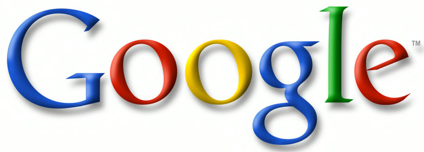



ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN

LETTRES *CHINOISES*,

TOME QUATRIEME.

Argens, Jean Baptiste de Boyer, marquis d'

LETTRES
CHINOISES,

OU

CORRESPONDANCE
PHILOSOPHIQUE,

HISTORIQUE & CRITIQUE,

Entre un Chinois Voyageur & ſes Correſpondans à la Chine, en Moſcovie, en Perſe & au Japon.

NOUVELLE EDITION,

Augmentée de nouvelles Lettres & de quantité de Remarques.

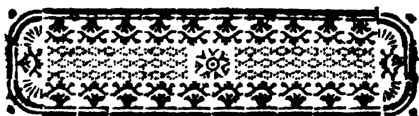
TOME QUATRIEME.



A LA HAYE,

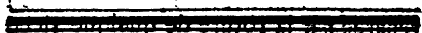
Chez PIERRE PAUPIE.

M. DCC. LV.



LETTRES CHINOISES, OU CORRESPONDANCE PHILOSOPHIQUE, HISTORIQUE ET CRITIQUE,

Entre un Chinois Voyageur & ses Correſpondans en divers endroits.



LETTRE QUATRE-VINGT-SEPT.

Sioeu-Tcheou, à Yn-Che-Chan.

EN allant de Stutgard à Francfort où je ſuis arrivé depuis deux jours, j'ai paſſé, chez Yn-Che-Chan, à Darmſtat. Cette ville eſt aſſez jolie, on y voit pluſieurs rues fort bien percées; il y a même quelques bâtimens qui méritent

l'attention des voyageurs ; il eſt vrai qu'ils ne ſont pas en grand nombre.

Les Souverains de Darmſtat ſont de la Maiſon de Heſſe, une des plus anciennes de l'Europe, & dans laquelle la probité, la valeur, la généroſité, enfin toutes les vertus qui forment les grands Princes, ſont héréditaires.

Les habitans de Darmſtat ſont en général aſſez polis ; ils aiment les Arts ; & ils en ont l'obligation à quelques-uns de leurs derniers Princes qui les ont beaucoup protegés.

Les Nobles ſont en général dans cette ville, ainſi que dans les autres de l'Allemagne, entêtés de leur nobleſſe. Pluſieurs d'eux ſont peu riches, & la gloire de leurs ancêtres ne leur donnant ni or, ni argent, il ſeroit à ſouhaiter que leur nobleſſe pût être un peu réparée par la roture de quelque riche bourgeoiſe : mais tel eſt, cher Yn-Che-Chan, le préjugé des Nobles Allemands ; ils aiment mieux être dans l'indigence & conſerver le *decorum* de leur condition, que de prendre une femme qui leur donne le moyen de mettre en uſage & de faire briller cette qualité, qu'ils traînent bien ſouvent, plutôt qu'ils ne portent, ſi j'oſe me ſervir de ce terme.

On voit en Allemagne plus de No-

bles que dans aucun autre pays : mais aussi y voit-on plus d'illustres mendians ; car peut-on appeller autrement cette foule de Gentilshommes qui occupent pendant presque toute leur vie les emplois de Caporal, de Sergent, &c. emplois, qui en France, en Angleterre, en Espagne, en Hollande, enfin dans tous les autres pays ne sont destinés qu'à des soldats qui ont un peu plus de génie que leurs camarades. C'est en vain que les Allemands, pour colorer un usage aussi déplacé & qui n'a été inventé que pour nourrir tous ces Nobles, prêts à mourir de faim, prétendent que la discipline militaire demande qu'un homme passe par tous les rangs avant de parvenir aux emplois d'Officier, & qu'il faut savoir obéïr pour savoir commander. Trois raisons que disent les autres Européens, détruisent entierement tous ces prétextes, plus spécieux que solides. La premiere, c'est que le rang de Sous-Lieutenant & de Lieutenant n'est point assez relevé, pour qu'un Officier ne puisse parfaitement apprendre à obéïr, & s'accoutumer à la subordination. La seconde, c'est qu'il est très-dangereux d'accoutumer de jeunes gens à fréquenter particulierement des soldats. Quels exemples peuvent-ils prendre ? Il est presque impos-

sible que tôt ou tard ils ne se ressentent du caractere des gens qu'ils ont pratiqués familierement, & avec lesquels ils ont été, pour ainsi dire, camarades. La valeur n'est qu'une des qualités nécessaires à former un Officier véritablement estimable, il doit être prudent, affable, généreux, poli; apprend-t'on ces qualités avec des soldats? La troisieme raison, à laquelle il me paroît qu'il n'y a aucune réponse, c'est que tous les Officiers Européens, Anglois, François, Espagnols, Hollandois, &c. ne sont pas moins instruits dans leur metier que les Allemands, quoiqu'ils ne passent point par tous ces grades subalternes, dans lesquels tant de Nobles Allemands languissent quelquefois pendant la moitié de leur vie.

Ce n'est pas seulement parmi les simples Gentilshommes que l'on trouve en Allemagne des personnes extrêmement pauvres, entêtées de leur condition, & parlant sans cesse de leur noblesse. Il y a plusieurs Princes qui ne sont gueres plus avantagés des biens de la fortune; mais dont l'orgueil & la vanité égalent la pauvreté. Un ingénieux Auteur François a fait un agréable parallele de ces Princes indigens, presque toujours *inutiles fardeaux de la terre*, avec les fameux négocians Anglois, dont le génie

& la grandeur d'ame égale bien souvent les richesses. » Quand *Louis XIV*. dit-» il (1), faisoit trembler l'Italie, & » que ses armées, déja maîtresses de » la Savoye & du Piémont, étoient » prêtes de prendre Turin, il fallut que » le Prince Eugene marchât du fond » de l'Allemagne au secours du Duc de » Savoye. Il n'avoit point d'argent, sans » quoi on ne prend, ni ne défend les » villes; il eut recours à des marchands » Anglois. En une demi-heure de tems » on lui prêta cinq millions. Avec cela » il délivra Turin, battit les François, » & écrivit à ceux qui avoient prêté » cette somme, ce petit billet: *Mes-» sieurs, j'ai reçu votre argent, & je » me flatte de l'avoir employé à votre » satisfaction.* Tout cela donne un juste » orgueil à un marchand Anglois, & » fait qu'il ose se comparer, non sans » quelque raison, à un citoyen Ro-» main; aussi le cadet d'un Pair du » Royaume ne dédaigne point le né-» goce. Mylord Townshend, Ministre » d'Etat, a un frere qui se contente » d'être marchand dans la Cité. Dans » le tems que Mylord Oxford gouver-» noit l'Angleterre, son cadet étoit » facteur à Alep, d'où il ne voulut pas

(1) Voltaire, Lettre sur les Anglois. Let. X.

» revenir, & où il eſt mort. Cette coutume paroît monſtrueuſe à des Allemands, entêtés de leurs quartiers ; ils ne ſauroient concevoir que le fils d'un Pair d'Angleterre ne ſoit qu'un riche & puiſſant bourgeois, au lieu qu'en Allemagne tout eſt Prince. On a vû juſqu'à trente Alteſſes du même nom, n'ayant pour tout bien que des armoiries & de l'orgueil. «

L'Auteur François, cher Yn-Che-Chan, qui dépeint ſi bien l'abſurde préjugé des Allemands, n'épargne pas la ridicule vanité de ſes compatriotes ſur le mépris qu'ils font de l'état le plus propre à les enrichir, & à augmenter la gloire de leur patrie. Voici comment il parle des Courtiſans François (1) : » Je ne ſais lequel eſt le plus utile à un État, ou un Seigneur bien poudré, qui ſait préciſément à quelle heure ſe leve le Roi, à quelle heure il ſe couche, & qui ſe donne des airs de grandeur en jouant le rôle d'eſclave dans l'anti-chambre d'un Miniſtre, ou un négociant qui enrichit ſon pays, donne de ſon cabinet des ordres à Suratte, ou au Caire, & contribue au bonheur du monde ? «

Nous penſons bien differemment que

(1) La même

les François & les Allemands sur l'état des commerçans. Nous les regardons après celui de laboureur, comme le plus utile & le plus respectable. Nos Mandarins ne se font point une honte de négocier ; les Lettrés même les plus célébres unissent le commerce avec les Belles-Lettres. Et pourquoi ces deux choses seroient-elles incompatibles ? Un Sage, un Philosophe, un bon patriote ne doit-il pas tâcher de se rendre le plus utile qu'il lui est possible à ses concitoyens ? Un savant négociant, les instruit & les enrichit, il cultive leur esprit, & leur procure les moyens de vivre dans l'abondance. Les Arts & les Sciences languissent toujours dans les pays qui sont pauvres & miserables ; il convient que ceux qui veulent les faire fleurir, fournissent des secours utiles à ceux qu'ils invitent à les cultiver.

Quant aux Magistrats, comme il est essentiellement nécessaire qu'ils soient riches, & que l'on n'a que trop de preuves que la pauvreté a fait souvent commettre des injustices à plusieurs, dont ils ne se fussent point rendus coupables s'ils avoient été moins indigens, il est très-utile que le commerce leur fournisse le moyen de se procurer toutes les commodités de la vie. Un Juge indi-

gent doit être doublement vertueux, le bien de la Societé demandant qu'on prenne toujours les précautions requises pour prévenir tous les inconvéniens qui peuvent arrêter le cours de la Justice. On doit, autant qu'il est possible, ne point confier à des gens pauvres les charges de judicature; un Souverain doit donc pourvoir aux besoins de ceux à qui il confie la vie & les biens de ses sujets. La meilleure maniere dont il puisse agir pour cet effet, & la plus commode, c'est de leur procurer par le commerce des richesses qu'il n'est point obligé d'ôter de ses coffres, ou de prendre dans la bourse de ses sujets.

En vain voudroit-on opposer à cet usage, aussi utile que nécessaire, la nécessité où sont les Juges de donner une partie de leur tems à l'étude des loix & à la décision des procès, il leur en reste toujours assez pour regler leurs propres affaires. D'ailleurs, un commerçant n'entre point dans le détail journalier des simples marchands: dans deux heures il termine quelquefois tout ce qu'il doit faire pendant trois & quatre mois. Enfin l'experience dément cette objection; nos Mandarins ne dédaignent pas le commerce, & n'en rendent pas moins exactement la Justice. Les Européens ont même chez eux des

exemples sensibles de la possibilité d'allier avec sagesse & avec prudence les talens du commerçant avec ceux du Juge. Combien de riches Hollandois n'y a-t'il pas, qui, peu contens de faire fleurir leur patrie par leurs conseils & par leurs décisions, l'enrichissent encore par leur attachement au commerce ? Il est tel marchand Hollandois, qui, devenu membre des Etats-Généraux, ou du Conseil d'Etat, décide du sort de la guerre ou de la paix dans toute l'Europe. Qui peut douter qu'un pareil négociant ne soit un homme respectable aux yeux de tous les gens sensés ?

Si le négoce n'est point incompatible dans les Etats où l'on pense sagement, avec l'état d'homme de Lettres & avec celui de Magistrat, il doit l'être encore moins avec celui du Gentilhomme qui ordinairement mérite le titre de noble fainéant. Ne voilà-t'il pas une plaisante gloire que celle qui consiste à ne rien faire, à mépriser le moyen le plus licite pour acquerir les richesses qu'on souhaite ardemment, & qu'on voudroit, s'il étoit possible, se procurer par des expédiens cent fois moins glorieux, que ne l'est le commerce. Lorsque je vois un Gentilhomme à demi-ruiné, ne sachant presque de quel bois faire fle-

che, mépriser un riche négociant & craindre de l'imiter, je crois appercevoir un insensé, qui, prêt à mourir de faim, ne veut point prendre la nourriture qu'on lui offre, parce que celui qui la lui présente, ne conserve pas dans son coffre un vieux parchemin, signé par *Charles-Quint*.

Il est fâcheux, cher Yn-Che-Chan, que d'aussi honnêtes gens que le sont en général les Gentilshommes Allemands, qui n'ont gueres de défaut essentiel que celui d'être trop entêtés de leur noblesse & de leurs ancêtres, sacrifient à une chimerique vanité les avantages les plus réels de la vie. Ils sont cependant polis, gracieux ; & l'amour outré qu'ils ont pour leur qualité, est beaucoup plus à charge à eux qu'aux autres. Ils se contentent de se croire infiniment au-dessus des autres hommes : mais ils ont assez d'attention pour ne point le leur témoigner ; bien plus sages en cela que les Anglois & les François, qui ne dissimulent point la bonne opinion qu'ils ont d'eux-mêmes.

La bravoure est une qualité commune chez les Allemands, elle est principalement le partage des Gentilshommes ; quant à la bonne foi, à la générosité & à la franchise, ce sont des vertus qui brillent plus en Allemagne que

dans les trois quarts des autres pays de l'Europe.

L'amour des Sciences & des beaux Arts est encore le partage des Nobles Allemands ; on en trouve plusieurs qui savent beaucoup plus que ne savent en général les autres Nobles Européens.

Les Gentilshommes riches voyagent volontiers ; ils pourroient faire un meilleur usage qu'ils ne font de leurs voyages, ils s'appliquent trop à des choses superficielles & inutiles. Les Epitaphes, les Inscriptions, &c. enfin tout ce qui a rapport à l'ancienneté des familles, fait une de leurs principales occupations ; c'est-là une suite de l'amour outré pour la Noblesse. C'est les hommes qu'il faut tâcher de connoître lorsqu'on parcourt des pays differens, & non pas les éloges menteurs qu'on a placés sur les tombeaux des morts. On apprend plus dans un demi-quart d'heure de conversation avec un Philosophe, bourgeois par la naissance, mais noble par le génie, qu'en lisant tous les éloges funebres qui ont été prononcés depuis un siécle, à la mort de tant de Nobles ignorans.

Il est tems de finir ma Lettre ; je t'apprendrai dans la premiere que je t'écrirai, ce que je pense de la ville de Francfort, dont je suis assez content.

Porte-toi bien. *De Francfort, ce...*

LETTRE LXXXVIII.

Sioeu-Tcheou, *à* Yn-Che-Chan.

JE te promis dans ma derniere Lettre, cher Yn-Che-Chan, de te parler de Francfort. Cette ville est grande, située sur une riviere qui favorise son commerce (1); elle est assez mal bâtie, la plûpart des maisons sont de bois; l'Architecture en est désagréable. Les rues sont larges & assez bien percées, mais pleines de boue; il y a plusieurs Eglises anciennes, dont le gothique n'a rien de remarquable que son ancienneté.

Il y a dans Francfort des Lutheriens,

(1) Voici comment parle de Francfort l'Auteur du Voyage Litteraire. *Je ne ferai point la description de cette ville Impériale, cela n'entre point dans mon plan : je dirai en général qu'elle est belle, que les édifices en sont assez réguliers.* pag. 22. Il faut ou n'avoir point vû Francfort, ou n'avoir aucun goût de la bonne Architecture, ou n'avoir pas l'usage de la vûe pour porter un pareil jugement & avancer des choses aussi manifestement fausses. L'Auteur de ce voyage litteraire, étoit un nommé Jourdan, Prussien; homme pesant, & sans goût, c'est pourtant de lui que l'on a dit dans les éloges de l'Académie de Berlin, qu'il ne donnoit aucun ouvrage que lorsqu'il l'avoit perfectionné.

des Proteftans, des Catholiques, des Juifs. L'exercice public de toutes les Religions n'y eft pas cependant permis, les Proteftans font obligés de s'affembler dans un village, éloigné d'une demi-lieue de la ville, dans lequel ils ont un Temple affez médiocre. Il eft fingulier que les Luthériens, qui font les feuls qui puiffent pofféder les charges & entrer dans la Magiftrature, aient pour les Juifs, que tous les Chretiens regardent comme leurs mortels ennemis, plus de complaifance que pour des gens, qui, à peu de chofe près, penfent ainfi qu'eux.

Avant d'avoir été en Allemagne, je croyois, cher Yn-Che-Chan, qu'il étoit impoffible d'être auffi intolerans que les Catholiques; mais depuis que j'ai connu l'ufage des Luthériens, j'ai bien changé de fentiment. Il eft vrai qu'à Francfort la politique peut avoir autant de part que le zéle de la Religion, à l'abbaiffement des Proteftans. On dit ici communément que les Catholiques ont les Eglifes, les Luthériens ont les charges, & les Réformés l'argent. Si une fois des gens riches obtenoient tous les droits des Bourgeois, il y a apparence qu'ils feroient tentés d'entrer dans les Emplois. Les Luthériens ne craignent point les Ca-

tholiques, parce qu'ils n'ont que des Eglises : ce n'eſt pas là des effets qu'il ſoit facile de négocier pour gagner des ſuffrages ; mais ils apprehendent les Proteſtans, parce qu'ils ont de l'argent, & qu'ils pourroient s'en ſervir habilement. Je ne blâme point les Luthériens de prendre leurs précautions, puiſqu'ils ſont les maîtres ; il eſt naturel qu'ils tâchent toujours de l'être : mais puiſque les Proteſtans offrent pour obtenir une Egliſe dans la ville, de renoncer à jamais par un acte authentique à toutes les charges, on devroit ſe contenter d'une ſûreté auſſi forte, ſauf à révoquer la permiſſion qu'on leur auroit donnée, ſi jamais ils ſongeoient à manquer aux engagemens qu'ils auroient pris.

Les habitans de Francfort ſont aſſez affables, ils aiment beaucoup la liberté dont ils jouiſſent ; ce qu'il y a de plus eſtimable chez eux, c'eſt qu'ils en uſent avec ſageſſe. Cette République Impériale s'eſt toujours conduite avec beaucoup de prudence, & l'adminiſtration des Magiſtrats qui la gouvernent, a été eſtimée de tout tems dans l'Allemagne.

L'état de Commerçant n'eſt point regardé à Francfort & dans les autres villes Impériales comme dans le reſte de l'Allemagne, un Négociant y eſt reſpecté & conſideré ; auſſi peut-on

aſſurer hardiment qu'il y a plus de richeſſes dans les villes Impériales que dans tous les autres Etats de l'Empire. La liberté dont on y jouit, eſt auſſi bien plus grande ; on a rien à y craindre des caprices du pouvoir arbitraire. Dès qu'on ne bleſſe ni les loix, ni les uſages autoriſés par le Magiſtrat, on eſt le maître d'agir & de penſer comme l'on veut. L'avantage de vivre dans une ville libre & indépendante, eſt bien conſidérable en Allemagne, où les Princes ſont plus fiers & plus hautains que dans aucun pays de l'Univers.

Les Sciences ſont aſſez cultivées à Francfort, & les ſoins du Commerce n'empêchent point les Négocians d'aimer la lecture ; on fait même dans cette ville un fort grand trafic en Livres. Parmi les Magiſtrats il y a pluſieurs Savans, auſſi reſpectables par leur probité que par leurs connoiſſances.

Les Eccléſiaſtiques Luthériens & Proteſtans s'appliquent aſſez à l'étude ; quant aux Catholiques, on prétend qu'ils ne s'en ſoucient gueres. S'il faut en croire un Auteur Allemand, le ſeul profit que l'on tire de leur converſation, c'eſt qu'ils offrent fort poliment un verre de vin. *J'allai rendre* (1), dit

(1) Voyage Littéraire, fait en 1733. en France, en Angleterre, en Hollande, &c. pag. 27.

cet Auteur, *visite aux Carmes. J'ai vû leur Bibliotheque qui est très-chetive, sans goût, pleines de Scholastiques : je n'y ai pas trouvé un seul Livre qui en vallût la peine. Je ne donnerois pas cent écus de toute cette Bibliothéque, quoiqu'elle soit de quatre à cinq mille volumes. Le Professeur en Philosophie me la montra ; mon Dieu, qu'elle ignorance ! Le seul profit que j'aurois pû tirer de sa conversation, c'est qu'il m'offrit fort poliment un verre de vin, que je ne jugeai pas à-propos d'accepter.* Je voudrois voir, cher Yn-Che-Chan, ce que diroit un Auteur Catholique qui parleroit des Bibliothéquaires Luthériens & Protestans ; peut-être ne les traiteroit-il pas mieux. On risque fort de se tromper toutes les fois qu'on veut juger du mérite des Ecclésiastiques d'une Communion par ce que disent ceux d'une autre. D'ailleurs, l'Auteur qui parle si mal des Théologiens Catholiques de Francfort, est si décrié & si fort réconnu pour un homme qui pense sans reflechir, & qui dit également, & ce qui est & ce qui n'est point, qu'on ne peut même décider sur son jugement du cas qu'on peut faire des choses les plus communes. Il se trompe sur des faits où il n'est besoin pour les connoître que d'ouvrir les yeux. Il fait des descriptions

descriptions pompeuses des Villes les plus mal bâties ; heureux encore si ses erreurs grossieres ne regardoient que des maisons & des places publiques, & si elles ne tomboient point très-souvent sur les personnes les plus respectables, dont elles dénigrent, ou la probité, ou la science.

N'est-il pas honteux, cher Yn-Che-Chan, qu'il se trouve des gens qui prostituent l'esprit, le don le plus précieux qui puisse être accordé aux hommes, & le font servir à flétrir la reputation d'un nombre d'honnêtes gens, dont ils n'ont jamais reçu la moindre injure ; que dis-je ? dont ils n'ont reçu aucune injure, dont ils ont même été accueillis très-poliment ? Voici comment parle cet Auteur d'un homme de Lettres qu'il visita en passant à Francfort, & qu'il semble n'avoir voulu voir que pour goûter le plaisir d'en médire. *Je pris*, dit-il (1), *ce même jour une voiture, & fus rendre visite à Mr. König, Libraire, établi à Offenbach, petite ville a une lieue de Francfort. Il est logé magnifiquement & sa Librairie est très-considerable, sur-tout par les Livres curieux qu'il a ramassés. Le caractere de cet homme est assez particulier ; c'est un*

(1) Voyage Litteraire, &c. pag. 26.

Philosophe misantrope, qui ne cherche qu'à mal parler du genre humain, & qu'à reveller d'une maniere satyrique les défauts des hommes. Comme il a lû & voyagé, il est souvent heureux dans ses remarques. Seneque dit quelque part : Qu'il n'est aucun grand génie qui n'ait un grain de folie. *Nullum magnum ingenium sine mixturâ dememiæ. La dose ne seroit-elle pas un peu trop forte chez Mr. Konig.* Je veux, cher Yn-Che-Chan, que ce Libraire, homme de Lettres, soit réellement un peu fou. La chose n'est pas impossible : quelques personnes de ce pays m'ont même assuré qu'il étoit vrai, que quoique fort honnête homme, il étoit d'un caractere très-singulier ; mais pourquoi saisir le prétexte d'une visite pour apprendre au Public des particuliarités qui lui sont si indifferentes & si peu gracieuses pour un particulier ? N'est-ce pas abuser des droits de l'hospitalité ? N'est-ce pas porter préjudice à tous les étrangers qui voyagent, & obliger les gens de sens à s'en défier, de crainte qu'il ne se trouvât parmi eux quelque étourdi, qui de retour chez lui, donneroit carriere à son imagination à leurs dépens, & les placeroit dans l'histoire de leur voyage ?

J'ai vu, cher Yn-Che-Chan, plusieurs

personnes qui se sont plaintes amerement de l'Auteur dont je te parle. Un jeune Ecclésiastique Allemand, qui alla à Paris peu de tems après lui, eut une peine infinie à être reçu dans certaines maisons. *Vous êtes de Berlin*, lui disoit-on, *nous nous garderons bien de parler librement devant vous ; dès que vous seriez retourné en Allemagne, vous feriez quelque mauvaise compilation de tout ce que vous avez appris ici, & vous ne manqueriez pas d'y donner place à nos discours*. Ce ne fut qu'avec bien des peines & des soins que ce jeune Allemand vint à bout de réparer le tort que lui avoit fait son compatriote. J'espere, cher Yn-Che-Chan, que si jamais quelqu'un de nos Chinois vient voyager en Europe après moi, il n'aura pas le même déboire. J'observe soigneusement de conserver dans un éternel silence les choses que j'ai pû apprendre de certains Savans qui ont bien voulu me recevoir chez eux. Ce qui se dit dans les conversations particulieres, ne doit jamais être rendu public, sans la permission expresse de ceux qui se sont trouvés présens à ces conversations. En agir autrement, c'est violer les regles fondamentales de la société civile ; c'est même manquer essentiellement au caractere de l'honnête homme, & abuser des atten-

tions que la politesse exige qu'on ait pour les étrangers. Cinq ou six voyageurs du caractere de l'Auteur dont je te parle, rendroient les Savans aussi réservés, que le sont les vieux courtisans. Que deviendroient alors cette franchise, cette honnête liberté, & cette façon d'agir libre & aisée qui conviennent si fort aux gens de Lettres, & qui sont le caractere des plus illustres & des plus distingués ?

Si la bonne foi & la prudence sont des vertus essentielles dans tous les differens états, elles le sont encore plus dans celui d'un Savant. Un fourbe deshonore les connoissances qu'il peut avoir, quelques vastes qu'elles soient : un étourdi ne fait & ne dit jamais rien de véritablement bien ; qu'on examine attentivement sa conduite ou ses discours, dans le tems même que l'un & l'autre paroissent raisonnables, on y trouvera toujours quelque chose à redire. La véritable sagesse ne peut jamais se trouver dans un cerveau où regne de tems en tems la folie. Si l'Européen, Auteur du voyage Litteraire en Allemagne, en France & en Angleterre, avoit été persuadé de ces maximes incontestables, il se fût sans doute évité la peine de publier son Ouvrage. Je crois, cher Yn-Che-Chan, qu'à lui

Chine on mettroit aux Petites-maisons un homme qui auroit fait un Livre pareil au sien ; en effet ne faut-il pas être fou pour offenser de gaieté de cœur un nombre de gens dont on estime les talens, & dont a reçu des politesses ? Traiteroit-on autrement ses plus cruels ennemis ? Je finirai ma Lettre par le portrait menteur que cet Ecrivain fait d'un des plus spirituels & des plus estimables Auteurs qu'il y ait en France ; tu pourras juger par celui-là des autres qui se trouvent dans son Ouvrage. *Je trouvai* (1), dit-il, *ce même jour M. Prevôt d'Exiles, c'est un homme fin, qui joint à la connoissance des Belles-Lettres celle de la Théologie de l'Histoire, & de la Philosophie. Il a de l'esprit infiniment, & sur-tout cet esprit de développment, si nécessaire dans les matieres métaphysiques. Tout le monde connoît les agrémens de son style. Je ne parlerai point de sa conduite, ni d'une action triminelle dont il s'est rendu coupable à Londres. Cela ne me regarde point ; je ne le considere que par rapport à ses talens, cela n'est-il pas excusable dans un Voyageur ?* Ne voilà-t'il pas d'aussi mauvais raisonnemens qu'ils sont faux & calomnieux ? Porte-toi bien.

De Francfort, ...

(1) Pag. 148.

LETTRE LXXXIX.

Sioeu-Tcheou, *à* Yn-Che-Chan.

EN partant de Francfort, je n'ai point été d'abord à Cologne, je me suis détourné de ma route de trois ou quatre lieues pour voir Hanau. Cette ville est assez jolie, & presque toute nouvellement bâtie ; elle appartient aujourd'hui à un Prince de la Maison de Hesse, qui possede toutes les excellentes qualités qui sont communes & héréditaires aux Princes de sa Maison. Il est adoré des habitans, qui le regardent plutôt comme leur pere que comme leur Souverain ; ce Prince a eu depuis peu cette Souveraineté. L'Electeur de Mayence prétend y avoir des droits, & a voulu s'en mettre en possession : ses troupes firent même pour cet effet quelques actes d'hostilité ; mais elles furent repoussées vivement par un ou deux Régimens Hessois. Ces Régimens, dont la valeur est renommée non-seulement en Allemagne, mais dans toute l'Europe, étoient de trop dangereux adversaires pour les soldats d'un Prince Ecclésiastique.

Il semble que ce soit une nécessité que les troupes qui dépendent d'un Prêtre, se ressentent toujours de l'esprit & du caractere de leur Souverain. Les plus mauvais soldats de l'Europe sont ceux du Pontife Romain, c'est une vérité connue & incontestable. Les troupes les moins valeureuses de l'Allemagne sont celles de Treves, de Mayence, de Cologne, & des autres Evêchés qui sont érigés en Principautés. On ne sauroit dire cependant qu'elles ne valent rien du tout ; car tous les Allemands sont braves & bons soldats : mais parmi les meilleures choses il s'en trouve quelques-unes, qui, quoïque bonnes, deviennent médiocres, eu égard à quelques autres. Ainsi, les troupes des Electeurs Ecclésiastiques, considerées par elles-mêmes, ne sont point mauvaises ; mais comparées à celles de l'Empereur & des autres Electeurs, elles sont peu estimables.

J'ai vû pendant le tems que j'ai resté à Hanau, quelques Officiers Hessois ; ils m'ont paru très-sociables & fort polis, ils me firent en qualité d'étranger l'accueil le plus gracieux. Ce que j'admirai le plus en eux, c'est que quoiqu'ils eussent beaucoup de mérite, ils sembloient l'ignorer. L'Officier François est aimable, mais il fait trop sentir

qu'il connoît qu'il l'est. Un homme qui a de grandes qualités, en diminue le prix lorsqu'il veut s'en glorifier trop ouvertement; la meilleure maniere de mériter des louanges, c'est de ne témoigner aucune envie d'en recevoir, & d'agir cependant comme il convient d'agir pour en recevoir.

Je ne te parlerai pas, cher Yn-Che-Chan, aussi avantageusement des Docteurs de Hanau que des Officiers. Je me trouvai incommodé, & priai mon hôte de me faire venir un Médecin; il étoit pour lors environ six heures après midi. *Monsieur*, me repondit-il, *voulez-vous voir le meilleur de la ville?* » Sans doute, lui repliquai-je. « *Hé bien*, repartit-il, *il faut attendre à demain matin. M. le Docteur *** est yvre regulierement les après midi, & ne visite jamais ses malades que le matin. Cependant si vous voulez, on le fera appeller; mais je ne vous conseille pas de prendre les remedes qu'il vous ordonnera aujourd'hui. Il a fait souvent, lorsqu'il étoit gris, de terribles* qui-pro-quo. » Je n'ai pas envie, lui dis-je, de cou- » rir le risque d'augmenter le nombre » de ceux que Monsieur le Docteur » envoye dans l'autre Monde, lorsqu'il » ne les visite point à jeûn. Faites-moi » venir le second Médecin. « *Par là même*

même raison, repartit l'hôte avec un air fort ingénu, *que je ne vous conseille point de voir le premier, je crois devoir vous avertir de vous défier du second. Il n'est pas excessivement yvre les après midi, mais il est toujours un peu gris; rarement les gens le consultent dans un autre tems que le matin.* » Hé quoi! m'écriai-» je, tous les Médecins sont donc inu-» tiles dans cette ville dès que midi a » sonné, & c'est de la plénitude, ou » du vuide de leur estomac que dépend » la santé des habitans? Ho! qu'il se-» roit bon que dans un pays semblable » à celui-ci, tous les Docteurs en Mé-» decine fussent de zélés Mahometans, » & que leur Religion leur défendit » l'usage du vin! Je croirois volontiers » que Mahomet fut dans le même cas » que moi, & que lorsqu'il maudit la » vigne, il se trouva malade dans une » ville où tous les Médecins étoient » yvres. « *Ha, ha*, dit l'hôte en riant, *ils ne le sont pas tous, & si vous voulez, je vous en ferai venir un qui est fort habile.* » Appellez-le donc au plutôt, lui » repliquai-je. « L'hôte obéit, & peu après je vis entrer un grave Docteur qui me tâta le poux, & m'annonça gravement que mon mal n'étoit point dangereux; mais seulement incommode & douloureux. Il m'ordonna ensuite quel-

ques remedes, & me défendit de boire du vin. Je pensois que cet homme étoit d'accord avec ses camarades, & défendoit le vin aux malades pour qu'il fût moins rare & moins cher. Mon mal étoit une foiblesse d'estomac, & il me sembloit que cette liqueur étoit celle qui me convenoit le mieux. J'obéis cependant, & dans deux ou trois jours je fus très-soulagé, en état de continuer ma route jusqu'à Cologne, d'où je t'écris cette Lettre, & où j'ai recouvré une santé parfaite.

Cologne est une grande & vaste ville, peu peuplée, & en général mal bâtie, quoiqu'il y ait plusieurs belles maisons. L'Electeur ne demeure point dans cette ville, parce que son autorité y est excessivement bornée, & qu'il n'y a point le même pouvoir que dans le reste de son Electorat; il fait sa résidence ordinaire à Bonn.

Le peuple de Cologne est peut-être le plus superstitieux qu'il y ait en Europe, & le plus ignorant. Quant aux gens de distinction, ils ont ici à peu près les mêmes vertus & les mêmes défauts que tous les autres Nobles Allemands. Les Ecclésiastiques devroient être plus savans qu'ailleurs; car ils y sont plus riches, & par conséquent ont plus de moyens d'étudier commodé-

ment; cependant on ne voit point qu'ils profitent de cet avantage. C'est les traiter bien favorablement, que de les regarder comme aussi éclairés que les autres Ecclésiastiques Allemands.

Il y a ici une Université ; mais elle est plus renommée par le grand nombre des étudians, que par le mérite des Professeurs. Leur nom n'est gueres connu hors des portes de la ville, & jamais que je sache, aucun d'eux ne s'est fait une réputation, je ne dis pas illustre, mais même médiocre dans la République des Lettres.

Il y a eu autrefois des Libraires à Cologne, qui ont imprimé des Ouvrages considérables par leur bonté & par leur grosseur ; on y a fait plusieurs Editions des principaux Auteurs Grecs. Les Libraires de Hollande ont fait tomber ces Imprimeries. Les Ouvrages qui sortent aujourd'hui des mains des Imprimeurs de Cologne, ne valent pas la peine d'être lûs, ce sont pour la plûpart de mauvais Livres de dévotion, remplis d'idées aussi fausses que ridicules, & qui ne sont bons qu'à achever de rendre fanatiques quelques Prêtres Brabançons, ou quelques Licenciés ignorans de l'Université de Louvain.

Cologne est une ville fort ancienne, elle fut accrue & augmentée considé-

rablement par les ordres d'Agrippine, mere de Néron, qui voulut rendre florissante cette ville où elle étoit née; elle ordonna qu'on y mît une colonie de vieux soldats, que les Romains appelloient *Véterans*.

Lorsque Charlemagne forma le nouvel Empire d'Occident, il favorisa beaucoup les habitans de Cologne, & leur accorda plusieurs priviléges. Dans ces derniers tems les Empereurs les ont renouvellés, & y en ont ajouté plusieurs autres; cependant Cologne est beaucoup moins riche qu'elle ne devroit l'être, eu égard à sa situation, pouvant faire un commerce considerable par le Rhin, au bord duquel elle est bâtie. On accuse les Citoyens de cette ville d'être paresseux & indolens: il semble que ce défaut soit le partage de tous les peuples gouvernés par des Prêtres; ils ressemblent à leurs maîtres, à qui l'on peut appliquer les beaux vers qu'a faits un Poëte François sur les Romains modernes, & qui expriment si bien la mollesse de la Cour de Rome.

Près de ce Capitole où regnoient tant d'allarmes (1),
Sur les pompeux débris de Bellone & de Mars,

(1) Voltaire, Henriade, Chant. IV.

Un Pontife est assis au trône des Césars ;
Des Prêtres fortunés foulent d'un pied tranquile
Les tombeaux des Catons & la cendre d'Emile.
Le trône est sur l'Autel, & l'absolu pouvoir
Met dans les mêmes mains le sceptre & l'encensoir.

Les Romains s'agiterent pendant quelque tems s'ils détruiroient totalement la ville de Cologne ; elle ne fût épargnée que par rapport à la maniere dont les habitans avoient traité le fils d'un Empereur, dont ils s'étoient saisis lorsqu'ils s'étoient révoltés (1). Cet exemple que nous a conservé l'histoire,

(1) Civilis & Classicus rebus secundis sublati, an Coloniam Aggrippinensem diripiendam exercitibus suis permitterent, dubitavere ; sævitiâ ingenii, & cupidine prædæ, ad excidium civitatis trahebantur. Obstabat ratio belli, & novum impetium inchoantibus utilis clementiæ fama. Civilem etiam beneficii memoria flexit, quod filium ejus primo rerum motu in Colonia Aggrippinensi deprehensum honoratè custodierant.

Ils delibererent entr'eux, s'il falloit livrer au pillage la ville de Cologne. La cruauté & l'avidité du gain prononçoient la perte de cette ville. La politique, & le desir de s'aquerir une réputation de clémence, dans ces commencemens de l'Empire s'y opposoient. Claudius Civilis avoit toujours présent à sa mémoire le service que les habitans de cette ville lui avoient rendu, en gardant avec distinction son fils dans leurs

doit servir à tous les peuples, & les engager à respecter toujours les Princes dans quelque état qu'ils soient. Plusieurs villes ont été détruites & saccagées par la même raison que Cologne a été épargnée.

Les offenses personnelles qu'on fait aux Souverains, sont punies tôt ou tard si l'on retombe sous leur puissance. Il faut, lorsqu'on est assez malheureux pour leur avoir déplu, prendre des précautions pour n'avoir jamais besoin de leur clémence; toutes les amnisties finissent ordinairement par quelque triste catastrophe. Un Prince sait habilement trouver quelque prétexte pour se débarrasser de ceux qu'il croit toujours avoir lieu de craindre, & de qui il pense avoir reçu un affront, que la seule nécessité & les conjonctures du tems l'ont forcé de paroître oublier.

Les Européens on eu assez de preuves dans ces derniers siecles que les Souverains conservent long-tems le souvenir des offenses; les enfans entrent même dans le ressentiment de leur pere. Lorsque Henri IV. eut vaincu les Guises,

murailles pendant les premiers troubles, qui avoient répandu une confusion générale. Tacit. Hist. Lib. IV. Cap. LXVIII. *Une foule de Prêtres & de Moines tient aujourd'hui la place de ces valeureux Citoyens qui faisoient trembler leurs voisins.*

& qu'il leur eut accordé leur pardon il travailla toujours depuis à les abbaisser & à les détruire. Enfin Louis XIII. son fils força le dernier de cette Branche de Lorraine d'aller mourir proscrit & exilé dans le fond de l'Italie.

Quelquefois le mal qu'on fait aux Princes, même involontairement, est puni long-tems après : le malheureux Montgomeri, qui dans un tournois tua Henri II. perit plusieurs années après sur un échafaut ; la Reine, qui le sacrifioit à la douleur d'avoir perdu son époux, prit le prétexte de la Religion.

Mais sans aller chercher en Europe des exemples de la vengeance tardive & dissimulée des Souverains, n'en avons-nous pas de journaliers dans l'Asie ? N'est-ce pas avec tous les ménagemens que met en usage la plus fine politique, que les Princes Orientaux font perir tous ceux de leurs sujets qu'ils craignent, & dont ils sont obligés de dissimuler pendant un tems les offenses ? Les Princes sont également jaloux dans tous les pays de leur autorité, ils cherchent également à punir ceux qui leur déplaisent. La difference qu'ils tiennent dans leur conduite, ne vient pas d'une moindre envie de se venger, mais d'une moindre commodité. Dès qu'ils trouvent cette commodité, mal-

heur à ceux qu'ils n'aiment point ! Il n'y a que des fous, cher Yn-Che-Chan, qui, après avoir offensé un Prince personnellement, comptent réellement sur le pardon de leur crime.

Porte-toi bien.

LETTRE XC.

Sioeu-Tcheou, *à* Yn-Che-Chan.

AU lieu de continuer ma route en descendant le Rhin, j'ai retourné sur mes pas, & pris le chemin de la Pologne par la Hesse & la Saxe. Le tems que je veux encore employer à mes voyages, ne me permet pas d'avancer davantage du côté de la Hollande.

On appelle *Landgraviat* le pays de Hesse ; ce mot signifie un Comté provincial. Ce pays est situé entre le Rhin & le Wesel : il est fort coupé par des montagnes & des forêts ; il y a cependant beaucoup de prairies & de terres labourables. Le Landgrave qui regne aujourd'hui, est aussi Roi de Suéde ; c'est le Prince *Guillaume* son frere qui gouverne en son absence.

Cassel, la Capitale de la Hesse, est une ville bien fortifiée, & qui dans ces derniers tems, a été considérablement augmentée par les Protestans François

qui s'y établirent lorsqu'on les eut bannis de leur patrie. Ils y porterent avec eux les arts & les manufactures, & leur industrie contribua beaucoup à faire fleurir le commerce. Les Allemands ont sû profiter habilement des sottises des François, & mettre à profit les folies & les cruautés que leur avoit fait faire un faux zéle de Religion. Quelques Allemands disent, en plaisantant, qu'ils esperent que la France aura la bonté d'achever de les enrichir, & que puisqu'elle leur a envoyé les Protestans, elle leur enverra de même quelque jour les Jansenistes. *Lorsque nous perdons une bataille contre les François*, me disoit un jour un Allemand, *nous nous en consolons aisément : avant qu'ils nous ayent tué autant d'hommes qu'ils nous en ont donnés, il faudra une guerre qui dure deux cens ans. Il y a telle ville en Allemagne, où il se trouve trente mille refugiés François*. S'il est toujours triste de faire des sottises, il l'est encore plus de voir que ceux qui en profitent, se moquent de nous, & nous tournent en ridicule. Un François qui voyage en Allemagne, qui fait attention aux maux que le fanatisme & la superstition ont faits à ses compatriotes, & qui est encore obligé d'essuier des plaisanteries, est doublement mortifié.

Les Hessois sont laborieux & aguerris : ils aiment assez les Arts ; les Sciences ne sont point méprisées chez eux ; il y a dans Marbourg une Université célebre & renommée dans toute l'Allemagne.

Autrefois les Landgraves de Hesse étoient attachés à la France, & depuis *Philippe* le Magnanime, qui dans les commencemens des premieres guerres du Luthéranisme fut fait prisonnier par *Charles-Quint*, jusqu'à *Philippe* qui vivoit en 1658 les Princes de Hesse-Cassel avoient toujours favorisé les intérêts de la France, autant que ceux de l'Empire le leur pouvoit permettre. Cette politique leur avoit été plus favorable que celle d'être attachés à la Maison d'Autriche ne l'a été à la Branche de Hesse-Darmstadt : car dans les guerres de la Maison de Bourbon & de celles d'Autriche, elle a conservé avec peine les pays & les places qui lui appartiennent, au lieu que la Maison de Hesse-Cassel a sû si bien profiter de l'amitié & de l'alliance de la France, qu'elle s'est fait donner par le traité de Munster de grandes sommes d'argent, & l'Abbaye de Hirschelt, qu'elle a trouvé le moyen de faire ériger en Principauté. Depuis quelques tems les Landgraves de Hesse-Cassel ont cru que leurs intérêts n'exi-

geoient point qu'ils fussent unis avec la France ; dans les dernieres guerres ils ont été fort attachés à la Maison d'Autriche. Je ne sais pas ce qu'ils y ont gagné : peut-être ne le savent-ils pas trop eux-mêmes ; cependant par la situation où les choses sont actuellement, il est certain que si la guerre venoit à se déclarer, les Landgraves de Hesse-Cassel prendroient le parti contraire à celui de la France.

Les Hessois, en matiere de Religion, me paroissent aussi inconstans, que les François en amour. *Philippe* le Magnanime les fit devenir Luthériens, peu de tems après que Luther eut publié ses opinions en 1572. Le Landgrave *Maurice* ayant changé de Religion, & s'étant fait Calviniste, il rendit aussi tous ses sujets zélés disciples de Calvin. Si quelque Prince de Hesse-Cassel s'avisoit de se faire Quakre, la mode des boutons & des plis aux habits feroit passée à Cassel dans moins de vingt-quatre heures, & ne reviendroit que lorsque quelque autre Prince jugeroit à-propos de ne prier plus Dieu qu'en Latin. En ce cas les Hessois retourneroient, après avoir parcouru tout le cercle, au premier point dont ils étoient partis ; remettroient en usage les Indulgences & les autres beatilles spirituelles du Pon-

rise Romain, comme il est arrivé aux Hessois soumis à la domination de la Branche de Hesse-Rhinfeld, un Prince de cette Branche nommé *Ernest*, ayant embrassé la Religion Romaine l'an 1682.

Il faut sans doute, cher Yn-Che-Chan, que les Hessois soient persuadés qu'une Religion n'est bonne ou mauvaise, qu'autant qu'elle est pratiquée ou abandonnée par leur Prince ; de même que les François se figurent qu'une mode ne doit durer, qu'autant qu'elle est du goût de leur Souverain. Il faut avouer que la Théologie Hessoise est de toutes les Sciences la plus facile. Il est tel Philosophe, qui diroit peut-être qu'elle n'est pas la moins sensée, ni la moins utile à la tranquillité publique.

Le célèbre *Philippe* le Magnanime, qui fut le premier Prince qui accoutuma les Hessois à suivre la croyance de leur Souverain, qui en fit des Pythagoriciens, & leur enseigna la maxime *d'en jurer par les paroles du maître*, fut un des principaux auteurs de l'établissement du Luthéranisme. Ce qu'il y a de singulier, c'est que lui & le Duc de Saxe, quoique toujours battus & malheureux, vinrent cependant à bout de leur dessein.

Après que tous les Souverains Luthériens se furent unis ensemble par la

fameuse Ligue de Smalkade, ces deux Princes, déclarés Chefs de la Ligue, se trouverent à la tête de quatre-vingt mille hommes de pied & de dix mille chevaux ; l'artillerie de cette armée étoit de cent trente piéces de canon. Il y avoit apparence que les Princes ligués remporteroient de grands avantages sur *Charles-Quint*, qui n'avoit pû d'abord assembler assez de troupes & de munitions pour les combattre ; mais cet habile Empereur se comporta si prudemment, s'étant campé dans un poste avantageux entre l'armée des ennemis & la riviere d'Isar, qu'il eut le loisir d'attendre les troupes que lui envoya le Pontife Romain, dont le nombre montoit à dix mille hommes de pied & cinq mille cinq cens chevaux. Ces troupes ne furent pas celles qui lui furent les plus utiles, il retira un grand avantage de six mille Espagnols, tous vieux soldats qu'il avoit fait venir de Naples & de Milan. Son armée se trouvant forte alors de quarante-cinq mille hommes, il fut en état de marcher & d'agir contre les Confédérés. Il se conduisit si prudemment, que sans en venir à une action décisive, il les obligea avant la fin de l'année de rechercher la paix. Il la leur offrit à des conditions si dures, qu'ils aimerent mieux continuer

la guerre que de les accepter. Quelques Princes confédérés, & quelques villes qui étoient entrées dans la Ligue, n'approuverent point cette résolution, & profiterent des voies d'accommodement qu'on leur offroit, prenant pour prétexte de leur défection le mauvais état des affaires des Confédérés. *Ulric* Duc de Wirtemberg, fit sa paix; son exemple fut suivi par les villes d'Ulm, de Francfort, de Meminge, de Bibrac, de Ravensbourg, de Kempten, d'Augsbourg & de Strasbourg.

Cet affoiblissement ne fut pas le seul que reçut le parti Protestant. Il comptoit sur le secours de l'Angleterre & de la France; mais les Ambassadeurs de l'Electeur de Saxe trouverent *Henri VIII*. à l'extrémité & prêt à perdre la vie. *François I.* Roi de France, mourut dans ces temps critiques. Peu de jours avant son décès, il avoit fait tenir cent mille écus d'or au Landgrave de Hesse & à l'Electeur de Saxe; ce fut le dernier secours qu'il leur donna. Il sembloit que ces deux Rois, sortant ainsi de ce monde, eussent été sacrifiés par les Parques à la fortune de *Charles-Quint*, & ne fussent morts à peu-près dans le même tems, que pour arrêter le cours de ses victoires. Celle qu'il remporta sur les Protestans fut des plus complet-

tes ; il fit prisonnier l'Electeur de Saxe, & le fit condamner, comme rebelle, à avoir la tête tranchée. L'Electeur de Brandebourg obtint que l'on conserveroit la vie à ce Prince malheureux, qui fut obligé de renoncer à sa dignité Electorale & à ses Etats, qui furent donnés au Prince *Maurice* de Saxe, & de rester prisonnier auprès de l'Empereur autant de tems qu'il le jugeroit à-propos.

La paix qu'obtint le Landgrave de Hesse par l'entremise du même Electeur de Brandebourg, fut presque aussi dure que celle qu'avoit conclue l'Electeur de Saxe. Il fut obligé de payer cent cinquante mille écus, de démolir toutes ses forteresses & ses châteaux excepté Zingenheim & Cassel. Ce qu'il y eut de plus mortifiant pour lui, c'est qu'il fallut qu'il vînt en personne demander pardon à genoux à l'Empereur, qui le reçut assis sur son trône. Son Chancelier ayant lû un écrit, dans lequel le Landgrave demandoit pardon de l'offense qu'il avoit commise contre la Majesté Impériale, *George Helde* repondit au nom de l'Empereur, que quoique le Landgrave eût mérité un grand châtiment, comme il le confessoit lui-même, il vouloit bien néanmoins accorder, à l'intercession de quelques Princes, qu'il ne fût point condamné, ni au dernier

ſuplice, ni à la proſcription de ſes biens. Le Landgrave remercia enſuite *Charles-Quint*; & comme on le laiſſoit trop longtems à genoux, il ſe leva ſans ordre. L'Empereur n'en fut point content, & ſoit qu'il regardât l'action du Landgrave comme une nouvelle offenſe, ſoit qu'il ne ſe souciât gueres de tenir ſa parole, il le fit arrêter le même jour. Ce fut envain que l'Electeur de Brandebourg & le Prince *Maurice* de Saxe ſe plaignirent du procedé de l'Empereur, il leur repondit qu'il ne leur avoit pas promis que le Landgrave ne ſeroit pas détenu priſonnier; mais qu'il l'exempteroit d'une priſon pertuelle.

Cette diſtinction captieuſe, digne d'un Prince auſſi fourbe que *Charles-Quint*, dont la mauvaiſe foi terniſſoit l'éclat de ſes vertus, irrita non-ſeulement les Electeurs qui avoient négocié l'accommodement du Landgrave, mais auſſi toute l'Allemagne. Les Ambaſſadeurs des Electeurs de Saxe & de Brandebourg ſe plaignirent vivement à la Diéte d'Augſbourg du manquement de parole de l'Empereur. La Princeſſe de Heſſe, femme du Landgrave, & ſes fils, ſe joignirent à eux pour ſolliciter la liberté du Priſonnier; mais tout cela fut inutile, & *Charles-Quint* la refuſa conſtamment. Qui

Qui croiroit que dans un tems, où il sembloit que tout concouroit à accabler l'Electeur de Saxe depossedé, & le Landgrave prisonnier, tout-à-coup la liberté leur auroit été rendue, & qu'on auroit accordé aux Protestans le droit & les privileges qu'on leur refusoit opiniâtrément depuis plusieurs années? Cette revolution soudaine qui se fit en Allemagne, est une des plus étonnantes qui soit arrivée depuis plusieurs siécles. Le Prince *Maurice* de Saxe qui tenoit son rang & ses Etats des bienfaits de *Charles-Quint*, voulut effacer la mauvaise impression qu'il avoit donnée par sa conduite aux Luthériens dont il professoit la Religion, & qui croyoient avec assez de fondement qu'il avoit sacrifié le Duc de Saxe son cousin, à son ambition. Il se joignit pour cet effet avec l'Electeur de Brandebourg, & firent tous les deux une Ligue avec le Roi de France *Henri II.* Le Comte Palatin, les Ducs de Wirtemberg & des Deux-Ponts, le Marquis de Bade entrerent daus cette alliunce. Ces nouveaux Confédérés furent plus heureux que les premiers; le Prince *Maurice* se rendit maître de toutes les villes qui se trouverent sur son passage, & s'avança jusqu'en Suabe. Il prit dans treize jours la ville d'Augsbourg; de-là il s'avança vers les Alpes

pour empêcher les troupes Espagnoles & Italiennes d'entrer en Allemagne. Ses victoires dissiperent les Evêques qui étoient assemblés à Trente, & qui ne s'y crurent point en sûreté.

Pendant que ce Prince remportoit de si grands avantages sur l'Empereur, le Roi de France faisoit de son côté des progrès considérables ; à la tête d'une puissante armée il s'empara de Verdun, de Toul, de Mets, de Nanci & de toute la Lorraine. L'Empereur, étonné de tant de pertes, & craignant de nouveux revers, offrit une paix avantageuse aux Luthériens : ils l'accepterent, & elle fut conclue par le traité, qu'on appelle la pacification de Passau. Par ce traité le Landgrave de Hesse fut mis en liberté, & les Luthériens acquirent tous les droits qu'ils demandoient ; aussi l'ont-ils consideré comme le fondement & le titre de leur liberté qu'ils ont toujours conservée depuis, malgré les tentatives qu'on a faites quelquefois pour la leur ôter, & qu'ils conserveront sans doute encore long-tems, étant les plus puissans en Allemagne, & les Souverains du Nord se trouvant engagés par leur Religion à entrer dans leur querelle.

Porte-toi bien.

De Cassel, le . . .

LETTRE XCI.

Choang, *à* Yn-Che-Chan.

JE ne t'ai point encore parlé, cher Yn-Che-Chan, de cet homme extraordinaire, de ce génie vaste, de ce fameux guerrier, de ce *Kouli-Kan*, qui de l'état le plus vil & le plus abject, s'est emparé du Trône de Perse. Je dois, pour te donner une idée plus juste de ce rare personnage, remonter jusqu'à la source des dernieres révolutions qui ont causé la perte totale de l'ancienne famille royale.

Les Mahometans, ainsi que je te l'ai déja dit dans mes premieres Lettres, sont divisés en deux Sectes principales: les uns expliquent l'Alcoran suivant les sentimens d'*Ali*; les autres, selon les opinions d'*Omar*. En général tous les Persans sont attachée à la doctrine d'*Ali*: le Roi, les Princes, les Grands du Royaume y ont toujours été fermement attachés; cependant il y a plusieurs personnes dans ce pays, dont le nombre est assez considerable, qui adoptent les interprétations d'*Omar*, & sont de la Secte embrassée par les Turcs. On

leur donne le nom d'*Aghuanis* ; depuis long-tems ces *Aghuanis* cherchoient à secouer le joug des Persans ; ils s'unirent avec les *Guebres*, restes infortunés des anciens peuples de la Perse qui adorent le feu, étant une Religion qui n'a rien de commun avec le Mahometisme. Ils avoient besoin d'un Chef, ils élurent un nommé *Mahmoud*, fils de *Miriweys*. Cet homme d'une fort basse extraction étoit excessivement ambitieux, il ramassa environ dix mille vagabonds, qu'il joignit à un corps de quinze mille *Aghuanis*. Il fit avec cette armée le siége de la capitale de la province de *Kirman* : il s'en rendit le maître, & cette conquête importante lui assura celle de tout le reste de la province. Enhardi par sa fortune, & son armée grossissant tous les jours, il passa plus avant & pénétra dans l'intérieur du Royaume avec quarante mille hommes. Il défit entierement sur sa route un corps de quatre ou cinq mille hommes, qui avoit entrepris de le harceler & de l'arrêter dans sa marche ; & continua de s'approcher d'Ispahan.

Cette ville se trouvant alors dépourvûe de troupes, de munitions & de vivres, le Roi songea à en faire sortir le Prince *Thamas* pour le mettre à l'abri de tous les évenemens, & s'assurer dans

lui un secours à venir. Il se hâta de lever promptement quarante mille hommes, dont il forma deux armées ; il donna le commandement de l'une au Prince d'*Havouza*, & celui de l'autre fut confié au premier Ministre. Ces deux Généraux, après avoir fait quelques marches differentes, se réunirent & rencontrerent *Miriweys* à quatre lieues d'Ispahan ; ils lui offrirent la bataille, & le forcerent d'en venir aux mains. Le Prince d'*Havouza* attaqua le premier le camp des ennemis, y pénétra le sabre à la main, & se saisit de tous les trésors qui s'y trouverent. Au lieu de profiter de sa victoire, l'amour de l'or l'emporta chez lui sur celui de la gloire ; la crainte de perdre les richesses qu'il avoit acquises, le fit retirer. *Miriweys* profita en habile homme de cette retraite, il suivit les Persans & les chargea à son tour. Il en tua en grand nombre, il pénétra même jusqu'au bagage qu'il pilla, & fut assez heureux pour recouvrer les trésors qu'on lui avoit enlevés. Dans ce desordre le premier Ministre, qui avoit auparavant combattu avec beaucoup de valeur, fut obligé de se retirer dans le meilleur ordre qu'il put, & d'aller camper sous les remparts d'Ispahan.

Après cette victoire, que *Miriweys*

devoit en partie à l'avarice du Prince d'*Havouza*, il s'approcha d'une lieue de la capitale de la Perse. Peu de jours après il voulut la prendre d'assaut ; mais il fut vivement repoussé. Perdant l'esperance de s'en rendre le maître d'emblée, il en forma le blocus, & résolut de la réduire par famine. Ce projet auroit échoué, sans la trahison indigne du Prince d'*Havouza*, qui peu content d'avoir trahi son Roi par son avarice, le vendit enfin à son ennemi.

Voici ce qu'un Européen, qui se trouvoit enfermé dans Ispahan, m'a raconté des miseres du siége & des infortunes du dernier Souverain du sang royal. » Les assiégés, me dit-il, se » voyant sans esperance d'aucun se» cours, prirent le parti d'aller atta» quer l'ennemi dans ses retranche» mens. *Achmet* Aga, homme de cœur, » & fort attaché aux intérêts de son » Roi, sortit de la ville à la tête de » 30000 hommes ; il commença son » attaque, soutenu foiblement par le » Prince d'*Havouza*. Il eut d'abord » tout le succès qu'il pouvoit esperer ; » mais le Prince d'*Havouza*, qui jus» ques-là avoit favorisé le parti de *Mi*» *riweys* en secret, se déclara alors » hautement pour lui, & joignant ses » troupes à celles de l'ennemi, il vint

» fondre sur *Achmet* Aga, le chassa » des postes qu'il occupoit, fit passer » au fil de l'épée tous les Persans qu'il » y trouva, & obligea les autres de » rentrer de la ville.

» Cette trahison du Prince d'*Havou-* » *za*, & la défaite d'*Achmet* Aga abba- » tirent le courage des assiégés, & leur » firent perdre toute esperance de pou- » voir se soutenir. D'un autre côté la » ville manquoit de vivres, & tout y » étoit à un prix excessif. Un pain d'en- » viron douze livres se vendoit au mois » de Juillet huit à dix Piastres, au » mois d'Août vingt, au mois de Sep- » tembre cent, & il monta enfin jus- » qu'à deux cent Piastres. Le Roi fai- » soit sa nourriture ordinaire de chair » de cheval; ceux qui avoient des » chiens & des chats, les mangerent; » & la misere devint enfin si grande, » qu'on n'eut pas d'horreur de se nour- » rir de chair humaine. Les uns cher- » choient dans les cadavres décharnés, » dont les rues étoient pleines, de quoi » soutenir encore les foibles restes d'u- » ne vie languissante; d'autres, par- » courant la ville avec des massues de » fer à la main, tuoient les premiers » qu'ils rencontroient sans défense, & » s'en nourrissoient ensuite. Dans ces » tems d'horreur, les meres n'épar-

» gnoient pas leurs enfans; elles étoient
» les premieres à les massacrer & à les
» manger.

» Comme le Roi ne pouvoit plus
» échapper au vainqueur, il prit le
» parti de l'adoucir, en lui envoyant
» la plus belle de ses filles avec de très-
» riches présens, le priant de vouloir
» bien l'accepter pour son épouse. Il se
» dépouilla en même tems de toutes
» les marques de sa Royauté, & revê-
» tu d'un habit noir, il parcourut à
» pied dans la posture la plus humilian-
» te les principales rues de la ville, dé-
» plorant son sort, & celui de sa fa-
» mille qui alloit bien-tôt être réduite
» à un dur esclavage. Après cette triste
» cérémonie, le Roi reprit ses habits
» ordinaires, & ayant mis la couronne
» sur sa tête, il sortit de la ville, ac-
» compagné d'environ trois cens per-
» sonnes des plus distinguées de sa Cour,
» & se rendit au camp de *Miriweys*.

» Le vainqueur le reçut avec une
» fierté qui révolta tous les esprits. Le
» Roi, sans rien faire paroître du cha-
» grin qui le dévoroit, embrassa *Mi-*
» *riweys*, le reconnut pour son gen-
» dre, & lui fit par écrit une cession
» authentique de son Royaume, ex-
» cluant même pour jamais de la suc-
» cession ses propres enfans, & tous
» ceux

» ceux qui en naîtroient. Il ne demanda au vainqueur que ces deux choses : la premiere, qu'il ne touchât point à ses concubines ; la seconde, qu'il s'engageât par serment à ne point attenter à sa vie, ni à celle de ses enfans. Après que *Miriweys* eut consenti à ce qu'on exigeoit de lui, le Roi lui mit la couronne sur la tête, lui présenta le sceptre, & lui livra en même tems les clefs de son palais & de ses trésors.

» Miriweys fit son entrée publique dans Ispahan le 25. d'Octobre : dès qu'il fut arrivé au palais Royal, il fut conduit dans la sale où étoit le Trône, sur lequel il se plaça & il fut salué Roi de Perse par tous les Princes & les Grands du Royaume. Un succès si heureux fit esperer au nouveau Roi de venir facilement à bout de toutes ses entreprises. Ainsi, après avoir réglé toutes choses dans Ispahan, & mis sous une bonne garde *Schah-Hussein* & les Princes ses enfans, il envoya à la fin de Novembre 10000. *Aghuanis* à Casbin, autrefois capitale de Perse, le séjour ordinaire de ses Rois, pour l'engager à se rendre, & à donner la premiere un exemple de sa soumission. Les habitans de cette place, qui n'étoient pas en état de s'opposer à l'en-

» nemi, prirent d'abord le parti de se
» soumettre ; mais dans la suite ne
» pouvant supporter les cruautés des
» *Aghuanis* à leur égard, ils se révol-
» terent, & en tuerent plus de 4000.
» Ceux qui échapperent se rendirent à
» Ispahan, où ils n'arriverent qu'au
» commencement de Février de l'année
» suivante.

» La fortune, qui du rang le plus vil
» avoit élevé *Mirivveys* sur le Trône,
» & qui devoit l'en faire descendre
» bien-tôt, ne vouloit point encore
» l'abandonner ; elle vouloit se servir de
» lui pour produire encore quelques
» autres évenemens plus sanglans &
» plus tragiques que ceux qui étoient
» déja arrivés. Il sembloit qu'elle vou-
» lût justifier les maux qu'elle destinoit
» à *Mirivveys* par les crimes qu'elle lui
» faisoit faire. Ce tyran, ayant appris
» la défaite des troupes qu'il avoit en-
» voyées à Casbin, jugea qu'il devoit
» se hâter de soumettre le reste du
» Royaume, pour éteindre entierement
» une guerre qui pourroit lui ôter dans
» un instant le fruit de toutes ses conquê-
» tes ; il résolut de commander lui-mê-
» me son armée, & de quitter Ispahan.
» Comme il craignoit que pendant son
» absence les Grands du Royaume qui
» ne l'aimoient point, ne fissent révol-

» ter le peuple, il résolut de s'en dé-
» faire ; il les assembla dans son palais,
» sous prétexte de leur donner un re-
» pas, & les fit cruellement poignarder
» avec leurs enfans. Leurs cadavres, au
» nombre de trois cens, furent jettés
» dans les places publiques. Ce barbare,
» non content de cette cruauté, fit en-
» core mourir mille soldats de la garde
» de *Schah-Hussain*, & trois cens Per-
» sans.

» Après cet horrible carnage, *Miriv-*
» *veys* se mit à la tête de ses troupes au
» commencement de Mai 1723. D'a-
» bord il marcha droit à Guiez, place
» forte, & bâtie sur le haut d'une col-
» line. A son arrivée, il la somma de se
» rendre, & sur le refus qu'en fit le
» Gouverneur, il envoya quatre mille
» *Guebres* pour se saisir des portes, les
» rompre, & forcer la garnison à se
» soumettre ; cette entreprise manqua
» par la forte résistance que firent les
» assiégés. *Mirivveys* eut alors recours
» à un autre moyen qui lui réussit ; il
» envoya une grosse somme au Gou-
» verneur, avec promesse que s'il vou-
» loit livrer la place, il en recevroit
» bien davantage, & auroit un gouver-
» nement beaucoup meilleur que celui
» qu'il avoit actuellement. Chaque sol-
» dat de la garnison reçut en même

» tems son présent, & bientôt après la
» place se soumit. *Mirivveys*, ayant
» pourvû à sa sûreté, partagea son ar-
» mée en deux corps ; il donna le plus
» nombreux à *Kior-Sultan*, qui alla se
» jetter dans la province de Fasistan,
» qui fut obligée de se soumettre. *Mi-
» rivveys* ne retint avec lui qu'un petit
» corps de troupes, avec lesquelles il
» alla attaquer Kulpekin.

» Cette ville, qui est éloignée d'If-
» pahan de trente à trente-cinq lieues,
» tenoit fortement pour le parti du Prin-
» ce *Tahmaseb*, & étoit bien pourvûe
» de troupes, de vivres & de muni-
» tions de guerre. A la premiere atta-
» que, *Mirivveys* s'empara d'une petite
» partie des retranchemens. Le Prince
» *Tahmaseb*, qui n'étoit alors qu'à deux
» journées de Kulpekin avec 8000.
» hommes, sous un chef nommé *Fre-
» dronc-Kan*, de la Secte des *Aghuanis*,
» ayant appris le danger où se trouvoient
» les assiégés, vint avec son corps d'ar-
» mée à leurs secours. A son arrivée,
» *Fredronc-Kan* abandonna son parti,
» pour embrasser celui de *Mirivveys*,
» & se jetta avec la meilleure partie des
» troupes du Prince qui le suivirent,
» sur ceux qui gardoient les retranche-
» mens ; fit main basse sur tout ce qu'il
» rencontra, & se saisit de tous les pos-

» tes avantageux qu'ils occupoient.
» Cette trahison donna lieu à l'ennemi
» de se rendre maître de la ville, qui fut
» livrée au pillage, & tous les citoyens
» passés au fil de l'épée. Bien-tôt après,
» la ville de Cossana envoya ses clefs au
» vainqueur, & se soumit à lui. Après
» ces expéditions, *Mirivveys* retourna
» à Ispahan. Ce fut-là le terme de son
» bonheur, & se depuis son entrée dans
» la capitale de la Perse jusqu'au mo-
» ment qu'il perdit la vie & le trône,
» ses jours ne furent plus qu'un tissu de
» chagrins & des remords. «

Je t'apprendrai la fin tragique de ce tyran dans ma premiere Lettre, je t'instruirai ensuite de celle de son successeur; après quoi, je viendrai à ce fameux *Kouli-Kan*, que je veux te faire connoître.

Porte-toi bien.

D'Ispahan, le . .



LETTRE XCII.

Choang, *à* Yn-Che-Chan,

TU as vû le crime heureux recompensé dans la derniere Lettre que je t'écrivis, tu vas le voir aujourd'hui, cher Yn-Che-Chan, puni rigoureusement. Ce même *Miriweys*, élevé tout-à-coup par la fortune aux plus hautes grandeurs, en fut privé presqu'aussi subitement ; sa perte totale ne sembla être reculée pendant quelque tems que pour augmenter son malheur.

Le séjour que *Miriweys* fit à Ispahan après ses dernieres victoires, ne fut pas de longue durée. Ayant appris que l'armée qu'il avoit envoyée dans la province de Fasistan, s'étoit rendue maîtresse des villes de Schiraz, de Lahr, & de Benderabassy, il se mit à la tête de trente mille hommes pour achever de conquerir la Perse ; mais à peine fut-il arrivé dans le Kilan, qu'il fut obligé de retourner sur ses pas, & de ramener à Ispahan les tristes restes de son armée qui avoit été ruinée par les maladies & par les courses des Arabes. Le changement de sa fortune le rendit excessivement mé-

lancholique ; sa tristesse augmenta encore par la nouvelle qu'il reçut de la revolte de la ville d'Ysed, dont les habitans avoient égorgé deux mille *Aghuanis*. Il crut qu'il devoit prévenir les suites fâcheuses que pouvoit avoir cette révolte ; il partit une seconde fois d'Hspahan, & alla faire le siége d'Ysed. Après avoir poussé les attaques avec assez de vigueur, il fut contraint de décamper, & de se désister de son entreprise, le manque de vivres & de munitions l'ayant obligé de diviser son armée pour la faire subsister. Les Assiégés firent une sortie, & attaquerent si vivement leurs ennemis, qu'ils en tuerent dans cette seule occasion plus de trois mille ; *Miriweys*, obligé de fuir, pensa être arrêté, & ce ne fut qu'avec bien de la peine qu'il se sauva avec le peu de soldats qui lui restoient.

Depuis cette défaite, la mélancholie de *Miriweys* se changea en frenesie : il devint à charge à lui-même ; ses plus intimes amis n'osoient l'aborder qu'en tremblant. Comme il avoit encore quelques intervalles de bon, & que sa manie lui laissoit de tems en tems l'usage de la raison, il resolut dans un de ces intervalles de faire le *Riabda* ; c'est une retraite religieuse, considerée chez les Mahometans comme un exercice spiri-

tuel, très-agréable à la Divinité, quoiqu'il ne soit propre qu'à affoiblir le jugement de ceux qui l'ont sain, & à rendre entierement fous, ceux qui ont quelque disposition à le devenir. Dans cette occasion, la superstition fut peut-être utile pour la premiere fois, puisqu'elle servit à augmenter les maux d'un tyran & d'un usurpateur.

Miriweys devint plus frénetique après le *Riabda*, qu'il ne l'étoit auparavant; sa mélancholie augmenta considerablement, & il ne retira de sa superstitieuse devotion qu'une excessive foiblesse de cerveau. Il étoit impossible que les austérités de cet exercice n'achevassent de lui enlever le peu de raison qui lui restoit: le *Riabda* consiste à se tenir enfermé pendant quinze jours sans voir qui que ce soit, à ne manger qu'un peu de pain & boire de l'eau après le coucher du soleil, & à repeter continuellement d'une voix enrouée & tirée avec effort du fond de sa poitrine, ces mots: *Hou, hou, hou*, jusqu'à ce qu'on écume, & que les forces défaillant, on tombe à demi-mort par terre. C'est dans cette défaillance que les superstitieux Mahometans prétendent que le Demon est contraint par la Divinité de découvrir le bon ou le mauvais succès des entreprises qu'on médite. Ceux qui ont

inventé le *Riabda*, ont compris combien il étoit messéant de faire communiquer Dieu d'une maniere intime avec un homme, qui ressembloit si fort à ceux que les Mahometans & les Chrétiens prétendent être possédés du Diable ; c'est apparemment ce qui les a obligés à changer dans cette occasion le Demon en interprete des volontés célestes.

Miriweys, devenu plus frenetique qu'il ne l'étoit, s'imaginoit voir à tout moment des personnes qui vouloient l'assassiner : ses plus chers favoris lui étoient suspects, il craignoit surtout les Princes du Sang Royal qu'il avoit épargnés jusqu'alors, & que par politique il n'avoit osé faire mourir. Il resolut de s'en defaire entierement ; horrible dessein, & qui peut-être ne lui seroit jamais venu dans l'esprit, sans l'augmentation de fureur que lui avoit causée le *Riabda*. Dans combien d'occasions ne vérifie-t-on pas ce qu'un Poëte ancien a dit de la superstition ? Elle a été, & sera encore la cause des plus grands maux.

Miriweys ayant formé le dessein d'éteindre, autant qu'il lui seroit possible, l'ancienne Race Royale, (car excepté le Prince *Thamas*, il avoit tous les autres en sa puissance,) se confia à quelqu'un de ses plus secrets confidens. Il entra

avec eux dans une grande salle, où *Schah-Hussain* se trouvoit avec tous les Princes : aussi-tôt il mit le sabre à la main, & secondé par ses cruels satellites, il détruisit dans un instant toute la Famille Royale, à la réserve de deux petits Princes âgés de quatre ou cinq ans. Ces jeunes enfans furent si frappés de l'horreur de la mort qui les ménaçoit, qu'ils se jetterent dans les bras du Roi leur pere. *Schah-Hussain* les embrassoit tendrement & les baignoit de ses larmes ; le cruel *Miriweys* voulut les percer dans l'azyle qu'ils avoient choisi ; mais tout-à-coup sa colere s'appaisa par ce qui auroit dû l'augmenter ; il blessa le Roi à la main qui vouloit garantir ses enfans. La vûe du sang qui couloit en abondance de la blessure de l'infortuné Souverain, attendrit *Mahamoud*. Une force secrette l'arrêta malgré lui, il sentit renouveller dans son cœur, malgré tous ses crimes, ce respect & cette vénération qu'imprime la personne des Rois, quelque malheureux qu'ils soient ; il laissa la vie à ces deux jeunes Princes. Le nombre de ceux qui furent tués montoit à cent cinq, parmi lesquels il y avoit trois oncles de *Schah-Hussain* & sept de ses neveux.

Après un carnage aussi horrible, la fureur de *Miriweys* prit de nouvelles

ſorces ; la maladie de ſon eſprit augmenta celle du corps, il devint couvert de lépre. Sa chair ſe détachoit de ſes os, & tomboit peu-à-peu en lambeaux. Dans un état auſſi affreux, il eut recours à des ſecours extraordinaires ; il chercha dans les Religions étrangeres une guériſon que les exercices ſpirituels de la ſienne avoient rendue impoſſible. Il fit appeller des Prêtres Armeniens, pour qu'ils vinſſent lire leurs Livres ſacrés ſur ſa tête ; il leur fit préſent de quinze mille tomans, & leur promit une plus grande récompenſe s'ils pouvoient le guérir. Les prieres des Chrétiens n'obtinrent rien de plus que celles des Mahometans ; il étoit tems que la Divinité punît les crimes des tyrans.

Les maux de *Miriweys* augmenterent encore après les cérémonies Arméniennes : la nature ne faiſoit preſque plus de fonction chez lui, & elle sembloit ne l'animer encore foiblement que pour lui faire eſſuyer les douleurs les plus cruelles ; il rendoit les excrémens par la bouche, & il infectoit tous ceux qui l'approchoient. Les *Aghuanis* qui l'avoient mis ſur le trône, voyant leur perte certaine ſi le trône rentroit dans la Maiſon Royale, & ſi le Prince *Thamas*, qui ſe trouvoit à la tête d'un gros

parti & de tous les fidéles Persans, venoit à bout de soumettre les rebelles, penserent à lui choisir un successeur. Ils jetterent d'abord les yeux sur son frere ; mais comme il étoit dans la province de Candahar, & qu'il étoit impossible qu'il pût arriver aussi-tôt à Ispahan que le demandoit l'état présent des affaires ; les peuples instruits de la situation de *Miriweys*, commençoient à se déclarer hautement en faveur du Prince *Thamas*. On prétendoit même que ce Prince s'approchoit d'Ispahan avec une puissante armée, composée des Persans & des Arabes. Les *Aghuanis* s'étant donc assemblés, élurent pour Souverain *Esreff* cousin-germain de *Miriweys* ; ils furent ensuite le tirer de la prison où il étoit retenu par ordre de *Miriweys*, pour lui avoir représenté qu'il devoit traiter d'une maniere moins fiere & moins hautaine l'infortuné *Schah-Hussain*, & de se contenter de lui avoir ravi la couronne, sans insulter à son malheureux sort.

Le premier acte de justice que fit le nouveau Roi de Perse, ce fut de faire trancher la tête à *Miriweys* ; mort trop douce pour un pareil monstre, & qui finissoit les maux dont le Ciel l'avoit accablé avec tant de justice.

Esreff tint une conduite opposée à

celle de ſon prédéceſſeur. Il parut d'abord favorable aux Perſans ; ſa politique avoit pour but d'attirer le Prince *Thamas* dans quelque embuche, & de s'aſſurer par ſa mort une couronne qu'il n'étoit jamais sûr de conſerver tant que ce Prince vivroit. Peu de jours après qu'il eut été reconnu Roi, il alla rendre une viſite à *Schah-Huſſain*, lui témoigna une vive douleur du maſſacre que *Miriveys* avoit fait de tant de Princes dignes d'un meilleur ſort. Il ordonna enſuite qu'on recueillît leurs os diſperſés, les fit mettre dans de magnifiques cercueils & porter à la ville de Kum, lieu ordinaire de la ſépulture des Rois de Perſe. Quelque tems après, *Eſreff* pouſſa encore plus loin la feinte ; il prit le ſceptre & la couronne, les mit aux pieds de *Schah-Huſſain*, le pria inſtamment de remonter ſur le trône, ou d'y faire monter le Prince *Thamas*. Cette offre, quelque flatteuſe qu'elle fût, n'éblouit pas *Schah-Huſſain* ; elle lui parut ſuſpecte, il craignit avec raiſon pour ſa vie, s'il marquoit imprudemment qu'il eût envie de regner. Il repondit ſagement à *Eſreff* qu'il ne penſoit plus à la dignité dont il s'étoit dépouillé ; que pour ce qui regardoit le Prince *Thamas* ſon fils, il étoit réſolu de ne point ſe mêler de ſes affaires.

Esreff, cachant toujours ses desseins, parut fâché de la résolution de *Schah-Hussain* : il voulut s'assurer à quelque prix que ce fût du Prince *Thamas* ; il lui envoya des Ambassadeurs qui lui porterent des présens magnifiques, & qui furent chargés de le prier de choisir un lieu de sûreté, où lui *Esreff* pût s'aboucher avec lui. Le Prince, moins politique que le Roi son pere, & trop facile à croire ce qui le flattoit, donna dans le piége qu'on lui tendoit, & indiqua un rendez-vous à *Esreff* dans la plaine de Theran. Heureusement comme il étoit prêt à tomber dans les mains de son ennemi qui s'étoit avancé avec un gros corps de troupes, on l'avertit du danger qu'il couroit ; il se sauva à la hâte dans la ville de Theran, & ne s'y croyant point en sûreté, après s'être reposé quelque tems, il partit la nuit pour la Province de Mezandran.

Esreff voyant son dessein découvert, se présenta devant la ville de Theran, où il croyoit trouver le Prince *Thamas* : il la prit d'assaut, & fut si fâché de n'y point rencontrer ce Prince, qu'il ordonna à ses soldats d'en massacrer tous les habitans, & de n'épargner pas même les enfans.

Cette cruauté fut suivie d'une autre qui n'étoit pas moins horrible ; *Esreff*,

étant de retour à Iſpahan, piqué contre les Grands du Royaume, qui pendant ſon abſence avoient témoigné quelque bonne volonté pour le Prince *Thamas*, les fit aſſembler dans le Palais Royal, ſous le prétexte de vouloir leur communiquer des affaires de la derniere importance, & les fit tous décapiter. Il ordonna qu'on crevât les yeux à un jeune enfant que la Princeſſe *Sophie* avoit eu de *Miriweys*. Peu de tems après, il fit mourir l'infortuné *Schah-Huſſain*.

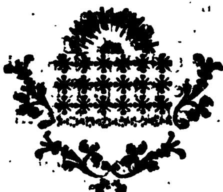
Tant de crimes ne pouvoient reſter impunis, & il étoit bien juſte que le ſucceſſeur de *Miriweys* qui l'imitoit ſi bien, pérît ainſi que lui. Le Prince *Thamas* gagna pluſieurs batailles ſur les troupes d'*Eſreff*; enfin, aidé par le fameux *Kouli-Kan*, qui pour lors n'étoit que ſimple Officier Général dans ſon armée, il le prit priſonnier, & lui fit expier ſa trahiſon par la mort la plus cruelle.

Le Prince *Thamas*, devant ſes victoires à *Kouli-Kan*, le combla de bienfaits, & l'éleva aux plus grandes dignités. Il redemanda par ſon conſeil aux Turcs les conquêtes qu'ils avoient faites ſur la Perſe pendant les derniers troubles dont elle étoit déchirée. Les Turcs ayant rejetté les propoſitions, les Per-

sans commencerent une guerre, qui a été la principale cause de la grandeur où *Kouli-Kan* est parvenu ; car après quelques expéditions assez heureuses, le prince *Thamas* ayant fait la paix, *Kouli-Kan* aliena contre lui l'esprit de tous les Grands, sous le prétexte qu'il négligeoit de réparer les pertes de la Nation, le fit déposer, renfermer sous bonne garde, & élire en sa place son fils qui n'étoit qu'un enfant. J'acheverai dans ma premiere Lettre de t'instruire de la fortune de cet homme extraordinaire.

Porte-toi bien.

A Ispahan, le ...



LETTRE

LETTRE XCIII.

Choang, *à* Yn-Che-Chan.

JE t'ai montré dans ma derniere Lettre, cher Yn-Che-Chan, *Kouli-Kan* détrônant ce même Roi qu'il avoit mis sur le Trône, & y plaçant son fils ; tu vas le voir actuellement gagnant des batailles, reprenant sur les Turcs toutes les conquêtes qu'ils avoient faites, & profitant habilement du pouvoir que lui donnoient les emplois qu'il occupoit dans la Cour d'un Prince encore enfant. Il fit déclarer au Gouverneur de Babylone qu'il étoit prêt à commencer la guerre, si la Porte Ottomane ne rendoit aux Persans ce qu'elle leur avoit enlevé injustement & contre la foi des Traités. L'exécution suivit bien-tôt la menace, *Kouli-Kan* s'empara de plusieurs places : il osa même faire le siége de la plus importante que les Turcs ayent sur leur frontiere ; mais après huit mois de siége, il fut obligé de se retirer, ayant été battu. Il perdit encore, peu de tems après, une seconde bataille.

Les mauvais succès & ces tristes commencemens eussent dégoûté des cœurs

moins fermes & moins intrépides que *Kouli-Kan*, ils ne servirent qu'à l'animer davantage. Il persista toujours dans ses desseins, & la fortune récompensa son courage; il surprit les Turcs, les mit en déroute, & se rendit maitre de toute leur artillerie & de la plus grande partie de leur bagage.

Après sa victoire, *Kouli-Kan* proposa aux Turcs de faire la paix; mais les conditions auxquelles ils l'acceptoient, lui ayant paru onereuses, il résolut de continuer vivement la guerre: il augmenta le nombre de ses troupes, divisa son armée en deux corps de soixante mille hommes, envoya l'un à Babylone pour en faire le siége, & avec l'autre il enleva aux Turcs ce qui leur restoit des conquêtes qu'ils avoient faites dans l'Armenie & dans la Géorgie.

Kouli-Kan ne se contenta pas des secours qu'il tiroit de la Perse, il en chercha plusieurs autres dans les étrangers; il attira à lui par ses bienfaits un grand nombre d'Européens, parmi lesquels il y avoit des Ingenieurs & des Officiers, par lesquels il se fit instruire des mouvemens militaires qu'observent les Chrétiens, & de leur façon de combattre. Cette sage politique contribua beaucoup dans les suites aux victoires qu'il remporta; elles furent si considerables,

qu'elles jetterent toute la Turquie dans la consternation. Il détruisit presque entierement dans une seule occasion une armée de cent mille hommes ; voici comment cela arriva.

Kouli-Kan ayant appris que l'armée Ottomane étoit augmentée jusqu'à plus de cent mille hommes, & que le Grand-Seigneur avoit ordonné au Général qui la commandoit d'attaquer les Persans, il ne jugea point à propos de risquer une bataille dont le succès étoit douteux, & pouvoit lui enlever dans un jour ce qu'il avoit gagné pendant plusieurs campagnes ; il usa de stratagême, & se servit habilement des connoissances que lui avoient données les Européens qu'il avoit appellés auprès de lui. Il feignit de craindre une attaque, il retira ses troupes des plaines qu'elles occupoient, il en distribua la plus grande partie dans des gorges & dans des vallons creux, il les y posta de maniere qu'elles en occupoient les entrées, il les fit fortifier de quelques foibles retranchemens qui ne devoient servir qu'à mieux abuser les Turcs. Plus loin, dans l'épaisseur des gorges, il fit pratiquer des mines, auxquelles on travailla avec autant de secret que de diligence. L'artillerie qui devoit servir à les faire sauter, & à achever le desastre des Turcs,

fut placée sur la pente des collines entre des hayes & des brouſſailles. Les tentes de ce camp furent remplies de choſes, propres à arrêter le ſoldat au pillage.

Kouli-Kan diviſa le reſte de ſes troupes en deux corps. A l'un il fit faire un grand détour par des défilés, & l'envoya s'établir dans un bois qui bordoit la route que les Turcs devoient ſuivre pour leur attaque. Il ſe poſta avec l'autre corps ſur une hauteur, d'où il pouvoit communiquer avec ſes deux aîles, & ordonner leurs mouvemens. Il fit encore une diſpoſition pour aſſurer ſa retraite, au cas que les meſures qu'il avoit priſes, vinſſent à manquer.

L'armée Turque, ſéduite par ces artificieux arrangemens, ne les regarda que comme une preuve plus certaine de la foibleſſe des Perſans, & de la facilité qu'elle auroit à les vaincre. Le deux de Juin, toute l'armée Ottomane ſe mit en marche avec ſon artillerie, & ſous les ordres du Bacha *Abdallah*, pour aller attaquer les Perſans. *Kouli-Kan* envoya reconnoître les Turcs par un corps de douze mille hommes de ſa Cavalerie. *Abdallah* les fit attaquer vivement par la ſienne.

Après quelques eſcarmouches, les Perſans prirent la fuite. *Kouli-Kan* lui-

même recula, abandonnant la hauteur où il étoit posté avec le reste de son monde. L'armée du Grand-Seigneur, plus remplie de confiance, poursuivit les Persans dans les gorges & dans les vallons creux, où *Kouli-Kan* avoit distribué la plus grande partie de ses troupes. Les Turcs forcerent les retranchemens; leurs ennemis les abandonnerent & continuerent à fuir par l'endroit où étoient les mines. Les Turcs s'y emparerent du camp, & le regarderent comme la marque de leur triomphe. Déja leurs soldats remplissoient les tentes & y faisoient leur butin, lorsque tout-à-coup le corps des troupes Persannes, qui étoit dans le bois, en sortit & chargea vivement les Turcs en queue, tandis que *Kouli-Kan* revint au-delà de la hauteur & les attaqua de front. Au même instant une décharge terrible de l'artillerie, placée sur les colines, mit le feu aux mines, & produisit un effet si soudain, que plus d'un tiers de l'Infanterie Ottomane sauta en l'air. Le reste de cette armée qui combattoit contre les troupes que *Thamas Kouli-Kan* avoit sous ses ordres, & contre celles du bois, fut entierement battu.

Cette victoire si complette fut suivie de plusieurs avantages très-considera-

bles ; elle jetta les Turcs dans la consternation, & les dispoſa à accorder la paix aux conditions qu'on la leur offroit. D'un autre côté, elle acquit entierement le cœur des Perſans à *Kouli-Kan*; ils le regardoient comme le réparateur de leurs pertes, le reſtaurateur & le conſervateur de tout le Royaume. Il réſolut de profiter de la ſituation des affaires, il crut qu'il ne devoit pas refuſer un Trône que ſa bonne fortune ſembloit lui offrir. Il s'aſſura en particulier du ſuffrage de chaque Grand, il convoqua enſuite une nombreuſe aſſemblée, dans laquelle ſe trouverent tous ceux qu'il avoit ſû gagner. Il y expoſa tout ce qu'il avoit fait pour la gloire des Perſans, il rappella les fatigues & les peines qu'il avoit eſſuyées, les dangers auxquels il s'étoit expoſé, il finit enfin ſon diſcours en déclarant qu'il étoit réſolu de renoncer à la charge de Généraliſſime & à ſes autres emplois, pour paſſer tranquillement le reſte de ſes jours. Les Grands que *Kouli-Kan* avoit gagnés, & qui ſavoient parfaitement dans quel ſens ils devoient prendre les prétendus deſſeins de retraite de leur Géneral, rejetterent ſa propoſition ; & après avoir donné de grands éloges à ſa bonne conduite, l'avoir remercié au nom de tous

les Persans des avantages qu'il avoit procurés à la Nation, ils le supplierent de vouloir conserver non-seulement sa charge de Généralissime, mais de prendre la couronne & la dignité de *Schach*, comme une juste récompense de ses travaux.

Kouli-Kan étoit trop habile pour accepter d'abord l'offre qu'on lui faisoit; il refusa modestement la couronne, & protesta qu'il ne prendroit jamais un bien qui ne lui appartenoit point. Les Grands lui repondirent que la Perse, lui étant redevable de sa conservation, pouvoit légitimement l'élire pour son Souverain. Ces raisons ne déterminerent pas *Kouli-Kan*; il voulut qu'on le forçât d'accepter le Trône, & soutint toujours qu'il ne le recevoit que par complaisance pour ceux qui le prioient d'y monter. Il fut ensuite proclamé Souverain, sous le nom de *Sofi Nadir*. Lorsqu'il se vit possesseur de la couronne, il songea aux moyens de se l'assurer pour toujours; il crut qu'il lui étoit avantageux de faire la paix avec les Turcs. Il la fit bien-tôt, & par un des principaux articles du Traité, le Grand-Seigneur reconnut *Kouli-Kan* Roi & Sophi de Perse, & s'engagea à le maintenir sur le Trône contre tous ceux qui voudroient l'y troubler, ou lui en disputer la possession.

Jusqu'au moment que *Kouli-Kan* avoit conclu la paix avec les Turcs, il avoit amusé les Moscovites, & les avoit flattés d'attaquer conjointement avec eux leur ennemi commun ; son dessein étoit de s'assurer une alliance avantageuse, s'il ne venoit point à bout de faire avec la Porte un Traité qui lui fût avantageux. Dès qu'il eut réussi dans son dessein, il se moqua des Européens, & les laissa engagés dans une guerre onereuse : on peut dire qu'il agit dans cette occasion avec une politique infinie.

Les mêmes raisons qui avoient engagé *Kouli-Kan* à faire la paix avec les Turcs, l'obligerent à déclarer la guerre au *Mogol*. Il crut que la guerre lui étoit plus avantageuse que la paix pour se soutenir sur le Trône ; mais il vouloit une guerre qui fût peu risqueuse. Les Turcs étoient de dangereux adversaires ; d'ailleurs ils devenoient par un traité solemnel les garans & les soutiens de son autorité : il porta donc ses armes victorieuses contre le *Mogol*, & dans une seule bataille il conquit presque tout cet Empire.

Tu sais les suites des victoires de cet homme extraordinaire, & c'est assez pour moi que de t'avoir fait connoître les révolutions de la Perse qui l'ont élevé sur le Trône. Comme la renommée prend

prend plaiſir à mêler ſouvent la fable à l'hiſtoire des conquerans fameux, on a débité non-ſeulement dans l'Occident, mais même dans l'Orient, mille contes fabuleux ſur la naiſſance & la patrie de *Kouli-Kan*. Les uns ont voulu qu'il fût Ecoſſois, les autres aſſuroient qu'il étoit Bourguignon, quelques autres le faiſoient Albanois; il eſt né à Virſa, ville appartenante au Grand-Seigneur, dont il étoit par conſéquent ſujet naturel. Il ſortit fort jeune de ſon pays, & fut domeſtique du Prince *Thamas*; peu à peu il s'éleva par ſon génie & par ſa bravoure des emplois les plus ſerviles aux plus grands.

Il ſemble que la fortune produiſe dans le ſeul Orient des hommes auſſi extraordinaires que *Kouli-Kan*; il y a eu pluſieurs autres perſonnages auſſi fameux que lui, & qui d'un état obſcur ſe ſont élevés au plus haut degré de gloire, & ont conquis pluſieurs grands Empires. *Tamerlan* fut un homme auſſi ſurprenant que *Kouli-Kan*, & peut-être fut-il plus vertueux; car il ne dut ſa grandeur qu'à ſa bravoure, & le Sophi la doit en partie à ſa trahiſon. Tous les ménagemens, dont il a uſé en dépouillant le Prince *Thamas* & ſon fils ſes légitimes Souverains, ne peuvent garantir ſa gloire d'une tache conſiderable.

Toute la difference que je trouve entre *Miriweys* & *Kouli-Kan*, c'eſt que l'un eſt un criminel odieux, un monſtre de cruauté; & l'autre un criminel aimé, un habile politique. De quelque façon que le crime ſoit déguiſé aux yeux d'un Philoſophe, il eſt toujours crime.

Porte-toi bien.

A Iſpahan, le....

LETTRE XCIV.

Sioeu-Tcheou, *à* Yn-Che-Chan.

LA Weſtphalie où je voyage depuis quelques jours, me paroît le plus miſerable pays de l'Allemagne. Je croirois aſſez volontiers que le caractere des gens ſe reſſent beaucoup de la qualité du climat; les Weſtphaliens en général ne me ſemblent ni plus aimables, ni plus gracieux que le pays qu'ils habitent. Ils ſont aſſez bons ſoldats: mais il ne faut pas chercher chez eux les talens & les connoiſſances qu'on trouve chez les autres Allemands; ils s'appliquent beaucoup plus à élever des chevaux dont ils ont une grande quantité & qui ſont preſque leur ſeule richeſſe,

qu'à cultiver les Sciences & les Arts.

Les trois quarts de la Westphalie sont en proye à la tyrannie & à l'avidité de quelques petits Princes Laïques & Ecclésiastiques, qui, ayant beaucoup de vanité & fort peu de revenu, sont plus occupés à trouver les moyens de dépouiller leurs infortunés sujets, qu'à leur rendre justice.

Les petits Souverains d'Allemagne ont une plaisante manie, c'est de repeter sans cesse que les François sont pauvres; les voyages qu'ils font en France, devroient bien les desabuser de leur préjugé. Il n'est gueres de Duc & Pair à Versailles qui n'ait lui seul autant de revenu qu'une demi-douzaine d'Altesses Allemandes. Le seul Duc de Boufflers a deux cens mille livres de pension des bienfaits de la Cour; il s'en faut bien que ce soit un des plus riches Seigneurs. Dans les maisons de Villeroi, de Villars, d'Antin, &c. les revenus vont à un million; la simple Noblesse à proportion est aussi peu pauvre que celle qui est attachée à la Cour. Les villes des provinces sont parfaitement bien bâties, les maisons meublées magnifiquement, les équipages lestes & bien entretenus. A qui sont ces maisons, ces meubles, ces équipages; à des Americains, ou à des François? si-

l'on excepte cinq ou six villes en Allemagne, toutes les autres inspirent la compassion & l'ennui. Je t'avouerai, cher Yn-Che-Chan, que je ne balancerois pas, moi Chinois, à passer toute ma vie chez les François prétendus pauvres & ruinés ; j'y serois logé parfaitement, j'y ferois une chere fine & délicate : & avec les Nobles Westphaliens, riches en idée & en imagination, plus pourvûs d'orgueil que d'especes, je mangerois du bœuf salé, boirois de la mauvaise bierre, & n'aurois pour tout meuble que quelque vieille tapisserie, dont le prix consisteroit dans l'antiquité.

Un jeune Seigneur Allemand (1), dont les terres sont voisines de la Westphalie, & qui étoit accoutumé à entendre débiter mille fables sur l'état de la France, n'a pû s'empêcher de se moquer des contes ridicules qu'on en fait. *Nous repetons sans cesse*, dit-il en Allemagne, *que les François sont ruinés. Si l'on appelle pauvres des gens qui vivent ainsi qu'eux, je consentirois de n'être pas riche & d'avoir toutes les aisances qu'ils se donnent.*

Ce qui fait que la plûpart des Allemands, & sur-tout les Westphaliens, jugent si mal de la situation des affaires

(1) Voyez les Mémoires de *Polnitz* à l'Article de Strasbourg.

des François ; c'eſt qu'ils ne les connoiſſent que par quelques aventuriers qu'ils voyent chez eux ; & qui, ayant ordinairement pris un nom ſuppoſé, ou prétextant un zéle de Religion, ou un duel ; débitent mille contes ridicules, & mandiant leur pain, ſe diſent des premieres maiſons du Royaume. Une autre choſe qui entretient les Allemands dans leurs préjugés, c'eſt qu'ils aiment peu les François : les longues guerres qu'ils ont eues avec eux, n'ont pas laiſſé que de les aigrir, d'autant plus qu'elles leur ont été ordinairement peu favorables, malgré les grands avantages qu'ils ont eus quelquefois. La fameuſe bataille de Hochſtet & celle de Ramilli n'ont pas empêché que *Philippe V.* n'ait été Roi d'Eſpagne. *Louis XIV.* a augmenté ſon Royaume de quatre grandes provinces aux dépens de la Maiſon d'Autriche, la Flandre, le Hainaut, la Franche-Comté, & l'Alſace ; en dernier lieu les Royaumes de Naples & de Sicile ont été pris par un Prince de la Maiſon de Bourbon. Il eſt impoſſible que les peuples n'entrent pas dans le reſſentiment de leur Souverain ; & dès qu'une Nation commence à être jalouſe d'une autre, elle ne met plus de bornes à ſes préjugés. Il faut être bien Philoſophe pour diſtinguer le bon du mau-

vais dans les gens qu'on n'aime point: il y a ſans doute des Allemands qui rendent juſtice à leurs ennemis; mais le nombre en eſt bien moins conſiderable que celui de ceux qui reçoivent ſans examen tout ce qui peut leur nuire. Les démêlés des Princes influent ſi fort ſur la haine réciproque des peuples, que l'on voit que les Allemands aiment plus ou moins les François, ſelon les differens intérêts que leurs Souverains ont eus à démêler avec eux. Les Bavarois depuis les dernieres guerres ont eu aſſez d'inclination pour les François; les Palatins ſemblent aujourd'hui les aimer beaucoup plus qu'ils ne faiſoient autrefois; peut-être dans dix ans les Saxons & les Pruſſiens prendront leur place, il ne faut pour cela que l'union politique de leur Souverain avec celui des François.

Je trouve aſſez plaiſant, cher Yn-Che-Chan, que les hommes paſſent ſi aiſément de l'amitié à la haine; & de la haine à l'amitié, ſans en avoir d'autre raiſon que le goût & les intérêts de leur Prince. Un ſage Philoſophe a-t'il tort de les regarder comme des marionettes, qui prennent differentes figures ſelon les reſſorts que fait agir celui qui les dirige? Hé quoi! un François ceſſe-t'il d'être eſtimable, parce que ſon

Roi pense aujourd'hui differemment de ce qu'il pensoit il y a six mois ?

Les François agissent en général d'une maniere assez sensée au sujet des Allemands : soit qu'ils soient en guerre ou en paix avec eux, ils leur rendent justice, & conviennent sans façon de leurs bonnes qualités. Ils les aiment même beaucoup plus que les autres étrangers ; ils font cas de leur érudition, de leur bravoure, de leur franchise, & ils ont l'attention de ne condamner qu'avec politesse leurs défauts. Il s'en faut bien que les François soient aussi raisonnables à l'égard de leurs autres voisins, & sur-tout des Anglois. Ils tombent journellement dans le vice qu'ils condamnent chez les Allemands, ils desapprouvent bien des choses sans savoir pourquoi ; ils saisissent avidement tous les contes qui peuvent servir à détruire la réputation, & à diminuer le mérite de certaines Nations qu'ils ne connoissent que par des rélations menteuses, ou par les invectives ridicules de quelques-uns de leurs compatriotes.

Je parlois un jour à Paris à un François, homme d'esprit, mais extrêmement prévenu contre les Anglois. » Vous blâmez, lui dis-je, avec excès » des gens que vous ne connoissez » point. Peut-on avec autant de génie

» que vous en avez, donner dans un
» pareil ridicule ? Dites-moi de grace
» pourquoi haïssez-vous les Anglois ?
» *Parce que les Anglois*, me répondit-
» il, *haïssent les François*. « Hé quoi !
» repliquai-je, devez-vous extrava-
» guer en France & vous rendre ridi-
» cule, parce qu'on extravague en An-
» gleterre, & que sur ce qui regarde
» les François on n'y a pas en général
» le sens commun ? Ho ! que les Orien-
» taux sont bien plus sages que les Eu-
» ropéens sur les préjugés qu'ils ont des
» autres peuples ! Ils n'ont pour aucun
» d'eux ni un amour aveugle de pré-
» dilection, ni une haine mal-fondée. «
Tout ce que je pus dire de plus raisonnable à ce François ne le fit point changer de sentiment, il persista toujours à vouloir s'éloigner des notions les plus simples, parce qu'à cent lieues de Paris d'autres personnes pensoient aussi faussement que lui.

J'ai eu quelque conversation avec des Westphaliens, assez semblables à celle dont je viens de te parler ; mais je n'ai pas mieux réussi. Il seroit même beaucoup plus aisé de faire revenir un François de ses préjugés, qu'un Westphalien ; ce premier n'est point aussi entêté, a plus de politesse, & ordinairement plus de génie. D'ailleurs, le

vrai mérite eſt toujours ſûr de trouver en France beaucoup d'approbateurs ; & quoiqu'on y haïſſe les Anglois, il y a peu de pays dans l'Univers où les *Locke*, les *Neuwton*, les *Clarke*, les *Bacon*, &c. ayent été plus loués. La même équité qui force les François à rendre juſtice au génie d'une Nation qu'ils n'aiment point, pourroit peut-être les engager un jour à examiner ſi tous les défauts qu'ils lui trouvent ſont réels ; mais c'eſt ce qu'ils n'ont point fait juſques ici.

Il y a preſque autant de Religions differentes dans la Weſtphalie que de Princes ; on y trouve des Proteſtans, des Lutheriens, des Catholiques, des Anabaptiſtes, des Juifs. Ce n'eſt pas la ſcience des Eccléſiaſtiques qui a cauſé l'établiſſement de toutes ces differentes croyances, c'eſt la facilité & l'ignorance des Laïques, qui, connoiſſant peu la Philoſophie & la Théologie, ſuivoient ſans difficulté & ſans peine ce que leur prêchoient leurs conducteurs ſpirituels. Lorſque le Lutheraniſme commença à s'établir en Allemagne, dans le tems qu'en Saxe les Théologiens gagnoient des partiſans par leurs Écrits, en Weſtphalie les Curés & les Paſteurs faiſoient des proſelytes, en diſtribuant leurs tonneaux de bierre à

leurs paroiſſiens; ſix pots de cette boiſſon faiſoient plus d'impreſſion ſur l'eſprit d'un Weſtphalien, que tous les argumens de *Luther* & l'éloquence de *Melanchton.*

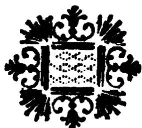
Les Weſtphaliens n'aiment point les Saxons leurs voiſins; ils diſent qu'ils ſont trop petits-maîtres, c'eſt-à-dire trop aimables: ils voudroient qu'ils euſſent moins d'eſprit & moins de politeſſe; il ſera heureux pour les Saxons de mériter éternellement la haine des Weſtphaliens.

Je vais me hâter de ſortir le plutôt qu'il me ſera poſſible, de ce pays, où à la place de Savans, je ne trouve que des maquignons, où au lieu des gens polis & ſociables que j'ai vûs juſques ici en France & en Allemagne, je ne fréquente que des perſonnes qui m'ennuient du récit perpétuel de leur génération, qui m'accablent de preuves de leur nobleſſe, & me font ſuccomber ſous le poids de leurs ſeize quartiers. Il me tarde d'entrer dans la Saxe, où je retrouverai des hommes, dignes de l'eſtime & de l'attention d'un Philoſophe, aux yeux duquel les Sciences, les Arts & la vertu ſont bien d'un autre prix que tous les anciens titres à demimoiſis, qui ne ſervent qu'à prouver qu'il eſt des pays où l'on eſt auſſi ſoi-

gneux de connoître les ancêtres des hommes, qu'on l'eſt en Tartarie de ſavoir la généalogie des chevaux. Entre ces deux Nations également extraordinaires, j'opterois pour celle des Tartares, puiſqu'on voit que la race ſert ordinairement à la bonté des chevaux; au lieu qu'une experience certaine nous apprend tous les jours que la plus ancienne nobleſſe ne porte point avec elle le privilége de rendre vertueux, & que pour un Noble qui ne dément point la gloire de ſes ancêtres, il en eſt trente qui la flétriſſent. Il faudroit en uſer avec eux, comme les Tartares avec les chevaux qui dégénerent, & les vendre comme des roſſes; que de Nobles n'y auroit-il pas à la charrettée dans toute l'Europe?

Porte-toi bien.

De Munſter, le ....



LETTRE XCV.

Sioeu-Tcheou, *à* Yn-Che-Chan.

DResde, où je ſuis arrivé depuis quelques jours, eſt une ville bien bâtie & regulierement fortifiée ; c'eſt le ſéjour ordinaire de l'Electeur de Saxe, aujourd'hui Roi de Pologne.

Les Saxons me paroiſſent les plus polis & les plus ſpirituels de tous les Allemands, du moins s'énoncent-ils beaucoup mieux qu'eux ; & tous les Allemands conviennent que c'eſt en Saxe où l'on parle la langue Allemande avec le plus de pureté.

Les Univerſités dans ce pays ſont remplies d'illuſtres Savans, connus dans toute l'Europe par leur mérite. Ce n'eſt pas dans la ſeule ville de Dreſde où regne la politeſſe, l'amour des Sciences & des beaux Arts ; ſes vertus & ſes talens ſe retrouvent dans preſque toutes les villes de la Saxe. C'eſt à Leipſic où l'on imprime le plus excellent Journal Littéraire qui paroiſſe en Europe ; ce Livre ſeul eſt capable d'illuſtrer une Nation qui l'a produit. Que de tréſors ne trouve-t-on point dans cet excellent

Ouvrage ? On peut le regarder justement comme l'histoire de l'esprit humain consideré dans son beau.

C'est depuis longtems que la Saxe est en droit de produire les plus grands hommes de l'Allemagne ; ce n'est pas seulement dans les Sciences qu'elle a eu des sujets d'une grande distinction, mais encore dans les Arts. *Cranach*, fameux peintre Saxon, a égalé les fameux maîtres d'Italie, & le plus célebre Musicien qu'il y ait aujourd'hui en Europe, est né à Dresde.

Je t'ai déja parlé dans mes Lettres de la maniere dont le Luthéranisme fut établi en Allemagne ; tu sais la part que les Saxons eurent aux progrès que fit cette Religion dans toute l'Allemagne ; leur amour pour Luther n'est point diminué, & plus de deux cens ans n'ont porté aucun préjudice à la vénération que s'étoit acquise ce Réformateur. Les habitans de Wittemberg se font autant de gloire d'avoir été les premiers qui ont reçu sa doctrine dans leur Université, que s'ils avoient rendu bons & vertueux tous les Allemands ; ils se félicitent encore d'avoir dans leur Temple les tombeaux de *Luther* & de *Mélanchton*, son disciple. Ils ont pour ces tombeaux un si grand respect, que si j'avois à recevoir le serment d'un Saxon,

j'aimerois mieux qu'il jurât par les manes de *Luther* que par toute autre chose ; je ferois assuré qu'il n'oseroit mentir. Après tout pourquoi blâmer les Saxons de la véneration qu'ils ont pour la mémoire de *Luther* ? Ils le regardent comme un grand homme qui les a délivrés du joug de la superstition ; n'est-il pas naturel qu'ils ayent pour lui un respect qui va jusqu'à la plus profonde véneration ? Il y a eu autrefois des peuples très-sensés, chez lesquels la mémoire des grands hommes étoit si considérée, qu'ils la prenoient à témoin de la vérité de leurs discours, ainsi que des Divinités. Les *Nasomenes* juroient par les hommes qui avoient été estimés chez eux les plus justes & les plus gens de bien, en mettant la main sur leurs tombeaux. Quel respect n'avons-nous pas à la Chine pour l'illustre *Confucius* ? N'allons-nous pas aussi loin à son égard que les Saxons à celui de *Luther*, & n'avons-nous pas raison d'honorer & de reverer avec le plus profond respect la mémoire d'un homme, dont les instructions nous ont fait connoître le chemin de la vertu, & nous ont assuré les moyens de ne point nous en écarter ? Quel est le bien le plus précieux que puissent recevoir les humains ? N'est-il pas juste de rendre des honneurs divins à

des hommes qui sont bien plus utiles à l'univers, que tous ces Dieux imaginaires qui n'existent que dans le cerveau de ceux qui les redoutent & les servent sans les connoître ?

Les Saxons, étant aussi zélés partisans de *Luther*, ont été vivement affligés du changement de Religion du feu Prince, pere du Souverain regnant ; il fallut que ce Monarque eût toutes les qualités éminentes qu'il possedoit, pour qu'une pareille démarche ne lui ravît pas entierement l'amitié & l'affection de ses sujets. Ils virent avec douleur retablir une Religion qu'ils se vantoient d'avoir été les premiers à détruire. La crainte de la voir prendre dans les suites de nouvelles forces, & devenir aussi dominante qu'elle l'avoit été autrefois, les allarma beaucoup. Leur Souverain tâcha de les rassurer par les promesses les plus fortes : ces assurances réïtérées plusieurs fois, n'étoient pas capables de dissiper leurs soupçons ; cependant on peut dire qu'ils étoient mal fondés, car jamais ce Prince ne songea à changer la Religion de ses sujets. Il étoit trop juste & trop équitable pour vouloir violenter les consciences ; c'est-là le défaut d'un tyran ou d'un fanatique, mais non point d'un Souverain, aussi éclairé qu'équitable. Peut-être que ce

qui pouvoit arriver dans les suites après sa mort, allarmoit les Saxons; ils appréhendoient plus les maux à venir que les présens : en ce cas, il pourroit bien être qu'ils n'eussent pas mal raisonné.

Il est impossible que dans une longue suite de Souverains, il ne s'en trouve quelques-uns qui se livrent aux Ecclésiastiques, ou qui s'abandonnent eux-mêmes à un faux zéle pour leur Religion ; malheur alors à ceux de ses sujets qui ne sont pas de sa croyance ! L'Europe n'a que trop eu dans tous les tems de tristes exemples des persécutions qui n'ont eu d'autre cause que le désir immodéré de faire des prosélytes. Si les Princes raisonnoient conséquemment à leur état, ils se contenteroient de rendre heureux leurs sujets dans ce monde, sans s'embarrasser de ce qu'ils deviendront dans l'autre ; mais il semble qu'au lieu de penser en Souverains, ils aient les idées fanatiques des Théologiens convertisseurs.

Il est encore d'autres évenemens qui peuvent tôt ou tard détruire entierement le Luthéranisme dans la Saxe. Lorsque le Prince est d'une Religion opposée à celle de ses sujets, il ne reste pas longtems sans avoir des partisans ; il a des Missionnaires chez tous les Grands de son Etat, qui parlent d'un

ton

ton plus persuasif que les Docteurs les plus fameux. L'ambition, le désir de plaire au Souverain, l'espoir des récompenses, enfin presque toutes les passions les plus fortes prêchent aux Courtisans la doctrine du Prince, & la leur persuade aisément.

Il est impossible que durant l'espace du regne de six Souverains, tous les Seigneurs d'un Etat, n'aient entierement changé de Religion ; les révolutions arrivées en Europe prouvent évidemment cette vérité. Dès le second Roi, il n'y a plus eu de Nobles Catholiques en Suede, sous le troisiéme en France toute la Noblesse a abandonné le Protestantisme. Je pourrois joindre plusieurs exemples à ces premiers : au reste, les Nobles Allemands ne suivent pas plus difficilement la Religion de leur Prince que les autres Peuples ; je t'ai fait remarquer dans une de mes Lettres que les Hessois ont changé trois fois de croyance, pour prendre celle de leur Souverain.

Quand une fois les principaux d'un Etat ont embrassé la Religion du Prince, il faut absolument que tôt ou tard les simples particuliers imitent leur exemple : personne ne veut être d'une Secte dédaignée par la Noblesse, désagréable au Prince, & qui éloigne de

la Cour & des Grands ; la vanité agit aussi efficacement sur le cœur d'un simple bourgeois, que sur celui d'un Gentilhomme. Lorsqu'une Religion n'est plus pratiquée que par le simple peuple, elle tombe bientôt dans le décri, surtout dans un pays comme l'Allemagne, où les grands sont excessivement respectés.

Toutes les précautions que prennent les sujets pour arrêter le cours que peut faire un jour la croyance du Souverain, peuvent bien le retarder pendant quelque tems, mais non pas l'interrompre entierément ; elle franchit peu à peu, & comme imperceptiblement les barriéres qu'on lui oppose, & l'on est surpris tout-à-coup de voir les progrès qu'elle a faits sans qu'on s'en soit apperçu. Si quelqu'un avoit dit aux Saxons, il y a trente ans, qu'ils verroient parmi eux des Ecclésiastiques Romains exercer leurs fonctions, ils ne l'eussent pas cru. Il y à aujourd'hui un Pontife (1) à Dresde, & cette qualité d'Evêque Catholique, si odieuse aux Lutheriens, n'est plus incompatible actuellement avec les premieres dignités de la Saxe : les petits-fils des Saxons qui vivent aujourd'hui, verront peut-être quelque

(1) Un Evêque.

chose de plus extraordinaire, qu'ils traiteroient de fables, si on le leur prédisoit. Après tout, peut-être n'en seront-ils pas moins heureux & moins tranquilles; lorsque les changemens de Religion se font dans un Etat insensiblement & sans catastrophe, on peut les regarder comme les renouvellemens des vieilles modes. Les Saxons prioient autrefois la Divinité en Latin, ils crurent ensuite qu'ils ne devoient plus l'implorer que dans la Langue Allemande: ils retourneront à leur ancien usage, prieront en Latin: qu'importent ces différentes coutumes à un homme de bon sens? Etre vertueux, craindre & aimer l'Etre suprême, c'est le fondement de toutes les Religions sensées; les cérémonies sont accessoires, valent-elles la peine de troubler la tranquillité publique? & les hommes auroient-ils jamais pensé differemment, s'ils n'avoient point été séduits par des imposteurs, ou par des ambitieux qui faisoient servir habilement le prétexte de la Religion à l'avancement de leur dessein?

Qu'on examine attentivement toutes les guerres de Religion qui se sont faites en Europe, on verra qu'elles étoient aussi ridicules que sacrileges. Hé quoi! la question de savoir si un Prêtre se marieroit ou resteroit sans fem-

me valoit-elle la peine qu'il pérît un seul homme ? Cependant que de sang n'a-t'on pas versé à son sujet en Allemagne ? Tandis que *Luther* se réjouissoit avec la Religieuse qu'il avoit fait sortir de son Couvent, des flots de sang inondoient les trois quarts de l'Europe ; des hommes aveugles, insensés s'égorgeoient mutuellement, les uns pour empêcher que les Ecclésiastiques n'eussent des femmes légitimes, les autres pour leur en donner. Pourquoi ne leur pas laisser le soin de prononcer entre eux sur cette question, ou au moins ne pas décider unanimement que ceux qui en voudroient, en prendroient, & ceux qui croiroient pouvoir s'en passer, seroient les maîtres. Permis encore à ces derniers, s'ils avoient voulu, d'imiter cet ancien Docteur Européen, qui mit le rasoir en usage pour se délivrer des tentations ; n'eût-il pas mieux valu que la moitié des Prêtres Européens se fussent mariés, que les autres se fussent faits eunuques, & que la Ligue de Smalcade n'eût jamais eu lieu ?

Les hommes, cher Yn-Che-Chan, donnent souvent dans de grands travers ; mais lorsqu'ils s'égarent au sujet de la Religion, ils vont plus loin que dans toutes les autres occasions. Si l'on faisoit un Ouvrage où l'on ramassât tou-

tes les folies, les extravagances, les cruautés, les barbaries que leur a fait commettre le Fanatisme, on trouveroit pour le remplir une ample matiere dans tous les siécles. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est qu'après tant de fautes, si souvent réiterées, & toujours suivies par les catastrophes les plus affreuses, les hommes ne deviennent ni plus sages, ni plus sensés.

Porte-toi bien.

De Dresde, le ...

LETTRE XCVI.

Sioeu-Tcheou, *à* Yn-Che-Chan.

JUsqu'à présent, cher Yn-Che-Chan, je n'ai pû te parler de la forme du gouvernement de l'Empire Germanique, je me suis contenté de te dire le plus succinctement qu'il m'a été possible, ce qui m'a le plus frappé chez les differentes Nations Allemandes que j'ai vûes; je vais actuellement te communiquer mes réflexions sur la constitution d'un Empire, qui ne se retrouve dans aucun autre Etat de l'Univers.

Les Européens ignorent eux-mêmes

si l'Empire Germanique est une Monarchie, ou une Aristocratie, ou une Polycratie. Plusieurs Auteurs qui ont écrit pour éclaircir cette question, prétendent que depuis que l'Empire est devenu électif, & que es Electeurs ont acquis une autorité presque égale à celle de celui qu'ils élisent, l'Empereur n'a point assez conservé de pouvoir pour qu'on doive le regarder comme le Monarque souverain de l'Empire. Ils disent que son gouvernement est Aristocratique; que ce qui se passe dans les diétes Impériales en est une preuve authentique; que dans plusieurs choses l'autorité est partagée entre l'Empereur & les Electeurs; que les autres Etats de l'Empire ont aussi beaucoup de part dans certains cas à la puissance absolue; que le pouvoir des Empereurs est borné par les Constitutions impériales, & par les capitulations que quelques Empereurs ont accordées aux Electeurs, par lesquelles ils se sont solemnellement engagés de prendre leur avis dans plusieurs occasions, & d'attendre leur consentement dans quelques autres, surtout dans toutes les affaires qui regardent l'Empire, où l'Empereur ne peut rien ordonner de son chef, & où il doit agir conformément à la pluralité des voix. . . .

D'autres Ecrivains rejettent tout ce que disent ces premiers, & prétendent que l'Empereur est un Monarque souverain. Ils veulent que la confirmation que tous les Electeurs exigent de leur privilége lors de son couronnement, soit une preuve de son autorité souveraine : ils ajoutent que les clauses, contenues dans la capitulation, par lesquelles l'Empereur s'oblige de ne rien ordonner (1) sur plusieurs chefs sans l'avis & le consentement des Princes Electeurs & autres Etats de l'Empire, ne peuvent être alleguées pour détruire le droit de souveraineté qui est attachée à sa dignité. Car *ce droit y est de telle sorte uni, qu'il n'en peut être séparé sans briser la Couronne Impériale; de maniere que ces réserves ne sont, pour ainsi dire, qu'une suspension en ces choses-là de l'exercice de ce même droit, lequel on ne peut disconvenir qu'il n'ait été autrefois incontestable, & qu'il ne le puisse encore devenir par le moyen de celui que l'Empereur a sur les Fiefs principaux de l'Allemagne, qui viennent à vaquer par forfait, deshérence, ou autrement, pouvant en disposer selon son bon plaisir, même au profit de ses enfans propres, & de cette sorte changer l'état de l'Empire élec-*

(1) Voyez l'Histoire de l'Empire, par Heiss. Tom. II. Liv. IV. Chap. II. pag. 11.

tif, en héréditaire & patrimonial. Ainsi, l'on ne peut inferer de ces réserves que l'Empereur ne soit pas Monarque souverain, puisqu'il y a plusieurs Monarques dans la Chretienté qui se trouvent obligés en certains cas de prendre l'avis & le consentement des Etats de leur Royaume, d'une maniere ou d'autre, ce qui ne va que du plus au moins; & il ne s'ensuit pas que pour ce sujet l'on puisse dire qu'ils n'en soient pas les souverains Monarques.

S'il est difficile, cher Yn-Che-Chan, de savoir quelle est la véritable autorité de l'Empereur, il ne l'est gueres moins de connoître quel étoit autrefois le revenu des Empereurs, & sur quels Etats ils ont aujourd'hui des droits de réunion. L'Empire d'Occident a si souvent changé de forme, son étendue a été si differente autrefois de ce qu'elle est aujourd'hui, qu'il est impossible de pouvoir démêler dans le grand nombre d'Etats & de villes, qui, soit en Italie, soit en Allemagne, ont secoué le joug de l'Empire, quelles sont celles qui ont acheté leur liberté, ou qui l'ont usurpée.

Théodose, maître de ce grand Empire qu'avoit établi quatre siécles avant lui *Jules César*, le partagea avant sa mort à *Arcadius* & à *Honorius* ses deux

enfans à

enfans ; il donna au premier l'Orient, & au second l'Occident. Ces deux Princes étoient fort jeunes lorſqu'ils monterent ſur le Trône : ils furent attaqués par divers peuples, & firent de grandes pertes ; celles d'*Honorius* furent ſi conſiderables, qu'il ne laiſſa preſque à ſes ſucceſſeurs que le vain titre d'Empereur. Ils le conſerverent peu de tems ; *Auguſtule*, le dernier de ces Empereurs dépouillés, fut pris par *Odacre* Roi des *Hérules*, environ cinquante ans après la mort d'*Honorius*, & relegué dans un château près de Naples. Cet *Odacre* fonda en Italie le Royaume des Hérules, dont la durée fut très-courte ; car peu d'années après ſon établiſſement, *Théodoric* Roi des *Oſtrogots*, entra dans l'Italie du conſentement de *Zénon*, Empereur d'Orient ; fit mourir *Odacre* & ſon fils, & s'en appropria les Etats. Ses ſucceſſeurs ne les conſerverent que cinquante-huit ans : ils furent chaſſés par *Béliſſaire*, qui prit poſſeſſion de l'Italie pour l'Empereur d'Orient ; mais les *Lombards* reprirent peu après aux Grecs les conquêtes de *Béliſſaire*, & les conſerverent juſques à ce que *Charlemagne*, Roi de France, délivra Rome & l'Italie de la ſervitude où elle gemiſſoit depuis plus de trois ſiécles, & prit le titre d'Empereur. Ce Prince, après

avoir relevé l'Empire d'Occident, & avoir employé plus de cinquante ans à lui rendre ſa premiere gloire & ſon ancienne étendue, ruina par ſon teſtament tout ce qu'il avoit fait pendant le cours de ſon regne. Il partagea l'Empire à ſes trois fils: par-là il l'affoiblit, & l'expoſa à retomber dans le néant dont il l'avoit tiré; auſſi cela arriva-t'il, & les Etats de l'Empire furent peu-à-peu envahis par des Princes étrangers, ou aliénés par des Empereurs qui n'avoient point aſſez de crédit pour trouver les ſommes néceſſaires qu'il falloit pour ſoutenir leur dignité.

Ce qui acheva de mettre l'Empire à deux doigts de ſa perte, ce fut le changement de forme & de conſtitution qu'on y fit après la mort de Louis IV. dernier Empereur de la race de Charlemagne. Les Princes Allemands ſe diviſerent entre eux ſur le choix d'un Empereur; enfin après une guerre ſanglante, ils en élurent un; mais ils ne voulurent point que l'Empire reſtât héréditaire dans ſa Maiſon; ils ſe réſerverent de nommer ſes ſucceſſeurs. Cependant dans ces commencemens d'élection, l'Empire conſerva pendant près de deux ſiécles quelque forme de ſucceſſion héréditaire; & tandis qu'il fut dans les Maiſons de Saxe, de Franco-

nie & de Suabe, les Empereurs furent toujours pris dans ces mêmes Maisons; cinq furent élus consécutivement dans celle de Saxe, quatre dans celle de Franconie, & cinq dans celle de Suabe.

Après la mort de ces Empereurs, leurs successeurs, quoique d'une illustre naissance, n'eurent point assez de crédit pour s'opposer aux prétentions des Pontifes Romains; ayant peu de troupes, encore moins d'argent, il leur fut impossible d'arrêter la révolte de plusieurs Etats, particulierement de ceux qu'ils possedoient en Italie, dont leurs prédécesseurs avoient déja perdu, ou aliéné une grande partie, vendant la liberté aux villes qui vouloient l'acheter, & se souciant fort peu de détruire l'Empire, pourvû qu'ils remplissent leurs coffres. Il y a eu tel Empereur, qui eût vendu tous les Domaines Impériaux, pour augmenter ceux de sa Maison, ou pour acquerir des richesses. Par exemple, *Rodolphe* de Hapsbourg, ayant des affaires à démêler avec *Ottacre* Roi de Boheme, & s'étant engagé solemnellement lors de son couronnement de faire le voyage de Jérusalem, & d'aller avec les *Croisés* faire la guerre aux Sarrasins, voulut se faire relever d'un voeu qui l'empêchoit de continuer la guerre contre *Ottacre*; il acheta la dissolution

& l'anéantissement de son serment, en livrant au Pontife Romain la Romagne & l'Exarcat de Ravene. C'étoit payer bien cherement le droit de ne point être obligé d'exécuter une folie ; car peut-on donner un autre nom à ces voyages insensés, que les Chrétiens Européens firent pendant un tems avec tant de fureur en Afrique & en Asie, & qui leur furent toujours également funestes & inutiles ? Le même *Rodolphe* affranchit de l'autorité Impériale presque toutes les villes d'Italie ; il donna la liberté aux Florentins pour six mille florins d'or, aux Siennois pour dix mille ducats, aux Luquois pour douze mille. Cet argent lui servit à faire entrer dans sa Maison l'Autriche, la Styrie, la Corinthie, la Boheme, & les provinces qui y étoient annexées.

Plusieurs autres Empereurs furent aussi peu soigneux conservateurs que *Rodolphe* des Etats de l'Empire. Ce fut sous leur regne qu'un nommé *Jean de Vic* se fit Seigneur de Viterbe ; qu'un certain *Galeat* se rendit maître de Malatesta, & ses freres de Rimini ; *Gentillé de Verano*, de Camerin ; *Gui de Polenta*, de Ravene ; *Jean Monfredi*, de Faënce ; *Louis Alidosi*, d'Imola.

Les Vénitiens dans ces tems de desordre & de confusion n'oublierent pas

leurs intérêts ; ils annexerent à leur Republique tout ce qu'ils crurent pouvoir leur convenir. Le Pontife Romain ne fut ni plus modeste, ni plus desinteressé qu'eux : il songea non-seulement à ses avantages ; mais à ceux de ses créatures. Il fit souverain de Mantoue & de Reggio *Guillaume de Gonsague*, il érigea Padoue en Principauté en faveur d'*Albert Carare*, & donna Ferrare à *Obizo d'Este*.

Toutes ces differentes aliénations ont réduit à rien le domaine de l'Empire, & aujourd'hui si les Empereurs qui depuis plus de deux ou trois siécles sont puissans par les Etats qui sont dans leurs Maisons, n'avoient que ceux que leur donne l'Empire, ils seroient les plus pauvres & les plus petits Princes de l'Europe ; la dignité Impériale seroit excessivement ravalée. Bien loin que ceux qui en seroient revêtus, pussent subvenir à la subsistance des troupes nécessaires à défendre l'Empire ou leur personne, à peine auroient-ils assez de revenus pour payer les postes & une partie des Officiers qui composent la Cour. Il n'y a pas une seule ville dans l'Empire qui appartienne aujourd'hui à l'Empereur comme Empereur ; tout le territoire de l'Allemagne est partagé entre les Electeurs, les Evêques,

les Abbés, les Princes, les Comtes; les Gentilshommes & les Villes libres. Il y a une loi qui ordonne à l'Evêque de Bamberg de céder sa ville à l'Empereur pour y faire sa résidence, en cas qu'il n'ait aucun domaine particulier de sa Maison.

Il semble que les Electeurs devroient, pour augmenter leur puissance & leur crédit, élire des Empereurs qui fussent beaucoup moins puissans par eux-mêmes que ceux qui depuis *Charles-Quint*, & même quelque tems avant lui, occupoient le Trône Impérial; ils ne craindroient point alors d'être dépouillés de leurs Etats, mis au banc de l'Empire, punis sévérement en cas de désobéissance, ainsi que le furent par *Charles-Quint* le Landgrave de Hesse & l'Electeur de Saxe; & dans ces derniers tems par l'Empereur *Joseph*, l'Electeur de Baviere. Mais une nécessité absolue, & de laquelle dépend la sûreté & la liberté de l'Allemagne, demande que l'Empereur soit un Prince puissant, dont les Etats soient considérables, & qui puisse par ses propres forces s'opposer aux Puissances qui voudroient pénetrer dans l'Empire. Les Turcs d'un côté, les François de l'autre, sont de dangereux voisins. Les premiers ont été autrefois jusqu'à Vienne; que seroit-ce-

venue l'Allemagne, si elle n'eût pas eu un Chef assez puissant pour arrêter & pour repousser ces terribles ennemis? Les François se sont saisi de plusieurs villes Impériales, de Strasbourg, de Haguenau, de Colmar, enfin de toute l'Alsace. S'ils ont opprimé la liberté des Allemands lorsqu'ils étoient secourus par un Prince puissant; que ne feroient-ils donc point si l'Empereur, réduit à la ville de Bamberg, ne pouvoit arrêter d'abord par lui-même des progrès, que la division & les differens intérêts des Electeurs favorise bien souvent.

L'Empire aujourd'hui est prêt à sortir de la puissante Maison d'Autriche, le Prince qui regne, en étant le dernier (1). Ce changement, quelque soin qu'on prenne, ne se fera point sans entraîner après lui de grandes révolutions; elles seroient encore bien plus dangereuses, si malheureusement l'Empereur venoit à mourir avant que son successeur fût désigné. Cette mort imprévûe mettroit l'Europe en feu, & l'Allemagne deviendroit peut-être le théatre du carnage pendant plusieurs années.

Porte-toi bien, cher Yn-Che-Chan.

De Dresde, le ...

(1) Voyez les Lettres 140. & 141.

LETTRE XCVII.

Sioeu-Tcheou, *à* Yn-Che-Chan.

TU as vû dans ma derniere Lettre, cher Yn-Che-Chan, l'Empire d'héréditaire devenir électif. Dans les commencemens de ce changement, ce n'étoit point les seuls Princes, qu'on appelle aujourd'hui Electeurs, qui eussent le droit de nommer un Empereur ; tous les principaux Seigneurs de l'Empire le partageoient avec eux ; les peuples même quelquefois avoient part à cet honneur, & les Députés des principales villes avoient leur voix dans l'élection. Après la mort de *Lothaire* II. les Princes & les Grands Seigneurs qui quelque tems auparavant avoient privé les peuples de leur privilége, se rendirent à Coblentz, & choisirent sept d'entre eux ; trois Ecclésiastiques & quatre Séculiers, à qui ils remirent tous leurs droits, & les chargerent d'élire celui qu'ils trouveroient le plus digne de l'Empire. Ces nouveaux Electeurs continuerent pendant soixante-dix ans dans les changemens de regne la même forme d'élection, & comme ils étoient les

plus puissans Princes de l'Allemagne, ils s'attribuerent le droit qu'on ne leur avoit donné que pour un tems. Enfin l'Empereur *Charles IV.* les confirma dans le privilége qu'ils s'étoient arrogé.

Les Electeurs sont Souverains dans leurs Etats, & indépendans en bien des choses de l'autorité Impériale ; mais ils y sont sujets en d'autres ; ainsi on ne peut, ni on ne doit les regarder comme des Princes entierement indépendans. Ils peuvent instituer des loix, déclarer la guerre, faire battre monnoie & contracter des alliances avec des Souverains étrangers. Il semble d'abord qu'un Prince qui a des droits aussi étendus, n'ait rien à désirer davantage pour jouir d'une authorité absolue ; mais tous ces droits des Electeurs sont sujets à plusieurs restrictions. S'ils peuvent faire des loix & établir des impôts, il faut cependant qu'ils n'augmentent point les péages & les autres subsides qui sont établis par des concessions des Empereurs, & auxquels les Etrangers sont sujets ; s'ils font battre monnoie, ils doivent la mettre au taux de celles qui ont cours dans l'Empire. Ils sont aussi restreints dans le droit de faire la guerre & de contracter des alliances : s'ils s'engagent, pour la conservation ou pour l'augmentation de leurs Etats, par quel-

que traité avec un Prince étranger de garder la neutralité, ou de le secourir, & que ce Prince ait avec le Corps, ou avec plusieurs Etats de l'Empire, une guerre qui les oblige à se défendre : ils doivent en ce cas donner malgré leur alliance, le secours réciproque que tous les Princes de l'Empire se doivent les uns aux autres. Par les constitutions, par les loix, & par les traités généraux les Electeurs en pareil cas sont forcés de fournir, sur la simple sommation qui leur en est faite, leur contingent en argent ou en troupes, sans que pour cela ils soient censés manquer à leur parole & rompre l'alliance qu'ils ont contractée, étant engagés & liés à l'Empire par un premier serment, & ne pouvant traiter avec d'autres Princes, que sous la condition qu'ils ne dérogeront point à ce serment. Il est arrivé très-souvent qu'un Electeur qui étoit ami & allié des François, avoit des troupes qui combattoient contre eux ; il est vrai qu'il ne donnoit à l'Empire & à l'Empereur que celles qu'il s'étoit indispensablement obligé de donner.

Les Electeurs prétendent avoir le droit dans certain cas de déposer l'Empereur ; ils fondent ce droit sur celui qu'ils ont de l'élire, & disent que s'il contrevient formellement aux condi-

sions sous lesquelles il a reçu la puissance Impériale, il est déchu de cette puissance, qu'il n'a obtenue qu'à certaines conditions. Il paroît d'abord assez probable que les Electeurs soient fondés dans leurs prétentions ; car tous les gens sensés (1) conviennent que les Souverains ne sont pas moins obligés à tenir leur parole que les simples particuliers, & qu'ils peuvent être contraints à l'observation de leur serment. Quoique celà ne doive pas avoir lieu dans toutes les occasions où ils s'obligent par promesse, & que cette loi souffre plusieurs exceptions ; cependant quand un Souverain s'est expliqué en termes précis, ou lorsque le peuple, étant encore libre, impose par forme de loi permanente, ou par une capitulation perpe-

(1) Neque tamen infit, ut jam ostendimus, quotiescumque Rex promissis quibusdam obligatur : sed tunc id fieri intelligendum est, sicut expresse instituatur partitio, qua de re supra jam diximus, aut si quid populus adhuc liber, futuro Regi imperet per modum manentis præcepti, aut si quid additum, quo intelligatur Regem cogi aut puniri posse. *Grotius de Jure Belli & Pacis*. Lib. I. Cap. III. Tom. II. pag. 125. *Le même Grotius venoit de dire auparavant* : Quid si addatur si Rex fidem fallat, ut tum regno cadat ? ne siquidem Imperium desinet esse summum, sed erit habendi modus imminutus per conditionem, & imperium temporario non absimile.

tuelle, quelque chose au Souverain qui doit regner, ou bien quand il y a quelque chose d'inferé dans l'acte de son couronnement, qui fait voir clairement que l'on peut contraindre, ou punir le Prince s'il manque à sa parole & viole la foi qu'il a jurée, il est déchu de la Couronne, qu'il n'a obtenue qu'à certaines conditions.

Aux raisons de convenance, les Electeurs joignent l'autorité de plusieurs exemples. *Henri IV.* fut déposé; & ce qu'il y a de pis, injustement, par les brigues & les cabales d'un Pontife Romain. Le prétexte de sa déposition, fut qu'il vendoit les investitures des bénéfices; qu'il avoit substitué dans ses Conseils des gens d'une condition basse & d'un méchant caractere, aux Princes & aux Seigneurs; qu'il avoit eu peu de soin des intérêts de l'Empire; qu'il avoit tâché d'en opprimer les Membres. Le Pontife Romain joignit son excommunication à la déposition des Electeurs, & cet infortuné Empereur, après être mort de misere, resta cinq ans sans sépulture; triste exemple des caprices de la fortune, & de l'imbécillité des Peuples qu'aveugle la superstition. Ce Prince a peut-être été le plus grand homme qu'ait produit l'univers. A peine avoit-il atteint l'âge de douze ans, qu'il

se trouva dans une fameuse bataille qu'il gagna contre les Hongrois ; pendant le cours de son regne, il se trouva à soixante-deux, où il se trouva presque toujours victorieux. Sa charité égaloit sa bravoure ; sa table étoit remplie ordinairement par des aveugles, des estropiés, des blessés & des malades. Il tâchoit de procurer à ses sujets tout le soulagement qui dépendoit de lui. On peut dire qu'il possedoit toutes les plus rares vertus dans un degré éminent ; cependant son fils se mettant à la tête des révoltés & des fanatiques que le Pontife Romain avoit excités, & profitant habilement de l'aveugle croyance que les peuples avoient pour le decret de ce Chef de la Religion, fut le principal instrument de sa déposition & de tous les maux qui la suivirent. Quel est l'homme de sens & de probité qui puisse s'empêcher de s'écrier en voyant des effets si funestes & si terribles du fanatisme : jusques à quand ces Européens qui se croient si sages, seront-ils les plus imbécilles & les plus méprisables des mortels !

L'Empereur *Henri IV.* n'a point été le seul qu'aient déposé les Electeurs : *Adolphe de Nassau* a eu le même sort ; mais il le méritoit, ayant jetté l'Empire dans la désolation par sa mauvaise con-

duite. *Winceslas* fut aussi déposé vingt-deux ans aprés son élection ; on lui reprochoit de n'avoir pas donné la paix à l'Eglise. Ce reproche me paroît assez mal fondé ; on ne doit jamais exiger l'impossible de qui que ce soit, à plus forte raison d'un Souverain. Et n'est-ce pas l'exiger que de prétendre qu'il accorde les differends des Ecclésiastiques, & qu'il vienne à bout de réparer les maux qu'ils feront éternellement & également dans toutes les differentes Religions ; mais surtout parmi les Romains, soit par leur vanité, par leur avidité, soit par leur passion démesurée de contraindre les consciences & de soumettre les autres hommes à leur façon de penser ? Le reproche qu'on faisoit à *Wenceslas* d'avoir vendu le Milanois & plusieurs autres Villes d'Italie, d'avoir massacré lui-même, & fait massacrer par ses satellites des personnes qui n'étoient coupables d'aucun crime, étoit bien plus spécieux que le premier. Les Electeurs outrés des cruautés barbares de ce Prince, s'assemblerent, & jugerent qu'il étoit indigne de conserver l'autorité Impériale ; ils l'en priverent par un arrêt solemnel, qui fut prononcé par l'Electeur de Mayence. Peut-être seras-tu bien aise de savoir, cher Yn-Che-Chan, la teneur de cet arrêt sin-

gulier & extraordinaire ; le voici tel qu'il fût prononcé.

AU NOM DU SEIGNEUR, AINSI SOIT-IL.

Nous JEAN, *par la grace de Dieu, Archevêque de la sainte Eglise de Mayence, Archi-Chancelier du Saint Empire Romain en Allemagne. Savoir faisons à tous, présens & à venir, que plusieurs grandes & fâcheuses contestations s'étant émûes contre la sainte Eglise depuis longues années*, &c. *A ces causes, nous, au nom de nos Coélecteurs du Saint Empire & au nôtre, étant portés, tant par les raisons ci-dessus mentionnées, que par d'autres d'une très-grande considération, avons privé & dépossedé en vertu de notre présent Arrêt, privons & dépossedons du Saint Empire, de tout rang, dignité & état Impérial ledit Seigneur* WENCESLAS, *comme étant un sujet inutile, négligent, dissipateur & indigne défenseur du Saint Empire ; déclarans à tous les Princes, Seigneurs, Chevaliers, Nobles, Villes, Provinces, Sujets dud. Saint Empire Romain, qu'ils sont entiérement déchargés de tout hommage & serment qu'ils ont prêté à la personne de* WENCESLAS *au nom de l'Empire*, &c.

Malgré des exemples aussi authenti-

ques de la déposition des Empereurs par des Electeurs, c'est une croyance établie assez généralement dans tout l'Empire, qu'il n'est nullement fondé par les constitutions anciennes & modernes que les Electeurs aient un véritable droit de priver de l'Empire le Souverain à qui ils l'ont accordé. Les Auteurs les plus renommés qui ont écrit sur cette question, disent *que* (1) *la conséquence qu'on veut tirer, du droit qu'ont les Electeurs d'élire l'Empereur, qu'ils ont aussi celui de le déposseder, n'est pas juste, parce que le droit d'élection leur est acquis par les Constitutions Impériales, & qu'ils n'ont aucun titre pour la déposition.* Ils ajoutent *que la déposition d'un Empereur est une action qui paroît odieuse, de quelque maniere qu'on la prenne, & quelque sujet qu'on ait d'être reduit à la faire.* Ces raisons ne sont pas à l'abri de plusieurs objections très-fortes. Ne peut-on pas dire que le droit des Electeurs pour la déposition d'un Empereur, est fondé sur celui de l'élection & du serment de l'observation des capitulations; & si les Electeurs n'avoient pas le pouvoir d'en empêcher le violement, à quoi serviroit-il qu'ils en exigeassent la conservation? Quant à ce qu'on prétend y avoir

(1) Histoire de l'Empire, &c. par *Heiss*. Tom. II. Liv. 4. Chap. 2.

d'odieux

d'odieux dans la dépofition d'un Souverain qu'on n'a élu qu'à certaines conditions, tout le mauvais eft du côté de celui qui manquant à fa promeffe, viole les loix les plus facrées, & ne retombe point fur ceux qui en exigent l'obfervation.

Ce qu'établiffent les mêmes Auteurs fur la néceffité du confentement de tout l'Empire pour la dépofition d'un Empereur, me paroît beaucoup mieux fondé que les autres maximes par lefquelles ils croient détruire le droit que veulent s'arroger les Electeurs. Ils foutiennent que tous les autres Princes & Etats de l'Empire qui font intéreffés à une révolution auffi confidérable que celle de la dépofition de leurs Souverains, doivent y confentir, & qu'elle ne peut avoir lieu fans leur aveu. Je crois que cette prétention, cher Yn-Che-Chan, eft parfaitement bien fondée; car les Electeurs n'ont reçu originairement le pouvoir d'élire un Empereur, que par le confentement des autres Princes qui voulurent bien le leur accorder, & qui auparavant en jouiffoient ainfi qu'eux. Il eft vrai que ce pouvoir a été confirmé aux Electeurs par les Empereurs : mais cela n'empêche point qu'il ne vienne originairement de tous les Princes. Or, en leur accordant le droit d'élire un Sou-

verain, ils ne leur ont point cedé celui de le pouvoir déposer sans les consulter; donc les Electeurs n'ont point & n'ont jamais eu le droit légitime de priver du trône l'Empereur sans le consentement & l'aveu de tous les autres Princes & Etats de l'Empire; & s'ils en ont joui quelquefois, ç'a été une usurpation manifeste sur les priviléges de tous les autres Etats. Il s'est trouvé pour lors des Princes qui ont protesté contre cet attentat, & qui n'ont point voulu reconnoître la validité de ces dépositions. Les Empereurs mêmes n'ont pas cru leur élection fort légitime, lorsqu'elle avoit été faite en vertu de la déposition d'un autre; *Albert*, qui avoit été élu à la place d'*Adolphe de Nassau*, qui fut privé de l'Empire par de grandes raisons, se fit élire de nouveau après la mort de cet Empereur détrôné.

Porte-toi bien, cher Yn-Che-Chan.

De Dresde, le . . .



LETTRE XCVIII.

Sioeu-Tcheou, à Yn-Che-Chan.

JE me suis informé, cher Yn-Che-Chan, le plus exactement qu'il m'a été possible, des cérémonies qu'on observe pour l'élection & pour le couronnement de l'Empereur. J'en ai trouvé plusieurs très-sensées & fort utiles; quelques autres m'ont paru peu convenables, & bien éloignées de la décence qui convient dans des occasions aussi célébres. Sans doute que les Electeurs auroient déja supprimé depuis long-tems ces usages absurdes; mais leur ancienneté les a soutenus, & les soutiendra à l'avenir selon toutes les apparences. En Europe, les abus qui se sont établis depuis plusieurs siécles, jouissent du droit de prescription, surtout en Allemagne, où tout ce qui est ancien est respectable, comme ayant quelque chose de commun avec la Noblesse.

Dès que l'Empire est vacant par le décès d'un Empereur, l'Electeur de Mayence fait savoir aux autres Electeurs qu'ils aient à se rendre à Franc-

fort pour donner un nouveau Maître à l'Empire. Ils doivent s'y trouver selon les constitutions, dans l'espace de trois mois ; & s'ils ne peuvent le faire, attendu quelque raison légitime, ils sont tenus d'envoyer des Ambassadeurs qui tiennent leur place.

Cette premiere loi, cher Yn-Che-Chan, me paroît très-sensée : le terme court de trois mois empêche les desordres qui pourroient naître par une trop longue vacance du Trône Impérial ; il empêche aussi qu'on ne fasse des préparatifs de guerre pour forcer une partie des Electeurs à suivre les sentimens des autres. S'il n'avoit pas été nécessaire de donner le tems aux Princes de pouvoir se rendre à Francfort, peut être n'auroit-il pas été hors de propos de réduire à un mois, les trois qui sont fixés par la Bulle d'or. La même Bulle ordonnoit que les Electeurs, ou leurs Ambassadeurs ne devoient être accompagnés que par deux cens hommes, parmi lesquels il n'y pouvoit avoir que cinquante hommes d'armes. Ce sage réglement ne s'observe plus aujourd'hui, il n'est aucun Electeur qui n'amene plus de cinq cens cavaliers. Cette infraction aux anciennes regles est sujette à deux inconveniens : le premier, c'est qu'il expose les Electeurs à une

dépense assez inutile, & qui retombe sur leurs sujets, ainsi que toutes les autres : le second, c'est que s'il arrivoit par hazard des disputes & des differends considerables dans l'élection d'un Empereur, les Electeurs, qui par leurs Etats sont les plus puissans, & qui amenent une grande suite avec eux, auroient un avantage considerable sur les autres.

Quelques précautions qu'on ait employées dans les constitutions de l'Empire pour éviter les guerres & les dissentions qui pourroient naître de la désunion des Electeurs, & de la diversité de leurs sentimens, cependant il n'est point impossible que la chose ne puisse arriver. Il semble même qu'on a prévû qu'elle pourroit avoir lieu tôt ou tard ; les arrangemens qu'on a pris, & qu'on continue de prendre dans toutes les élections, prouvent bien qu'on est persuadé qu'il peut naître des troubles & des évenemens très-dangereux, par la desunion des Electeurs. Dès que ces Princes sont assemblés dans l'hôtel de ville, ils doivent par les loix promettre de se secourir mutuellement, de n'admettre dans la ville aucune personne étrangere ou suspecte, d'en faire sortir celles qu'ils pourroient savoir y être entrées. Après ces premieres précautions, qui les lient

& les uniſſent enſemble, autant qu'il eſt poſſible de lier & de réunir ces Princes, ils en prennent pluſieurs autres qui tendent à prévenir les entrepriſes de ceux d'entre-eux, qui, oubliant leur promeſſe, voudroient agir de force ouverte ; preuve bien évidente qu'ils ne regardent pas comme impoſſible que la diviſion qui ſe mettroit parmi eux, ne tournât dans une guerre ouverte. Ils ſe font donc prêter le ferment par les Magiſtrats & par les Chefs de la milice, obligeant les bourgeois & tout le peuple de veiller à la ſûreté des Electeurs, & de ſecourir celui d'entre-eux qui pourroit être inſulté par quelqu'un de ſes collégues.

Les Electeurs ſont obligés par les conſtitutions & par les anciens uſages de congédier, avant de proceder à l'élection de l'Empereur, les Ambaſſadeurs des Rois & des Princes étrangers ; cependant ils ſe ſont diſpenſés ſouvent de ſuivre cette ſage coutume, inſtituée dans la même vûe que celle qui leur ordonnoit de n'être eſcorté que de cinquante hommes d'armes : ſelon la conjonćture des affaires, ils paſſent au-deſſus de la loi, & y dérogent entierement.

Lorſque les Electeurs ſont aſſemblés dans la grande Egliſe, ils commencent

leur féance par invoquer le fecours du Ciel, & prient la Divinité de répandre fur eux fes lumieres divines. Il y a apparence qu'ils ont déja fait depuis longtems en particulier ce qu'ils font pour lors en public, & qu'ils ont reçu du Ciel le fecours qu'ils en attendoient; car ils favent par avance leur détermination, & rien n'eft capable de leur faire changer de réfolution; on chanteroit trois mille hymnes, qu'un Electeur ne manqueroit pas aux engagemens qu'il a pris avec certains Princes avant de fe rendre à Francfort. Tous les Européens fuivent en général la même coutume; ils cabalent pendant plufieurs mois avant de venir dans une affemblée, où ils doivent décider de quelque affaire importante; enfuite ils appellent l'Efprit divin à leur aide. Belle maniere d'implorer les lumieres du Ciel, que celle de prendre des mefures pour y réfifter, & de s'engager à ne fuivre que l'efprit & les intérêts d'un parti qu'on favorife! Je voudrois, cher Yn-Che-Chan, que dans des affaires purement civiles, & qui ne font conduites que par des cabales & des intrigues, les Européens fuppprimaffent toutes ces hymnes inutiles & ces prieres feintes. Ils fe jouent affez de la Divinité dans le fond de leur cœur; ils devroient du moins fe con-

traindre en public, & ne pas donner une comedie à ceux qui connoissent la sincerité de leurs vœux & l'effet que l'on doit attendre de leurs prieres.

Autrefois les Electeurs, après avoir chanté leur hymne, assistoient également à toutes les cérémonies religieuses qu'on pratique ensuite; mais depuis la division qui regne entre eux au sujet de la Religion, aujourd'hui les Protestans sortent de l'Eglise dès qu'on commence la Messe, & ne reviennent que lorsqu'elle est finie. Pren garde, cher Yn-Che-Chan, qu'il est assez singulier que des gens, qui, un moment auparavant, viennent de prier la Divinité unanimement, se regardent ensuite comme des hérétiques qui lui rendent un culte desagreable, & même criminel. Quels sont donc ceux d'entre eux qu'elle a éclairés lors du chant de l'hymne? A-t'elle donné sa grace aux Protestans? les Catholiques n'accordent aucune efficacité à leurs prieres. L'a-t'elle donnée aux Catholiques? les Protestans voudront-ils avouer que l'Esprit saint dirige les Papistes?

La même raison qui a obligé les Electeurs à ne pouvoir assister aux prieres de tous leurs collégues, les a obligés de changer le formulaire du serment qu'ils prêtent avant de proceder à l'é-

lection.

lection. Ils promettent par ce serment qu'ils n'auront égard ni aux sollicitations, ni aux promesses, ni aux récompenses de personne ; qu'ils nommeront pour Empereur celui qu'ils jugeront être le plus digne de l'Empire, & le plus propre à commander au Monde Chrétien.

Ce serment renferme des conditions si délicates & des engagemens si difficiles à observer, qu'il parut nécessaire à ceux qui l'établirent, de le rendre respectable par ceux qu'on prendroit à témoin de son observation ; & comme dans le tems qu'il fut institué, les Saints en Europe avoient autant de crédit que la Divinité, on ne se contenta point d'appeller la Divinité pour garant ; on mit aussi en jeu toute la Cour céleste, qu'on adoroit pour lors ; on voulut que le serment finit par ces mots, *Ainsi Dieu m'aide & tous les Saints*. Les Protestans ayant renversé le culte qu'on rendoit en Europe à des hommes que la superstition érigeoit en Divinités subalternes, il fallut congédier les Saints, les laisser jouir en paix de leur état heureux, & se contenter d'appeller la seule Divinité en témoignage de la sincerité de ses sentimens, puisqu'elle seule lit dans les cœurs. Quel Juge plus authentique pourroit-on trouver pour décider

de la vérité, ou de la fausseté d'un serment?

Aussi-tôt que les Electeurs ont nommé un Empereur qui est absent, avant de le proclamer, ils lui envoyent des Ambassadeurs pour lui apprendre son élection, & le prier d'accepter la Couronne Impériale & d'en prendre possession. S'il est au contraire présent & qu'il se trouve dans l'assemblée, les Electeurs le conduisent à l'Eglise, & le font asseoir sur l'Autel. Cette cérémonie me paroît un peu indécente, & même injurieuse à la Divinité. Les Princes, quelque grands & quelque illustres qu'ils soient, ne doivent jamais recevoir des honneurs divins: ils ne sont auprès de l'Etre suprême que de simples mortels, que de viles créatures qu'il a tirées du néant, & qu'il peut y faire rentrer toutes les fois qu'il voudra. N'est-il pas surprenant qu'on mette sur l'Autel, c'est-à-dire sur le Trône que les hommes élevent à la Divinité, un autre homme qu'elle peut réduire en poussiere?

Lorsque l'Empereur est descendu de l'Autel, les Electeurs le conduisent sur une tribune, où s'étant assis avec lui, celui de Mayence ordonne au grand Doyen du Chapitre de son Eglise de faire la publication de l'élection. Les

trompettes ensuite donnent le signal des cris de joie que pousse le peuple, & l'Empereur est reconduit chez lui par tous les Electeurs.

Les cérémonies du couronnement de l'Empereur ne sont ni moins nombreuses, ni moins solemnelles que celle de son élection ; mais en général on peut dire qu'elles sont toutes assez inutiles, puisque dès que l'Empereur est élu & proclamé, il jouit de tous ses droits & prérogatives ; son couronnement n'est qu'un pur & simple cérémonial, plusieurs Empereurs ayant passé plusieurs années sans se faire couronner.

Anciennement le couronnement des Empereurs se faisoit toujours à Aix-la-Chapelle, dans la suite on a dérogé souvent à cet usage ; cependant toutes les fois que cela arrive, l'Empereur & les Electeurs donnent une attestation, dans laquelle ils spécifient que le couronnement, fait ailleurs que dans la ville d'Aix-la-Chapelle, ne pourra en aucune maniere préjudicier à l'Eglise de cette ville. L'Empereur se fait aussi recevoir Chanoine de la même Eglise : c'est un usage établi, à ce que l'on dit, depuis *Charlemagne* ; si cela est ainsi, je soupçonnerois que le bon *Charlemagne* se fit Chanoine, parce qu'il crut réparer par les Pseaumes qu'il psalmodioit,

à ce que l'on assure avec les autres Prêtres, les mauvais exemples qu'il avoit donnés à ses sujets, en faisant quinze bâtards. Chose défendue séverement aux Européens par leur Religion ; mais aussi commune parmi eux, que l'usage de boire du vin chez les Turcs. Enfin, quoiqu'il en soit, il n'en est pas moins certain que *Charlemagne* a été placé au nombre des Saints, & qu'on célebre sa fête dans plusieurs Eglises ; cela ne prouveroit-il point que le grade de Chanoine efface les péchés ? En ce cas, je ne condamnerois plus les Empereurs : & la cérémonie de se faire recevoir Membre du Chapitre de la Cathédrale d'Aix, seroit une des plus essentielles de leur couronnement.

Les vêtemens dont on revêt l'Empereur, ne sont pas faits à la nouvelle mode ; ce sont de vieilles & anciennes hardes, qu'on garde précieusement depuis plusieurs siécles, & qu'on apporte avec beaucoup de cérémonie de Nuremberg. Cette ville a le privilége de conserver l'aube, l'étole, les sandales & les bottines qui ont servi aux couronnemens des premiers Empereurs, & qui sont encore aujourd'hui employés au même usage. La ville d'Aix garde aussi soigneusement l'épée de *Charlemagne*, & la fait de même voya-

ger lors du couronnement des Empereurs. Les Electeurs Ecclésiastiques vont la prendre sur l'Autel, & après l'avoir tirée du fourreau, la présentent à l'Empereur, en lui disant : *Prenez cette épée, & en vertu de cette benediction, employez-la à la défense de l'Eglise de Dieu, à quoi sa bonté l'a destinée.* Si les benedictions rendent l'acier plus dur & plus tranchant, à chaque changement de regne le vieux sabre du bon *Charlemagne* reçoit un nouveau degré de bonté. Si j'étois Empereur, en prenant ce fer antique & rouillé, je prierois le Ciel qu'il ne fût de long-tems béni de nouveau ; ce seroit une marque que je vivrois pendant un grand nombre d'années. La benediction de l'épée de *Charlemagne* est pour les Empereurs ce qu'est le conclave pour les Pontifes Romains ; ces cérémonies ne peuvent avoir lieu une seconde fois que par leur mort. S'ils faisoient cette réflexion lorsqu'ils assistent à la premiere, peut-être leur paroîtroit-elle moins gracieuse.

Il y a long-tems, cher Yn-Che-Chan, que je n'ai reçu aucune de tes nouvelles ; tire-moi, je te prie, d'inquiétude, & songe qu'un ami aussi tendre & aussi sincere que je le suis, mérite

bien que tu ne le laisses point dans une incertitude cruelle.

Porte-toi bien.

De Dresde, le....

LETTRE XCIX.

Choang, *à* Yn-Che-Chan.

JE t'ai fait connoître jusqu'à-présent, le mieux qu'il m'a été possible, les mœurs, les coutumes & la Religion des Persans modernes; je vais te parler à-présent des *Guebres*, qui sont les restes infortunés des anciens habitans de la Perse, dont l'origine & la Religion sont respectables par leur ancienneté. J'ai étudié avec soin tout ce qu'ont dit les Européens les plus Savans qui ont écrit sur les *Guebres*. Un Négociant François de mes amis m'a fourni plusieurs Livres & plusieurs Mémoires qui approfondissent cette matiere : j'ai consulté plusieurs Persans fort célébres, j'ai eu avec les principaux *Guebres* de fréquentes conversations; je crois donc avoir pris toutes les mesures qu'il est possible de prendre, pour ne point tomber dans l'erreur.

Les anciens habitans de la Perse suivoient, à ce qu'on prétend, la Religion des sages Philosophes ; ils croyoient l'existence d'une Divinité, qu'ils regardoient comme l'Etre suprême, le souverain Maître & le Moteur absolu de l'univers. Le culte qu'ils lui rendoient, étoit exempt de ces superstitions ridicules, que les trois quarts des Orientaux modernes conservent aujourd'hui, & que les anciens Grecs pratiquerent avec tant de ferveur. Ce sentiment, qui donne une si belle origine à la croyance des *Guebres*, semble être formellement démenti par le plus ancien des Historiens Européens. » J'ai été curieux, » dit *Hérodote* (1), d'observer les an- » ciennes coutumes des Perses, & » voici ce que j'en ai appris. » Avant d'aller plus avant, remarque, je te prie, qu'*Hérodote* parle ici comme témoin oculaire. » Ils ne font, continue-t'il, ni » Statues, ni Temples, ni Autels, & » au contraire ils se moquent de ceux » qui en font, & disent qu'il y a en » cela de la folie, parce qu'à mon opi- » nion, ils ne croient pas comme les » Grecs, que les Dieux soient engen- » drés des hommes. Ils ont coutume » de sacrifier à *Jupiter* sur les plus hau-

(1) d'*Hérodote*. Liv. I. pag. 129. Je me sers de la Traduction de *du Ryer*.

» tes montagnes, & appellent *Jupiter*
» toute la rondeur du Ciel. Ils ont
» depuis ſacrifié à *Venus Uranie*, &
» ont appris ce ſacrifice des Aſſyriens &
» des Arabes. Les Aſſyriens appellent
» *Venus*, *Mylitta*, les Arabes *Alitta*,
» & les Perſes *Mitra*. Or, quand les
» Perſes ſacrifient aux Dieux dont
» j'ai parlé, ils ne dreſſent point d'Au-
» tels, ils n'allument point de feu, ils
» ne font point de Libations, ils ne ſe
» ſe ſervent ni de flûtes, ni de couron-
» nes de fleurs, ni de farine : mais
» quand quelqu'un veut ſacrifier à ces
» Dieux, il mene la victime dans un
» lieu qui n'eſt point ſouillé ; & ayant
» ſur ſa tête une thiare environnée de
» myrthe, il invoque le Dieu à qui il
» a réſolu de ſacrifier. Il n'eſt pas per-
» mis à celui qui ſacrifie, de prier par-
» ticulierement pour lui ; mais comme
» il eſt compris lui-même dans les priè-
» res des autres Perſes, il faut qu'il
» faſſe ſon ſacrifice & ſes priéres pour
» tous les Perſes en général, & prin-
» cipalement pour le Roi. Quand il a
» coupé l'hoſtie en morceaux, & qu'il
» l'a fait bouillir, il jette par deſſus
» d'une herbe la plus tendre & la plus
» nette qu'il puiſſe trouver ; c'eſt par-
» ticulierement du trefle. Après cela,
» le Mage qui eſt préſent, entonne un

» chant, appellé *Theogonie*, que les
» Perses estiment capable de leur rendre les Dieux propices ; & sans le
» Mage, il ne leur est pas permis de
» sacrifier. Aussi-tôt celui qui a fait le
» sacrifice, emporte les morceaux de
» l'hostie, & en fait ce qu'il lui plaît. »

Voilà, cher Yn-Che-Chan, un ample éclaircissement sur l'ancienne Religion des Persans. Si l'on s'en tient aux discours d'*Hérodote*, il paroît impossible d'accorder la Croyance Persanne avec celle que prétendent leur attribuer ceux qui veulent qu'ils aient admis le culte d'un seul Etre suprême, & qu'ils n'aient mêlé à ce culte aucune des superstitions Grecques. N'est-ce pas admettre une pluralité de Dieux, que d'adorer la rondeur du Ciel sous le nom de *Jupiter*, que de sacrifier au Soleil, à la Lune, à la terre, au feu, à l'eau, aux vents, & à *Venus Uranie* ? N'est-ce pas enfin donner dans les égaremens & dans les folies des Grecs & des autres Asiatiques ? Il semble qu'il n'y a aucun milieu, & qu'il faut reconnoître que les Persans ont été aussi aveuglés que les autres peuples, ou soutenir qu'*Hérodote* leur a prêté des opinions qu'ils n'avoient point. Quelle apparence y a-t-il de pouvoir prendre ce dernier parti ? Cet Historien parle, ainsi que je

l'ai déja remarqué, comme témoin oculaire : si sa bonne foi est suspecte, si son jugement n'est d'aucun poids, pourquoi aura-t-on plus de croyance pour les autres Auteurs qui ne sont venus qu'après lui ? Quelle preuve a-t-on qu'ils ont été mieux instruits, & pourquoi plutôt les suivre qu'un Historien, dont la réputation est bien au-dessus de la leur ?

Quelques fortes que soient ces raisons, un Auteur Européen ne les a pas cru invincibles : il convient que les Anciens Perses mêlerent à la pure croyance de l'Etre suprême le *Sabeïsme*, c'est-à-dire une vénération profonde pour les Corps célestes & les Elemens ; mais il soutient que cette vénération n'alloit point jusqu'à un culte religieux. Il prétend que les anciens Ecrivains, parmi lesquels il place *Hérodote*, ont mal décrit le culte des Perses, parce qu'ils ne l'avoient point entendu. » Il est » si vrai, dit-il (1), que les Perses n'é» toient point idolâtres, à la façon des » autres Asiatiques & des Grecs, que

(1) L'Auteur des *Dissertations sur les coutumes & cérémonies Religieuses des Peuples idolâtres, &c. représentées par des figures gravées & dessinées par* Bernard Picart. Tom. II. Il est bon de remarquer ce qu'a dit *Hide*, fameux Auteur Anglois, qui a écrit un Livre sur ce sujet.

» c'eſt à un zéle d'Iconoclaſte, & par
» conſéquent d'ennemi juré de toute
» adoration de l'Etre ſuprême figuré en
» bois, en marbre & en métal, qu'on
» doit attribuer la deſtruction que les
» Perſes firent en Grece des Temples
» & des Images des Dieux. Ils croioient
» l'un & l'autre injurieux à la Divinité,
» laquelle pénetre, remplit tout l'uni-
» vers, & ne ſauroit être enfermée dans
» les bornes étroites des Temples. Ils
» rendoient leurs hommages religieux
» à Dieu en plein air, & ne lui conſa-
» croient ni ſtatues, ni images. Il eſt
» bien vrai que dans la décadence de
» leur Empire, ils reçurent le culte de
» *Venus*, lui dédierent des Temples,
» & lui conſacrerent des Prêtres; mais
» cela doit être regardé comme une hé-
» reſie, introduite & autoriſée par un
» Monarque héretique. Jamais les Per-
» ſes n'ont donné le nom de Dieu à
» *Mithra*. Si les Grecs leur ont attri-
» bué ce culte, c'eſt faute de s'être
» donné la peine, ou d'avoir eu le
» moyen de l'examiner. Jamais auſſi
» les Perſes ne ſe ſont adreſſés à *Mithra*
» dans leurs priéres : toutes ces prieres
» s'adreſſent à Dieu ſeul; c'eſt par lui
» qu'elles commencent & qu'elles finiſ-
» ſent. On auroit tort d'appeller en
» témoignage de leur idolâtrie, leur

» coutume de se prosterner devant le » feu ; cette coutume est toute civile, » & ne differe pas des marques de vé» nération que les Orientaux donnent » à leurs supérieurs. Les anciens peres » se prosternoient devant le feu ; mais » ils prioient debout ou à genoux l'Etre » suprême ; & c'est ce que l'on voit » dans les ruines de Persépolis, où l'on » trouve des représentations d'hommes » qui prient Dieu debout devant le So» leil & le feu qu'on remarque vis-à-vis » sur un débris de la muraille.... Dans » les premiers tems de la Religion des » Perses, le culte en étoit pratiqué sur » les sommets des plus hautes monta» gnes & en plein air. Ceux qui ont » écrit le contraire, ont négligé de » distinguer les divers âges de la Reli» gion des Perses ; ainsi quand des Au» teurs parlent des Temples & des » Autels des Perses, il faut entendre » cela du tems où ce peuple enferma le » feu sacré, symbole des feux célestes, » dans un pyrée. Alors ils commence» rent d'ériger des Autels, & d'y faire » des sacrifices : c'est ainsi qu'il faut dis» tinguer dans les anciens Ecrivains le » détail qu'ils nous donnent des usages » religieux des peuples ; il faut prendre » garde qu'ils reduisent à un même tems » ce qui s'est pratiqué en divers âges & » en différentes circonstances. »

On ne peut diſconvenir, cher Yn-Che-Chan, que ces explications ne ſoient ingenieuſes, & qu'elles ne ſauvent une partie des objections qu'on peut former ſur l'autorité d'*Hérodote* ; mais cependant il en reſte encore pluſieurs qu'elles ne détruiſent point, & il ſe préſente pluſieurs nouvelles difficultés qui naiſſent de ces mêmes réflexions. Il eſt d'abord manifeſtement faux que ce ſoit dans la décadence de leur Empire que les Perſes aient reçu le culte de *Venus* ; ils l'avoient longtems avant *Hérodote*, ainſi qu'il nous l'apprend. Eſt-ce qu'on oſeroit ſoutenir que l'Empire de Perſe étoit dans ſa décadence lorſque cet Hiſtorien vivoit ? Il n'avoit jamais été au contraire plus puiſſant, & juſqu'au tems d'*Alexandre*, ou ſi l'on veut de *Philippe*, les Grecs n'avoient jamais eu la moindre idée de pénétrer dans la Perſe. Ils étoient aſſez contens de ſe défendre, & d'empêcher qu'on ne les reduiſît ſous la puiſſance du grand Roi ; c'étoit le nom qu'ils donnoient au Roi de Perſe. Pour connoître enfin la puiſſance de l'Empire Perſan, lorſque *Alexandre* l'attaqua, il ne faut que lire ce que diſent de *Darius* & de ſon armée, les Hiſtoriens qui ont écrit les guerres de ces deux Princes. Quant à la diſtinction, qu'il paroît par des mo-

numens que les Perſes faiſoient entre le culte de l'Etre ſuprême & du feu, je croirois qu'on pourroit plutôt en tirer des argumens pour prouver qu'ils ne reconnoiſſent d'autre Etre ſuprême que le feu en général ; car pourquoi ne penſera-t-on pas que ces hommes qui prient Dieu debout devant le Soleil, prient le Soleil même, comme un globe igné ? Eſt-ce que le Sculpteur a écrit ſous ſa figure quelle étoit l'intention dans laquelle il l'avoit faite ? D'ailleurs la poſture d'être proſterné, n'eſt-elle pas auſſi ſoumiſe pour le moins, & auſſi reſpectueuſe que celle d'être debout ? Cependant l'on voit des monumens antiques, où les Perſans ſont proſternés devant le feu. L'autorité d'*Hérodote* revient encore ici, qui dit en termes exprès que les Perſes adoroient le Soleil. Je demande, ſi, appuyé d'un Auteur auſſi ancien, il n'eſt pas plus naturel de penſer que ces figures en bas-relief repréſentent des hommes adorant le Soleil, que de ſuppoſer une ſignification alambiquée, & qui ſe reſſent des diſtinctions de nos amis les Miſſionnaires, ſubtiles quelquefois, mais plus ſouvent ridicules ?

Il ſemble que dans une queſtion auſſi difficile à éclaircir parfaitement, que celle de l'ancienne croyance des Perſes, on pourroit s'aider par la connoiſſance

de la Religion des *Guebres* qui vivent aujourd'hui ; mais ceux que j'ai consultés, m'ont parlé d'une maniere si confuse & si embrouillée, que je n'ai rien dû comprendre à leur raisonnement. J'ai connu des Européens qui ont eu avec eux de longues & fréquentes conversations, ils m'ont tous assuré qu'ils n'avoient point été plus éclaircis que moi.
» Autant que je l'ai pû reconnoître, dit » un (1) Européen fameux, ils tiennent » ou font semblant de tenir qu'il y a un » Etre suprême qui est au-dessus des » principes & des causes. Ils l'appel- » lent *Yezd* ; mot qu'ils interprétent » par celui de Dieu, ou d'Ame éter- » nelle. Cependant ils attribuent tant » de pouvoir aux principes, qu'ils ne » semblent ne laisser rien à faire à » ce Souverain ; ce qui me fait pen- » ser qu'ils n'en confessent un que par » bienséance, & pour ne se pas fai- » re abhorrer des Mahometans, grands » Déistes, auprès desquels cette im- » piété acheveroit de les détruire. Ils » tiennent que les Corps célestes sont » des êtres animés par des Intelligences » qui se mêlent de la conduite des hom- » mes. Le Soleil est, selon eux, la gran- » de & la premiere Intelligence, & le

(1) *Chardin*, Voyage en Perse, Tom. II. pag. 176. Edit. in-4°.

» pere de toutes les productions sensi-
» bles. La Lune est la seconde Intelli-
» gence, & puis les autres Planetes....
» Ils tiennent qu'outre ces Intelligen-
» ces, il y a des Anges qu'ils appellent
» des Dieux subalternes, commis à la
» garde des créatures inanimées, cha-
» cun selon son département. Et enfin
» ils veulent qu'il y ait deux principes
» des choses; comme n'étant pas possi-
» ble qu'il n'y en ait qu'un, à cause que
» toutes les choses sont de deux sortes
» ou de deux natures, c'est-à-dire,
» bonnes ou mauvaises... Tout le mon-
» de généralement croit qu'ils adorent
» le feu : cependant il est fort difficile
» de faire qu'ils s'expliquent bien là-
» dessus, & de savoir si ce culte qu'ils
» lui rendent, est rélatif ou direct; s'ils
» tiennent le feu pour Dieu, ou seule-
» ment pour l'image de Dieu. Je crois
» que c'est moins pour en faire un
» mystere que par ignorance, & pour
» n'entendre pas ce qu'on leur demande.
» Le feu, disent-ils, est la lumiere, la
» lumiere c'est Dieu. Voilà ce qu'ils
» disent nettement; mais ils se jettent
» ensuite sur les louanges du feu, de la
» lumiere & de Dieu, & font là-dessus
» un discours confus où l'on n'entend
» rien, & où ils se perdent eux-mê-
» mes. »

Il faut convenir, cher Yn-Che-Chan, que les éclairciſſemens qu'on peut recevoir des *Guebres* modernes pour expliquer les points principaux de la croyance de leurs anciens peres, ſont bien ſuperficiels. Ils ont mêlé d'ailleurs aux dogmes fondamentaux de leur Religion pluſieurs nouvelles opinions, & dans presque tous les ſiécles il s'eſt formé dans le ſein de la Religion des Mages quelque nouvelle Secte; il y a longtems que les Perſes en comptoient au-delà de ſoixante-dix. Pour demêler parfaitement la vérité cachée & obſcurcie par tant de différentes opinions, il faudroit avoir les Ecrits originaux de *Zoroaſtre*, le fondateur de la Religion des *Guebres*; mais il n'en reſte plus aucun depuis long-tems de cet ancien Légiſlateur, dont je te parlerai amplement dans ma premiere Lettre.

Porte-toi bien.

A Iſpahan, le . . .



LETTRE C.

Choang, à Yn-Che-Chan.

LE tems auquel a vécu *Zoroastre*, la patrie de ce Législateur, les dogmes principaux qu'il a établis, tout cela est aussi peu connu aujourd'hui & aussi incertain, que ce que l'on dit des dogmes de l'ancienne Religion des Persans, dont je te parlai dans ma derniere Lettre.

Les Auteurs Arabes, Grecs, Latins, & tous les Modernes qui ont parlé de *Zoroastre*, sont très-opposés entr'eux, & ne s'accordent pas davantage sur ce qu'ils ont écrit des loix qu'établit ce Philosophe, que sur ce qu'ils disent du culte religieux des Persans qui l'avoient précedé. Les uns veulent qu'il n'ait été que simple Réformateur, les autres au contraire l'érigent en Législateur : plusieurs en font un sorcier; quelques autres le justifient de cette accusation. Il y en a qui veulent qu'il ait été Prince souverain ; ce sentiment est rejetté par un grand nombre d'Auteurs. Enfin, il y a des Ecrivains qui disent qu'il étoit de race &

d'extraction Chinoises, & qui le font venir miraculeusement du fond de notre patrie. Parmi tant d'opinions diverses, il est impossible de démêler la vérité; & si par hazard on étoit assez heureux pour prendre le bon parti, on ne pourroit point démontrer par de bonnes raisons qu'on est mieux fondé que ceux qui seroient dans l'erreur. Je vais donc parcourir le plus succintement qu'il me sera possible, ce qu'ont dit les Orientaux & les Occidentaux de *Zoroastre*, non pour t'en apprendre quelque chose de certain, mais pour te prouver qu'il est impossible d'en avoir une véritable connoissance. Je t'avouerai que j'admire la hardiesse de certains Savans Européens, qui vivant dans ces derniers tems, ont parlé avec autant de sûreté de ce Législateur, que s'ils avoient vécu de son tems, & n'ont pas témoigné le moindre doute que ce qu'ils disoient pût être regardé comme une chimere. Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que parmi ces Savans, il s'en trouve d'un grand mérite, généralement estimés, & véritablement dignes de l'être. Voilà une preuve bien évidente que les Savans les plus respectables n'attendent pas quelquefois pour se déterminer, que la vérité paroisse sans nuage; ils choisissent, ainsi que les autres hommes, ce qui les

flatte le plus, ou ce qu'ils croient le plus probable. Ils parlent & agissent ensuite comme s'ils étoient parfaitement convaincus de ce qu'ils disent ; est-il surprenant que après cela, que les erreurs se multiplient & se perpétuent dans toutes les Nations, par le moyen de l'autorité des Savans ?

Je reviens à *Zoroastre* : commençons par parcourir les differens sentimens des Auteurs Orientaux sur le tems où il a vécu. *Ismaël Abulfeda* (1) dit qu'il a vécu dans le siécle de *Cyrus* ; *Said-ebn-batrik* (2) veut qu'il ait été contemporain de *Cambyses* ; *George Abulfarage* est de cette opinion ; le Commentateur de ce dernier Auteur le place sous le regne d'*Hystape*.

Les Auteurs Européens ne sont pas mieux d'accord que les Asiatiques. Parmi les Grecs, *Eudoxe* & *Aristote* (3) ont prétendu qu'il avoit précedé Platon de six mille ans, *Hermodore* Platonicien (4)

(1) Cyri ævum fuisse statuit Ismael Abulfeda in Historia. *Petri Danielis Huetii Demonstratio Evangelica*, Cap. V. Propos. IV. pag. 130. Tom. I. Edit. Amstelod.

(2) Cambysis æqualem ponit Said-ebn-batrik ; ponit & Gregorius Abulfaragius. *Id.* Ibid.

(3) Nec enim Eudoxum, Aristotelemve moror, qui sex millibus annorum Platone vetustiorem finxerunt. *Id.* Ibid.

(4) Nec Hermodorum Platonicum, aut Her

& *Hermippus*, l'ont fait vivre quinze cens ans avant la guerre de Troye. *Plutarque* & *Suidas* (1) ont été du même sentiment. *Diogene Laërce* (2), qui rapporte l'opinion de *Xanthus*, semble porté à croire, ainsi que lui, que de *Zoroastre* à l'expédition de *Xerxès*, on ne doit compter que six cens ans.

Les Auteurs Latins sont aussi opposés entr'eux que les Grecs. *Pline* (3) rejette le sentiment d'*Aristote* & d'*Eudoxe*; *Justin* veut (4) que *Zoroastre* ait vécu du tems de *Ninus*, & qu'il a tué ce Roi. Les Ecrivains modernes ne sont pas mieux instruits que les anciens. *Hyde*, savant Anglois (5), place *Zoroastre* sous le regne de *Darius Hystaspès*; le Doc-

mippum, qui eum annorum millibus quinque Trojanum bellum præcessisse ratî sunt. *Id.* Ibid.

(1) Plutarco ac Suidæ idem sentientibus præiverunt. *Id.* Ibid.

(2) Ξάνθος δὲ ὁ Λυδὸς εἰς τὴν, Ξέρξου διάβασιν ἀπὸ τοῦ Ζωροάστρου ἑξακόσια φησί.

Xanthus vero Lydius a Zoroastre usque ad Xerxis transitum, sexcentos enumerat. *Diogen. Laert.* Proëm. Seg. 11.

(3) Hos pro merito confutat Plinius. *Huet. Demonst. Evangel.* Loco cit. ubi sup.

(4) Hoc (Zoroastre) occisus decessit ipse (Ninus) relicto impure adhuc filio Ninya, & uxore Semiramide. *Just.* Hist. Philip. Lib. I, Cap. I, sub. fin.

(5) Relig. veterum Persarum, Cap. XXIV.

teur *Prideaux*, de la même Nation qu'*Hyde*, le fait valet-de-pied d'un Prophéte Juif, appellé *Daniel. Il y a beaucoup d'apparence*, dit-il (1), *qu'il fut* domestique *de Daniel, & qu'il apprit sous lui les connoissances sacrées & profanes qu'il possedoit, & qu'il résolut de s'ériger en Prophète, dans l'espérance que s'il jouoit bien son rôle, il parviendroit aux mêmes honneurs que son maître.*

Comment accorder, cher Yn-Che-Chan, les conjectures de ce Docteur Anglois avec ce que nous apprend *Justin*, qui dit précisément que *Zoroastre* (2) étoit Roi des *Bactriens*; que ce fut le premier qui inventa la magie, & qu'il étudia avec beaucoup de soin les principes de l'univers & les mouvemens des astres? Voici un Auteur qui le fait petit-fils de Noë, fameux Patriarche, que les Chrétiens & les Juifs disent avoir seul été sauvé avec sa famille du Déluge universel, qu'ils *supposent être arrivé. Le fils aîné de Cham*, dit *Gregoire de Tours* (3), *s'appella Chus. Celui-ci fut*

(1) Histoire des Juifs, Liv. IV. pag. 290.

(2) Postremum illi bellum cum Zoroastre Rege Bactrianorum fuit qui primus dicitur artes magicas invenisse, & mundi principia, siderumque motus diligentissime spectasse. *Just.* Hist. Philip. Lib. I. Cap. I.

(3) Gregoire de Tours, Histoire de France,

l'inventeur de l'art magique, à la suggestion du Diable, & le premier qui donna commencement à l'idolâtrie. Il fut le premier qui, par une suggestion diabolique, fit une petite statue pour être adorée; il faisoit accroire aux hommes qu'il avoit la puissance d'attirer les étoiles & le feu du ciel. Il s'en alla parmi les Perses, qui l'appellerent Zoroastre, *c'est à dire, vivante étoile. Ayant aussi appris la maniere d'adorer le feu, ils le révererent lui-même comme un Dieu, ayant été consumé divinement par le feu. Gregoire de Tours* avoit pris ces particularités fabuleuses dans quelques Auteurs, plus anciens que lui de quelques siécles. Les uns rapportent (1) que *Zoroastre* souhaita d'être frappé de la foudre & d'être consumé du feu du ciel; ce qu'il obtint selon ses souhaits; les autres disent (2) qu'il fut brûlé tout vif par le Diable qu'il importunoit trop souvent pour savoir les secrets les plus cachés de la magie.

Liv. I. Chap. V. Je me sers de la Traduction de l'Abbé de Marolles.

(1) Inde quoque est quod habent Suidas & Glycas optasse Zoroastrem igne cælesti interire; & quod habent fasti sæculi, & Cedrenus & Gregorius Turonensis, reipsa de cœlo tactum periisse. *Daniel. Huet. Demonst. Evangel.* Cap. V. Prop. IV.

(2) Habet auctor recognitionum a Dæmone, quem importunius frequentabat, igni succensum arsisse. *Id.* Ibid.

On ne soupçonneroit gueres qu'un Pontife Chrétien se fût avisé de vouloir faire de *Zoroastre*, déclaré sorcier par tant d'Ecrivains, & même par des Evêques, un Prophéte fameux, un Saint respectable, un Législateur, interpréte des volontés de la Divinité ; un Prélat célebre l'a cependant entrepris. Le grand *Huet*, Evêque d'Avranche, peut-être le plus savant Européen qu'il y ait eu dans ce dernier tems, a prétendu que *Zoroastre* (1) & *Moyse* n'étoient qu'une même personne, & que cet Egyptien, considéré sur ce premier nom, étoit un personnage imaginaire. Le même Auteur examine la conformité qui se trouve entre ce que les Livres des Juifs disent de *Moyse*, & ceux des Persans de *Zoroastre*. *Moyse*, (2) pour éviter la colere de *Pharaon*, passa chez les Madianites ; *Zoroastre*, voulant éviter les em-

(1) Ex hac sententiarum fluctuatione id colligo, suppositititiam esse Zoroastris personam, cui etsi vera subest Mosis persona, falsa tamen ipsa est, & tota figmentis consuta, de qua certi nihil cognitum est, aut literis proditum. *Id.* Ibid.

(2) Zoroastrem deinde a Regis Sinensis insidiis tutum aiunt in Persidem profugisse ; Moses a Pharaonis malevolentia incolumis in Madianitidem regionem concessit. Zoroastrem ad Persas fugientem, fluvios inter morantes congelasse dicunt ; mirificum maris rubri, duce Mose, transitum hac fabula significantes. *Id.* Ibid.

buches de l'Empereur de la Chine vint, en Perse. *Moyse* passa la mer rouge, à pied sec, les eaux s'étant retirées, & lui ayant fait un passage; *Zoroastre*, se retirant chez les Perses, fit geler les fleuves qui auroient pû l'arrêter dans son voyage.

Voilà les ressemblances sur lesquelles le Pontife Chrétien établit son opinion. Il lui auroit été assez facile par de semblables suppositions de changer en *Moyse* tous les Chefs des Sectes qui sont dans l'Orient; & il ne lui eût pas été impossible d'accommoder les Miracles que leur prêtent leurs disciples, à ceux que les Juifs assurent avoir été faits par *Moyse*. Pourquoi *Lao-Kium*, abandonnant l'Empereur en la personne duquel finit la Dynastie des *Tcheou*, ne pourra-t-il pas être *Moyse* passant chez les Madianites? Et pourquoi encore le même *Lao-Kium*, né sous un prunier, d'une mere contrainte de fuir le courroux de son maître, & presque abandonné en naissant, ne sera-t-il point *Moyse* exposé sur les eaux, & sauvé par un miracle?

Je ne puis m'empêcher de voir avec étonnement les raisons sur lesquelles les Savans les plus illustres fondent quelquefois les sentimens les plus extraordinaires. Qui pourroit se figurer qu'après le témoignage de l'existence de celle

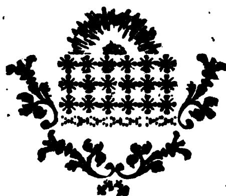
d'un Législateur, témoignage renouvellé par dix Historiens, chaque siécle pendant près de trois mille ans, témoignage prouvé par les disciples de *Zoroastre* qui subsistent encore aujourd'hui; qui pourroit, dis-je, se figurer qu'un homme osât soutenir que *Zoroastre* & *Moyse* n'auroient été qu'une même personne, & que ce Législateur n'avoit jamais existé, que ce qu'on disoit de lui étoit des fictions inventées sur les Livres des Juifs? Je ne désespere pas que quelque Pontife Chrétien ne fasse un jour un autre Livre, qu'il intitulera encore *Démonstration Evangelique*, dans lequel il voudra prouver géometriquement que *Confucius* & le Messie, n'ont été qu'une même personne (1); ce dessein ne sera pas d'une exécution plus difficile que celui de changer *Zoroastre* en *Moyse*. Je reviens à la diversité de tant de sentimens si opposés & souvent si bizarres. Je dis qu'ils montrent qu'il est impossible de pouvoir rien dire d'assuré sur *Zoroastre*. On peut avancer hardiment

(1) A combien de Théologiens ne peut-on pas appliquer ce qu'un illustre Ancien a dit des Philosophes: *Nihil tam absurdum dici potest, quod non dicatur ab aliquo Philosophorum?* Non, on ne peut point inventer d'absurdité la plus grossiere, que quelque Philosophe ne soit un jour assez fol pour la dire.

qu'il a vécu, & qu'il a été réellement; mais voilà tout. Il ne faut pas aller plus avant; car l'on rencontre par-tout des difficultés insurmontables. Je n'ai pû t'en communiquer qu'une partie dans cette Lettre; je réserve les autres pour la première fois que je t'écrirai; tu y verras que la patrie & les parens de *Zoroastre* sont aussi inconnus que le tems où il a vécu.

Porte-toi bien, cher Yn-Che-Chan, & dans les faits douteux que tu trouves dans l'Histoire, avoues plutôt ton ignorance, que de vouloir, comme font tant de Savans, montrer que tu comprens & que tu sais ce que tu ignores parfaitement.

A Ispahan, le . .



LETTRE CI.

Sioeu-Tcheou, *à* Yn-Che-Chan.

LA qualité de Roi des Romains, prise dans le sens qu'elle l'est aujourd'hui, n'a commencé à être connue que sous le regne d'*Othon*; avant ce tems, on ne donnoit point, cher Yn-Che-Chan, ce titre au successeur présomptif de l'Empereur.

Charlemagne, ayant destiné son fils aîné à la succession de l'Empire, le nomma Roi d'Italie; les successeurs de *Charles* suivirent son exemple, & donnerent la même qualité à leurs héritiers.

C'est à la superstition & au fanatisme qu'on doit attribuer l'origine de la séparation des titres de Roi des Romains & d'Empereur; car ils étoient anciennement synonimes, mais un zéle, aussi absurde que déplacé, ayant persuadé non-seulement aux peuples imbécilles, mais même aux Princes trop crédules qu'il n'y avoit que le Pontife Romain qui pût accorder le titre d'Empereur & en confirmer la qualité, *Othon*, qui n'osoit s'élever au-dessus d'un préjugé si ridicule & si indigne, donna à son

fils, en le faisant couronner, la qualité de Roi des Romains. Plusieurs Empereurs prirent ensuite simplement le même titre, & le conserverent jusques à ce qu'ils eussent été couronnés par le Pontife Romain. C'est-là la premiere origine du titre de Roi des Romains, & il ne signifioit point pour lors le successeur présomptif d'un Empereur; mais un Empereur qui n'avoit point été couronné par un Pape. Dans la suite du tems, les Electeurs ayant jugé à propos de désigner du vivant de l'Empereur, un Prince qui dût lui succéder, ils lui donnerent le titre de Roi des Romains, & ils attribuerent à cette qualité les mêmes droits & les mêmes prérogatives que les Anciens avoient accordés à celle de César.

Les Electeurs se sont repentis plus d'une fois d'avoir institué l'élection d'un Roi du vivant de l'Empereur, cette élection rendant en quelque façon l'Empire héréditaire, comme il l'a été depuis plusieurs siécles dans la Maison d'Autriche. Ils ont voulu quelquefois faire des réglemens qui pussent obvier à cet inconvénient, leurs tentatives ont été inutiles. Voici ce que j'ai trouvé sur ce sujet dans un très-bon Auteur Allemand. » L'Electeur (1) de Saxe

(1) Histoire de l'Empire, &c. par *Heiss*. Tom. II. Liv. IV. Chap. IV. pag. 51.

» & les conféderés de Smalkalden pro-
» testerent contre *Charles V.* quand il
» voulut faire élire *Ferdinand* son fre-
» re, Roi des Romains, & demande-
» rent qu'avant que de proceder à l'é-
» lection, l'Empereur, expliquant de
» l'avis des Electeurs la constitution de
» *Charles IV.* fît un édit qui pût servir
» de réglement perpétuel; en sorte
» qu'à l'avenir on ne parlât plus de faire
» élire un Roi des Romains du vivant
» de l'Empereur, que les Electeurs &
» six autres Princes de l'Empire ne le
» jugeassent nécessaire pour le bien des
» affaires. Qu'en ce cas-là, & non au-
» trement, l'Archevêque de Mayence
» pourroit convoquer les autres Elec-
» teurs, & six autres Princes de l'Em-
» pire, & un lieu propre pour résou-
» dre l'affaire, & qu'alors les Electeurs
» procéderoient seuls à l'élection d'un
» Roi des Romains, lequel néanmoins
» ne pourroit avoir le gouvernement &
» l'administration des affaires que sous
» l'autorité de l'Empereur, auquel seul
» les Princes & Etats de l'Empire se-
» roient obligés par serment d'obéir,
» & non point au Roi des Romains.
» Qu'il ne feroit point fait aussi de Roi
» des Romains qui ne fût Allemand,
» & qu'il n'y en pourroit avoir trois
» d'une même famille, élus l'un après

» l'autre. A quoi l'Electeur de Saxe » & les autres Confédérés ajouterent » plusieurs autres demandes sur le mê» me sujet ; mais tout cela fut moderé » par un accord, conclu l'année 1532. » à Schweinfort, entre *Charles* & les » Electeurs, & ces autres Princes, » qui n'a pas eu tout-à-fait lieu dans la » suite. « Cet Auteur auroit pû dire, cher Yn-Che-Chan, *qui n'a eu aucun lieu dans la suite* : car tous les successeurs de *Charles-Quint* ont été pris dans la Maison d'Autriche ; & ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que l'Empire étoit devenu plus héréditaire dans cette Maison, que ses propres Etats. Les Royaumes d'Espagne de Naples, de Sicile, les Provinces de la Franche-Comté, de la Flandres & du Hainaut en sont sortis, & l'Empire y est demeuré constamment ; & sans doute y fût demeuré à l'avenir, si l'Empereur qui vit aujourd'hui, n'avoit point été le dernier Prince de cette illustre famille.

Il semble que les successeurs de *Charles-Quint* qui étoient des Monarques puissans par leurs Etats héréditaires, n'auroient pas dû faire tant d'efforts pour conserver un Empire qui donne, ainsi que je te l'ai dit dans mes précédentes Lettres, des revenus si modi-

ques, & dont la dignité est en quelque maniere à charge à celui qui en est revêtu; mais ces inconvéniens sont réparés par plusieurs avantages très-solides. Si l'Empereur ne peut par sa seule autorité déclarer la guerre au nom de tout l'Empire, ni lever des troupes & mettre des impôts, il a cependant la disposition & la nomination des emplois. Dès que la guerre est résolue, il donne le commandement des armées, il nomme les chefs des troupes particulieres, il garde les finances, & les distribue ainsi qu'il le juge à propos; il est le maître par-là de toutes les troupes. Il jouit encore de plusieurs avantages, qui sont beaucoup plus considérables. Lorsque les principaux fiefs de l'Empire viennent à vaquer, soit par forfait, soit par quelque autre cause, il en dispose à sa fantaisie, les donne à qui bon lui semble, même à ses propres enfans, & par-là, il augmente considerablement les Etats héréditaires de sa Maison; c'est par ce moyen que les Princes de la Maison d'Autriche sont devenus si puissans. L'Autriche & la Styrie, confisquées sous le regne d'*Ottacre* Roi de Boheme, & enlevées à ce Souverain, sont entrées dans les Etats héréditaires Autrichiens, par le don que l'Empereur *Rodolphe I.* en fit à *Al-*

bert son fils. Une grande partie de la Suabe, vacante par la mort de *Conradin*, petit-fils de *Frederic II.* tomba encore dans la Maison d'Autriche. Par le même moyen, *Charles-Quint*, trouvant le Duché de Milan à sa bienséance, au lieu de le réunir à l'Empire, l'annexa à ses Etats héréditaires.

Les Auteurs Allemands, qui parlent des avantages que donne la dignité des Empereurs, prétendent que la Maison la plus pauvre qui jouit pendant deux siécles de l'Empire, doit devenir une des plus puissantes de l'Europe. » Les » alliances, disent-ils, que les Empe- » reurs de la Maison d'Autriche ont » contractées avec les plus illustres, & » les successions opulentes qui leur sont » échues, font bien voir que la dignité » Impériale procure à ceux qui la pos- » sédent, des avantages bien plus con- » siderables qu'on ne s'imagiue d'ordi- » naire. C'est cette dignité qui fut cause » du mariage de *Henri* fils de *Frederic I.* » avec l'héritiere de Naples & de Sici- » le; & de *Jean*, fils de *Henri VII.* » avec l'héritiere de Boheme. C'est cet- » te seule consideration qui annexa les » Provinces des Pays-bas aux Etats » d'Autriche, par le mariage de *Ma-* » *ximilien* avec *Jeanne*, héritiere des » Royaumes de Castille & d'Arragon,

» & enfin qui fit entrer en la Maison
» d'Autriche les Royaumes de Hon-
» grie & de Boheme par le mariage de
» *Ferdinand I.* avec *Anne*, héritiere de
» ces Couronnes.

Je trouve ces réflexions très-sensées, & je pense, cher Yn-Che-Chan, qu'il n'y a pas lieu de s'étonner que la Maison d'Autriche ait fait tout ce qu'elle a pû pour perpétuer la Couronne Impériale dans sa famille, par le moyen de l'élection d'un Roi des Romains, dont l'institution avoit été faite dans une vûe bien differente; car loin qu'on eût par-là la moindre idée de rendre l'Empire héréditaire, on vouloit au contraire avoir un moyen certain pour diminuer le pouvoir de l'Empereur, & pour le punir en quelque maniere lorsqu'il gouvernoit mal. Si l'on en doit croire les meilleurs Ecrivains, l'élection d'un Roi des Romains fut inventée comme une espece de déposition honnête de l'Empereur. » Il semble, disent-ils (1),
» que c'est pour éviter d'être contraint
» de déposer un Empereur, que les
» Princes Electeurs ont pris par les ca-
» pitulations qu'ils ont faites avec les
» derniers Empereurs lorsqu'ils les ont
» élus, la précaution de se réserver le

(1) Histoire de l'Empire, &c. par *Heiss.* Tom. II. pag. 52.

» droit de pouvoir, ſelon que le bien » de l'Empire pouvoit le requerir, pro» céder à l'élection d'un Roi des Ro» mains, même pendant la vie des Em» pereurs, avec, ou ſans leur conſen» tement. Ce qui eſt aſſurément un » moyen ſûr & honnête pour ne point » tomber dans cette fâcheuſe néceſſité » de dépoſer un Empereur, puiſque » par-là ils peuvent remédier à tous » les inconvéniens qui arrivent lorſ» qu'un Empereur devient, ou ſe rend » incapable de l'Empire, & qu'ils évi» tent ainſi de ſe trouver obligés de » procéder à une action qui paroît » odieuſe, de quelque maniere qu'on » la prenne, & quelque ſujet qu'on ait » d'être réduit à la faire. « Voilà, cher Yn-Che-Chan, comment les choſes qui dans leur origine paroiſſent devoir produire certains effets, en occaſionnent qui lui ſont directement contraires. Les loix les plus ſages & les plus ſenſées ont leurs revers : pour juger ſainement de celles qui ſont ſujettes à moins de défauts que les autres, il faut ne les conſiderer que pluſieurs ſiécles après leur inſtitution.

Revenons au Roi des Romains. On obſerve à ſon élection & à ſon couronnement preſque toutes les mêmes cérémonies que pour l'Empereur, dont je

t'ai déja parlé amplement ; il y en a cependant quelques-unes qui sont differentes dans des points peu essentiels. Le Roi des Romains n'est point couronné d'une couronne Impériale, mais d'une couronne ouverte, que l'on appelle *Romaine* ; on ne lui prête aucun serment de fidelité qu'après la mort de l'Empereur. Lorsque son élection est faite, les Electeurs la font savoir à l'Empereur, & le prient de vouloir bien la ratifier : s'il n'en vouloit rien faire, l'élection ne laisseroit cependant pas que d'avoir lieu. On ne donne au Roi des Romains que le titre d'*Auguste*, & non pas celui de *toujours Auguste*, qui est réservé à l'Empereur. L'aigle éployée qu'il porte dans ses armoiries, n'a qu'une seule tête ; au lieu que l'aigle Impériale en a deux.

Ces distinctions ne laissent pas que de mettre une grande difference entre la dignité de l'Empereur & celle de Roi des Romains : on peut même regarder ce dernier comme un Prince sans pouvoir, tandis que l'Empereur est dans l'Empire ; mais dès qu'il en sort, alors sa qualité de Roi des Romains donne le droit à celui qui en est revêtu, de commander dans tout le territoire Impérial. Il préside aux diétes, il les convoque de l'aveu des Electeurs,

& les congédie. Il fait des Comtes, des Barons, donne des lettres de noblesse, accorde des priviléges aux Universités, met les rebelles au ban de l'Empire, rappelle les proscrits, donne des graces, enfin jouit des droits Impériaux les plus étendus.

Si les Electeurs élisoient jamais quelque jour un Roi des Romains qui ne fût point au gré de l'Empereur, cet héritier présomptif de l'Empire, si puissant lorsque l'Empereur le favorise, n'auroit gueres d'agrément, puisque le Souverain regnant n'auroit qu'à demeurer en Allemagne, & que le Roi des Romains seroit alors un Roi en peinture, sans autorité, sans pouvoir, & soumis aux ordres d'un Superieur qui chercheroit à le désobliger dans toutes les occasions. Je ne vois pas sur quoi donc les Electeurs qui instituerent l'élection d'un Roi des Romains, la regarderent comme un moyen de borner excessivement le pouvoir d'un Empereur.

Porte-toi bien, cher Yn-Che-Chan.

De Dresde, le....



LETTRE CII.

Sioeu-Tcheou, *à* Yn-Che-Chan.

IL n'en est pas des Allemands ainsi que des autres peuples, dont on peut définir en général le caractere. *En* faisant le portrait d'un Parisien, on fait à peu de chose près celui d'un Lionnois & d'un Languedocien. Tous les François sont toujours François, & l'on retrouve ordinairement chez eux les mêmes vertus & les mêmes défauts; mais l'Allemagne est composée d'un nombre de peuples, aussi opposés entre eux, que les Nations les plus differentes. Juge, comme je te l'ai dit, d'un Saxon par un Westphalien; ce seroit décider du mérite, du génie, & de la politesse d'un Chinois, par la rusticité & l'orgueil d'un Tartare. Voici ce que j'ai pû remarquer de bon ou de mauvais dans le caractere des peuples qui habitent ces differens Etats, auxquels on donne également le nom d'*Allemagne*.

Les Suabes sont peu civils, n'aiment point les étrangers; ils ne sont gueres moins superstitieux que les Italiens. Le Lutheranisme qu'ils professent presque

ous, les entretiens dans la croyance e cinquante fables, aussi ridicules que elles qui font l'admiration des Portuais. Ils ont plusieurs loix bizarres, & ıême insensées. Par exemple, dans le Virtemberg le bourreau n'est point regardé comme infâme; on boit, on mange, on commerce avec lui, on n'a point l'horreur pour un homme assez lâche & assez avare pour tuer ses semblables ar un modique intérêt. Chaque exécution qu'il fait, lui acquiert un titre l'honneur, & lorsqu'il en a fait un certain nombre, il est honoré du grade de Docteur en Médecine. Je conviens que lans tous les pays tous les bons Médecins ne se forment qu'à force de tuer les gens; mais du moins n'est-ce pas ubliquement, & en les pendant, ou n leur coupant la tête; plaisante façon l'étudier en Médecine, que celle de ouer des voleurs de grand chemin!

Le bourreau n'étant point regardé ar les Suabes comme une personne infâme, tu croiras sans doute qu'il n'est ucun homme qui le soit chez eux. Détrompe-toi, la profession la plus noble, la plus ancienne & la plus innocente y est considerée avec un mépris qui tient de l'horreur. La vie pastorale, si chantée par les Anciens, & par les plus ingénieux modernes Européens,

est abhorrée comme le comble de l'infamie ; les bergers ne sont pas même reçus dans la compagnie des plus simples paysans. Je demandai, étant dans le Wirtemberg, la cause d'un usage aussi insensé : on me répondit qu'on réputoit comme infâmes les bergers, parce qu'ils étoient obligés d'écorcher les bêtes qui mouroient dans leurs troupeaux. » Vos bouchers, repliquai-je, » sont donc aussi regardés avec hor- » reur. « *Non*, me dit-on, *ils tuent les bêtes vivantes, au lieu que les autres les écorchent mortes.* Cette belle distinction me fit éclater de rire. » Je comprens, » repartis-je, à présent la raison d'une » coutume aussi sage ; elle part d'un » principe aussi sensé, que celui sur le- » quel vous avez fondé qu'il est beau- » coup moins honteux de pendre des » hommes que d'écorcher des brebis. » Il reste seulement une chose qui me » fait encore un peu de peine ; c'est » que vos premiers ancêtres, ces Pa- » triarches dont vos Livres sacrés font » si souvent mention, ont tous été des » gens infâmes, car ils étoient des ber- » gers. Quel malheur pour eux de n'a- » voir pas fait le métier de bourreau ! » ils seroient regardés aujourd'hui com- » me les plus anciens Docteurs en Mé- » decine. « Cette sanglante ironie ne fut

fut point comprise de ceux à qui je parlois ; en général la legereté d'esprit n'est pas le partage des Suabes.

Les Bavarois sont plus polis, plus ingénieux & plus aimables que les Suabes ; mais ils sont cent fois plus superstitieux, quoique cela paroisse presque impossible. Il n'y a gueres de ville, où il n'y ait quelque os qui y soit en singuliere véneration, & pour la défense duquel on ne combattoit avec autant de zéle que pour le bien, la sûreté, & la gloire de la patrie. Les Bavarois aiment la guerre, & sont bons soldats : quoique les Sciences soient cultivées chez eux, on peut dire cependant qu'en général ils sont plus propres aux armes qu'à l'étude & aux beaux Arts. Il n'en est pas de même des habitans d'Augsbourg leurs voisins ; les Arts & les Sciences fleurissent dans cette ville autant que dans les plus célébres de l'Allemagne.

Les Autrichiens sont les Gascons de l'Allemagne ; ils ont donc plus d'orgueil & de vanité que les Gascons François, parce qu'en général on est plus orgueilleux en Allemagne qu'en France. Ils ont aussi moins d'esprit & de vivacité ; l'air de leur pays ne leur communique point cet enjoument, cette legereté qui plaît dans les habitans des bords

de la Garonne, & qui leur fait pardonner leurs défauts. Quant aux Sciences, elles sont chez les Autrichiens dans un état pitoyable ; car peut-on donner le nom de Science à une miserable Philosophie scholastique, professée dans tous les Colléges des Jésuites, & à quelques rapsodies, ramassées par des compilateurs sans goût, sans jugement ? La Gascogne Françoise a produit les plus grands & les plus beaux génies qu'ait eus l'Europe, c'est dans son sein que sont nés les *Montagnes*, les *Bayles*, les *Daillés*, &c. mais bien loin que la Gascogne Allemande ait enfanté de pareils Savans, les Ouvrages des plus illustres Allemands ont été flétris chez elle & défendus severement. Que peut-on esperer du génie d'une Nation, qui non-seulement chérit son ignorance, mais qui persécute ceux qui veulent l'éclairer ? Lorsque l'admirable Traité du *Droit de la Nature & des Gens*, composé par un illustre Allemand, parut, aussi-tôt il fut défendu à Vienne, à la sollicitation des Jésuites & des autres Professeurs ; ils craignoient que cet excellent Ouvrage ne fît sentir tout le poids de la superstition honteuse, sous lequel sont accablés presque tous les Autrichiens. Après t'avoir dit les défauts des Autrichiens, je ne dois pas

oublier de te parler de leurs vertus : ils ſont bons ſoldats, attachés à leur Prince ; ils voyagent aſſez volontiers, ils aiment la muſique : la peinture, la ſculpture, & les beaux Arts chez eux ſont ſur un bien meilleur pied que les Sciences.

Les Hanovriens ſont polis, braves, c'eſt chez eux qu'eſt né le plus grand homme qui ait vécu dans ces derniers tems ; ils ont donné à l'Europe le célébre *Leibnitz*, c'eſt un préſent, dont elle doit leur être éternellement redevable. Les Sciences fleuriſſent chez les Hanovriens, ainſi que les beaux Arts ; on trouve dans leur pays un grand nombre de gens de Lettres, autant eſtimables par leurs connoiſſances que par leur probité. Après les Saxons, les Hanovriens me paroiſſent le peuple le plus aimable de l'Allemagne ; car je préférerois aſſez volontiers les Saxons à tous les autres Allemands. Je t'ai parlé d'eux très-amplement dans une de mes dernieres Lettres, ainſi que des Heſſois, dont je t'ai dit les vertus & les défauts.

Les Pruſſiens ont en général beaucoup plus de bonnes qualités que de mauvaiſes ; ils ont de l'eſprit. Ils réuſſiſſent dans les Sciences ; auſſi les cultivent-ils & les aiment-ils beaucoup. Ils ſont charitables. Ils exerçoient autrefois

parfaitement l'hoſpitalité, aujourd'hui cette vertu eſt diminuée chez eux ; ils violent même quelquefois les droits les plus ſacrés & les plus reſpectables. La fureur qu'ils ont d'avoir de grands ſoldats, leur a fait commettre pluſieurs actions indignes, qui les ont deshonorés dans l'Univers entier (1). Il eſt bien fâcheux qu'une Nation, auſſi reſpectable par tant de vertus, ſe rende mépriſable dans toute l'Europe par la fureur & l'avidité de quelques particuliers. Tu ne ſaurois croire, cher Yn-Che-Chan, le tort que ces enrôlemens forcés ont fait dans tous les autres pays aux Pruſſiens : le petit peuple les regarde preſque avec autant d'horreur, que l'on en a pour ces Tartares errans & vagabonds qui vont enlever de miſerables voyageurs, & les gens de condition mépriſent au ſuprême degré des Nobles, qui, oubliant ce qu'ils ſe doivent à eux-mêmes & à leur caractere, font des actions qui deshonoreroient un ſimple ſoldat, & pour un vil intérêt, ou pour contenter la paſſion d'avoir de grands hommes, riſquent d'être condamnés à une mort honteuſe, comme cela n'eſt que trop malheureuſement arrivé.

(1) Cette Lettre étoit écrite avant la mort du feu Roi, aujourd'hui cela eſt changé.

Les Bohemiens ont plus de génie que les Autrichiens; le petit peuple est esclave, les Grands aiment la liberté; cultivent peu les Sciences; ils sont en général superstitieux. Ils sont braves soldats, mais vains, fiers, peu civils; ils se regardent comme les premiers hommes de l'Univers, haïssent leurs voisins, & ne disent gueres du bien que d'eux seuls. Ils haïssent les Prussiens encore plus qu'ils ne haïssent les François, quoique leur haine pour ces derniers soit bien forte depuis la derniere guerre.

Les Palatins sont d'assez bonnes gens: ils sont complaisans, ils aiment les Arts, & ne méprisent ni les Sciences, ni les gens de Lettres. Il y a eu dans le Palatinat des Savans fort célébres. Quoique les Palatins soient divisés entre eux par la Religion, ils ont eu jusqu'à présent le bon sens de se supporter mutuellement les uns les autres. Ce n'est pas que les Prêtres, & sur-tout les Jésuites, n'ayent mis tout en usage pour les brouiller, & les engager à s'égorger pieusement les uns les autres; mais ils ont été assez sages pour résister aux mauvais conseils, & pour se garantir du fanatisme. Puissent-ils pour leur bonheur, continuer à penser longtems aussi sensément, & donner un

exemple aux autres Nations, bien digne d'être imité, & qui l'est cependant si rarement !

Voilà, cher Yn-Che-Chan, ce que je pense sur le caractere des divers peuples, auxquels on donne le nom d'Allemands. Tu vois combien ils sont differens les uns des autres; un homme, qui jugeroit des uns par les autres, tomberoit dans une erreur bien grossiere. Il faut donc pour juger sainement de leurs mœurs & de leurs coutumes, les avoir examinées chacunes en particulier; il faut encore prendre garde de ne blâmer trop legerement les unes, & de n'approuver les autres par préjugé, ou par amour-propre. Quant au jugement que j'en ai porté, il est d'autant plus naturel & desinteressé, qu'un Chinois, tel que moi, n'a aucune raison pour aimer davantage un Saxon qu'un Autrichien, un Bavarois qu'un Westphalien. Je te dis ce que je pense, & je prononce, après avoir examiné & fréquenté les personnes que je te dépeins. Je ne parle au reste de toutes les Nations qu'en général; car qui doute que dans celles qui sont les moins sociables, on ne trouve plusieurs personnes très-aimables, & qui n'ont rien de commun avec les défauts de leurs compatriotes, comme on rencontre

chez les peuples les plus polis & les plus civilisés des gens fort rustres & fort ignorans. *Il n'est aucune regle*, dit-on, *sans exception*; c'est sur-tout dans les portraits qu'on fait d'une Nation entiere, qu'il faut appliquer cette maxime.

Je vais bien-tôt quitter l'Allemagne pour me rendre en Pologne. J'abandonne à regret le séjour de la Saxe; mais il faut enfin songer à retourner dans notre chere patrie, & les pays qu'il me reste encore à traverser, sont d'une étendue immense. Je continuerai à te donner de mes nouvelles le plus fréquemment qu'il me sera possible. Il y a très-long-tems que je n'en ai reçu aucune de notre ami *Tiao*, & depuis son départ de Moscou pour Stockholm, je n'ai eu aucune de ses Lettres; apparemment que les embarras de son voyage ne lui auront pas laissé le loisir de m'écrire. Je ne sais s'il t'aura laissé dans le même embarras que moi.

Porte-toi bien.

De Dresde, le . .



LETTRE CIII.

Choang, *à* Yn-Che-Chan.

LEs Auteurs Orientaux, cher Yn-Che-Chan, ne s'accordent point sur la patrie de *Zoroastre*. Quelques-uns ont dit qu'il étoit Juif de naissance. *Ben-Scuhnach* (1) a dit qu'il fut disciple du Prophéte *Esdras*, qui lui donna sa malédiction, à cause qu'il soutenoit des opinions fort opposées aux principes de la Loi Judaïque, & qu'il devint lépreux pour punition de son impiété; qu'ayant été à ce sujet chassé de Jerusalem, il se retira en Perse, où il se fit l'auteur d'une nouvelle Religion. Quelques autres Ecrivains (2) font naître *Zoroastre* dans cette partie du Pays des Medes qu'on nomme aujourd'hui l'*Aderbijan*. *Abulpheda* (3) prétend qu'il vit le jour à Urmi, ville située dans les monts Gordiens, & la

(1) *Herbelot* Biblioth. Orient. pag. 932.

(2) E regione Aderbayajan fuit pater ejus. *Sharist.* apud *Hyd.* Hist. Relig. vet Pers.

(3) *Beausobre*, Hist. de Manichée, &c. Tom. I. Liv. I. Chap. VI. pag. 394.

plus

plus occidentale de la province. Les *Guebres* qui se sont retirés dans les Indes, donnent pour pere à *Zoroastre* (1) un pauvre Chinois, nommé *Espintaman*, & pour mere une certaine *Dodo*. On a fort bien remarqué que ces deux noms ne sont pas Chinois, & il y a apparence, comme le remarque fort à propos un judicieux Auteur Européen (2), que les *Guebres* qui se sont retirés dans les Indes & dans notre patrie, ont publié une partie de ce qui concerne, & le culte, & l'histoire de leur Religion.

Les Chrétiens ne connoissent pas mieux la patrie de *Zoroastre*, que les Orientaux. *Clément* d'*Alexandrie* (3) le fait tantôt Perse, & tantôt Mede; quelques autres veulent qu'il soit Bactrien (4); quelques autres, parmi les-

(1) *Cérémonies & coutumes Religieuses des peuples, &c. par* Bernard Picart, Tom. II. Dissertation sur la Religion des Perses, pag. 14.

(2) Atqui hodierni hi Persæ Carmanienses majorum suorum doctrinam alienis opinionibus & ritibus minus oblitam ac permistam videntur retinuisse, quam priores illi Indiæ inquilini, a patria sua jam dudum exterminati, & moribus exterorum ac dogmatibus imbuti. *Huet.* Demonst. Evang. Cap. V. Propos. IV.

(3) Zoroastrem nunc Persam hunc Medum statuit Clemens Alexandrinus. *Id.* Ibid.

(4) Persomedum Suidas, plerique Bactrianum, alii Æthiopem. *Id.* Ibid.

quels on doit placer *Arnobe*, prétendent qu'il étoit Ethiopien. *George Hornius*, Auteur moderne (1), s'est imaginé que *Zoroastre* étoit le faux Prophête *Balaam*, dont il est parlé dans les Livres des Juifs. *Hyde* (2) veut qu'il fut Persan, le savant *Beausobre* (3) est de la même opinion; le Docteur *Prideaux* (4) au contraire, soutient qu'il étoit Juif.

Quel sentiment peut-on choisir parmi un aussi grand nombre? Quel jugement peut-on porter sur une matiere aussi incertaine, ou pour mieux dire, aussi impénétrable? Quant à moi, cher Yn-Che-Chan, je renouvelle ici ce que je t'ai écrit dans ma derniere Lettre, & je proteste de nouveau qu'on ne peut rien dire de *Zoroastre* avec quelque certitude, que ces trois mots, *Zoroastre a vécu*. Je viens à-présent à l'examen des dogmes & de la Religion qu'on veut qu'il ait établis.

Tous les Auteurs les plus anciens que nous puissions consulter, nous apprennent que *Zoroastre* admit le dogme de deux principes éternels, l'un bon, l'au-

(1) *Arnob*. Disp. advers. Gent. Lib. I.
(2) *Hyde*, Hist. Relig. vet. Pers. Cap. XXIV.
(3) Histoire des Dogmes de Manichée, Liv. I, Chap. VI.
(4) *Prideaux*, Histoire des Juifs, Liv. IV.

tre mauvais. Les Perses donnerent au *Dieu bon* le nom d'*Hormizda*, d'où les Grecs firent par corruption *Oromadès*; & au *mauvais Dieu* celui d'*Ahariman*, que les Grecs changerent en *Arimanès*. *Diogene Laërce* (1), après *Aristote* qu'il cite pour son garant, nous apprend que les Mages admettoient deux principes; le même Historien ajoute qu'*Hermippus* leur atribuoit aussi cette opinion. *Plutarque* est encore plus précis sur ce sujet, & il donne précisément ce dogme à *Zoroastre* & à ses disciples, dont il développe fort au long la doctrine. » *Zoroastre* (2), dit-il, le magicien,

(1) Αριστοτελης δ' εν πρωτω περι Φιλοσοφιας καὶ πρεσβυτερους ειναι των Αιγυπτιων, καὶ δυο κατ' αυτους ειναι αρχας, αγαθον δαιμονα, καὶ κακον δαιμονα, καὶ τω μεν ονομα ειναι Ζευς καὶ Ορομασδης, τω δε Αδης, καὶ Αριμανιος. Φησι δε τουτο καὶ Ερμιππος εν τω πρωτω περι Μαγων, καὶ Ευδοξος εν τη περιοδω, καὶ Θεοπομπος εν τη ογδοη των Φιλιππικων.

Ægyptiis vero antiquiores esse Magos Aristoteles auctor est, in primo de Philosophiæ Libro: duoque ex illorum sententia esse principia: *bonum Dæmonem, & malum*. Alterum ex his *Jovem & Oromasdem*; *alterum Plutonem & Arimanium* dici. Quod Hermippus quoque in primo de Magis ait; atque Eudoxus in Periodo; Theopompus, octavo Philippicorum Libro.

(2) Plutarque; *Traité d'Isis & d'Osiris*, pag. 369. Je me sers de la Traduction d'Amiot.

» appelloit le bon Dieu *Oromazès*, &
» l'autre *Arimanius*... Il enſeigna de
» ſacrifier à l'un pour lui demander tou-
» tes choſes bonnes & l'en remercier;
» & à l'autre, pour divertir & pour
» detourner les ſiniſtres & mauvaiſes...
» Toutefois ſes diſciples diſent....
» qu'*Oromazès* eſt né de la plus pure
» lumiere, & *Arimanius* des ténébres;
» qu'ils ſe font la guerre l'un à l'autre,
» & que l'un a fait ſix Dieux. Le pre-
» mier, celui de bienveillance; le ſe-
» cond, de vérité; le troiſieme, de
» bonne loi; le quatrieme, de ſapience;
» le cinquieme, de richeſſe; le ſixieme,
» de joie pour les choſes bonnes & bien
» faites; & l'autre en produit autant
» d'autres en nombre, tous adverſaires
» & contraires à ceux-ci. Et puis *Oro-
» mazès*, s'étant augmenté par trois
» fois, s'éloigna du ſoleil, autant com-
» me il y a depuis le ſoleil juſqu'à la
» terre, & orna le ciel d'aſtres & d'é-
» toiles, entre leſquelles il en établit une
» comme maîtreſſe & guide des autres,
» la caniculaire. Puis ayant fait autres
» vingt-quatre Dieux, il les mit dans
» un œuf; mais les autres qui furent
» faits par *Arimanius* en pareil nombre,
» graterent & ratiſſerent tant cet œuf,
» qu'ils le percerent, & depuis ce
» tems-là les maux ont été pêle-

» mêle brouillés parmi les biens ; mais
» il viendra un tems fatal & prédestiné,
» que cet *Arimanius*, ayant amené au
» monde la famine ensemble & la peste,
» sera détruit & de tout point extermi-
» né par eux, & lors la terre sera toute
» plate, unie & égale ; il n'y aura plus
» qu'une vie & une sorte de gouverne-
» ment des hommes qui n'auront plus
» qu'une langue entr'eux, & vivront
» heureusement. »

Les Auteurs Orientaux qui ont écrit sur la Religion des Perses modernes, auxquels on donne aujourd'hui le nom de *Guebres*, leur donnent à peu de chose près les mêmes sentimens que *Plutarque* attribue à leurs ancêtres. Il y a actuellement plusieurs Sectes differentes parmi les *Guebres* (1) qui admettent deux natures coéternelles, *Dieu* & le *Diable*. N'est-ce pas-là les deux Divinités, l'une bonne, & l'autre mauvaise, dont parle

(1) Dualistæ Diaboli coæternitatem asserunt : sunt enim ex Indo-Persis & Dualistis Manichæis aliisque hereticis.... qui opinantur Diabolum a se ipso processisse, ut loquuntur, id est æternum fuisse, & malos Angelos sibi creasse. *Il y a dans les Indes differens Sectaires, qui croyent que le Diable s'est produit de lui-même, qu'il est éternel comme Dieu, & que de lui sont sortis les mauvais anges.* Ibn-Shahna in Libro de primis & postremis, apud *Hyde* Hist. Relig. veter. Persarum, Cap. IX. pag. 169.

Plutarque ? Si on leur a donné un nom différent, c'eſt par des raiſons de politique, dont je parlerai dans la ſuite (1). *Le Tarikh-monte-Kheb dit que* Zoroaſtre, *auteur de la Secte des* Megiouſch *ou des Mages, eſt auſſi le premier qui a enſeigné la doctrine des deux principes de toutes choſes; & que le ſurnom* de Megiouſch *que l'on lui donne, eſt un nom corrompu par les Arabes du mot Perſan* Meckhouſch, *qui ſignifie aigre-doux, à cauſe des deux principes bon & mauvais qu'il établiſſoit.* Il y a quelques autres Sectes de *Guebres* qui ne font pas le mauvais principe coéternel avec le bon; mais qui le font naître par une mauvaiſe penſée qui s'éleva dans l'entendement de ce dernier: cette penſée étoit, (2) *ſi rien ne s'oppoſe à moi, comment ma gloire*

(1) *Herbelot*, Bibliot. Oriental. p. 931. Col. I.

(2) Aſſerentes *Yezdan* fuiſſe .... ſine initio æternum, & *Ahreman* fuiſſe productum & creatum; *Yezdan* cogitaſſe ſecum: Niſi fuerint mihi controverſiæ, quomodo erit? hançque cogitationem pravam, naturæ lucis minus analogam, produxiſſe tenebras dictas *Ahreman*, qui natura diſpoſitus ad malum, & diſſidium, & improbitatem, & noxam, & omnia nocumenta: & prodiens contra lucem eam oppoſuit tam natura... quam dicto. *Ils aſſurent encore qu'*Yezdan *eſt éternel, & qu'*Ariman *a été produit & créé; qu'*Yezdan *s'étoit dit en lui-même, ſi je n'ai point d'ennemi, comment paroîtra ma grandeur? Que cette ſeule penſée contraire à la pureté du jour, avoit produit les téne-*

& ma grandeur pourra-t-elle paroître ?
A cette opinion près, ces Sectes se réunissent avec celle des *Dualistes* dans presque tous les points. Ceux qui les composent, expliquent également les principaux dogmes de leur Religion : ils disent qu'il s'éleva une guerre entre *Oromazdès* le Dieu de la lumiere, & *Arimanès* le Dieu des ténebres. Les Anges furent médiateurs entre ces deux Divinités, & il fut reglé que le monde inférieur seroit abandonné pour sept mille ans à *Arimanès* ; après quoi, ce monde seroit rendu à *Oromazdès*, & la seule lumiere y regneroit. Ils ajoutent qu'avant cette paix, *Arimanès* avoit exterminé & détruit entierement les habitans du monde ; que les hommes qui pour lors n'étoient que des esprits, avoient été appellés par *Oromazdès* qui les avoit priés de venir à son secours, & qu'ils avoient accepté des corps, & avoient combattu, à condition d'être assistés par la lumiere, & de vaincre enfin *Arimanès* ; ce qui arrivera en effet ; & alors il y aura une résurrection des corps, une séparation totale de la lu-

bres ou Ariman, qui de son naturel étoit enclin au mal, à la perfidie, au trouble, à la cruauté ; & il devint l'ennemi déclaré de la vertu & de la lumiere. Ibn-Shahna in Lib. de primis & postremis, apud *Hyde*, Relig. &c. Cap. XXII. pag. 295.

miere avec les ténébres, & une délivrance glorieuse de tous les maux dont l'univers paroît aujourd'hui accablé.

Prens garde, cher Yn-Che-Chan, qu'il se rencontre une grande ressemblance entre les opinions des *Guebres*, & celle que les Grecs ont données aux anciens Perses. Cela ne prouve-t-il pas que de tout tems les disciples & les Sectateurs de *Zoroastre* ont admis à peu près les mêmes dogmes ? De qui les auroient reçus ceux qui vivent aujourd'hui, si ce n'étoit de leur pere, puisqu'il est constant, qu'ils n'ont point eu de nouveau Législateur, & qu'ils se vantent d'être attachés fermement à la croyance des Perses ? Les Anges, qui sont médiateurs entre *Oromazdès* & *Arimanius*, ne sont-ce pas ces Dieux subalternes, créés par les deux premiers principes dont parle *Plutarque* ? Ce tems où, *Arimanius* étant vaincu, la résurection aura lieu, & les maux seront bannis de l'univers, n'est-ce pas celui où *Plutarque* dit qu'après la destruction d'*Arimanius*, la terre sera toute plate, unie, & égale, & où il n'y aura plus qu'une vie & une sorte de gouvernement ? Cette même resurrection dont parlent aujourd'hui les *Guebres*, n'a point été inconnue aux anciens Grecs, & ils ont attribué ce dogme aux Sectateurs de

Zoroastre. Diogene Laërce s'explique (1) clairement sur ce point, & cite un Auteur beaucoup plus ancien que lui.

Tant de preuves concourant à montrer évidemment que la doctrine des *Guebres* modernes s'accorde parfaitement avec ce que les Grecs ont dit de celle des anciens Perses, & tous les Auteurs Grecs disant clairement & précisément que les Mages Sectateurs de *Zoroastre* admettoient deux principes éternels, un bon & un mauvais, je ne sais d'où vient que certains Auteurs modernes, soit orientaux, soit occidentaux, se sont figurés que *Zoroastre* n'avoit reconnu qu'un seul & unique principe qui avoit créé la lumiere & les ténébres ; que selon lui, le bien & le mal étoient originairement produits par le melange de la lumiere & des ténébres ; & que ce mélange dureroit jusqu'à ce que le bien & le mal soient, pour ainsi dire, reciproprïés chacun dans sa sphere.

(1) Ὃς καὶ ἀναβιώσεσθαι κατὰ τοὺς Μάγους φησὶ τοὺς ἀνθρώπους, καὶ ἔσεσθαι ἀθανάτους, καὶ τὰ ὄντα ταῖς αὐτῶν ἐπικλήσεσι διαμενεῖν. ταῦτα δὲ καὶ Εὔδημος ὁ Ῥόδιος ἱστορεῖ.

Quis Magorum sententia in vitam quoque redituros homines dicit, immortalesque futuros, & universa illorum precationibus permansura. Ista Eudemus quoque Rhodius tradit. *Diogen. Laert.* in Proëm. Segm. 9.

Les raisons sur lesquelles ces Ecrivains appuyent leur sentiment, me paroissent bien peu convaincantes ; on peut les regarder comme des chimeres ingenieuses qui ont plus de faux brillant que de réalité. Cependant il y a plusieurs Savans qui se sont acquis une grande réputation, & qui ont embrassé ce sentiment ; ils se fondent en partie sur quelques discours, plus vagues que justes & sinceres, que font les *Guebres*, & sur quelques points de leur Religion, que la politique, plutôt qu'une véritable persuasion, les oblige à tenir. J'examinerai dans dans ma premiere Lettre la croyance qu'on doit donner à ces discours, & à ces autres raisons des Savans qui veulent que *Zoroastre* n'ait admis qu'un seul & unique principe.

Porte-toi bien.

D'Ispahan, le ..



LETTRE CIV.

Choang, à Yn Che-Chan.

UN fameux Auteur Européen, cher Yn-Che-Chan, qui a écrit un Ouvrage sur la Religion des anciens Persans, que j'ai lû depuis peu par le moyen d'un Négociant Anglois qui m'a fourni plusieurs autres Livres, prétend que *Zoroastre* n'admit jamais qu'un seul principe éternel, & que ce principe en avoit créé deux autres; savoir la lumiere & les ténébres, qui n'étoient, à proprement parler, que causes secondes. Ces principes, contraires les uns aux autres, étoient la cause de toutes les differentes productions qui existoient dans l'univers, & elles étoient formées par leur mélange. L'Etre suprême, le principe éternel, que nous reconnoissons sous le nom de *Tien*, & les Européens sous celui de *Dieu*, avoit existé pendant toute l'éternité antérieure à la création des deux principes, seul, sans égal, sans concurrent, & sans semblable. Dieu (1) donc ayant mêlé la

(1) Zerdust affirmavit .... quod Deus, qui creavit lucem & tenebras, utriusque auctor uni-

lumiere & les ténebres, le bien & le mal, la pureté & l'impureté sortirent de ce mélange. Il y eut un grand combat entre ces deux principes, ou si l'on veut, entre ces deux principales causes secondes; enfin la lumiere vainquit les ténebres, qui, après leur défaite, se retirerent dans leur monde, & la lumiere dans le sien. Dieu remêla alors ces deux contraires, & établit une lumiere originale, de l'existence de laquelle les ténebres résulterent, comme l'ombre suit le corps.

On voit que dans cette explication du systême de *Zoroastre*, quelque effort qu'on ait fait, & quelque peine qu'on se soit donnée, on n'a pû s'empêcher

cus sit, sine socio, sine pari aut simili, nec ei referenda sit, . . . existentia tenebrarum, sicut dicunt Servanitæ : sed bonum & malum, integritas ac corruptio, & puritas ac spurcities extiterunt ex mistione, seu commistione lucis & tenebrarum : & si hæc duo commista fuissent, non extitisset Mundus. Et hæc duo contra se invicem insurgebant, de victoria contendebant, donec lux vinceret tenebras, & bonum malum. Tum postea salvum evasit bonum ad Mundum suum, & malum divertebat ad Mundum suum, & sic fuit causa liberationis. Cumque Deus excelsus hæc duo temperaverat & miscuerat pro arbitrio suo, eaque in compositione viderat, tum instituit lucem ut originale quiddam, & indixit existentiam ejus ut existeret. *Sharist.* apud *Hyde*, Relig. vet. Pers. Cap. XXII. pag. 299.

d'avouer que *Zoroastre* avoit admis deux principes, l'un, source de tous les biens, & l'autre de tous les maux. Or, quelle apparence y a-t-il que *Zoroastre* ait établi un principe éternel, créateur des deux autres ? Je n'en vois aucune : je crois au contraire que c'est raisonner peu conséquemment que de penser de même ; car par quelle raison le Législateur des Perses recouroit-il à l'hypothese des deux principes ? Sans doute c'étoit, ainsi que le remarque judicieusement un grand Critique Européen, afin d'éviter les embarras qui se rencontrent dans la supposition que le même Etre qui est la cause du bien, soit aussi celle du mal. » Or, on ne » les eût pas évités (1), si l'on eût dit » qu'*Arimanius* étoit une production » du bon Dieu, *l'Etre suprême, & seul » éternel*; car la question seroit revenue » comment *Arimanius*, principe du mal, » avoit pû être produit par une cause » infiniment bonne. Chacun comprend » que, soit que l'on dise que Dieu pro- » duit lui-même tous les maux parti- » culiers, soit que l'on dise qu'il pro- » duit *Arimanius*, qui est ensuite l'au- » teur nécessaire de tous les maux » particuliers, cela revient à la même

(1) *Bayle*, Dict. Historique & Crit. Tom. IV, pag. 559. Col. I.

» chose ; ainsi *Zoroastre* n'eût pû se
» sauver d'aucune objection. » A quoi
donc eût-il servi qu'il se fût donné la
peine d'inventer, ou pour le moins de
réparer une hypothese qui lui devenoit
inutile ?

Je ne comprends point comment l'Auteur Anglois qui s'est efforcé de faire de *Zoroastre* un bon & parfait Deiste, n'a pas refléchi à ces inconvéniens, & n'a pas mieux aimé suivre le sentiment des plus anciens Ecrivains, que d'en adopter un aussi singulier. C'est en vain qu'il dit que les Grecs ont peu connu les opinions des Philosophes qu'ils nommoient barbares ; je nie d'abord que cela soit véritable ; car plusieurs d'entr'eux avoient étudié la Philosophie sous les prétendus barbares. *Thalès*, *Platon*, *Democrite* voyagerent longtems, & puiserent chez les Egyptiens & les Chaldéens une partie de leurs connoissances ; on prétend même que *Pythagore* fut disciple de *Zoroastre*. Ce qu'il y a de certain, c'est que les sentimens que *Porphyre* donne à *Pythagore*, sont précisément les mêmes que ceux que les Grecs ont attribués à *Zoroastre*. *Pythagore*, dit *Porphyre* (1), *concevoit deux puissances opposées : l'une*

(1) *Porphyr.* de Vita Pythagoræ, pag. m. 197.

bonne, qu'ils appellent l'unité, la lumiere, la droite, l'égal, le stable, le droit; l'autre mauvaise, qu'il nommoit binaire, les ténebres, l'inégal, l'instable, l'agité, ou celui qui est emporté de tous les côtés. En supposant que *Pythagore* ait été instruit par *Zoroastre*, n'y a t-il pas apparence que les sentimens du maître, devoient être tels que ceux du disciple, puisque les Historiens & tous les Philosophes les plus anciens, s'accordent sur ce point? Or, que *Pythagore* ait pû être disciple de *Zoroastre*, cela est pour le moins aussi probable que toutes les conjectures de l'Auteur Anglois. Un célebre Ecrivain a donné beaucoup de force & de vraisemblance à ce sentiment, & ce qu'il dit à ce sujet est si curieux, que je le rapporterai ici sans l'abréger.

» *Pythagore* (1) étant encore fort » jeune, *Mnésarque* son pere, qui con» nut ses dispositions naturelles pour » toutes les Sciences, le mena à Tyr, » & le recommanda à des Chaldéens, » parce qu'il avoit une extrême passion » de connoître leur Philosophie. Ces » Philosophes avoient apparemment une » école à Tyr. Dans la suite *Pythagore* » alla à Babylone, où il demeura douze

(1) *Beausobre*, Hist. de Manichée, &c. Tom. I. pag. 30.

» ans, & voyoit souvent un Mage,
» nommé *Zabratus*, qui l'instruisoit *de*
» *la nature & des principes de toutes*
» *choses*. C'est du même & des autres
» Mages qu'il apprit les regles, les
» maximes qu'il porta en Italie sur tout
» ce qui concerne la Religion, les Pu-
» rifications, les mœurs, & les absti-
» nences qui conviennent aux Sages.

» D'habiles gens ont cru que le *Za-*
» *bratus* de *Porphyre* étoit le célebre
» *Zoroastre*. Effectivement *Plutarque*
» l'appelle *Zaratas*, & *Théodoret*, *Za-*
» *ridas*; noms, qui paroissent tout-à-
» fait les mêmes que celui de *Zardoch*,
» ou *Zerdusth*. C'est le sentiment de Mr
» *Hyde*, & quoi qu'en disent quelques
» Savans, la Chronologie n'y est pas
» contraire. *Eusebe* témoigne que *Py-*
» *thagore* mourut la troisiéme année de
» la soixante-dixieme Olympiade, qui
» repond à l'année 495 & 496, avant la
» naissance de notre Seigneur. L'Ano-
» nyme, qui a écrit la vie de *Pythagore*
» publiée par *Luc Holstenius*, rapporte
» sur la foi de la renommée qu'*il vécut*
» *cent quatre ans*; de sorte qu'il seroit
» né vers l'an 600 avant l'Ere Chretien-
» ne. Il employa la plus grande partie
» de sa vie dans ses voyages en Egypte,
» en Judée, en Arabie, & enfin en
» Chaldée, où il demeura douze ans à
» Babylone.

» Babylone. Il n'en revint vraiſemblablement que vers la ſoixante-troiſieme » Olympiade, dans le tems que *Polycrate* venoit d'opprimer la liberté de » Samos ſa patrie ; ce qui l'empêcha d'y » retourner, & d'établir ſon école en » Italie. Cela eſt confirmé par *Euſebe*, » qui aſſure que *Pythagore* ne commença à faire du bruit dans le monde, » que vers la ſeconde année de la ſoixante-cinquieme Olympiade. Voilà » le tems de ce Philoſophe fort bien » marqué. Quant à celui de *Zoroaſtre*, » *Abulfarage* témoigne qu'il a fleuri » ſous *Cambyſe*, qui ſuccéda à *Cyrus* » la quatrieme année de la ſoixante-» deuxieme Olympiade, trois ou quatre ans avant la tyrannie de *Polycrate*, » & lorſque *Pythagore* pouvoit être » encore à Babylone. *Zoroaſtre* ne s'éleva pas tout d'un coup à la qualité de » Prophête, & eut ſans doute quelques » années auparavant, une grande réputation parmi les Mages. Quoi qu'il » en ſoit, il paroit par le calcul Chronologique, qui eſt aſſez bien prouvé, » qu'il eſt très-poſſible que le Philoſophe Grec & le Philoſophe Perſan, » ayent eu de fréquentes converſations » enſemble *ſur la nature & ſur les principes de toutes choſes*, & que par » conſequent le *Zabratus* de *Porphyre*

» & le *Zaratas* de *Plutarque*, soient le
» même que le *Zardosch*, ou *le Zer-*
» *dusth* des Persans. »

Voilà, cher Yn-Che-Chan, des conjectures qui pourroient bien être véritables. Supposons cependant qu'elles soient fausses, ne sera-t-il pas toujours constant que les plus célebres Philosophes Grecs, tels que *Pythagore* & *Platon*, auront été disciples de ces Philosophes barbares, dont on veut que les plus savans des Grecs ignorassent les dogmes? Mais passons encore cette objection, & regardons-là comme d'une grande considération; s'ensuivra-t-il de-là que les Philosophes Arabes qui ont vécu plusieurs siécles après les Grecs, ayent été, ou ayent pû être mieux instruits qu'eux, en parlant d'un Philosophe aussi éloigné de leur tems que l'a été *Zoroastre*?

L'Auteur Anglois apporte encore quelques raisons pour autoriser son sentiment, qui ne me paroissent pas plus convainquantes que cette premiere. Il s'appuie de l'autorité de *Sharistani*, qui veut que *Zoroastre* ait admis un seul principe éternel, créateur de la lumiere & des ténebres; mais cet Auteur Mahometan, sera-t-il plus croyable que tous les Grecs? D'ailleurs, il y a apparence qu'il a été abusé par les discours des

Guebres ses contemporains, qui ont prêté sans doute à leur ancien Législateur pour leurs propres intérêts, la création du mauvais principe, depuis qu'ils se sont soumis aux Mahométans, qui les abhorrent & les regardent comme des Athées, qui n'adorent que le feu. J'ai remarqué à ce sujet dans la premiere Lettre que je t'ai écrite sur la Religion des anciens Persans, qu'un célebre Voyageur Européen qui les avoit beaucoup fréquentés, disoit en termes exprès (1), que *les Grecs attribuoient tant de pouvoir aux deux principes, qu'ils sembloient ne laisser rien au Dieu Souverain; ce qui le faisoit penser qu'ils n'en confessoient un que par bienséance, & pour ne pas se faire abhorrer des Mahometans grands Deistes, auprès desquels cette impiété acheveroit de les détruire.* D'ailleurs, *Sharistani*, dont l'Auteur Anglois semble faire tant de cas, étoit un Mahometan superstitieux, qui, peu content de rendre *Zoroastre* bon Deiste, lui fait prophétiser la venue du *Messie* & de *Mahomet*. N'est-il pas surprenant qu'un Auteur Européen & Chrétien, ait pû faire quelque cas de pareilles fables? Et ne devoit-il pas s'appercevoir que l'Auteur Mahometan

(1) Voyage de *Chardin* en Perse, &c. Tom. II. pag. 179. Edit. in-4°.

n'avoit la complaisance de faire prédire l'arrivée du *Messie*, que pour trouver celle de *Mahomet* dans le même endroit qui y fait le principal personnage ? Cet Anglois a beau recourir à l'obscurité (1) qui regne ordinairement dans les prophéties, pour excuser la fin de l'explication de *Sharistani* ; il eut mieux fait de la rejetter entierément, ainsi que la prophétie ; car je ne doute pas que toutes celles qu'on attribue à *Zoroastre* ne soient supposées, & que tous les Ouvrages qu'on lui donne aujourd'hui ne soient point de lui ; c'est ce que j'examinerai dans ma premiere Lettre.

Porte-toi bien.

A Ispahan, le ...

(1) Talem itaque de Messià prophetiam referente Sharistani, Zerdhusth in Operibus suis scriptam reliquit, obscure ut solent Prophetæ. *Et Sharistani, ayant laissé cette prophetie sur le Messie, Zerdhusth l'a écrit dans ses ouvrages, sous l'enveloppe obscure du style des Prophêtes. Hyde*, Relig. Vet. Pers. Cap. XXXI. pag. 382.



LETTRE CV.

Choang, *à* Yn-Che-Chan.

L'Auteur Anglois, dont je te parlai, cher Yn-Che-Chan, dans ma derniere Lettre, n'est pas le seul Savant Européen qui soit persuadé que nous avons encore aujourd'hui des Ouvrages qui sont réellement de *Zoroastre*; un autre célébre Ecrivain a non-seulement suivi cette opinion, mais il a donné un détail de tous les Livres qu'il croit avoir été composés par ce Législateur. » Tous les Ouvrages, dit-il (1), du » fameux *Zoroastre* sont compris sous » sous le nom de *Zendavesta*, mot com- » posé, & qui signifie un instrument à » allumer du feu, à la lettre l'*allume-* » *feu*. Les Persans appellent *Zenda* » deux petits roseaux, qu'ils frottent » l'un contre l'autre jusques à ce qu'ils » en tirent du feu, qui est nommé *esta* » dans leur Langue. Il y a apparence » qu'ils ont donné ce titre au Recueil » de leurs Livres sacrés, à cause du

(1) *Beausobre*, Hist. Crit. de Manichée, &c. Tom. I. pag. 30.

» feu qu'ils entretiennent continuelle-
» ment dans leurs Temples, & parce
» qu'ils font le service divin devant le
» feu. L'Auteur, de qui je tire ces re-
» marques, nous apprend que la col-
» lection des Livres de *Zoroastre*, qui
» sont au nombre de XXI. ou de
» XXII. contiennent premierement le
» *Zend*, qui est comme le texte ou la
» *Misna* des Rabbins. C'est-là qu'il ex-
» plique ses dogmes, sa Philosophie,
» sa Religion, son culte; & il n'y a pas
» de doute que ce ne soit proprement
» le Livre qu'on a nommé ses *Révela-*
» *tions*. Tous les autres sont comme la
» *Gemare*, & servent à expliquer ou
» à confirmer le premier : de-là vient
» que le second Traité, celui qui suit
» immédiatement le *Zend*, est nommé
» le *Pazend*, c'est-à-dire l'épi ou l'ap-
» pui du *Zend*.... sand douté l'on se-
» roit bien aise de savoir ce que conte-
» noient les anciens Livres d'un Impos-
» teur si célébre, & dont au fond les
» intentions n'étoient pas mauvaises,
» puisqu'il bannit les simulacres, rame-
» na les peuples de l'idolâtrie au culte
» d'un seul Dieu, & s'appliqua à regler
» les mœurs. L'imposture est toujours
» vicieuse; mais je voudrois bien sa-
» voir laquelle est la plus tolerable, ou
» celle qui suppose une vocation divine

» afin d'abbatre les Idoles & d'abolir la
» pluralité des Dieux, ou celle qui a
» supposé une infinité de faux Miracles
» afin de rétablir en quelque maniere
» les Idoles, & de ramener dans l'E-
» glise Chrétienne le culte des Anges
» & des Héros. On voudroit donc sa-
» voir quelle étoit la doctrine de *Zo-*
» *roastre*; mais l'ingratitude de notre
» siécle nous empêche de pouvoir satis-
» faire une curiosité si raisonnable. Des
» gens, qui n'épargnent rien pour con-
» tenter leur luxe & leurs voluptés,
» refuserent à feu M. *Hyde* les secours
» nécessaires pour travailler à une Tra-
» duction des Ouvrages de *Zoroastre*,
» & pour la donner au Public. «

Je crois, cher Yn-Che-Chan, que le Public n'a point autant perdu que se le persuade ce Savant; & s'il est vrai, comme je suis convaincu qu'il l'est, que les Ouvrages qu'on prétend être de *Zoroastre*, sont tous supposés, quand on les auroit publiés, on n'auroit pas mieux connu les véritables sentimens de ce Législateur, qu'on les connoît aujourd'hui. Or, que les Ouvrages qu'on attribue à *Zoroastre* soient supposés, plusieurs raisons me paroissent le démontrer évidemment. Dès le tems des anciens Grecs, on avoit publié de faux Ouvrages, & qu'on attribuoit à

Zoroastre. *Porphyre* nous apprend (1), » que lorsque Plotin vivoit encore, les » Chrétiens avoient publié plusieurs » Ecrits comme s'ils étoient de *Zoroas-* » *tre*; il place parmi ces Ecrits l'Apo- » calypse, qu'on attribuoit à ce Légis- » lateur des Perses. « Le même *Porphyre* (1) dit en termes exprès que les *Gnostiques* se vantoient d'avoir cette prétendue Apocalypse. Un savant Auteur moderne remarque avec raison à ce sujet que les differentes Sectes (1) qui partagerent le Christianisme dans son commencement, avoient souvent usé de cette fraude, & s'étoient servi habilement de plusieurs Livres qu'elles avoient supposés, & qui dans la suite ont été regardés comme légitimes, par des gens qui n'avoient point assez de

(1) Scribit Porphyrius Plotini temporibus a Christianis suppositos fuisse & confictos Libros plerosque; in his *Apocalipsin* Zoroastris, cujus νοθείαν a se cum sermonibus, cum scriptis fuisse demonstratum. *Huet.* Demonst. Evang. Prop. IV. Cap. V. pag. 138. Edit. Amstelod.

(1) Αποκαλύψεις τε προφέροντες Ζωροάστρε. Porph. in Vit. Plotini.

(1) Hoc genere fraudis nimis sæpe usi sunt priscorum Ecclesiæ temporum hæretici. Adulterinæ illæ lucubrationes, quarum meminit Porphyrius, Gnosticos auctores habuerunt, ad quos & confutationem suam scripsit. Huet. Demonst. Evangel. Cap. V. Propos. IV. pag. 138.

connoissances

connoissance dans la critique pour pouvoir distinguer la vérité du mensonge. Le même Écrivain prétend (1) que ces fréquentes suppositions nuisirent infiniment au Christianisme, & furent cause en partie des persécutions qu'il essuya.

Nous voyons clairement la supposition de l'Apocalypse de *Zoroastre*; voici encore celle d'un autre Ouvrage qu'on lui attribue, qui n'est pas moins bien prouvée. On a publié un Recueil des oracles, qu'on prétend avoir été rendus par *Zoroastre* (2) : mais la supposition de ces oracles est manifeste, pour peu qu'on y fasse attention ; car ils sont écrits en vers Grecs. Or, *Zoroastre* n'a jamais écrit ni en vers, ni en Grec ; d'ailleurs, comme le remarque un Savant qui ne doit pas être suspect (3), puisqu'il croit qu'on a encore aujour-

(1) Nec dictu facile est quantum Reipublicæ Christianæ nocuerint ejusmodi fallaciæ, nec enim hæreticos ab orthodoxis discernebant Ethnici. Illorum itaque doli & nefariæ artes infamiam utriusque & odium conflabant. *Id.* Ibid.

(2) Redeamus ad Zoroastrem : ex ejus famâ & existimatione provenit eorum fallacia, qui sub ejus nomine oracula quædam magica Græce scripta incautis obtruserunt. Edita illa sunt cum Pselli & Plethanis Scholiis ; sed si nares admoveris, fraus subolevit. *Id.* Ibid.

(3) *Beausobre*, Hist. de Manichée, &c. Tom. I. pag. 395.

d'hui certains Ouvrages légitimes de ce Philosophe Persan. Le titre d'*Oracles* λόγια & celui de *Révelation* ἀποκαλύψεις, sont differens, & ce dernier Livre doit être évidemment celui qui est appellé le *Zend*, & qui contient la Religion & la Philosophie de *Zoroastre*. Après des marques si visibles de supposition, il est étonnant que le célébre *Pic de la Mirande* ait cru que ces oracles étoient originairement en Chaldéen, & qu'ils avoient été traduits en Grec, ou par *Berose*, ou par *Julien* le Philosophe, ou par *Hermippe*. Quelle preuve avoit-il de cela ? Aucune, si ce n'est l'envie de justifier l'authenticité de ces oracles. Les Savans les plus fameux ne prennent que trop souvent pour des raisons évidentes les conjectures les plus legeres qui les flattent & qui s'accordent avec leur desir. Le même *Pic de la Mirande* (1) prétendoit avoir encore quelques autres Ouvrages authentiques de *Zoroastre*, qui ont été rejettés comme manifestement supposés, par les plus grands Critiques.

Tant d'Ouvrages, faussement attribués à *Zoroastre*, & cependant regar-

(1) Insinceros quoque eos dixerim Libros, quos Chaldaice scriptos, & Chaldaicis commentariis illustratos, & effata ac sententias complexos Johannem Picum habuisse ferunt. Huet. Ibid.

dés comme étant véritablement de lui, non-seulement dans tout l'Orient, mais même parmi plusieurs Savans Occidentaux, font voir la possibilité que ceux qu'on considere aujourd'hui comme les plus légitimes, (j'entends le *Zendavesta*) ayent pû être supposés. Or, il n'y a pas de doute qu'ils ne le soient, & deux raisons me le persuadent : la premiere, c'est que les plus habiles Critiques les regardent comme tels (1), quoiqu'ils conviennent cependant qu'ils sont très-anciens ; la seconde qui me paroît sans replique, c'est que ceux, qui sur les lieux même & au milieu de la Perse ont vû les Livres que les *Guebres* ont encore aujourd'hui, confirment ce que disent ces savans Critiques. » J'ai » eu en mon pouvoir, m'a dit (2) un » célébre Voyageur François, pendant

(1) Insincerum & Librum *Zend*, mihi de nomine solum cognitum, in quo ritus magicos, & ignis colendi disciplinam aiunt contineri : insinceros & quos Hermippus, Plinio teste, ducentis versuum millibus Zoroastris nomine conditos, indicibus quoque positis explanavit. Ex iisdem Falsariorum incudibus profectus est supra memoratus Persicarum Legum Codex *Zundavastavv*, quem vetustissimum tamen conjicio, & eumdem fortasse, qui ab Eusebio Collectio sacra Persicarum rerum appellatur. Huet. Ibid.

(2) *Chardin*, Voyage en Perse, Tom. II. pag. 170. Edit. in-4°.

» plus de trois mois le grand Livre que
» les *Guebres* ont à présent, où toute
» leur Religion est écrite avec beau-
» coup d'autres choses qui y sont mê-
» lées. Un *Guebre*, qui passoit pour
» le plus docte d'entre eux à Ispahan,
» venoit m'en lire tous les jours quel-
» que chose ; mais il étoit si long à me
» l'expliquer, & il me disoit des cho-
» ses si peu curieuses, que comme il
» demandoit quinze cens francs pour
» le Livre seul, sans compter ce qu'il
» prétendoit pour l'explication, je le
» laissai-là. Ce Livre est fait du tems
» de *Tesdegird* quatrieme, le dernier
» des Rois Idolâtres de Perse, avec
» des commentaires que l'on y avoit
» ajoutés il y a huit cens ans, lorsqu'on
» abolit le culte public de leur
» Religion. Il parle beaucoup du re-
» gne de ce dernier Roi, & de bien
» d'autres matieres que de celles de la
» Religion. L'on y trouve des prieres
» qu'il faut faire ; un Rituel pour gar-
» der le Feu sacré ; les Eloges des
» Dieux inferieurs ; des Traités d'As-
» trologie & de Divination. «

Voila, cher Yn-Che-Chan, quel est est le Livre le plus authentique des *Guebres*. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'ils n'ont aucune connoissance, ou du moins qu'ils protestent n'en avoir

aucune, des Livres anciens & rares qu'on veut qu'ils possedent. Le même Européen qui m'a appris les particularités que je viens de te dire, m'a encore appris celles-ci. » On assure communément, me dit-il (1), que les » *Guebres* ont un Livre célébre, qui » contient leur Religion & leur Histoire, & qui est intitulé *Zend-posendvosta*; mais je n'en ai jamais pû » avoir de nouvelles. Le *Grand Abas*, » excité par des curieux qui mouroient » d'envie d'avoir ce Livre inconnu, » dont on disoit pourtant des merveilles; qu'*Abraham*, par exemple, en » étoit l'Auteur, & qu'il contenoit les » propheties des plus grandes révolutions qui devoient arriver jusqu'à la » fin du Monde; ce Prince, dis-je, » tâcha par toutes sortes de moyens » de le retrouver, jusques-là qu'il fit » mourir le Grand-Prêtre, & quelques-uns des principaux de la Nation à cette occasion-là; mais il ne » put jamais en venir à bout. Ils persisterent toujours à dire qu'ils ne » l'avoient point, qu'il falloit qu'il fût » perdu, & qu'ils avoient délivré tous » leurs Livres au Roi même. Ces Livres qu'ils lui donnerent, sont dans

(1) La même.

» la Bibliothéque du Château d'*Ispa-*
» *han*, au nombre de vingt-six. Je ne
» sais si c'est tout, mais on le dit ainsi;
» ils sont écrits en caractéres de l'an-
» cien Persan. «

Je demande, cher Yn-Che-Chan, s'il est croyable que les *Guebres* ayent des Ouvrages de *Zoroastre* qui leur soient inconnus; qui le soient aux Mahometans, au milieu desquels ils vivent, & qui cependant ne le soient point aux Européens? Or, tous les Livres que les *Guebres* possedent, sont infiniment posterieurs à leur premier Législateur. Le principal, celui qu'on regarde comme le premier, le plus essentiel, qui contient toute la loi & les usages religieux, porte des marques évidentes qu'il a été fait plusieurs siécles après *Zoroastre*; peut-on exiger des preuves plus claires, & plus simples en même tems?

Mais c'est assez parler de la Religion des anciens Perses & de son fondateur; je te dirai dans ma premiere Lettre quels sont aujourd'hui les usages & les coutumes des *Guebres*.

Porte-toi bien.

De Ispahan, le....

LETTRE CVI.

Choang, à Yn-Che-Chan.

LEs *Guebres*, cher Yn-Che-Chan, débitent mille fables ridicules sur la maniere dont ils prétendent que Zoroastre établit leur Religion. Ils prétendent que ce Législateur fut un homme tout miraculeux. Ils racontent des prodiges qui arriverent pour annoncer sa naissance ; ils disent que son pere & sa mere, ennuyés de n'avoir point d'enfant, en demanderent avec instance à l'Etre suprême, & que leurs prieres furent exaucées.

Lorsque la mere de Zoroastre étoit enceinte, elle fit un songe extraordinaire : il lui sembla que tous les cieux étoient en feu, & que le firmament étoit entierement couvert par une flamme rouge ; elle crut voir aussi quatre griffons qui vouloient lui arracher l'enfant qu'elle portoit dans son sein. Elle étoit dans une peine mortelle, & n'espéroit d'autre secours que celui d'un homme vaillant, & d'une taille avantageuse, qui la défendoit contre ces griffons, leur enlevoit l'enfant lors-

qu'ils s'en étoient saisis, & le replaçoit adroitement dans son ventre, dont il guérissoit ensuite la blessure. La mere de Zoroastre ayant consulté les Devins pour savoir d'eux l'explication de ce songe, ils repondirent qu'il annonçoit que l'enfant qu'elle mettroit au monde, seroit heureux & malheureux ; qu'il éclaireroit le monde par sa doctrine, mais qu'il auroit beaucoup d'ennemis, qu'il surmonteroit cependant. Je ne vois point, cher Yn-Che-Chan, quel rapport il y a avec des griffons & une nouvelle Religion ; quant à des ennemis, la ressemblance est très-naturelle. Si les Devins s'étoient contentés de dire que Zoroastre auroit des amis & des ennemis, je trouverois cette explication fort simple, & telle qu'auroit pû faire la plus simple de ces femmes qui se mêlent d'expliquer les songes ; en quoi elles égalent bien les Devins : car tous les deux annoncent ce qui leur vient dans l'imagination ; mais pour la prédiction de la lumiere dont Zoroastre devoit éclairer l'univers, je la considere comme une de ces prophéties faites après l'evenement, dont toutes les differentes Sectes ont une ample provision dans des Livres apocryphes, fabriqués par des Prêtres imposteurs.

Il étoit naturel que les miracles aug-

mentassent à la naissance de Zoroastre ; aussi cela arriva-t-il, si l'on veut en croire les *Guebres*. Ils disent qu'elle fut si miraculeuse, que le Roi de la Chine envoya des gens pour faire périr un enfant qui l'avoit effrayé. Ce Prince ne put exécuter son dessein : dans la suite il voulut faire empoisonner Zoroastre, & il ne réussit pas mieux dans ce second attentat ; l'Etre suprême garantit toujours celui qu'il destinoit à instruire les hommes. Cependant Zoroastre, craignant qu'il ne succombât enfin sous l'autorité Royale, & redoutant la trahison autant que la force ouverte, engagea ses parens à quitter la Chine & à se retirer en Perse. Le Ciel pourvut amplement à toutes les commodités qu'il pouvoit souhaiter pour son voyage ; il n'étoit pas même nécessaire qu'il se détournât de sa route pour passer sur les ponts, ou pour aller chercher les gués. Tu croiras d'abord, cher Yn-Che-Chan, que Zoroastre devoit être un excellent nageur ; point du tout. On ne trouve pas un mot dans les Légendes des *Guebres*, duquel on puisse conclure que leur Législateur savoit nager : & comment, diras-tu, passoit-il les fleuves, qui dans l'Orient sont si larges & si rapides ? Il les faisoit geler ; pouvoit-il trouver un meil-

leur expédient ? Sans doute, lorsque sa route continuoit le long de ces fleuves, il alloit en patins. Les Tartares & les Hollandois, qui aiment si fort à glisser sur la glace, voudroient bien avoir le même secret que Zoroastre. Lorsqu'il fut arrivé en Perse, il se livra tout entier à la méditation ; il prioit toujours Dieu, en se tenant sur un pied : voilà une plaisante façon d'invoquer l'Etre suprême ! Si elle est en droit de lui plaire, & que le Créateur aime à voir les créatures sur un pied, les oyes doivent être les plus cheres. Un fameux Saint Chrétien étoit apparemment de cette opinion : cet homme resta pendant quarante ans sur une colomne, se tenant tantôt sur un pied, & tantôt sur un autre ; n'auroit-il pas été par hazard *Guebre* ? Ce qui me feroit croire que les Chrétiens pourroient bien s'être trompés, & avoir canonisé un Sectateur de Zoroastre, c'est ce que ce prétendu Saint, auquel on donna le nom de *Stylite*, pouvoit fort bien avoir choisi sa retraite sur le haut d'une colomne, pour voir de plus près le soleil.

Je reviens au Législateur des *Guebres*. Lorsqu'il étoit absorbé dans ses méditations, un Ange lui apparut tout-à-coup, qui le salua comme ami de Dieu, & lui demanda ce qu'il cherchoit. Un mar-

chand auroit repondu que c'étoit de l'argent, un Noble des honneurs, un Philosophe de la sagesse ; Zoroastre parla en Législateur. Il pria l'Ange de le présenter à l'Etre suprême, pour qu'il pût en obtenir des loix qui ramenassent les hommes à la vertu. Sa demande lui fut accordée ; l'Ange lui donna quelque chose pour purifier son corps, & le porta lui-même dans le Ciel ; mais il lui ferma les yeux, pour qu'il ne put connoître le chemin qu'il prenoit. La précaution n'étoit pas mauvaise. Si Zoroastre eût parfaitement connu la route du séjour céleste, il eût fort bien pû avoir la fantaisie d'y aller faire un tour ou deux toutes les semaines.

Ce voyage du Législateur des Perses dans le Ciel, ressemble assez à celui que les Européens font faire à leurs sorciers. Lorsqu'ils vont au sabat, ils se frottent le corps d'un certain onguent, voilà la purification de Zoroastre ; les sorciers ferment aussi les yeux. Je l'ai souvent dit, cher Yn-Che-Chan, & je le repete encore ; on trouve chez tous les peuples, même chez les plus éloignés les uns des autres, les mêmes superstitions, les mêmes croyances ridicules : elles sont seulement un peu déguisées, mais au fond elles ne different en rien.

Lorsque Zoroastre fut arrivé dans le Ciel, Dieu lui parla du milieu d'un feu, lui revela plusieurs mysteres inexprimables, & lui découvrit les principaux évenemens des divers âges de la Monarchie des Perses. Quelque frappé que Zoroastre dût être de la grandeur & de la majesté des choses qui s'offroient à sa vûe, elles ne le toucherent point assez pour lui faire oublier ce monde ; il demanda d'y rester éternellement. Son exemple devroit instruire ces voyageurs, qui dès qu'ils trouvent quelque pays agréables, oublient entierement leur patrie ; bien differens en cela du Législateur des *Guebres*, qui, au milieu du Ciel, conversant avec la Divinité, pensoit à retourner chez lui & à vivre éternellement. Si j'étois *Guebre*, je croirois que le séjour du Ciel doit être beaucoup moins gracieux que celui de la Perse. Quoiqu'il en soit, Zoroastre ne revint pas cependant immortel, il se désista de sa demande, lorsqu'il vint à considerer le nombre des méchancetés qui s'offrirent à lui dans tous les âges. A cette vûe triste & desagréable, il ne se soucia plus que de vivre autant de tems qu'il en falloit pour établir les nouvelles loix célestes qu'il venoit de recevoir ; il retourna donc sur la terre, & rapporta avec lui le Zen-

davesta. Il auroit agi prudemment, s'il eût pris la précaution de se faire donner un certificat par le Greffier celeste, par lequel il eût constaté que ce Livre avoit été écrit dans le Ciel. Les Docteurs Mahometans, qui prétendent que l'*Alcoran* a été composé par la Divinité, & envoyé par un Ange chapitre par chapitre à *Mahomet*, auroient sans doute reconnu les caracteres célestes, & la conformité d'écriture eût fait cesser chez les Orientaux les disputes qui se sont élevées sur l'authenticité & l'ancienneté du *Zendavesta*. Les Occidentaux auroient pû également se servir du même expédient, & les caracteres célestes ne leur doivent point être inconnus, puisqu'ils reçoivent de tems en tems des Lettres de la Divinité. On publia par toute l'Europe, vers la fin du sixieme siécle, selon le calcul des Chrétiens, qu'il étoit tombé du Ciel à Rome dans la Basylique de St. Pierre sur l'Autel, une Lettre de la Divinité (1) qui défendoit à tous ceux qui vouloient l'honorer & le servir, de travailler le Dimanche, d'apprêter à manger & de voyager. Il falloit que dans ce tems le ciel voulût punir les cabaretiers, & donner quel-

(1) Voyez sur ces Lettres *Fabricius*, Codex apocryp. N Testam. pag. 308. & suiv.

ques momens de repos aux cuisiniers. Vers le milieu du huitieme siécle, il parut encore une nouvelle Lettre, qu'on assuroit être venue du Ciel à Jerusalem, & avoir été apportée par l'Archange *Michel*, dans laquelle il étoit ordonné de bien payer les dixmes, & d'aller à l'Eglise avec de bonnes offrandes. Les Prêtres avoient pensé à eux dans cette occasion; à parler franchement, le second imposteur agissoit plus sensément que le premier.

Quoique Zoroastre n'eût pris aucun certificat, le Zendavesta ne laissa pas que de passer pour une production divine. Il est vrai qu'avant d'être reçu comme tel par les hommes, le Diable fit ce qu'il put pour l'empêcher. Cet Esprit de ténebres proposa à Zoroastre de se désister de son projet; il lui offrit à la place de la Religion qu'il alloit établir, une doctrine plus agréable, une longue vie, & des honneurs mondains; le Législateur rejetta toutes ses offres. Je dirai en passant, cher Yn-Che-Chan, que le Diable n'étoit pas fort fin; car il ne promettoit rien à Zoroastre qui dût beaucoup le tenter. Auroit-ce été une nouvelle doctrine? Celle qu'il apportoit du Ciel, devoit sans doute lui paroître aussi bonne. Auroit-ce été une longue vie? Il avoit cessé de souhaiter d'être

immortel, voyant la malice des hommes. Etoient-ce des honneurs ? Pouvoit-il en avoir de plus grands que celui d'être le fondateur d'une Religion ? Ces considérations qui s'offrirent ſans doute à ſon eſprit, l'engagerent à chaſſer le Diable. Après s'être débarraſſé de ce malin Eſprit, il commença à prêcher ſes dogmes ; ils furent reçus avec beaucoup de ferveur, & ne reſterent pas longtems à être divulgués juſqu'à la Cour de *Darius*. C'eſt-là l'époque de la fondation de la Religion des *Guebres*, ſi l'on veut les en croire.

Tu ſeras peut-être curieux, cher Yn-Che-Chan, de ſavoir ce que je penſe ſur l'origine des fables que racontent aujourd'hui les Guebres ; je crois que ces contes ſont beaucoup moins anciens que la premiere inſtitution des dogmes de Zoroaſtre. Je ſerois aſſez du ſentiment d'un habile Critique Européen, qui veut que ces fables ayent été inventées après l'établiſſement du Chriſtianiſme. Les Guebres, par la longue fréquentation qu'ils ont eue avec les Chrétiens Orientaux, ont attribué peu à peu à leur Zoroaſtre tout ce que ces Chrétiens diſoient de leurs Légiſlateur ; la reſſemblance des diſcours des uns & des autres eſt ſi viſible, qu'il eſt impoſſible de ne ſe pas ranger de l'opinion du ſavant

Auteur dont je viens de te parler. Il prouve que la plûpart des dogmes de croyance des Guebres ont été puisés peu à peu dans ceux du Christianisme; & la seule exposition, qu'il fait des opinions qu'ils soutiennent aujourd'hui, peut passer, à ce qu'il me semble, pour une démonstration. » Si les » Guebres, dit-il (1), croyent un seul Dieu

(1) Quonian autem jam inde a primis Reipublicæ Christianæ temporibus Persidem, totumque Orientem pervasit Christi Religio, quæ Mosis, Mosaicæque Doctrinæ notitiam, partim figmentis his in locis dissimulatam emendavit, partim obsoletam vetustate renovavit, magna cautione prisca veterum Persarum dogmata a recentioribus seponenda & dijudicanda sunt. Nam quod Deum unicum, æternum, immensum agnoscunt; quod Mundum a Deo conditum non aliter narrant ac Moses; quod Deum post singulorum dierum opus, quietis caussa cessasse volunt; quod primos hominum parentes adeo est procreatos & horum gratia facta reliqua; Adamo illi, huic Evæ nomen fuisse: quod Luciferi perduellionem, & perpetuas adversus homines insidias prædicant; quod Diluvium, & generis humani reparationem fatentur; quod Noachum, alterum Adamum appellant, magna hæc ex parte debere videntur institutioni & disciplinæ Christianæ, in multis licet ab illis adulteratæ. Quod Legumlatoris sui matrem scalptori nupsisse: quod post missum ad eum Angelum a Deo, gravidam se sensisse; quod ex astrorum inspectione natum Zoroastrem, eique imperium in animos hominum destinatum deprehendisse horum temporum Astrologos; quod Regem qui tum per vim regnum obtinebat, veritum ne ab infante recens nato olim *solio deturbaretur*

» Dieu éternel & immense; s'ils pensent
» que le monde a été créé à peu-près
» comme l'écrit Moyse; s'ils disent que
» Dieu, après un certain nombre de
» jours qu'il employa à la création, se
» reposa : s'ils donnent à tous les hommes
» *Eve* & *Adam* pour leurs premiers
» parens; s'ils admettent un Déluge
» universel, arrivé à cause de la
» malice des hommes séduits par le Démon;
» s'ils appellent *Noé* un second
» *Adam*; c'est à la Religion Chrétienne
» qu'ils doivent ces dogmes. Ils en
» ont corrompu plusieurs autres, tels que
» sont ceux par lesquels ils soutiennent
» que le pere de leur Législateur étoit
» un charpentier, que sa mere devint
» enceinte de lui, après qu'un Ange
» lui eut appris qu'elle concevroit : que
» les Astrologues connurent par les
» astres que Zoroastre auroit un grand
» pouvoir sur l'esprit des hommes; que
» lorsqu'il fut né, le Roi, qui regnoit,
» craignant qu'il ne le détrônât un jour,

baretur mulieres omnes uterum ferentes trucidari jussisse : quod absentem a parentibus anxie quæsitum esse dicunt; quod Baptismatis ritum servant; quod quamdam sacræ Confessionis adumbrationem retinent; quod acceptas injurias condonari, & ex animo deleri jubent, hæc ex Evangelicis Historiis ac Præceptis manifesto arcessita sunt. *Huet*. Demonst. Evangel. Cap. V. Prop. IV. pag. 128. 129.

» ordonna qu'on tuât toutes les fem-
» mes enceintes ; que le même Zo-
» roaſtre s'étant éloigné de ſes parens,
» ils le chercherent avec beaucoup d'in-
» quiétude. Tous ces faits ſont tirés,
» comme il eſt aiſé de le voir, de l'Hiſ-
» toire du Légiſlateur des Chrétiens;&
» c'eſt auſſi dans le même Livre que les
» Guebres ont pris la coutume de bap-
» tiſer, & celle de pratiquer une eſpé-
» ce de confeſſion. «

Plus j'examine la reſſemblance des uſages, pratiqués aujourd'hui par les Guebres, avec ceux des Chrétiens; plus je compare ce qu'ils diſent de leur Légiſlateur avec ce que les autres ont écrit du leur, & plus je ſuis perſuadé que les Guebres ont puiſé chez ceux-ci les dogmes qu'ils profeſſent aujourd'hui: ils les ont mêlés avec ceux que leurs ancêtres avoient reçus de Zoroaſtre. Ainſi, vouloir juger de la Religion des anciens Perſes par celle de ceux qui vivent aujourd'hui, c'eſt s'abuſer manifeſtement. Je m'étonne donc comment il s'eſt trouvé des Savans qui ont oſé faire ſervir la croyance des Guebres à autoriſer les explications qu'ils prétendoient donner des anciens dogmes de Zoroaſtre.

Porte-toi bien, cher Yn-Che-Chan; dans ma premiere Lettre je continuerai

à t'instruire des mœurs & des coutumes religieuses des Guebres.

A Ispahan, le....

LETTRE CVII.

Tiao, *à* Yn-Che-Chan.

DEpuis mon départ de Petersbourg pour Stockholm, où je suis arrivé il y a près de trois mois, je n'ai pû, cher Yn-Che-Chan, te donner de mes nouvelles. J'ai été incommodé pendant plusieurs jours ; enfin me voilà entierement rétabli. Je vais continuer à t'instruire le plus souvent qu'il me sera possible, de tout ce qui me paroîtra digne de ton attention.

Les Suedois sont des hommes véritablement estimables ; l'on trouve chez eux les plus grandes vertus, poussées au point le plus parfait où puissent atteindre les foibles mortels, dont le caractere se ressent toujours des imperfections, attachées indispensablement à l'humanité. Je me ferai un véritable plaisir de te faire connoître, autant qu'il me sera possible, une Nation aussi respectable & aussi estimable que l'est la

Suedoiſe : je crois donc qu'il eſt à propos pour cela que j'entre dans un certain détail de l'état des anciens Suedois, avant de venir au gouvernement, aux uſages & aux coutumes de ceux qui ont vécu dans ces derniers tems.

Le Royaume de Suede étoit autrefois électif, & dans le quatorzieme ſiecle ſa Nation jouïſſoit encore dans une pleine liberté du droit de choiſir ſon Souverain. Lorſque celui qui la gouvernoit venoit à mourir, l'autorité royale étoit temperée, ainſi qu'elle l'étoit chez les Lacedemoniens, par celle du Sénat. Les membres qui compoſoient cet illuſtre Corps, étoient regardés par tous les Suedois comme les protecteurs de leur liberté & de leurs priviléges ; ils décidoient de la guerre ou de la paix conjointement avec le Roi, qui même n'étoit bien ſouvent que l'executeur de leur volonté, ſi ſon opinion paroiſſoit moins ſalutaire à l'Etat que celle du Sénat.

Un gouvernement auſſi ſage & auſſi meſuré auroit dû garantir éternellement la Suede des maux qu'elle a eſſuyés ; mais l'avarice & l'ambition des Eccléſiaſtiques détruiſirent peu-à-peu les loix les plus équitables, & les uſages les plus anciens. Les Evêques ſe prévalurent du crédit qu'ils avoient dans les élections

des Rois ; à chaque changement de regne, ils acquirent de nouveaux priviléges, en ne vendant leur voix, qu'autant qu'ils trouvoient quelque avantage considerable. Ils parvinrent enfin au point d'obliger les Rois, avant de les reconnoître pour Souverains, de jurer solemnellement qu'ils leur conserveroient tous leurs priviléges, qu'ils n'attenteroient jamais à leurs droits, qu'ils ne mettroient jamais garnison dans les châteaux & les forteresses dont ils étoient en possession, qu'ils ne pourroient point réunir au domaine de sa Couronne les terres qui en avoient été aliénées en faveur des Ecclésiastiques, & qu'ils consentoient à être déposés, s'ils venoient à violer leur serment.

La trop grande sujetion, à laquelle les Evêques avoient soumis les Rois de Suede, accoutuma le peuple à n'avoir plus pour eux ce respect & cet amour que des sujets, quoique libres, doivent toujours à leurs Souverains. Le peuple & la Noblesse, imitant la conduite des Ecclésiastiques, se mutinoient à la moindre occasion : en vain le Sénat se rangeoit du parti du Roi, ce sage & auguste Corps étoit peu écouté dans les troubles des guerres civiles. Cependant les Rois, s'appercevant à regret que leur autorité n'étoit plus qu'un phan-

tôme, voulurent rentrer dans les droits dont on les avoit privés ; mais il n'étoit plus tems ; & Albert, qui voulut réunir au domaine de la Couronne la troisieme partie des fiefs qui en avoient été aliénés en faveur du Clergé & de la Noblesse, perdit entierement ses Etats. Il fut pris dans une bataille qu'il donna contre les Suedois révoltés, qui étoient soutenus par Marguerite Reine de Dannemarc, & n'obtint la liberté qu'en renonçant solemnellement à la Couronne, qui fut donnée à cette même Marguerite qui avoit assisté les rebelles, & qui sut parfaitement profiter de la situation où se trouvoient les Suedois. Cette habile Princesse, à qui l'on donna le nom de la *Sémiramis* du Nord, peu contente de s'être fait élire Souveraine de Suede, voulut réunir pour toujours ce Royaume avec celui de Dannemarc. Elle se conduisit si sagement dans cette entreprise, qu'elle surmonta toutes les difficultés qui s'opposoient à ses projets, quoiqu'elles parussent d'une nature à devoir l'empêcher de songer à une chose, dont l'exécution eût paru impossible à tout autre qu'à elle. Qui eût pû jamais se flatter que ces Suedois, peu auparavant si fiers, si jaloux de leur liberté, si attachés à leurs priviléges, consentiroient à un traité, qui rendroit,

pour ainsi dire, leur patrie une simple Province du Dannemarc ? Car malgré les précautions qu'ils prirent, en consentant au traité d'union, fait à Calmar, il étoit impossible que tôt ou tard la liberté Suedoise ne fût changée en esclavage ; la suite du tems ne le vérifia que trop. Par ce traité d'union les Etats de la Suede consentirent à l'élection du Duc de Pomeranie, que Marguerite leur proposa pour lui succéder après sa mort ; & ils s'engagerent à reconnoître pour Souverain tous les successeurs de ce Prince à la Couronne de Dannemarc.

Les Suedois ne tarderent pas à connoître la faute qu'ils avoient faite. La Reine de Dannemarc envoya des troupes en Suede, qui se saisirent moitié de gré, moitié de force, des principales forteresses. Cette habile Princesse en donna le gouvernement à des Officiers Danois ; elle éloigna même les Suedois de toutes les charges & de toutes les dignités considerables du Royaume. Lorsqu'ils voulurent s'en plaindre, & lui représenter qu'elle violoit les conditions du traité de Calmar, elle leur répondit en se moquant, *qu'ils conservassent soigneusement ces titres, & qu'ils en eussent autant de soin qu'elle en auroit de garder les citadelles & les forteresses du Royaume.*

Marguerite, pour s'assurer la paisible possession de la Suede, ne se contenta pas des précautions qu'elle avoit prises de se saisir des places, & de ne les confier qu'à des gens qui lui fussent dévoués, elle crut qu'elle devoit se faire un parti puissant dans le Royaume. Elle jetta d'abord les yeux sur le Clergé, & sur-tout sur les Evêques qui étoient également puissans & ambitieux: elle augmenta leurs revenus, elle accrut leurs priviléges, elle leur donna même assez de part au gouvernement. Il n'en falloit peut-être pas autant pour séduire ces hommes, avides de grandeur & de richesses; ils se dévouerent entierement à la Reine, & trahirent indignement leur patrie.

Marguerite étant morte, Eric lui succéda. Ce Prince, étant aussi méprisable que la Reine avoit été estimable, les Danois, d'un commun accord avec les Suedois, le priverent du Trône. Il sembloit qu'une si belle occasion dût être embrassée avidement par tous les Suedois pour recouvrer leur liberté; mais les Evêques, devenus esclaves des Danois, firent si bien que Christophle de Baviere qui succédoit à Eric en Dannemarc, fut aussi reconnu Roi de Suede, quoique la Noblesse prétendît que l'élection de ce Prince devoit être re-

jettée, ayant été faite uniquement par les Danois contre les conditions du traité de Calmar. Christophle de Baviere eût peut-être regné aussi tyranniquement que son prédecesseur : il donnoit déja des marques de sa cruauté & de son ambition ; la mort prévint les desseins qu'il formoit pour achever de ruiner les Suedois. Christierne, Comte d'Oldenbourg, fut élu pour son successeur par les Danois ; ce Prince prétendit que son élection étoit un titre qui lui assuroit en même tems les Couronnes de Suede & de Dannemarc, quoique les Danois fussent les seuls qui y eussent eu part.

L'esclavage, dans lequel gémissoient les Suedois depuis trois regnes, avoit disposé leur esprit à secouer le joug qu'ils s'étoient imposé par le traité de Calmar. Le grand Maréchal Canutson sut profiter habilement de la situation des affaires, & ménagea si bien ses compatriotes, qu'ils réjetterent l'élection de Christierne, & le mirent sur le Trône à sa place. Les malheurs de la Suede eussent dès-lors été finis sans les Ecclésiastiques ; il étoit destiné qu'ils ruineroient totalement leur patrie.

Les Evêques s'étoient absolument dévoués à la Couronne de Dannemarc par les grands bienfaits qu'ils avoient

reçus des Souverains qui l'avoient possedée ; ils n'avoient consenti à l'élection du Roi Canutson, que parce qu'ils n'avoient pas eu le pouvoir de l'empêcher. Ce Prince connoissant leurs mauvais desseins, s'unit avec le Sénat pour les faire échouer ; il voulut même qu'on fît une recherche exacte des biens que ces Prélats avoient usurpés. Cela les irrita, & les fit résoudre à se révolter ; ils conspirerent unanimement contre leur Souverain. L'Archevêque d'Upsal, qu'ils choisirent pour leur Chef, engagea Christierne à passer dans le Dannemarc à la tête d'une puissante armée. Dès que cet Archevêque eut appris que les troupes Danoises paroissoient sur les frontieres de la Suede, il convoqua tous les Ecclésiastiques du Royaume, & il excommunia son Roi légitime dans une Messe solemnelle, qu'il dit au milieu de cette troupe de Prêtres parricides & sanguinaires. Il quitta ensuite ses ornemens Pontificaux sur l'Autel, & jura sur ce même Autel qu'il ne les reprendroit point, qu'il n'eût chassé le Roi de son Royaume ; il endossa ensuite une cuirasse, ceignit une épée, & dans cet équipage il sortit de l'Eglise à la tête de ses vassaux pour aller combattre contre son légitime Souverain.

Les autres Evêques imiterent la fureur de celui d'Upsal, & suivirent son exemple odieux. Leurs projets ne réussirent que trop bien ; ils obligerent le Roi a sortir du Royaume, après avoir gagné contre lui une bataille des plus sanglantes ; l'Archevêque d'Upsal fit alors reconnoître Christierne pour Roi de Suéde. Ce Prince vint de Nortwege à Stockholm pour prendre possession de son nouvel Etat ; mais il n'en jouit pas long-tems ; les mêmes Ecclésiastiques qui l'avoient couronné, se révolterent contre lui, parce qu'il avoit fait arrêter & conduire en Dannemarc l'Archevêque d'Upsal, dont l'orgueil & l'esprit inquiet lui étoient devenus à charge. Ce Prélat avoit cru que Christierne, lui devant la Couronne de Suéde, ne se conduiroit que par ses conseils ; il reçut la récompense que méritent les traitres.

Les Ecclésiastiques s'étant révoltés, & ayant entraîné le peuple avec eux, les amis du Roi Canutson profiterent de cette occasion pour le rappeller ; il resta peu de tems. Christierne, reconnoissant la faute qu'il avoit faite, se raccommoda avec l'Archevêque d'Upsal, & lui rendit la liberté, à condition qu'il se joindroit à lui pour lui rendre la Couronne. Le rusé Prélat promit tout ce qu'on voulut ; mais lors-

qu'il fut de retour en Suéde, il détrôna bien une seconde fois, aidé des Danois, le Roi Canutson qu'il fit prisonnier dans une bataille; mais il ne fit point reconnoître Christierne pour Souverain. Sa prison lui avoit ouvert les yeux sur la politique de ce Prince, & le lui avoit même rendu odieux; il partagea la souveraine puissance avec les principaux Seigneurs de son parti. Cet interregne dura environ quatre ans, pendant lesquels la Suéde fut désolée par les guerres civiles. Enfin le pernicieux Evêque d'Upsal étant mort, les Suédois rendirent la liberté au Roi Canutson, que les Ecclésiastiques tenoient prisonnier dans un château de Finlande; il remonta sur le Trône pour la troisieme fois. Les Evêques ne consentirent à son rétablissement, qu'après qu'il leur eut accordé de nouveaux droits, & ratifié les anciens. Ce Prince mourut peu de tems après avoir recouvré la Couronne; il nomma pour son successeur Stenon-Sture son neveu; il lui conseilla de ne point se charger du titre dangereux de Roi de Suéde, & de se contenter de celui d'administrateur.

Les Etats, après la mort du Roi Canutson, approuverent le choix qu'il avoit fait de son neveu pour lui succéder; mais ce fut en le reconnoissant

ſimplement pour adminiſtrateur, c'eſt-à-dire comme Général né de l'Etat.

Nous verrons, cher Yn-Che-Chan, dans la ſuite les Suédois auſſi malheureux à cauſe de l'ambition & de l'avarice des Evêques, ſous cette nouvelle forme de gouvernement, qu'ils l'avoient été ſous les Rois depuis l'union de Calmar. Il a fallu bien verſer du ſang, avant de pouvoir réduire les Eccléſiaſtiques au point où ils le ſont aujourd'hui dans ce Royaume.

Porte-toi bien, cher Yn-Che-Chan.

De Stokolm, le ...

LETTRE CVIII.

Choang, *à* Yn-Che-Chan.

J'Ai ſuivi dans ma derniere Lettre, cher Yn-Che-Chan, Zoroaſtre juſqu'à la Cour de *Darius*, établiſſant ſa nouvelle Religion; voyons actuellement quels ſont les moyens miraculeux que les *Guebres* veulent qu'il ait employés pour en venir à bout. Il préſenta d'abord le Zendaveſta à *Darius*, & lui apprit qu'il l'avoit apporté du Ciel; il dit à ce Prince qu'il étoit un Prophête

envoyé de Dieu pour l'instruire, lui & ses sujets. Il étoit naturel que *Darius* ne crût pas Zoroastre sur sa parole : l'affaire étoit assez délicate, & même assez incroyable pour exiger d'autres preuves que celles que donnoit le Législateur ; ce Monarque demanda donc des miracles. Zoroastre en opéra en quantité : il fit croître en fort peu de tems un cypre d'une hauteur extraordinaire. Il y a apparence que ce fut sans l'arroser ; cela auroit diminué le miracle. *Darius* fut frappé de la nouveauté du prodige, & commença d'ajouter foi aux discours de Zoroastre ; mais les Mages Sabéens qui vouloient empêcher les progrès que faisoit la doctrine céleste, resolurent d'avoir recours à la feinte & à l'artifice. Ils corrompirent un domestique de Zoroastre, & l'engagerent à mettre dans la chambre du saint Prophête des os de chien, des ongles & des cheveux de morts, qui étoient des choses que les Perses regardoient comme destinées aux sortiléges, & pour lesquelles ils ont une grande horreur. Lorsque les Mages eurent exécuté leur fourberie, ils se plaignirent à *Darius* contre Zoroastre, & persuaderent à ce Roi que cet homme qui se disoit un Prophête, n'étoit qu'un pernicieux magicien, qui n'avoit fait certains prodiges que par la vertu des maléfices.

Darius ayant été lui-même témoin de toutes les choſes qu'on avoit trouvées dans la chambre de Zoroaſtre, convaincu qu'il étoit réellement un ſorcier, non-ſeulement abandonna ſa Religion, mais le fit mettre en priſon, & garder étroitement, ainſi que méritoit de l'être un dangereux impoſteur. La Divinité n'oublia pas ſon bien-aimé dans les diſgraces qu'il eſſuyoit; elle fit, pour le favoriſer, un miracle; & ce miracle s'opéra dans l'écurie de *Darius*. Ce lieu paroîtra peut-être peu propre aux prodiges, aux gens qui examinent les choſes trop ſcrupuleuſement; mais un miracle eſt toujours miracle, & les *Guebres* aſſurent fort que celui-ci s'opéra ſur un cheval. Les pieds de celui que *Darius* montoit ordinairement, & qu'il aimoit beaucoup, ſe retirerent ſi fort, qu'ils ne paroiſſoient plus: les Mages travaillerent en vain à les faire reparoître, les pieds reſterent toujours dans la même ſituation. Après avoir éprouvé tous les remédes temporels & ſpirituels, *Darius* eut recours à Zoroaſtre. Ce Légiſlateur lui promit de rendre à ſon cheval l'uſage des pieds; mais il exigea que, s'il réuſſiſſoit dans la cure qu'il alloit entreprendre, le Roi ſe convertiroit & retourneroit ſincerement à la Religion que lui Zoroaſtre lui avoit appriſe; *Darius*

consentit à tout ; son cheval fut parfaitement guéri, & il fut permis à Zoroastre d'enseigner publiquement sa doctrine.

Darius songea à profiter en habile homme de l'amitié que lui témoignoit le nouveau Législateur, & comptant sans doute, depuis qu'il lui avoit vû rendre l'usage des pieds à son cheval, qu'il n'étoit rien dont il ne pût venir à bout, il ne s'amusa pas à lui demander des bagatelles, il exigea quatre choses de lui ; il attacha à l'exécution de ces quatre choses l'entiere persuasion de la divinité de la nouvelle doctrine. La politique n'étoit pas mauvaise ; c'étoit prendre par son foible celui qui l'établissoit. *Darius* demanda donc premierement de monter au Ciel, & de pouvoir en descendre quand il voudroit ; secondement, de pouvoir savoir ce que Dieu faisoit en ce tems-là, & ce qu'il feroit dans la suite ; troisiemement, de n'être point sujet à la mort ; quatriemement, d'être invulnérable. Zoroastre (1) répondit » qu'il n'avoit » pas assez de pouvoir pour lui faire » obtenir tout à la fois quatre choses si » difficiles & si importantes, & qu'il » étoit même dangereux qu'un seul

(1) Dissertation sur les cérém. Rel. des peuples idolâtres, Tom. II. pag...

» homme les possedât toutes, puisqu'il
» pourroit se vanter par ce moyen d'ê-
» tre aussi puissant que Dieu même;
» mais que, malgré les difficultés, &
» pour confirmer la vérité de sa mission,
» il demanderoit à Dieu ces quatre
» dons pour quatre personnes différen-
» tes. *Darius* obtint le premier: celui
» de connoître le présent & l'avenir fut
» accordé au Mage du Roi, afin qu'il
» pût diriger les entreprises de son Sou-
» verain; les fils de *Darius* reçurent les
» deux derniers dons. Les *Gaures* di-
» sent que *Beschuten* ou *Pischiton*, qui
» reçut l'immortalité, vit encore dans
» un certain lieu, où il est gardé par
» trente hommes. Il n'a été permis à
» aucun mortel d'en approcher, de
» peur qu'il ne devînt immortel comme
» *Beschuten*. »

On pourroit dire aux *Guebres* qu'il est étonnant que puisqu'un homme ne pouvoit avoir ces quatres qualités sans être aussi puissant que Dieu, il se soit trouvé un mortel qui ait eu le pouvoir de les faire donner toutes les quatre à d'autres mortels. Car enfin si Zoroastre avoit assez de puissance, ou du moins assez de crédit pour obtenir de pareils avantages de la Divinité, pour ceux en qui elle prenoit quelque intérêt, qui peut douter qu'il les eût obtenus facile-

ment tous les quatre pour lui, s'il les eût demandés ? Je voudrois bien savoir d'ailleurs par quelle voiture *Darius* faisoit le chemin qu'il y a de la terre au Ciel, & quelle étoit la route qu'il tenoit. Il auroit fort bien pû s'égarer dans un voyage aussi long ; je doute que les Géographes anciens connussent mieux les chemins qui conduisent au Ciel, que nos modernes. Quant à l'immortalité dont jouit *Beschuten*, il me paroît qu'il est absurde de le faire garder par trente hommes, de peur que si quelque mortel l'approchoit, il ne devînt immortel ; car il faut, ou que cette crainte soit mal fondée ; ou que les Gardes de *Beschuten* qui sont des hommes, soient eux-mêmes immortels. Si cela est, voilà bien des hommes divinisés, & la qualité de simple Garde du corps de *Beschuten* me paroît préférable à tous les Trônes de l'univers. Je trouve que ce fils de *Darius* étoit infiniment mieux partagé que son frere. De quoi servoit-il à celui-ci d'être invulnérable, comme les Grecs ont feint que l'étoit *Achille*, puisqu'une fiévre, une pleurésie, une apoplexie, cent autres maladies enfin faisoient dans un instant ce que n'auroient pû exécuter toutes les fleches & les javelines de l'Orient & de l'Occident. Je conviens cependant que le don d'être invulnéra-

lle est d'un grand prix ; je ne le trouve peu considérable que eu égard à celui d'être immortel. Il auroit été fort heureux pour Zoroastre d'être doué de la qualité avantageuse de ne pouvoir être blessé ; il n'eût point péri malheureusement, & auroit sans doute fait faire de plus grands progrès à sa doctrine. Comme il ne se contentoit pas de l'avoir établie dans les Etats de *Darius*, il voulut, à ce que dit un Auteur Européen qui ne parle qu'après quelques Orientaux, » convertir (1) *Argyapse*, » Roi de Turran, zélé Sabéen. Pour » mieux en venir à bout, il employa » l'autorité de son Souverain. Le Prince » Scythe, indigné qu'on voulût lui » faire la loi dans une affaire de cons- » cience, se jetta dans la Bactriane avec » une armée, battit les Troupes de » *Darius*, tua Zoroastre avec tous les » Prêtres de son Eglise Patriarchale ; » qui étoient au nombre de quatre- » vingt, & démolit les Temples de la » Province.

Les *Guebres* ne conviennent pas que Zoroastre ait fini ses jours aussi tragiquement ; ils veulent au contraire, ainsi que je te l'ai déja dit dans mes précédentes Lettres, qu'il a souhaité d'être

(1) *Prideaux*, Histoire des Juifs, Liv. IV.

consumé par le feu du ciel, & que son souhait a été accompli. Plusieurs prétendent qu'il est monté miraculeusement dans le ciel; mais se sont-là des fables, ainsi que les autres (1) histoires qu'ils racontent de leur Législateur. Au reste, s'il est vrai, comme le dit l'Auteur Européen, & comme il peut bien l'être en effet, que Zoroastre ait péri malheureusement pour avoir voulu établir sa doctrine les armes à la main, il a eu le juste sort qu'il méritoit, & que méritent tous ceux qui ont voulu ou qui veulent imiter son exemple. La mort la plus rude & la plus dure est encore trop douce pour les tyrans des consciences; ce sont des monstres, plus dangereux pour le repos de la Société civile, que les tigres ne le sont aux voyageurs Africains. Ces bêtes féroces dévorent un homme pour rassasier leur faim, & ne cherchent point à le faire souffrir; mais les persécuteurs, les tyrans, les fanatiques font mourir en détail & peu à peu ceux qu'ils veulent contraindre à recevoir leur opinion. N'est-il pas honteux

(1) Sunt qui ex hominum oculis evanuisse garriant; unde Carmaniensium Persarum plerique in Cælum evectum fuisse affirmant; nonnulli in Sandapilam forte oblatam se prope Bagdadum condidisse, in eaque raptum fuisse ab Angelis. Huet. Demonst. Evang. Lib. V. Prop. IV. p. 135.

pour tout le genre humain, qu'il se trouve des hommes assez méchans pour répandre le sang de quelques autres, parce qu'ils ne pensent point comme eux sur des questions abstraites, frivoles, inutiles à la tranquillité publique, qui n'ont aucun rapport avec la morale, & dont l'éclaircissement ne rend ni meilleur pere, ni meilleur mari, ni meilleur fils, ni meilleur ami, ni meilleur citoyen? Les Européens sont plus sujets que tous les autres hommes à se livrer sans réserve à l'esprit de persécution & d'intolérance. On lit avec horreur dans leur Histoire les excès épouvantables auxquels ils se sont portés, animés par leurs Prêtres barbares & sanguinaires; le fils a plusieurs fois porté le fer dans le sein de son pere, & le pere a sacrifié son fils au fanatisme & à la superstition. Que le *Tien*, l'Etre suprême, l'Etre immense, l'Etre des êtres veuille à jamais garantir nos compatriotes les Chinois de tomber dans un égarement aussi criminel, & d'être assez aveugles pour consacrer, sous le prétexte de la Religion, les plus énormes crimes de l'univers, & qui font fremir la nature! Périsse, cher Yn-Che-Chan, & périsse de la mort la plus infâme & la plus cruelle, le premier monstre qui osera débiter dans notre patrie le dogme hor-

rible de contraindre les consciences, & de brûler les hommes, parce qu'ils agissent conformément à ce qu'ils pensent que leur dictent la raison & l'équité.

Les Grecs ont débité presque autant de fables sur Zoroastre, que les Perses. Ils ont voulu qu'il soit venu au monde en riant. Ils croyoient apparemment qu'un homme, qui étoit destiné à fonder une Religion, ou à la corriger, devoit ne point repandre des larmes. Mais qu'eussent-ils répondu si on leur eût représenté qu'il est plutôt messéant de rire que de pleurer, selon le sentiment de plusieurs grands hommes ? Jusqu'à ce que cette question eût été décidée, le prétendu miracle de Zoroastre n'eût pû être regardé comme tel. Un Evêque Européen s'est fort emporté contre le ris de Zoroastre (1) qu'il traite d'action diabolique. » Nous avons remarqué, » dit-il, pour admirable le ris que Zo» roastre apporta en naissant ; mais » confessons que ce fut une action dia» bolique & non pas humaine ; car » encore que l'homme soit risible, néan» moins on n'en voit jamais un seul qui » ne pleure en naissant : nous devons » donc avoir en horreur un tel ris, &

(1) Les Jours Caniculaires, &c. de Simon Majole, Evêque de Volture, Liv. III. pag. 171.

» croire que prenant naissance en riant, » il apportoit quant & soi quelque » chose de plus vicieux que le reste des » hommes. La force du rire est bien » attachée à la nature des humains; » toutes fois c'est un grand témoignage » de vertu de ne rire jamais, puisque » nous savons que notre Seigneur Jesus-» Christ ne voulut jamais rire, afin de » faire paroître cette vertu. L'on dit » que *Socrates* & *Caton* ne rioient ja-» mais; néanmoins nous n'estimons » pas que ce fût une vertu particuliere » qu'ils eussent, mais que plutôt leur » nature s'étant refroidie sur leur âge » mûr, ils s'abstinrent de rire. Les » Saintes Ecritures reputent à grande » vertu de contraindre le rire, puisque » les ris abondent en la bouche des » fols. »

Le bon Pontife Européen n'a pas refléchi dans l'excès de son zéle aux absurdités qu'il disoit; il auroit dû se ressouvenir que le Législateur des Juifs rit également en venant au monde. Un autre Prélat remarque (1) à ce sujet que les Persans qui avoient eu tant de com-

(1) Risisse eum ferunt quo die natus est, quia matri suæ Moses, statim ut natus est, aparuit elegans, quod exponit Interpres Arabs, venuste ridens. Huet. Demonst. Evangel. Cap. V. Prop. IV. pag. 37.

munication avec les Juifs, auroient bien pû prendre d'eux ce qu'ils disoient de *Moyse*, & l'attribuer à Zoroastre. Pour moi, je crois qu'il est également inutile de recourir au Diable & aux Livres des Chrétiens pour éclaircir si Zoroastre a ri en naissant; cela peut être, & peut n'être point aussi. J'ai vû un enfant, qui, dès qu'il fut né, avoit les yeux ouverts & sourioit; il n'étoit cependant à coup sûr ni sorcier, ni Prophête, & il est mort à l'âge de douze ans.

Porte-toi bien.

A Ispahan, le . . .



LETTRE CIX.

Tiao, *à* Yn-Che-Chan.

LEs Suedois, cher Yn-Che-Chan, ayant établi la dignité d'administrateur sur les débris de l'autorité royale, ainsi que je te l'ai dit dans ma derniere Lettre, les Rois de Dannemarc, qui se voyoient par-là privés de la Couronne de Suede qu'ils avoient acquise par le traité de Calmar, firent tous leurs efforts pour détruire cette nouvelle forme du gouvernement. Ils employerent tantôt la voye des négociations, & tantôt celle des armes pour rentrer dans les droits qu'ils croyoient leur appartenir légitimement ; ils se servirent habilement de l'inclination que le Clergé avoit pour eux. Les Evêques Suedois, toujours ennemis déclarés de leurs compatriotes, persistoient à favoriser les tyrans de leur patrie, parce qu'ils en esperoient de nouveaux bienfaits ; la faction de ces séditieux Ecclésiastiques jetta pendant quarante-quatre ans la Suede dans les horreurs de la plus cruelle guerre civile. Le Roi Christierne, & son fils Jean qui lui succéda,

combatirent pendant tout leur regne contre les administrateurs Stenon & Suante Sture, sans être ni vaincus, ni vainqueurs. Enfin ce dernier administrateur étant mort, les Evêques, qui l'avoient craint autant qu'ils l'avoient haï, voulurent empêcher que son fils ne lui succédât; ils crurent qu'ils remettroient aisément les Suedois dans les fers des Danois, s'ils pouvoient faire tomber la dignité d'administrateur sur quelqu'un de leurs partisans. L'Archevêque d'Upsal donna sa voix au Sénateur Eric Tolle; mais il fut trompé dans ses esperances, ainsi que les autres Prélats ses confreres. Les Suedois avoient trop d'obligation au feu administrateur, pour ne pas donner sa place à son fils: d'ailleurs, ils tenoient pour suspect tout ce qui leur étoit offert par les partisans des Danois; ils déclarerent le Prince Stenon administrateur, & le reconnurent pour tel dans l'assemblée des Etats généraux. Il fallut cependant, pour éviter de rallumer la guerre civile, & pour contenter les Ecclésiastiques, que l'administrateur nommât le fils du Sénateur Tolle à l'Archevêché d'Upsal, pour dédommager ce Sénateur de ce qu'il n'avoit point été élu administrateur: l'ancien Archevêque qui étoit le chef du parti des Danois, ne

crut pouvoir choisir un successeur plus propre à poursuivre l'exécution des desseins que le Clergé méditoit depuis long-tems.

Ces deux Prélats donnerent avis de tout ce qu'ils avoient fait à Christierne II. qui venoit de succéder au Roi Jean son pere. Ce Christierne étoit plus cruel que Neron, plus farouche que Caligula, & plus défiant que Tibere. Un Prince si méprisable eût dû faire changer les Evêques de sentiment ; mais ils se soucioient fort peu de plonger leur patrie dans les maux les plus horribles, pourvû qu'ils contentassent leur ambition.

A peine le jeune Tolle eut-il été installé dans son Archevêché, qu'il songea à rallumer la guerre civile. L'administrateur, instruit de tous ses desseins, & irrité au dernier point contre son ingratitude, tenta cependant les voyes de la douceur avant d'en venir à une rupture ouverte ; mais ayant reconnu qu'il perdoit du tems inutilement, il marcha à la tête de ses troupes à Steke où l'Archevêque s'étoit retiré. Les Danois s'étoient mis en marche pour venir au secours du Prélat ; mais l'administrateur, esperant d'emporter la place avant leur arrivée, ne laissa pas d'ouvrir la tranchée. Cependant ayant

appris qu'ils avoient fait une descente auprès de Stockholm, & qu'ils mettoient tout à feu & à sang, il laissa son infanterie dans les lignes, marcha avec sa cavalerie à leur rencontre, les tailla en pieces, les défit entierement ; le peu qui échappa, se sauva dans les vaisseaux & retourna en Dannemarc.

Après cette victoire, l'administrateur revint presser le siége de Steke ; il obligea bien-tôt l'Archevêque à se rendre, & l'ayant fait prisonnier, il le conduisit à Stockholm, où le Sénat ordonna qu'il donneroit incessamment la démission de son Archevêché, & qu'il se retireroit dans un Monastere pour faire pénitence des desordres qu'il avoit causés dans le Royaume. Cela fut exécuté, & il auroit été bien heureux pour les Suedois qu'il l'eût été jusqu'à la mort du rebelle Prélat ; mais le Roi de Dannemarc agit si fortement auprès du Pontife Romain, que celui-ci, piqué de ce qu'on osoit déposer un Ecclésiastique, qui par sa dignité ne sembloit devoir être jugé que par les ordres de la Cour de Rome, mit le Royaume de Suede en interdit, excommunia l'administrateur & le Sénat. Le Pontife Romain paya cherement dans la suite une démarche aussi précipitée & aussi injuste ; il lui en coûta la perte totale de son autorité sur les

Suedois : ce ne fut cependant qu'après que ceux-ci eurent essuyé une infinité de maux.

Le même arrêt qui excommunioit les Suedois, ordonnoit au Roi de Dannemarc d'en appuyer l'exécution, & de traiter les partisans de l'administrateur comme des rebelles, des excommuniés & des schismatiques opiniâtres. Christierne saisit avidemment le prétexte que le Pontife Romain lui fournissoit de porter la guerre dans la Suede ; il y mit tout à feu & à sang, & autorisa ses énormes cruautés des ordres qu'il avoit reçus du Pontife Romain. Les Auteurs, attachés à la Communion Romaine, conviennent naturellement de la vérité de ces faits odieux. » Christierne, dit un Auteur (1) Catholi- » que, n'eut pas plutôt reçu la Bulle » du Pape, qu'il entra dans ce Royau- » me à la tête de son armée. Il mit » d'abord tout à feu & à sang pour » porter la terreur & l'épouvante par- » mi les Suedois ; & cependant pour » donner une couleur de justice & une » apparence de Religion à des cruautés » auxquelles il ne se portoit que par » vengeance & pour ses intérêts, il

(1) Révol. de Suéde, par l'Abbé de Vertot, Tom. I. pag. 74.

» faisoit afficher la Bulle du Pape dans
» tous les lieux où ses troupes com-
» mettoient ces violences, comme n'é-
» tant que le Ministre du S. Pere. «

Les fureurs de Christierne ne dure-rent pas long-tems; il mit le siége devant Stockholm, & fut obligé de l'ôter honteusement. Pendant sa retraite, l'administrateur défit presque toute son arriere-garde, & prit tout le bagage. La disgrace de Christierne ne se termina pas à cette premiere perte : il s'étoit retiré sur sa flotte; les vents étant devenus contraires, il étoit à la veille de perir, lui & toute son armée, par le défaut de vivres, ou par les maladies contagieuses qui faisoient de grands ravages dans ses troupes. Pressé de tout côté, & se voyant à l'extrêmité, il eut recours à la générosité de l'administrateur : il lui fit proposer une treve, il offrit même de se rendre dans la ville de Stockholm pour traiter de la paix avec lui, pourvû qu'on lui donnât Gustave en ôtage, & six autres Seigneurs à son choix. L'administrateur, Prince plein de franchise, accepta les offres de Christierne; il envoya à sa flotte les provisions dont elle avoit besoin, & les ôtages qu'on avoit demandés. Dès que le perfide Danois les eut en sa puissance, le vent étant venu à changer, il mit à

la voile, prit la route du Dannemarc, où il arriva avec les Seigneurs qu'il enlevoit contre la foi publique, & qu'il avoit été impossible aux Suedois, attendu les vents qui favorisoient son départ, de pouvoir lui enlever ; ils le tenterent inutilement, ayant pour cet effet armé à la hâte quelques vaisseaux qui se trouverent dans le port de Stockholm, mais qui ne purent atteindre ceux des Danois.

Lorsque Christierne fut arrivé dans ses Etats, il songea à faire de nouvelles levées de troupes pour rentrer en Suede, & s'y venger de l'affront qu'il avoit reçu : il prit à son service tous les étrangers qui voulurent y entrer, il obtint de François I. quatre mille fantassins, commandés par Gaston, de Brezé, le Prince de Foucarmont & le Baron de Gondrin. Lorsqu'il eut assemblé une armée considerable, il en donna le commandement au Général Othon, qui passoit pour un des plus grands Capitaines du Nord ; quant à lui, il ne jugea pas à propos de quitter le Dannemarc. Les impôts exhorbitans qu'il avoit imposés à ses sujets pour subvenir aux frais de la guerre, avoient aigri leur esprit ; ils étoient prêts à se révolter, & n'auroient demandé que l'occasion que leur eût fournie l'absence de Christierne,

Le Général Othon entra dans la Suede par la Gothie occidentale, il fit tout ce qu'il put pour attirer les Suedois au combat, il saccagea, brûla tous les endroits où il passa. L'administrateur, voulant arrêter ces ravages, s'avança à la tête de son armée. Othon feignit d'avoir envie d'éviter la bataille, il se retira avec une précipitation apparente. L'administrateur, rempli de feu, & d'un caractere vif & plein d'ardeur, poursuivit avec sa cavalerie un ennemi qu'il croyoit à demi-vaincu; la victoire se déclaroit déja pour lui, lorsqu'il fut tué d'un coup de canon. Les Suedois, étonnés de la perte de leur Général, & incommodés par le feu continuel de l'artillerie des Danois, abandonnerent l'avantage qu'ils avoient: ils se battirent d'abord en retraite; mais bien-tôt après ils se débanderent. Othon profita de la défaite de la cavalerie ennemie, il fit attaquer par son infanterie celle des Suedois, qui se défendit avec tant de valeur, que les Danois furent obligés de se retirer. Othon ne se rebuta pas du mauvais succès de cette premiere attaque; il en fit faire une seconde par les François, qui, après un combat des plus sanglans, pénétrerent enfin dans les retranchemens. Les Suedois, affoiblis & forcés, se défendirent cependant

encore avec un courage digne d'admiration ; enfin la nuit étant survenue, ils se jetterent dans les bois, & se débanderent entierement.

La victoire que les Danois venoient de remporter sur les Suedois (*victoire, dûe uniquement, au rapport de tous les Historiens, à la bravoure des François*) réveilla l'audace des Ecclésiastiques. L'Archevêque déposé n'eut pas plutôt appris la mort de l'administrateur, qu'il sortit du Couvent où il étoit confiné ; il rentra dans Upsal, & fit déclarer cette ville en faveur des Danois. Les Evêques de Lincopinc & de Stregnez cabalerent hautement pour faire rendre la Couronne à Christierne, c'est-à-dire pour mettre leurs compatriotes dans les fers du tyran le plus odieux. Les projets des Ecclésiastiques ne réussirent que trop bien ; ils firent assembler les Etats généraux, composés de leurs partisans, dans lesquels on reconnut Christierne pour Roi de Suede, & on rétablit les choses sur le pied qu'elles étoient lors du traité de Calmar.

L'Archevêque d'Upsal, pour intimider les Suedois fidéles par des peines qui leur paroissoient plus cruelles que la mort, défendit aux Prêtres de donner la sépulture à ceux qui ne reconnoîtroient point Christierne pour leur lé-

gitime Souverain. Enfin les Prêtres, réunissant les armes de la Religion à celles des Danois, vinrent encore à bout de soumettre une seconde fois leur patrie au pouvoir de ses plus cruels ennemis. Tout plia sous le joug de Christierne, excepté la ville de Stockholm, dont il voulut faire lui-même le siége; il vint pour cet effet prendre le commandement de l'armée que commandoit Othon. Après une défense très-vigoureuse, les bourgeois & la garnison de Stockholm furent obligés de capituler. Christierne se fit ensuite reconnoître Roi de Suede, & retourna peu après en Dannemarc, où il craignoit une révolte générale de ses sujets; il confia, en partant de Stockholm, le gouvernement du Royaume à l'Archevêque d'Upsal.

Voilà, cher Yn-Che-Chan, un nouveau gouvernement, qui fut encore plus funeste aux Suedois que les deux dont je t'ai parlé dans ma derniere Lettre. Il est vrai qu'il ne dura gueres, & qu'il fut suivi d'un autre qui a fait pendant long-tems la gloire & le bonheur des Suedois : mais avant que d'obtenir ce bonheur, ils virent & souffrirent des cruautés qui paroîtroient incroyables, si tous les Historiens ne les rapportoient également; c'est de quoi je te

parlerai dans ma premiere Lettre.

Porte-toi bien, cher Yn-Che-Chan.

De Stockholm, le.....

LETTRE CX.

Choang, *à* Yn-Che-Chan.

APrès t'avoir parlé amplement, cher Yn-Che-Chan, des fables que les *Guebres* racontent de leur ancien Légiſlateur, je vais te dire quels ſont les uſages qu'ils obſervent dans le culte qu'ils rendent aujourd'hui au feu. Ce culte peut être conſidéré de deux manieres : la premiere, comme public : la ſeconde, comme particulier. Le culte public, eſt celui où les Prêtres agiſſent ; le particulier ne conſiſte que dans l'obſervance de quelques préceptes, que tous les *Guebres* ſont également obligés de pratiquer.

Le principal Temple des *Guebres* eſt bâti ſur une montagne qui n'eſt éloignée que de dix-huit lieues d'Yſed ; ils l'appellent le *foyer du feu éternel*. C'eſt dans ce lieu que leurs Prêtres ont une école, dans laquelle ils inſtruiſent ceux qui ſont deſtinés à la Prêtriſe : c'eſt auſſi

dans ce même lieu où ils se communiquent leurs esperances, & s'excitent à la persévérance par l'espoir qu'ils se donnent de sortir un jour de l'esclavage dans lequel ils gemissent. Ils ont chez eux une Tradition, laquelle ils regardent comme aussi certaine que les vérités les plus évidentes. Cette Tradition leur promet que leur Religion reprendra le dessus, qu'elle reviendra dans l'état florissant où elle étoit avant le Mahometisme, & que l'Empire leur sera rendu. Cette esperance, quelque éloignée qu'elle soit, les console & les attache plus fermement à la croyance de leurs peres, qu'ils ne le feroient s'il ne leur restoit plus aucun espoir de voir finir leur misere.

Les Prêtres ont établi certains préceptes, dont ils ont fait des articles essentiels de la Religion, qui servent beaucoup à conserver les restes infortunés des anciens Perses. Ces préceptes ne sont pas moins politiques que utiles ; ils ordonnent aux *Guebres* d'avoir le plus d'enfans qu'il leur est possible, & de ne point rester oisifs. Les Prêtres prêchent sans cesse que la plus vertueuse action que puisse faire un homme, c'est d'en engendrer d'autres, & après cet acte de vertu, il n'en est aucun qui soit si méritoire, que de

cultiver une terre qui eſt en friche, ou de planter un arbre. Ces opinions ſont ſi bien enracinées dans l'eſprit des *Guebres*, qu'on en trouve très-peu qui n'aient pluſieurs enfans, & qu'il n'eſt aucun d'eux qui ne travaille & qui ne gagne aſſez pour pouvoir ſuffire aux beſoins de ſa famille. Il eſt, pour ainſi dire, impoſſible qu'un peuple qui regarde l'agriculture non-ſeulement comme une profeſſion belle & innocente, mais même comme méritoire; & qui outre cela ordonne le mariage, puiſſe jamais être détruit par la durée des ſiécles, dans quelque état ſervile qu'il ſoit reduit.

Outre l'agriculture, les *Guebres* s'occupent encore à divers metiers : ils font des tapis, des bonnets, des étoffes de laine; mais ils ne commercent jamais. Ils diſent qu'il faut ſe contenter d'un gain honnête & journalier, ſans aller faire des entrepriſes dont on ne peut prévoir, ni même prevenir les ſuites fâcheuſes : ils regardent d'ailleurs le commerce comme un art trompeur; leur probité ne peut s'accommoder d'un metier auſſi penible & auſſi dangereux pour les conſciences délicates.

La morale des *Guebres*, cher Yn-Che-Chan, eſt ſimple, naturelle; elle n'en eſt pas moins pure. Elle n'eſt point

obſcurcie comme chez les Européens, par mille queſtions inutiles, ni empoiſonnée par des diſtinctions criminelles, à la faveur deſquelles on colore du nom de vertu les crimes les plus odieux. Les *Guebres* recommandent la charité, comme la vertu la plus eſſentielle à l'homme. Cette charité ne ſe transforme jamais chez eux dans un zéle ardent pour la perſécution, ſous le ſpécieux prétexte de vouloir prendre ſoin des ames; ils ſont bien éloignés de penſer qu'ils peuvent pendre, brûler, rouer les corps. Ils honorent & reſpectent leurs parens, non-ſeulement pendant qu'ils vivent, mais encore après leur mort: ils deteſtent le menſonge; chez eux, l'adultere & le vol ſont des crimes preſque inconnus.

Les mœurs de ces hommes vertueux ſont auſſi douces que leur morale eſt belle; ils vivent tranquillement ſous la conduite de leurs anciens, dont ils font leurs Magiſtrats, & qui ſont confirmés dans leurs charges par les Miniſtres Perſans & les Gouverneurs des Provinces. Ils boivent du vin, ſans en faire jamais aucun excès; ils mangent de toutes ſortes de chairs, excepté de celle du bœuf & de la vache, parce qu'ils regardent ces animaux comme trop utiles à l'agriculture & aux autres beſoins des

hommes, pour les tuer. Ils ne font aucune difficulté de manger les mets & & les viandes qui font apprêtées par des perfonnes d'une autre Religion que la leur ; ils laiffent aux Juifs cette folle & ridicule fuperftition dont ils fe moquent journellement. Quant aux *S*ciences, ils les cultivent très-peu ; ils difent que la véritable fcience eft celle d'être bon & vertueux, & qu'un homme qui a fû fe rendre fage, a atteint au comble des connoiffances humaines. Quelques-uns cependant s'appliquent à l'Aftrologie, dans laquelle ils font des progrès bien médiocres, fi tant eft qu'on en puiffe faire de confiderables dans une Science telle que l'Aftrologie judiciaire.

Les *Guebres* méprifent beaucoup les honneurs pernicieux que les hommes ont accordés, & accordent encore aujourd'hui à ces illuftres brigands, auxquels on a donné les noms de *Conquérant*, de *fameux Guerrier*, &c. Ils difent qu'*Alexandre* étoit un enragé & un furieux : au lieu de refpecter fa mémoire & de l'admirer, comme font tant d'autres peuples, & fur-tout les Européens, » ils le méprifent (1), le

(1) Voyage de *Chardin* en Perfe, &c. Tom. II. pag. 179. Edit. in-4°.

» deteſtent & le maudiſſent comme un
» pirate, comme un brigand, comme
» un homme ſans juſtice, ſans cervelle,
» né pour troubler l'ordre du monde,
» & pour détruire une partie du genre
» humain. Ils ſe diſent à l'oreille la
» même choſe de *Mahomet*, ils les met-
» tent tous les deux à la tête des mé-
» chans Princes ; l'un pour avoir été
» l'inſtrument de tant de malheurs,
» comme ſont l'incendie, le meurtre,
» le vol & le ſacrilège ; l'autre pour en
» avoir été la cauſe & l'occaſion. Ils
» connoiſſent aſſez que leur perte vient
» de ces deux uſurpateurs, *Alexandre*
» & *Mahomet*, en quoi ils ne ſe trom-
» pent pas. »

En voilà aſſez, cher Yn-Che-Chan, ſur la morale des *Guebres* ; je viens au culte que leurs Prêtres rendent au feu. Ils n'oſent approcher de celui qui brûle ſur l'Autel des Temples, qu'avec la bouche couverte d'un linge, de peur qu'il ne ſoit ſouillé par leur ſouffle. Lorſqu'ils doivent faire quelque acte de Religion devant le feu ſacré, ils ſe lavent tout le corps, ſe parfument enſuite, & s'habillent de blanc. Un des principaux emplois des Prêtres, c'eſt de veiller ſans ceſſe à la conſervation du feu qui brûle dans les Temples, auxquels on donne le nom de *Pyrées*.

Si le feu malheureusement vient à s'éteindre, on ne peut le rallumer qu'avec certaines précautions, & il faut que ce soit de la maniere la plus pure qu'il est possible. Un Européen bien instruit des usages des *Guebres*, m'a assuré que » cela ce fait souvent avec un morceau » d'acier & une pierre à feu, ou en » frappant deux bâtons l'un contre l'au- » tre. Cela se fait aussi, m'a-t-il dit (1), » par le moyen du feu du ciel, lorsqu'il » s'est attaché à quelque matiere com- » bustible, ou par le moyen des feux » folets que l'on voit dans les campa- » pagnes, ou même avec le feu ordi- » naire, pourvû qu'il soit pur, ou » avec celui que les Banianes allument » pour brûler leurs morts ; mais un » moyen aussi pur que noble pour ral- » lumer ce feu sacré, c'est en réunis- » sant les rayons du soleil dans le foyer » d'un miroir ardent. »

Les précautions qu'on doit avoir pour entretenir le feu, ne sont ni moins essentielles, ni moins sacrées chez les *Guebres*, que celles qu'il faut apporter en le rallumant. On ne peut le toucher avec une épée, ou avec un couteau ; ces instrumens meurtriers, & destinés ordinairement à la destruction des créa-

(1) Cérémonies Religieuses des Nation idolâtres, Tom. II. pag. 31.

tures, souilleroient la pureté de cet Element. On ne doit pas non plus le souffler avec la bouche, ni avec des soufflets, c'est le profaner que d'agir de même; il s'éleve du corps & des soufflets certaines vapeurs qui sont impures & grossieres : on peut cependant l'allumer avec un éventail, parce que avec cet instrument on ne fait que mettre l'air en mouvement. Il est assez surprenant que les *Guebres* traitent le feu avec le même céremonial que l'on met en usage à la Chine pour les Mandarins, qu'on garantit de la chaleur par le moïen d'un grand éventail que leurs domestiques remuent auprès d'eux.

Ce n'est pas seulement dans les Temples que les *Gaures* conservent toujours le feu, chaque particulier l'entretient chez lui, & en a un qui lui est propre. On peut comparer ce feu aux Dieux *Penates* des Grecs & des Romains, qui n'étoient que pour les particuliers qui les gardoient, & ne se mêloient point des affaires publiques. Lorsque ce feu vient à s'éteindre, on n'observe point pour le rallumer, autant de céremonies que pour celui qui brûle dans les Temples; on va en querir chez son voisin.

Les prieres publiques qui se recitent dans les Temples, se font toujours en présence du feu sacré. Quoique tous

les assistans aient la bouche couverte avec un linge, ils doivent cependant se tenir à une certaine distance du feu sacré ; les seuls Prêtres ont la liberté d'en approcher. Au reste, ce feu est entretenu avec des baguettes du bois d'un arbre que les Persans appellent *Hawm* ; c'est le seul dont on puisse se servir à cet usage. Dans les Temples qui ne sont que de petites Chapelles, il n'y a qu'une lampe qui brûle, au lieu du feu sacré.

Autrefois la profanation du feu étoit punie de mort chez les Perses : cette loi n'avoit rien que de sage ; car puisqu'ils regardoient le feu comme une émanation de l'essence divine, n'étoit-il pas naturel qu'ils punissent du dernier supplice ceux qui manquoient à la Religion, mais dans la Religion même ? Les Mahometans ont fait cesser cette coutume, lorsqu'ils se sont rendus les maîtres de l'Empire.

La maniere dont les Prêtres *Guebres* prient devant le feu sacré, ressemble assez à celle de nos amis les Missionnaires lorsqu'ils disent leur Messe : ils marmotent à demi-voix & dans les dents certaines oraisons, & se servent de l'ancienne Langue Persanne, qui est encore moins entendue du commun des *Guebres*, que le Latin ne l'est en Eu-

rope & ailleurs du ſimple peuple. Les Mahometans ſe moquent de cet uſage ; ils diſent qu'il eſt bien vrai que la Divinité entend toutes les Langues, mais qu'un homme qui la prie, n'en doit pas moins ſavoir ce qu'il lui demande.

Tous les *Guebres* ſont obligés d'implorer cinq fois par jour la miſéricorde de la Divinité. Lorſqu'ils ne ſont point auprès d'un feu ſacré, ils ſe tournent vers le Soleil, & prétendent que toute oraiſon, qui n'eſt pas faite les yeux fixés vers cet aſtre, ou vers un feu pur, eſt une idolâtrie & un faux culte. Les Mahometans pourroient bien avoir pris des *Guebres* les cinq priéres qu'ils font par jour ; peut-être auſſi les *Guebres* les ont-ils priſes des Mahometans ; car depuis près de mille ans que ces peuples vivent enſemble, il eſt aſſez difficile de ſavoir qui ſont ceux qui ont emprunté certains uſages des autres. Lorſque deux peuples différens n'en font plus qu'un ſous le même Souverain, le vaincu prend également les maximes du vainqueur, & le vainqueur, les coutumes du vaincu : peu à peu de deux caractéres oppoſés il s'en forme un troiſieme, qui tient de l'un & de l'autre. Nous avons à la Chine une preuve évidente de ce que je dis. Les Tartares qui ont inondé notre ancienne patrie, n'ont-ils pas pris

nos mœurs, & n'avons-nous pas emprunté plusieurs de leurs usages ? Les Chinois, que les malheurs de l'Etat ont contraints de passer chez les étrangers, ne se sont-ils pas accommodés des manieres Siamoises ; ceux-ci à leur tour, n'ont-ils pas profité de plusieurs de nos coutumes ?

Les *Guebres* ont certains jours de jeûne, ordonnés par leurs Prêtres, qu'ils observent exactement ; ils jeûnent, ainsi que tous les Peuples Orientaux, en ne mangeant qu'une seule fois le jour. On ne peut douter qu'ils n'aient pris ces pratiques des Juifs ou des Mahometans ; car les jeûnes étoient défendus aux anciens Persans : tous les meilleurs Auteurs en conviennent. D'ailleurs, les principes fondamentaux de la Religion des *Guebres*, telle qu'elle est aujourd'hui, semblent directement opposés au jeûne. Pour engendrer des enfans, & pour travailler fortement à l'agriculture, il ne faut pas avoir l'estomach vuide ; aussi un Auteur, qui a écrit fort au long sur la Religion des *Guebres*, prétend-il (1) que les jeûnes qu'ils observent, sont encore condamnés & défendus aujourd'hui, & que ce sont des superstitions introduites.

(1) *Hyde*, Hist. Relig. vet. Pers. Cap. XXVIII.

contre les regles fondamentales de la Loi. Si cela eſt ainſi, pourquoi les Prêtres ordonnent-ils eux-mêmes ces jeûnes ? Eſt-ce qu'il n'en eſt pas chez les *Guebres* comme par-tout ailleurs ? Et les conducteurs ſpirituels ne ſont-ils pas les maîtres d'ordonner aujourd'hui ce qu'ils défendoient hier ?

Porte-toi bien, cher Yn-Che-Chan.

A Iſpahan, le . . .

LETTRE CXI.

Choang, *à* Yn-Che-Chan.

DEpuis que les *Guebres*, cher Yn-Che-Chan, ſont ſous la domination des Mahometans, ils ont été obligés d'abandonner quelques-unes de leurs coutumes ; mais ſur-tout celles qui leur permettoient l'inceſte, & qui l'ordonnoient même à leurs Prêtres. (1) *Dans la Tribu Sacerdotale ceux qui étoient nés du mariage d'un fils avec ſa mere, étoient regardés comme les plus dignes d'être élevés aux plus éminentes dignités du Sacerdoce.* Les Mahome-

(1) *Prideaux*, Hiſtoire des Juifs, Liv. IV.

tans, déteſtant avec raiſon ces liens horribles, les ont défendus ſous peine de la vie, & l'uſage d'épouſer un pere, une mere, un fils, une fille eſt entierement aboli aujourd'hui chez les Perſes.

Pluſieurs Modernes ont voulu révoquer en doute que ces mariages inceſtueux ayent eu jamais lieu, & ont traité de fable ce qu'on en a écrit; mais ils ſe trompent, & les témoignages que nous a laiſſés l'antiquité, ſont trop authentiques pour pouvoir les rejetter. Un ancien Docteur Chrétien, écrivant contre les fables abſurdes que les Grecs débitoient des amours inceſtueux de leurs Dieux, leur reproche qu'ils les font abandonner à des crimes que les plus coupables des mortels n'auroient oſé commettre; il excepte cependant les Perſans, & il convient que l'inceſte au premier chef, non-ſeulement leur étoit permis, mais même ordonné. Voici comment s'explique cet ancien Auteur, ſon autorité eſt déciſive dans la queſtion dont il s'agit; car il ſemble n'avouer que par force qu'il s'eſt trouvé des hommes auſſi criminels que les Dieux des Grecs. S'il eût pû le nier, ſans doute qu'il l'eût fait; mais il falloit que de ſon tems il fût aiſé de le convaincre, & que les Perſes pratiquaſ-

ſent encore ces mariages inceſtueux. (1) » Les hommes les plus criminels, » dit-il, & les ſcélerats les plus déterminés ne ſe ſouillent point par les » infâmes & abominables actions que » vous louez dans le pere de tous vos » Dieux. Il eſt vrai qu'il ſe trouve plu» ſieurs impudiques qui s'abandonnent » à l'amour des garçons ; mais ces im» pudiques ne ſont point adulteres, » & ne ſéduiſent point les femmes ma» riées.

(1) Neque enim ſceleſtiſſimi homines tot numero flagitiis inquinantur, quot vos de maximo Deorum patre, deque Altiſſimo prædicatis. Permulti enim pueris adamandis fœdæ libidini ſervierunt, alienas tamen nuptias minime attentarunt. Si qui vero in adulteria inciderunt, neceſſariis tamen at conſanguineis fœminis pepercerunt. Quod ſi quis inventus eſt qui ſororiis amoribus captus fuerit, at in matrem debacchatus non eſt, neque in filiam inſanivit : ſed humanæ naturæ ac dignitatis eam rationem habuit quam debebat, neque induit brutorum animalium fatuitatem. Perſas tamen ſemper excipio ; ſoli namque hi vetuſta quadam lege ſpurciſſimaque adducti, nullo habito delectu, belluarum modo ſe gerunt, neque ſe quicquam delinquere arbitrantur. Iſte vero, quem Homerus hominum Patrem Deorumque appellavit, Junonem quidem germanam ſororem ſibi uxorem fecit. Ipſi etiam Rheæ, quam & Deonam & Demetram (id eſt Cererem) vocant, quanquam ea ſibi mater eſſet actus furore libidinis, admixtus eſt : Pherſephattamque (id eſt Proſerpinam) ex eo genitam ſtupro, uxorem duxit ; factus filiæ ſuæ vir. *Theodoret. ad Græc.* Serm. III. de Angelis, Diis, Dæmonibus. pag. 53.

» riées. Ceux qui violent la foi conju-
» gale, qui commettent des adulteres,
» évitent cependant l'inceste, & n'at-
» tentent point à l'honneur de leurs
» proches parentes. Enfin, s'il s'en est
» trouvé quelques-uns assez scélerats
» pour jouir de leurs sœurs, ils ont
» du moins épargné leurs meres &
» leurs filles; ils ont respecté l'huma-
» nité, & ne se sont point ravalés jus-
» qu'à se placer au rang des bêtes. Il
» est vrai qu'il faut excepter les Perses;
» eux seuls, réduits à l'instinct des ani-
» maux les plus immondes, par une
» infâme loi qui leur ordonnoit l'inces-
» te, ont osé pratiquer une coutume
» aussi abominable. Mais ce *Jupiter*,
» qu'*Homere* fait le pere des hommes
» & des Dieux, ne prit-il pas *Junon*
» sa sœur pour sa femme, ne se souilla-
» t'il pas d'un adultere avec *Rhée*, &
» ne commut-il pas la fille qu'il en eut,
» appellé *Proserpine?* « Il n'est pas douteux, cher Yn-Che-Chan, que si cet Auteur, attentif à grossir les crimes qu'il reprochoit aux Dieux des Grecs, avoit pû s'empêcher d'avouer qu'il se fût trouvé des hommes aussi coupables qu'eux, il ne l'eût fait; il n'excepte les Perses, que parce qu'il craignoit qu'on ne lui reprochât d'avancer une fausseté, s'il disoit que tous les hommes

avoient condamné l'inceste dans le tems qu'une grande & puissante Nation le pratiquoit chez elle comme un acte de Religion.

Avant d'aller plus loin, je ferai ici une réflexion ; c'est que l'Auteur que je viens de citer, quoique très-instruit, & peut-être plus qu'aucun Chrétien, de la créance des Grecs & des fables de leurs Poëtes, leur reproche une chose que les uns n'ont jamais crue, & que les autres n'ont jamais écrite. En vain j'ai cherché dans tous les Poëtes anciens, en vain j'ai consulté tous les Livres qui ont parlé de la mythologie des Grecs, je n'ai trouvé dans aucun endroit que *Jupiter* eût couché avec *Proserpine* sa fille, comme le dit en termes précis cet Auteur ; son erreur marque évidemment combien on doit se défier de la vérité des reproches que se font les Ecrivains de differentes Religions. Qui pourroit croire qu'un Savant, qui écrivoit avec autant de force que de prudence, se fût laissé emporter à son imagination, & eût avancé une fausseté qui pouvoit être si aisément relevée ? Combien ne se trouve-t'il pas de semblables fautes dans tous les Ouvrages des plus fameux Ecrivains qui disputent sur des matieres de Religion ? Le plaisir de fletrir & de calommier la

Secte contre laquelle ils écrivent, leur fait avancer comme des faits certains, des choses qui n'ont aucune réalité; ils devroient cependant reflechir que cette conduite nuit à la bonne cause, & qu'une imposture officieuse diminue souvent le poids des meilleures raisons. J'ai souvent moins goûté que je n'aurois fait, certains Ouvrages de nos plus habiles Lettrés, parce que sous le prétexte de tourner cruellement en ridicule les opinions des Sectateurs de *Foë* & ceux de *Lao-Kium*, ils leur prêtoient des sentimens qu'ils n'avoient point. La bonne foi doit être la principale qualité d'un sage Ecrivain; il vaut mieux oublier quelque faute de nos adversaires, que de leur en imputer qu'ils n'ont point commises.

L'erreur de l'Auteur Chrétien m'a fait quitter les coutumes nuptiales des *Guebres*: j'y reviens actuellement. Aujourd'hui les Prêtres *Guebres* ne doivent avoir qu'une seule femme: si elle est stérile durant les neuf premieres années du mariage, ils peuvent en prendre une seconde; mais sans répudier la premiere. Il y a cette difference entre les Prêtres & les laïques, c'est que les premiers ne peuvent prendre une seconde femme, que ce ne soit du consentement de la premiere, & que les autres n'ont

point besoin de cètte permission; il faut pourtant que la raison de la stérilité autorise également les Prêtres & les laïques; sans elle, la duplicité de femmes n'est jamais permise.

Les secondes nôces sont défendues à l'Archi-Mage, ou Chef de tous les Prêtres, & à ceux qui sont à la tête des Eglises d'une province. Il est certain que les *Guebres* ont pris cette coutume des Chrétiens Orientaux. La bigamie étant interdite à leurs Prêtres & à leurs Evêques, il est visible que la loi de ne se marier qu'une seule fois, est directement contraire aux principes fondamentaux de la Religion des *Guebres*, qui ordonne d'engendrer des enfans le plus qu'il est possible, & qui fait regarder cette action comme la plus agréable à Dieu. Auroit-il été raisonnable de priver les Prêtres, c'est-à-dire les personnes qui sont consacrées par leur état au service de la Divinité, du droit & de l'avantage de pouvoir plaire à cette même Divinité, dès que leur premiere femme étoit morte?

Les mariages des *Guebres* se font toujours devant le feu, & sont ratifiés, ou pour mieux dire, autorisés par deux Prêtres. Les mariés sont assis l'un près de l'autre sur un sopha à la Persane; les deux Prêtres sont auprès, l'un sert

comme de parrain à l'homme, & l'autre à la femme. Celui qui est pour le marié, demande à l'épouse, en lui mettant le premier doigt de la main sur le front : *Acceptez-vous un tel pour votre époux ?* Lorsqu'elle a répondu *oui*, le Prêtre, parrain de la mariée, fait la même demande à l'époux. Quand celui-ci a dit *oui*, il prend la main de son épouse, & lui donne ensuite quelques pieces d'or pour lui marquer qu'il aura toujours soin d'elle, & qu'il pourvoira à tous ses besoins. Les Prêtres répandent ensuite du ris sur les nouveaux mariés : cette cérémonie est pour témoigner qu'on souhaite qu'ils prosperent dans toutes leurs entreprises, le ris étant l'emblême de la fécondité & de l'abondance. Il est encore certain que c'est des Chrétiens Orientaux & des Grecs que les *Guebres* ont pris tous ces usages ; car on ne voit point qu'ils ayent été pratiqués par les anciens Persans ; aujourd'hui ils le sont par les Chrétiens, également comme par les *Guebres*, à peu de chose près.

Si l'on excepte le culte du feu, je suis assuré, cher Yn-Che-Chan, qu'il ne reste presque plus rien de l'ancienne Religion des Perses, & qu'elle a été entierement renouvellée ; cela se voit visiblement, pour peu qu'on y veuille

faire attention. Il eſt aſſez ſurprenant qu'un Auteur moderne ait avancé ſans aucune reſtriction, *qu'il y a chez les* Guebres *une perpétuité* (1) *de l'Egliſe, & qu'ils peuvent ſe vanter d'avoir chez eux une ſucceſſion non-interrompue dans la Prêtriſe, une liturgie uniforme, & qui n'a point varié depuis* Zoroaſtre, *& une fidélité inviolable aux dogmes qu'ils ont reçus de lui.* Il n'eſt rien de vrai dans tout cela. La Religion des *Guebres*, ôté le culte du feu, n'a plus rien de commun aujourd'hui avec celle des anciens Mages ; c'eſt un ramas des uſages Chrétiens & Mahometans, un tas d'opinions mal conçues & mal digerées, priſes également dans les Livres des Juifs, des Chrétiens & des Mahometans.

Je ne repeterai point ici le nombre de coutumes, que je t'ai fait remarquer dans mes précédentes Lettres avoir été introduites dans la Religion des *Guebres* depuis la deſtruction de leur Empire ; je me contenterai d'ajouter ici l'uſage du Baptême qu'ils ont encore pris des Chrétiens. Ils ne circonciſent pas leurs enfans ; mais ils les lavent, & diſent que ce Baptême ſert à purifier l'ame. Lorſqu'un enfant vient au mon-

(1) *Cérémonies des Peuples idolâtres, &c.* par Bernard Picart. Tom. II. pag. 50.

de, on le porte au Temple : là le Prêtre lui jette de l'eau sur la tête, en priant Dieu de le purifier ; il le plonge ensuite dans une cuve. Il est vrai qu'avant ce Baptême, on a présenté l'enfant au Prêtre devant le soleil, & que le Prêtre l'a soutenu un petit espace de tems sur le feu ; mais qui ne voit que ces deux differentes cérémonies, ou si l'on veut, ces deux differens Baptêmes, marquent la jonction des usages des Chrétiens avec ceux des anciens Perses, & montrent clairement combien de changemens on a introduits dans l'ancienne Religion des Perses ? D'ailleurs, on ne trouve dans aucun Auteur ancien, dont l'authenticité soit reconnue, que les anciens Mages ayent jamais pratiqué le Baptême d'eau par aspersion & par immersion, tel qu'il est aujourd'hui chez les Perses.

Je ferai encore, cher Yn-Che-Chan, avant de finir ma Lettre, une reflexion sur la loi qui défend aux *Guebres* d'épouser des femmes d'une autre Religion que la leur ; je la trouve très-sensée & très-prudente. Il est impossible qu'il se puisse trouver une véritable union entre des personnes, qui sur les points les plus essentiels & les plus importans pensent d'une maniere directement opposée. Le même Auteur que

je viens de critiquer, a écrit quelque chose de bien vif & de bien spirituel au sujet de cette loi des *Guebres*. » Le » Sader, dit-il (1), ordonne de se » marier jeune, & de n'épouser que » des femmes de sa Religion ; car cel- » les-là seront obéissantes à leur époux, » & lui céderont sans replique. Il se- » roit bien dangereux qu'un tel bon- » heur se trouvât plutôt chez les *Gau-* » *res* que par tout ailleurs ; cela feroit » des apostats. « Si l'Auteur n'eût pas été Européen, peut-être eût-il ajouté, *& sur-tout en Europe*.

Porte-toi bien.

A Ispahan, le . . .

(1) *Cérémonies des peuples Idolâtres, &c. par* Bernard Picart, *ibid.*



LETTRE CXII.

Choang, *à* Yn-Che-Chan.

IL me reste encore cher Yn-Che-Chan, à te parler des cérémonies funébres des Guebres. Elles sont aussi differentes que les autres de celles des anciens Mages, & fournissent de nouvelles preuves pour combattre cette prétendue *perpétuité de l'Eglise* (1), ainsi que cette *uniformité de coutume*, qu'on prétend trouver dans la Religion des Guebres. Voici ce qu'Hérodote nous apprend de la maniere dont les anciens Perses traitoient leurs morts. » Ils ne les en-» sévelissent point, dit-ils (2), qu'ils

(1) Voyez la derniere Let. écrite par Choang.

(2) Ως ου προτερον θαπτεται ανδρος περσεω ονεκυς, πριν αν υπ' ορνιθος η κυνος ελκυσθη. μαγους μεν γὰρ ατρεκεως οιδα ταυτα ποιεοντας. εμφανεως γὰρ δη ποιευσι. κατακηρωσαντες δη ων τὸ νεκυν Περσαι γη κρυπτουσι.

Cederera videlicet de functorum persarum non parius humari quam aut ab alite aut cam trahantur. Magos tamen sat suo hæc factitare : quando quidem aparte faciunt, persic igitur mortuum cerà involentes in terram condunt.

Herodot. Lib. I. Segm. 140.

On porte ordinairement les morts sur un brancard de fer, pour éviter, autant qu'il est possible, de profaner le bois qui sert à nourrir le feu. Si l'on est obligé, au défaut du fer, de se servir du bois, on doit prendre garde de le toucher; car l'on seroit souillé. Hérodote ne nous dit pas un mot de tous ces préceptes; en voici d'autres, dont il ne fait encore aucune mention.

Avant que les Guebres exposent un mort sur la terrasse d'une haute tour qui leur sert de cimetiere, on le pose à terre; on amene ensuite un chien, que l'on agace sur le corps mort, auquel on a mis un morceau de pain à la bouche. Si le chien arrache ce morceau de pain, c'est une preuve du bonheur dont jouit le défunt; s'il ne veut point en approcher, on desespere du salut du mort. Pendant qu'on attend le succès heureux ou malheureux qu'aura la cérémonie, deux Prêtres balbutient des prieres à haute voix, & les recitent le plus vîte qu'il leur est possible. Voilà encore un reste de l'usage des chiens qui déchiroient les corps des Mages défunts chez les anciens Perses; mais combien n'est-il pas changé & alteré? Aulieu du cadavre, c'est un morceau de pain que le chien doit prendre, & c'est la prise de ce pain qui décide de la

perte ou du salut du défunt. Je demande si un ancien Mage revenoit, & qu'il vît faire cette céremonie, s'il en pénetreroit la cause ? Pour moi, je suis bien assuré que non, & je ne doute pas que lorsqu'il en seroit éclairci, il ne trouvât l'opinion des Guebres sur l'augure du chien, très-étrangere à la loi de *Zoroastre*, & inconnue à ce Législateur.

La céremonie du chien n'est pas la seule que les Guebres pratiquent pour s'instruire du sort heureux ou malheureux du défunt ; ils ont encore un autre moyen qu'ils ne croyent pas moins certain. (1) » A cinquante pas de leur sépulchre, ils ont, à ce qu'on m'a » assuré, une petite maison de terre, » au-dedans de laquelle on pose le corps » mort, & aussi-tôt le convoi s'en re» tourne comme si l'enterrement étoit » fait, à la réserve des Prêtres & des » parens, qui se retirent dans cette » petite case, d'où le principal Prêtre » se met à observer par quel endroit & » comment les corbeaux entameront » le corps. Comme il y en a beaucoup » autour de ce cimetiere, à cause des » cadavres qui y sont exposés à décou» vert, il ne manque point d'en venir

(1) *Chardin*, Voyage en Perse, Tom. II. pag. 179. Edit. in-4°

» fondre bientôt quelqu'un dessus, & » de s'attacher d'abord aux yeux, à ce » que l'on assure, comme une partie » délicate que ces oiseaux carnaciers » aiment plus que le reste. Le Prêtre, » qui fait ces observations par un petit » trou, pour ne pas effaroucher l'oi- » seau funébre, prend garde à quel œil » il touche le premier, & dans quelle » circonstance; & il en tire ses conjec- » tures, tant pour la condition du dé- » funt dans l'autre vie, que pour la » fortune de ses enfans & de ses héri- » tiers dans celle-ci. Le côté droit est, » dit-on, le bon côté : si l'oiseau s'y » attache, le Prêtre fait un cri de joie, » auquel les parens répondent; mais s'il » s'attache au gauche, c'est un sujet de » tristesse. »

On retrouve encore dans cette coutume les oiseaux qui déchiroient les corps des anciens Mages; on y voit cependant un changement considérable, ou du moins des augures & des présages dont l'Auteur ancien ne fait aucune mention. Or, pourquoi eût-il gardé le silence sur cela? Il nous apprend qu'on faisoit déchirer les corps des Mages à la vûe de tout le monde, il parle comme témoin oculaire; n'est-il pas naturel qu'il eût vû l'empressement qu'on eût témoigné pour que les oiseaux eussent

plutôt touché l'œil droit que l'œil gauche ? Et n'est-il pas naturel encore qu'il se fût informé de la cause de cet empressement, & qu'il l'eût marquée dans son Histoire ? C'est être bien prévenu, que de ne pas voir clairement combien la Religion & les usages des anciens Mages ont été alterés & changés.

Les opinions des Guebres sur l'état des ames après la mort, sont aussi confuses & aussi bizarres que celles des autres peuples Orientaux. Ils admettoient dans l'autre vie un lieu de peine & un lieu de délices, où les ames sont punies ou recompensées selon le bien ou le mal qu'elles ont fait lorsqu'elles animoient des corps. Dans le lieu de délices, on jouit de tous les plaisirs les plus grands & les plus délicats ; on y est même marié avec de fort belles femmes. Il faut sans doute que ces femmes soient aussi douces & aussi complaisantes que belles ; sans cela, l'état des ames heureuses ne seroit gueres envié par certains maris, qui craindroient de retrouver dans l'autre Monde des épouses, qui, quoique belles, leur feroient souffrir les peines des damnés au milieu du Paradis.

Il est assez vraisemblable, cher Yn-Che-Chan, que les Guebres ayent pris des Mahometans l'idée de marier les ames ; & peut-être ont-ils puisé encore

chez eux, ou chez les Chrétiens Orientaux, ce qu'ils racontent de l'Enfer. Ils disent que les criminels y sont brûlés par un feu matériel, qui agit sur eux sans les consumer. Un Auteur Guebre, qui a écrit un Livre (1) dans lequel il fait mention des visions qu'il a eües, raconte qu'étant transporté dans les Enfers, il trouva une infinité d'ames plongées jusqu'au cou dans un torrent, dont les eaux étoient noires & excessivement froides. Ces âmes apparemment avoient aimé la chaleur pendant qu'elles étoient dans ce Monde; elles étoient punies par la raison des contraires. Il faut que le feu ne soit destiné qu'à celles qui goûtoient volontiers la fraîcheur du matin; ce n'est pas un petit plaisir dans les pays chauds, comme la Perse & les Indes. D'autres ames, à ce que dit le même Auteur, étoient condamnées à séjourner éternellement dans des cachots remplis de fumée; elles étoient entourées de scorpions, de serpens. Les compagnons d'une aussi triste captivité n'étoient pas ce qu'elles avoient de plus incommodes à souffrir; les Diables déchiroient ces pauvres ames, les mordoient, les piquoient avec des pointes de fer. Parmi ces ames infortunées, il

(1) L'Endaviraph noma.

y a en avoit une pendue par les pieds, à qui l'on donnoit sans cesse des coups de poignard. Il faut que la trempe d'un acier qui agit sur une substance spirituelle, soit bien fine & bien battue ; je serois tenté de croire que les Diables ne se servent que de sabres de damas & de poignards de Barcelone. Il y avoit encore deux ames, dont le supplice étoit proportionné au crime dont elles s'étoient rendues coupables. La premiere avoit aimé l'yvrognerie ; elle étoit condamnée à mourir éternellement de faim & de soif. La seconde étoit celle d'une femme qui avoit répondu à son mari dans toutes les occasions, sans vouloir lui céder ; elle étoit pendue, & la langue lui sortoit par la nuque du cou. Apparemment que l'Auteur ne vit que les seules ames des Guebres ; s'il eût jetté les yeux sur celles des autres peuples, & sur-tout des Européens, que de femmes n'eût-il pas vû pendues avec la langue, sortant par la nuque du cou?

Quelque effroyable que soit cette description des Enfers, elle a été faite à peu près de même par tous ceux qui ont voulu donner un détail de ce qui se passoit dans ce sejour ténébreux. Les hommes, ne pouvant avoir aucune connoissance du véritable état d'une substance spirituelle lorsqu'elle est dégagée des

liens du corps, ont donné cours à leur imagination, & ne voulant pas se borner à l'idée sage & raisonnable d'admettre des récompenses & des punitions spirituelles, dont nous ne pouvons avoir que des notions très-confuses tandis que nous serons dans ce Monde, ils ont inventé les contes les plus faux & les plus chimériques. Ils ont transporté dans l'Enfer les supplices qu'ils voyoient être les plus craints & les plus séveres; ils ont tous dit également les mêmes fables, parce qu'ils jugoient tous également par ce qui s'offroit à leurs yeux, d'une chose dont ils ne pouvoient avoir aucune notion sûre & distincte; ainsi les Payens, long-tems avant les Guebres, les Mahometans & les Chrétiens Orientaux avoient raconté tous ces supplices, si incompatibles avec une substance spirituelle, qui doit être punie par des peines convenables à l'essence de l'esprit, & non point à celle du corps. On trouve dans Virgile les Diables sous le nom de furies (1) qui déchirent les

(1) Continuo sontes ultrix accincta flagello
Thisiphone quatit insultans; torvosque sinistra
Intentans angues, vocat agmina sæva sororum.

L'implacable Tisiphone, la vengeance à la main, armée de fouets frappe ses désesperés coupables & insulte à leurs tourmens; elle anime ses serpens, &

ames, les serpens qui les piquent ; on voit aussi une ame (1) mourant de faim & de soif ; enfin tout ce que les peuples de toutes les differentes Religions racontent aujourd'hui des supplices de l'Enfer, avoit été dit avant eux. Ils ne font que repeter l'énumeration des mêmes supplices ; il est même impossible qu'ils puissent rien dire de nouveau sur cet article, parce qu'ils en parlent avec aussi peu de connoissance, que les premiers qui en ont parlé.

Soyons persuadés, cher Yn-Che-Chan, que l'Etre suprême récompense la vertu & punit les crimes ; mais n'allons pas vouloir pénétrer inutilement de quelle maniere il agit, & ne nous

croyant leur supplice trop doux encore, elle appelle ses sœurs aussi inflexibles qu'elle.

Virg. Æneid. Lib. VI.

(1) - - - - - - lucent genialibus altis
Aurea fulcra toris, epulæque ante ora parata.
Regifico luxu : furiarum maxima juxta
Accubat, & manibus prohibet contigere mensas.
Exurgitque facem attollens, atque intonat ore.

Ceux-ci sont placés à des tables somptueuses ; les mets les plus délicieux animent leur palais & excitent leur appetit devorant. La plus barbare des furies auprès d'eux, les empêche de toucher à ces mets, les épouvante par ses torches vengeresses, & les effraye de ses cris. Id. *Ibid.*

tourmentons point en vain à découvrir ce qui eſt au-deſſus de nos foibles connoiſſances. Tâchons d'être les plus vertueux qu'il nous ſera poſſible ; notre récompenſe eſt aſſurée.

Porte-toi bien.

A Iſpahan, le....

LETTRE CXIII.

Tiao, à Yn-Che-Chan.

CHriſtierne, cher Yn-Che-Chan, étant maître abſolu de la Suede, & regardant ce Royaume comme un pays dont il étoit le maître par la voye des armes, & dans lequel il pouvoit faire tout ce qu'il lui plairoit, ſans être obligé de ſe conformer aux loix, réſolut de faire perir la principale Nobleſſe Suedoiſe, & d'immoler tout le Sénat à la ſûreté de ſa nouvelle conquête. Parmi pluſieurs moyens que lui fournit ſon caractere ſanguinaire & cruel pour exécuter ce barbare deſſein, il n'en trouva aucun qui lui parût auſſi bon & auſſi certain que l'étoit celui de ſe ſervir du prétexte de l'excommunication ; il crut pouvoir couvrir aiſé-

ment sa cruauté & son infernale politique du voile de la Religion, & en massacrant tous les plus illustres Suedois, paroître simplement l'exécuteur de l'arrêt que le Pontife Romain avoit prononcé contre les ennemis de l'Archevêque d'Upsal. Il partit donc de Coppenhague pour se rendre à Stockholm, & y exécuter le dessein secret qu'il méditoit ; il se fit accompagner dans ce voyage par deux Evêques Danois, ses principaux satellites, & qui devoient être les ministres de la sanglante tragédie qui se préparoit.

Les Ecclésiastiques Danois étoient aussi méprisables & aussi criminels que les Suedois ; ainsi il n'étoit pas surprenant que Christierne leur accordât sa confiance. Voici le portrait que fait de ces deux Evêques un Auteur de la Communion du Pontife Romain, qu'on ne sauroit regarder comme suspect. » Christierne, dit-il (1), choisit pour son » Conseil Théodore, Archevêque de » Landen, Primat de Dannemarc, & » l'Evêque d'Oldensée, un de ses suffragans. C'étoient ces mêmes Pré» lats, à qui il avoit fait adresser la » Bulle d'excommunication que le Pape » Leon X. avoit fulminée contre l'ad-

(1) Révolut. de Suéde, par l'Abbé de Vertot, Tom. I. pag. 108. & 109.

» miniſtrateur, gens dévoués à la Cour,
» & qui n'étoient conſidérés que parce
» que Chriſtierne s'en ſervoit comme
» des miniſtres de ſes paſſions. L'Ar-
» chevêque de Landen avoit beaucoup
» de part dans ſa confiance ; c'étoit un
» homme de baſſe naiſſance, ſans éru-
» dition, & même ſans habileté, mais
» ſavant dans l'art d'inventer de nou-
» veaux plaiſirs, & qui en connoiſſoit
» également tous les ſecrets & les aſ-
» ſaiſonnemens. Il étoit redevable de
» ſa faveur & de ſon élevation à Sige-
» britte (maîtreſſe de Chriſtierne, fem-
» me d'un caractere affreux.) Elle l'a-
» voit d'abord introduit à la Cour pour
» lui ſervir d'eſpion ; il paſſa enſuite
» tout d'un coup, par le crédit de cet-
» te femme, de la fonction de barbier
» du Prince à la dignité d'Archevêque;
» & il ſe maintint dans la faveur, en
» préſentant à Chriſtierne des plaiſirs
» qu'il ſavoit accommoder à ſon goût.

Voilà, cher Yn-Che-Chan, quels étoient les Chefs des Eccléſiaſtiques Danois, & les perſonnes auxquelles le Pontife Romain confioit l'exécution de ſes ordres barbares. Suivi de ces infames miniſtres, Chriſtierne arriva à Stockholm : à peine y fut-il, qu'il communiqua à l'Archevêque d'Upſal ſes deſſeins. Le ſanguinaire & orgueilleux

Prélat tressaillit de joye, en apprenant qu'il alloit être vengé de ses ennemis : il convint avec Christierne qu'il lui présenteroit une requête pour demander justice contre ceux qui l'avoient autrefois dépouillé de sa dignité & de ses biens. Il exécuta avec toute la dissimulation possible ce projet, & il agit si politiquement, qu'aucun Sénateur n'eut aucune connoissance de ce qui se tramoit, jusqu'au moment qu'il présenta sa requête. Christierne la reçut avec un air d'indifference, comme s'il eût pris peu de part dans cette affaire ; mais peu de tems après, il fit arrêter la veuve du défunt administrateur, les Sénateurs, & tous les autres Seigneurs Suedois qui se trouverent à Stockholm. Il n'épargna pas même les Evêques qui lui avoient rendu de si grands services ; il crut qu'il devoit les sacrifier comme les autres, pour qu'on pensât qu'il agissoit simplement comme vengeur de l'affront qu'avoit reçu l'Archevêque d'Upsal.

Les deux Prélats Danois furent nommés juges de tant d'illustres malheureux. Ces deux monstres entrerent sans peine dans les vûes de Christierne ; ils condamnerent à la mort tous ces Suedois, & les livrerent entre les mains des bourreaux. L'Auteur, que je viens de citer, rapporte les horreurs qui fui-

virent cette sanglante exécution : on ne sauroit le soupçonner d'avoir voulu les exagerer, puisque la Communion à laquelle il étoit attaché, l'engageoit à exténuer la noirceur & la cruauté de Christierne, & des Prélats Danois ses ministres, qui n'agissoient que selon les ordres qu'ils avoient reçus en conséquence de l'excommunication, prononcée par le Pontife Romain contre les infortunés amis & serviteurs du défunt administrateur. » Le 8. de Novembre, » dit cet Auteur (1), fut destiné pour » leur supplice. On entendit dès le ma- » tin des trompettes, & des hérauts » de la part du Prince, qui défendoient » à qui que ce fût de sortir de la ville, » sous peine de la vie ; toute la garni- » son étoit sous les armes ; il y avoit » des corps-de-garde aux portes & » dans toutes les places. Le canon, » prêt à tirer, étoit dans la grande » place, la bouche tournée contre les » principales rues. Tout le monde étoit » dans une profonde consternation, on » ne savoit à quoi aboutiroient ces mou- » vemens extraordinaires, lorsque sur » le midi on vit ouvrir les portes du » château, & au travers de deux files » de soldats, des illustres prisonniers,

(1) Révolut. de Suéde, par l'Abbé de Vertot, Tom. I. pag. 106, & 117.

» la

» la plûpart encore avec les marques
» de leur dignité, conduits à la mort
» par des bourreaux. Sitôt qu'ils furent
» arrivés au lieu de leur supplice, un
» Officier Danois lut tout haut la Bulle
» du Pape, comme l'arrêt de leur con-
» damnation; & il ajoûta que dans le
» châtiment des coupables le Roi ne
» faisoit rien que par l'ordonnance des
» Commissaires Apostoliques, & que
» suivant *le conseil de l'Archevêque d'Up-
» sal*.... On exécuta ensuite tous les
» Sénateurs. On commença par Eric
» Vasa, pere de Gustave; les Consuls
» & les Magistrats de Stockholm, &
» quatre-vingt quatorze Seigneurs qui
» avoient été arrêtés dans le château,
» eurent la même destinée. Le Roi n'ap-
» prit qu'avec un violent chagrin qu'on
» n'avoit pû faire perir quelques Sei-
» gneurs qu'il avoit proscrits particu-
» lierement, & qu'on croyoit qui s'é-
» toient cachés dans la ville: la crainte
» qu'ils n'échappassent, & l'esperance
» de découvrir la retraite de Gustave,
» qu'il soupçonnoit d'être caché dans
» Stockholm, lui fit confondre les in-
» nocens avec les coupables; il aban-
» donna la ville à la fureur de ses trou-
» pes. Les soldats se jetterent d'abord
» sur le peuple qui étoit accouru à ce
» triste spectacle; ils frappoient & ils

» tuoient indifferemment tous ceux qui » étoient assez malheureux pour se rencontrer à leur chemin ; ils passerent » ensuite dans les meilleures maisons » de la ville, sous prétexte de chercher » Gustave & les autres proscrits ; ils » poignardoient les bourgeois jusques » dans les bras de leurs femmes ; les » maisons furent mises au pillage, & la » pudicité des femmes & des filles exposée à la brutalité des soldats. Rien » ne fut épargné que la laideur & la » pauvreté ; tout le reste devint la proye » du soldat furieux, qui, sous les ordres & à l'exemple de son Souverain, » se faisoit un mérite de sa fureur & de » son emportement.

» Un Gentilhomme Suedois n'ayant » pû retenir sa douleur, ni s'empêcher » de déplorer publiquement le malheur » de sa patrie, Christierne, irrité de » ces marques de compassion qu'il prenoit pour des reproches secrets de sa » cruauté, fit attacher ce malheureux » Gentilhomme à un poteau. On lui » coupa les parties que la pudeur ne » permet pas de nommer, on lui fendit le ventre, & on lui arracha le » cœur, comme si c'eût été le plus » grand de tous les crimes de pleurer » des malheureux. On déterra ensuite » par ordre de ce Prince le corps de

» l'adminiftrateur, comme indigne, à
» ce qu'il difoit par l'excommunication
» qu'il avoit encourue, de la fépulture
» chrétienne; on jetta fon corps dans
» la place publique, & parmi ceux de
» tous ces Seigneurs qu'on avoit maf-
» facrés. Chriftierne ne put s'empêcher
» de defcendre dans la grande place
» pour jouir du fpectacle de leur mort:
» il défendit fous peine de la vie qu'on
» les enterrât; mais la corruption le
» força bien-tôt malgré lui de les faire
» enlever. Il les fit porter hors de la
» ville, & on les brûla par fon ordre;
» efpece de fecond fupplice, dont il
» croyoit les punir encore après leur
» mort en qualité d'excommuniés. «

Je fuis affuré, cher Yn-Che-Chan, que tu n'as pû lire fans fremir les odieufes cruautés qu'on exerça fur toute la principale Nobleffe; mais la fureur de Chriftierne ne s'arrêta point à ces premieres barbaries. Il avoit réfolu de faire noyer les veuves de tous les Seigneurs qui avoient été maffacrés; l'avarice lui fit changer de deffein. Il leur conferva la vie dans l'efpoir d'en retirer des rançons confiderables; il les fit conduire en Dannemarc, où elles furent mifes dans des prifons affreufes.

Le barbare Chriftierne & fes odieux miniftres & fatellites les Evêques Da-

nois & Suedois, se flattant que les fers de la Suede seroient desormais éternels, ne garderent plus aucun ménagement avec des ennemis qu'ils croyoient entierement abattus. Christierne, peu content d'avoir détruit la Noblesse, menaça, par les conseils de l'Archevêque d'Upsal, les paysans *de leur faire couper* (1) *un pied & une main pour les empêcher de se révolter. Il ajouta avec une espece de raillerie, qu'un paysan qui étoit né pour la charrue, & non pas pour la guerre, devoit se contenter d'une main & d'un pied naturel avec une jambe de bois.* Ces paysans, que ce Prince inhumain bravoit avec tant d'insolence, eurent peu après la consolation de tirer une éclatante vengeance des cruautés qu'on avoit exercées contre leurs Seigneurs; & ce fut d'eux dont le Ciel se servit pour punir les barbaries des Danois & celles des Evêques Suédois.

Christierne, en retournant en Dannemarc, nomma Théodore de Landen, ce Primat qui avoit été Barbier, pour Viceroi de Suéde, & lui donna pour conseil l'Archevêque d'Upsal & l'Evêque d'Oldensée. Ces Pontifes sanguinaires s'acquitterent parfaitement des ordres qu'ils avoient reçus de leur Prin-

(1) Révol. de Suéde, Tom. I. pag. 120.

ce ; ils tâcherent par toute ſorte de moyens d'achever de détruire la Nobleſſe Suédoiſe, & de ruiner le peuple par des impôts exſtorbitans. Pendant un tems les Suédois, étonnés & accablés, pour ainſi dire, des funeſtes révolutions qui venoient d'arriver dans leur patrie, parurent incapables de pouvoir jamais ſe relever du coup qui les avoit frappés ; ils n'avoient plus de troupes, plus de places fortes ; & qui plus eſt, aucun Chef. Le Ciel, ſenſible à leurs malheurs, leur en ſuſcita un tout à coup, tel qu'ils pouvoient le ſouhaiter ; qui non-ſeulement vengea leur injure, mais qui fit changer entierement la face des affaires, établit un nouveau gouvernement dans la Suéde, en fit un Royaume héréditaire, & le porta à ce haut point de gloire où on l'a vû dans ces derniers tems. Ce Chef fameux fut Guſtave, qui s'étoit ſauvé de ſa priſon avant le maſſacre de Stockholm. La fortune ſinguliere de ce grand homme, un des plus grands & des plus véritables héros qu'il y ait jamais eu, mérite bien que j'emploie une ſeule Lettre pour t'en apprendre les principales particularités.

Porte-toi bien, cher Yn-Che-Chan.

De Stockholm, le....

LETTRE CXIV.

Tiao, à Yn-Che-Chan.

JE m'engageai dans ma derniere Lettre, cher Yn-Che-Chan, de t'instruire des principales actions & des événemens singuliers qui firent monter Gustave sur le trône de Suéde. Je t'ai déja dit comment ce fameux guerrier, étant encore jeune, & occupant un des premiers emplois dans l'armée de l'Administrateur, fut donné pour ôtage à Christierne, qui, peu content de le retenir contre le droit des gens, le conduisit en Dannemarc, où il le fit languir dans une dure captivité. Peu de tems avant le massacre de Stockholm, Gustave s'étoit sauvé de sa prison; après bien des peines & des soins, il s'étoit rendu dans un château que son pere avoit dans la province de Sundermanie. Il écrivit de-là à ses amis & aux Officiers qui avoient servi autrefois sous ses ordres; mais les Suédois étoient si accablés du joug des Danois, qu'aucun d'eux n'osa pas même entreprendre de lier avec lui aucune correspondance.

Gustave pensa qu'il seroit plus heu-

reux auprès des payſans qu'il ne l'avoit été auprès de la Nobleſſe, il s'adreſſa à ceux de la Province où il étoit ; mais il ne réuſſit point dans ſes deſſeins. Ces payſans, rebutés par les maux qu'ils avoient eſſuyés pendant la guerre, lui repondirent qu'en ſe revoltant, ils étoient aſſurés de leur perte ; au-lieu que ſouffrant la domination des Danois, ils ne manqueroient pas du moins de ſel ni de harangs.

L'évaſion de Guſtave affligea fort Chriſtierne ; ce tyran donna des ordres ſi forts & ſi précis, qu'il étoit impoſſible que ce généreux Suédois pût reſter longtems inconnu. Il fallut donc qu'il cherchât un aſyle plus ſûr & plus éloigné que celui où il étoit ; il ſe retira chez un de ſes anciens domeſtiques dans la province de Sundermanie ; ce fut là qu'il apprit le maſſacre général qui s'étoit fait à Stockholm, dans lequel il avoit perdu ſon pere, ſes amis, & tous ceux qui pouvoient favoriſer ſes deſſeins. Dans une ſituation auſſi triſte, il ne ſavoit quel parti prendre : il apprehendoit que les Danois qui le cherchoient avec un ſoin infini, ne découcouvriſſent enfin ſa retraite : d'un autre côté il craignoit, s'il l'abandonnoit, de n'être reconnu. Il prit le parti de paſſer dans les montagnes de la Dalécarlie,

déguisé sous un habit de paysan ; à peine étoit-il entré dans ces montagnes, qu'il fut volé par un paysan qu'il avoit pris pour guide, & auquel il étoit inconnu. Cet accroissement de mauvaise fortune eût réduit au désespoir un homme qui eût moins eu de courage & de fermeté que Gustave ; mais c'est dans les plus grandes adversités que les véritables héros trouvent en eux-mêmes des ressources qui sont inconnues aux autres hommes. Gustave proscrit, sans argent, ne pouvant se nommer sans courir le risque de se perdre, se loua comme un ouvrier pour travailler aux mines de cuivre, dont les paysans des montagnes de la Dalécarlie tiroient leur principal revenu. Ce même Gustave, qui peu auparavant étoit le premier Seigneur de la Suéde, & qui bientôt en devoit être le Roi, & le Roi le plus juste, le plus habile & le plus despotique qui y eût regné, étoit alors occupé à travailler tous les jours avec les autres manœuvres pour gagner sa vie, & comme enseveli dans les abîmes souterreins des mines. Il se flattoit que du moins vivant dans les demeures sombres, il y seroit inconnu ; mais il fut cependant découvert par une femme chez laquelle il se retiroit : elle apperçut sous ses habits de paysan une veste

brodée d'or. Cette femme débita bientôt dans tout le village cette nouvelle: le Seigneur du lieu fut curieux de voir l'étranger dont on parloit tant; il soupçonna même que ce pourroit bien être quelque proscrit. Il vit bientôt qu'il ne se trompoit point, ayant reconnu Gustave avec lequel il avoit passé sa jeunesse à Upsal.

Les premieres intentions du Gentilhomme Suédois furent conformes au caractere d'un honnête homme & d'un bon compatriote ; il apprit à Gustave que les Dalécarliens ne souffroient qu'avec peine la domination des Danois, & qu'ils pouvoient aisément prendre les armes au nombre de plus de vingt mille. Ces discours firent naître à Gustave l'idée de délivrer la Suéde ; il en parla plusieurs fois à son hôte, mais celui-ci avoit changé tout-à-coup du blanc au noir. A peine Gustave eut-il resté quelques semaines chez lui, qu'il forma le dessein de le trahir & de le livrer à Christierne. Il eut exécuté ce perfide projet, si sa femme, aussi génereuse qu'il étoit fourbe, n'eût averti Gustave du peril qui le menaçoit: elle le fit sortir la nuit de la maison, accompagné d'un seul domestique, qui le conduisit chez un Curé dont elle connoissoit la probité ; par cette fuite, & le secret que

garda le domestique, Gustave échappa aux perquisitions des Danois.

Le charitable & vertueux Curé eut pour Gustave le respect & la considération qu'il devoit à sa naissance & à ses vertus; il entra avec ardeur, & même avec tendresse dans tous ses desseins; il lui conseilla de ne faire aucun fond sur les Nobles Dalécarliens, qui, contens de l'indépendance où ils vivoient dans leurs montagnes, prenoient peu de part aux affaires de la Cour, & n'avoient gueres été touchés des malheurs du reste des Suédois. Le sage Curé ajoûta qu'il devoit avoir recours aux paysans, & qu'il en tireroit plus de secours que des Nobles. Il se chargea de les disposer insensiblement à la révolte, par le moyen des bruits qu'il feroit repandre parmi eux.

Le Curé s'acquita parfaitement de sa parole; & quelque tems après, les paysans ayant tenu à Mora, selon leur coutume, une assemblée extraordinaire aux Fêtes de Noël, Gustave s'y rendit. Il représenta à ces bons paysans d'une maniere si vive & si naturelle les malheurs de la Suéde, qu'ils résolurent de prendre les armes sur le champ, & de le mettre à leur tête: ils formerent un corps de quatre cens hommes, & dans ce nombre ils en choisirent quatorze,

qu'ils présenterent à leur nouveau Général pour lui servir de Gardes.

Gustave voulut profiter de ce commencement de bonne fortune, & faire un bon usage de l'ardeur que faisoient paroître les paysans Dalécarliens ; il les mena droit contre le Gouverneur de la province. Les ténébres & la surprise d'une attaque si imprévûe firent réussir ses desseins : le château qui servoit de demeure à ce Gouverneur, fut emporté par escalade ; quelques Troupes Danoises qui y étoient en garnison, furent sacrifiées à la fureur des Dalécarliens.

Quoique cette entreprise ne fût pas considérable, elle ne laissa pas que de faire déclarer en peu de jours presque toute la province en faveur de Gustave ; les paysans accoururent en foule de tout côté, attirés par l'esperance du butin, & encore plus par la haine qu'ils avoient pour les Danois. Plusieurs Gentilshommes Suédois, proscrits par Christierne, & qui s'étoient réfugiés en secret, ainsi que Gustave chez les Dalécarliens, vinrent le joindre ; il se trouva à la tête d'une petite armée, avec laquelle il parcourut l'Helsingland, la Medalpadie, l'Angermeland, le Guestrieland & la Bothnie. Il fit soulever toutes ces petites provinces, & s'en assura en forti-

sant les passages, & les gorges des montagnes qui en sont les principales forteresses.

Pendant que Gustave grossissoit son armée, & se disposoit à entrer dans le cœur de la Suéde, le Viceroi n'étoit occupé que du soin d'amasser de l'argent pour fournir à ses plaisirs : il sortit enfin de sa léthargie. Il écrivit à Christierne pour en recevoir du secours ; mais ce Prince qui étoit à la veille de voir un soulevement général en Dannemarc, ne pouvant se défaire de ses Troupes, se contenta de lui repondre de faire marcher son armée contre les mutins. Il fit dire aussi à Gustave qu'il feroit mourir sa mere & sa sœur dans les plus cruels tourmens, s'il continuoit à rester parmi les rebelles. Gustave, sans s'allarmer de ces nouvelles, s'avançoit toujours dans l'intérieur du Royaume ; le nombre de ses Dalécarliens s'étoit beaucoup augmenté : il se voyoit à la tête d'une armée de quinze mille hommes. Le Viceroi s'approchoit de son côté des révoltés, il vint camper sur le bord de la riviere de Brunebée pour les empêcher de la passer. A peine vit-il paroître Gustave de l'autre côté à la tête de sa cavalerie, prêt à tenter le passage, qu'il se retira dans le château de Vesteras qui étoit peu éloigné ; &

ne s'y croyant pas encore en sûreté, il y laissa la meilleure partie de ses troupes pour le défendre, & retourna à Stockholm.

Gustave profita en habile homme de la retraite du Viceroi : il passa la riviere, & marcha tout droit du côté de Vesteras. Les Danois qui y étoient en garnison, oserent l'attaquer ; mais il les tailla en piéces, & ses Dalécarliens entrerent avec les fuyards dans la ville. A peine s'en furent-ils rendus les maîtres, qu'ils se débanderent à la faveur de la nuit, & coururent au pillage, sans que leurs Officiers pussent les arrêter. Le Gouverneur Danois ayant apperçu ce désordre, sortit à la tête de sa garnison, mit d'abord le feu aux maisons pour augmenter le désordre. Les Danois tuerent sans peine plusieurs Dalécarliens, qui étoient si yvres, qu'ils ne pouvoient faire aucune résistance. Gustave ayant appris le désordre, accourut dans la ville, rassembla les Suédois dispersés, & repoussa les Danois jusques dans le château, conservant la ville dont il s'étoit rendu maître. Comme le siége du château auroit arrêté trop long-tems Gustave, il fit faire autour des lignes de contre-vallation, & donna tous les ordres nécessaires pour empêcher qu'on ne pût jetter aucun secours dans cette place.

Il sembla que la prise de la ville de Vesteras fût le signal dont on étoit convenu pour faire soulever toute la Suede. Plusieurs Seigneurs considérables vinrent joindre Gustave, & grossirent si fort son armée par les secours qu'ils y amenerent, qu'il fut en état d'exécuter plusieurs entreprises à la fois. Il renvoya les principaux Seigneurs qui l'étoient venu trouver dans leurs provinces, & les fit accompagner par des détachemens nombreux de ses troupes, qui les aiderent à favoriser le soulevement général des peuples.

Tandis que tout sembloit favoriser les desseins de Gustave, & disposer les choses de la maniere qu'il pouvoit le souhaiter, il se vit presque abandonné tout à coup pour certain tems de ses troupes. Les paysans Dalécarliens lui demanderent leur congé pour aller faire la moisson dans leur pays. Gustave ne put, & n'osa refuser des gens qui le servoient volontairement; il consentit à leur départ sur la promesse qu'ils lui firent de revenir en plus grand nombre dès que la moisson seroit faite.

Gustave resta dans la ville d'Upsal, qui étoit le centre de ses conquêtes, avec six cens hommes & une seule compagnie de cavalerie. L'Archevêque de cette ville, ayant appris à Stockolm le

peu de monde que Gustave avoit conservé, résolut de l'enlever; il marcha à lui avec trois mille Danois, que lui donna le Viceroi. Gustave fut averti de son arrivée deux heures seulement avant qu'il parût aux portes d'Upsal, & ne pouvant tenir contre trois mille Danois dans une ville ouverte de tout côté, & de laquelle les habitans lui étoient suspects, il en sortit avec ses troupes pour se jetter dans la forêt de Nostan. Ce fut envain que l'Evêque voulut l'attaquer dans sa retraite; sans s'étonner du nombre des ennemis il soutint presque lui seul tout leurs efforts. Son Ecuyer, emporté par un cheval fougueux, vint le heurter, & le renversa dans l'eau. Ses gardes le remonterent; & sans être étonné du peril, il acheva de favoriser la retraite de ses troupes. Dès qu'elles furent en sûreté, il se retira, n'ayant perdu dans cette occasion que dix ou douze cavaliers.

Le peril que Gustave avoit couru, rappella à lui tous les Suédois, qui ne l'avoient quitté que pour un tems; il se vit en peu de jours à la tête d'une nouvelle armée, & résolut à son tour de surprendre l'Archevêque d'Upsal, qui, content de l'avoir fait fuir, retournoit à Stockholm, & marchoit avec autant de confiance que s'il eût fait Gustave prisonnier. Il le trouva

dans son chemin, lorsqu'il l'attendoit le moins. Les Danois furent enveloppés de tous côtés; la plûpart furent taillés en piéces; le reste, qui ne faisoit pas la sixieme partie, ne dut son salut qu'à la fuite.

Après cette victoire, Gustave rentra dans Upsal, & y ayant réuni toute ses troupes, marcha vers Stockholm. L'Archevêque qui y étoit arrivé depuis quelque tems, ne jugea pas à propos de se renfermer dans une ville qui étoit à la veille d'être assiégée. Le Viceroi, aussi craintif que lui, & craignant également de tomber dans les mains des Suédois, suivit son exemple; & tous les deux, après avoir remis le gouvernement de Stockholm à un ancien Officier qui commandoit la garnison, se sauverent en Dannemarc. Après la fuite de l'Archevêque & du Viceroi, Gustave, se trouvant presque le maître du Royaume entier, & étant à la veille d'en assiéger la capitale, convoqua une assemblée des Etats généraux, composée en partie des Officiers de ses troupes, dans laquelle il fut nommé souverain administrateur.

Voilà, cher Yn-Che-Chan, la premiere époque de la délivrance de la Suéde, & de l'entiere ruine de la puissance des Danois. Je t'écrirai dans ma premiere Lettre comment ce fameux Gus-

tave profita de sa fortune, rendit héréditaire dans sa maison la couronne de Suéde, punit le Clergé des maux qu'il avoit faits au Royaume, & changea non seulement les mœurs, mais même la Religion des Suédois.

Porte-toi bien.

De Stockholm, le...

LETTRE CXV.

Tiao, à Yn-Che-Chan.

LEs succès heureux, qu'avoit eus Gustave dans les entreprises dont je t'ai parlé dans ma derniere Lettre, furent balancés, cher Yn-Che-Chan, par les funestes nouvelles que ce héros reçut de la mort cruelle de sa mere & de sa sœur. Le barbare Christierne, irrité au dernier point de la perte d'un Royaume que Gustave lui enlevoit par ses conquêtes rapides, fit jetter ces deux illustres Dames dans la mer, renfermées dans un sac. Ce tyran ne se contenta pas de cette premiere vengeance, il ordonna aux Officiers Danois qui commandoient dans les places qui lui restoient en Suede, de faire pe-

rir tous les Suedois qui étoient dans ses troupes: cet ordre inhumain fut exécuté avec toute la rigueur possible; & les Danois dans cette occasion, aussi barbares que leur Souverain, se rassasierent à loisir du meurtre d'un nombre infini de gens qui perissoient sans pouvoir se défendre. Le Gouverneur d'Albo, capitale de la Finlande, se distingua parmi les boureaux & les assassins des Suedois desarmés; il fit perir plusieurs Gentilshommes Finlandois de son gouvernement.

Gustave, pénétré de douleur en apprenant la mort de sa mere & de sa sœur, sensible autant qu'on le peut être aux cruautés qu'on avoit commises contre tant d'infortunés Suedois, ordonna par représailles qu'on massacrât sans quartier tous les Danois; il rendit par cet arrêt severe, mais juste, Christierne encore plus odieux à ses sujets, qu'il exposoit par sa cruauté à des représailles aussi sanglantes. Ce que Gustave avoit prévû arriva: les Danois, qui étoient déja au désespoir du gouvernement tyrannique de Christierne, le détesterent encore plus; enfin, lassés de ses cruautés & des impôts exhorbitans dont il les chargeoit pour subvenir aux frais que lui coûtoit la guerre qu'il faisoit en Suede, ils se révolte-

rent. Les habitans de la province de Jutland furent les premiers à prendre les armes ; tous les autres Danois suivirent bien tôt leur exemple, & mirent sur le trône Frederic d'Oldenbourg Duc de Holstein. Christierne fut obligé de s'enfuir de ses Etats ; il s'embarqua avec sa femme, ses enfans & sa maîtresse Sigebrite, qui étoit en partie la cause de sa perte par les mauvais conseils qu'elle lui donnoit, & qu'il aimoit cependant infiniment, quoique les défauts de son corps & de son visage fussent aussi choquans que ceux de son esprit. Ce miserable Prince se réfugia en Flandres, où il alla mandier inutilement du secours à l'Empereur Charles-Quint son beaufrere.

Frederic, étant monté sur le trône de Dannemarc, envoya un Ambassadeur au Sénat de Suede, chargé de lui représenter qu'il devoit se soumettre au traité de Calmar, & révoquer l'élection de Gustave, comme directement contraire audit traité. Le Sénat & la Noblesse Suedoise vouloient qu'on ne laissât point entrer cet Ambassadeur dans le Royaume, & qu'il ne fût point écouté ; mais l'habile Gustave, qui savoit profiter de tout ce qui auroit pû nuire à un autre moins politique que lui, fut d'un avis contraire ; il fit traiter cet

Ambaſſadeur magnifiquement : il le fit enſuite introduire dans une aſſemblée générale de tous les Ordres du Royaume, & fit non-ſeulement confirmer en ſa préſence ſon élection, mais encore rendre un arrêt ſolemnel par les mêmes Etats, par lequel il étoit deſormais le maître de faire la guerre ou la paix, ſans être obligé de convoquer aucune nouvelle aſſemblée. Le même arrêt portoit que les ennemis du Roi Guſtave ſeroient ſur cette ſimple & ſeule qualité reconnus pour ceux de toute la Nation.

Guſtave retint quelque tems l'Ambaſſadeur : il fit en ſa préſence la revûe générale de ſes troupes, & lui montra, ſous le prétexte de lui faire honneur, que bien loin de craindre les Danois, il étoit lui-même en état de les faire trembler. Guſtave jugea à propos de faire accompagner cet Ambaſſadeur par un de ſes Officiers, qui le ſuivit juſqu'à Copenhague, en qualité d'Envoyé de la Suede. Cet Officier s'acquitta parfaitement bien des ordres dont il étoit chargé : il repréſenta à Frederic qu'il devoit ſonger à s'unir avec Guſtave, pour être en état de ſe défendre contre les entrepriſes que Chriſtierne pourroit faire pour recouvrer la Couronne, au lieu d'entreprendre une guerre ruineu-

se, & qui ne serviroit qu'à le mettre dans l'impossibilité de conserver les Etats qu'il venoit d'acquerir. Frederic goûta ces raisons, & il s'unit de bonne foi avec les Suedois contre Christierne.

Gustave, étant non-seulement reconnu Souverain par tous les Suedois, mais par ses voisins, & par ceux qui seuls auroient pu lui nuire, songea à faire changer de face à la Suede. Il vouloit assurer la paix & la tranquillité dans ses Etats; il ne pouvoit s'en flatter, tandis que les Evêques & le Clergé seroient aussi puissans qu'ils l'avoient été jusqu'alors. Il méditoit d'ailleurs les projets les plus grands, & qui ne pouvoient être exécutés que par la ruine totale d'un parti, qui à la premiere occasion jetteroit peut-être la Suede dans les maux qui l'avoient si long-tems déchirée. Il travailla à prévenir peu-à-peu les Sénateurs: lorsqu'il crut les avoir amenés à peu près au point qu'il souhaitoit, il attaqua d'abord les Ecclésiastiques du second ordre, pour passer ensuite plus aisément aux Evêques. Il rendit successivement plusieurs déclarations contre les Curés en faveur du peuple; il trouva par-là le moyen d'interesser les particuliers à l'abbaissement du Clergé & à la diminution de ses revenus.

Des Curés Gustave passa bien-tôt aux Evêques, sous le prétexte de fournir aux dépenses qu'il étoit obligé de faire; & pour ne point en charger le peuple, il prit pour la subsistance des troupes les deux tiers des dixmes qui appartenoient aux Evêques & aux plus riches Abbés. Il fit confirmer cette ordonnance par un arrêt du Sénat: cela n'empêcha pas que les Prêtres, poussés si vivement, ne fissent ce qu'ils pouvoient pour faire soulever le peuple; ils vinrent même à bout d'exciter quelque sédition dans des villages où Gustave avoit fait prendre une partie des cloches qui s'y trouvoient, & qui par leur grand nombre n'étoient d'aucune utilité, & ne servoient qu'à faire du bruit. Ils auroient porté plus loin leurs séditieuses entreprises; mais ils avoient à faire à un Prince actif, vigilant, & qui n'ignoroit rien de leur desseins.

Les mécontents, qui étoient pour la plûpart des paysans, animés par leurs Curés, résolurent de profiter de la foire d'Upsal, pendant laquelle ils s'assembloient, & de prendre les armes lorsqu'ils seroient réunis; le Roi prévint leur dessein. Un Historien, qui a écrit d'une maniere fort impartiale les révolutions de la Suede, raconte la sage conduite que tint Gustave pour dissiper

cette nouvelle révolte, fomentée par les Ecclésiastiques. » Ce Prince, dit-» il (1), se rendit lui-même à cette » foire à la tête d'un corps de cavale-» rie ; son arrivée imprévûe surprit & » fit trembler les plus mutins. Il leur » parla d'abord avec un certain air de » grandeur & d'autorité, & en Prince » qui a droit de commander, & qui » sait se faire obéïr. Il leur demanda » fierement qui les avoit chargés du » soin du gouvernement, pour vouloir » se mêler de censurer les déliberations » du Sénat, & s'ils avoient oublié que » les Evêques & tout le Clergé étoient » plus ennemis de leur patrie que les » Danois mêmes. Il leur dit ensuite, » comme pour les gagner & pour les » interesser dans sa conduite, qu'il n'a-» voit en vûe que leur soulagement par » l'arrêt qu'il avoit rendu avec le Sénat » au sujet des dixmes ; que dans le be-» soin pressant de payer ceux de Lubec, » on avoit mieux aimé tirer quelque » secours du Clergé, que de les acca-» bler par des nouveaux impôts. Gus-» tave se flattoit de les adoucir & de » les faire entrer dans ses sentimens par » ce discours ; mais la populace s'étant » récriée avec férocité qu'ils ne souf-

(1) L'Abbé de Vertot, Hist. des Révolutions de Suéde, Tom. II. pag. 69.

» friroient jamais qu'on changeât la Re-
» ligion, ni qu'on enlevât leurs cloches
» & l'argenterie de leurs Eglises ; le
» Roi, irrité de leur audace, comman-
» da à ses troupes de faire feu sur les
» mutins. Ces paysans, effrayés de la
» contenance des cavaliers qui avoient
» la carabine couchée en joue, se jet-
» terent à genoux, & lui demanderent
» pardon. Gustave fit arrêter les plus
» mutins ; les autres se cacherent dans
» la multitude, ou échapperent par
» l'obscurité : l'assemblée se dissipa en
» un instant, & chacun se retira avec
» précipitation, plein de respect & de
» crainte pour un Prince qui savoit si
» bien se faire obéïr. «

Gustave dissipa avec la même prudence quelques autres révoltes suscitées par les Ecclésiastiques ; après quoi, se voyant en état d'agir avec plus de force & sans ménagement, il fit rendre une ordonnance dans les Etats généraux, par laquelle les Evêques devoient remettre incessamment entre les mains de ses Officiers les forteresses qu'ils possedoient, & congédier les garnisons qu'ils entretenoient. La même ordonnance défendoit que les Evêques pussent être admis dorénavant dans le Sénat, l'emploi de Sénateur étant incompatible avec la dignité Episcopale, &

& les affaires civiles empêchant les Ecclésiastiques de vaquer à leur ministere. La même ordonnance ôtoit des Eglises toute l'argenterie superflue, pour être employée aux besoins de l'Etat, & réunissoit au domaine du Prince tous les biens que le Clergé avoit acquis par des fondations qui tendoient à la ruine de la patrie, & qui étoient également nuisibles à la Noblesse & au peuple.

Lorsque Gustave eut frappé ce grand coup, il ne s'en tint pas là; il méditoit depuis long-tems d'affranchir la Suede du joug du Pontife Romain. Il se ressouvenoit sans cesse avec horreur des maux affreux où la Cour de Rome l'avoit plongée; il n'avoit point oublié les cruautés que Christierne & les Danois avoient commises en exécutant la Bulle qui excommunioit l'administrateur; il fremissoit d'horreur en songeant à la mort de son pere & au massacre de tout le Sénat, dont cette Bulle sanguinaire avoit été le prétexte. Les Prêtres lui fournirent eux-mêmes les moyens de punir la Cour de Rome; & il vengea la Suede par ces mêmes Ecclésiastiques, qui peu auparavant l'avoient réduite à l'extrêmité.

Luther avoit plusieurs disciples qui avoient publié avec succès ses opinions dans la Suede; Gustave les avoit favo-

risés en secret, & les avoit soutenus contre les Evêques. Après la déclaration qui abaissoit entierement l'autorité de ces Prélats, il ôta le masque, embrassa publiquement le Lutheranisme, & partit à la tête d'un corps de cavalerie, pour parcourir toutes les provinces du Royaume, & y établir la nouvelle Religion. Il étoit accompagné de plusieurs Docteurs Lutheriens très-savans, qu'il faisoit prêcher dans les principales Eglises. Dans un instant, pour ainsi dire, toute la Suede fut Lutherienne; le Roi, les Sénateurs, les Evêques & toute la Noblesse firent profession publique de cette doctrine. La prudence, l'activité & le courage de Gustave dissiperent aisément quelques legeres séditions qui furent les derniers efforts du mauvais génie de la Suede, où tout desormais alloit devenir tranquille.

Il restoit encore à Gustave, pour être parfaitement heureux, de voir la Couronne héréditaire dans sa famille, & d'être entierement délivré des inquiétudes que lui donnoit Christierne; la fortune le favorisa dans ces deux points. Christierne, ennuyé de sa retraite dans les Pays-bas, voulut tenter de faire une descente en Norwege. Toutes ses entreprises réussirent si mal, qu'il

fut obligé de se livrer à ses ennemis, & d'implorer la clémence de Frederic ; mais à peine arriva-t'il à Copenhague, qu'il fut conduit dans le château de Sonderbourg, où, après avoir été enfermé pendant quatorze ans, il fut obligé, pour obtenir une captivité un peu moins dure, de renoncer aux Couronnes de Dannemarc, de Suede & de Norwege. Gustave, délivré de tous ses ennemis, convoqua les Etats du Royaume ; il y représenta si vivement les services qu'il avoit rendus à la Suede, & les maux qui suivent ordinairement les brigues & les partis qu'on forme dans les élections des Souverains, que les Etats généraux consentirent avec soumission, & même avec plaisir à supprimer le droit d'élection, & à rendre la Couronne héréditaire dans la maison de Gustave, qui jusqu'à Charles XII. a regné dans la Suede.

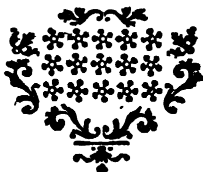
Voilà, cher Yn-Che-Chan, quel a été ce fameux Gustave, qui a délivré sa patrie du joug des étrangers & de la tyrannie des Ecclésiastiques, qui a rendu la Suede formidable à tous ses ennemis, & qui, selon moi, a été sans contredit le plus grand homme qu'ait p oduit l'Univers.

Je crois t'avoir assez bien fait connoître quel étoit l'état des Suedois

dans les siécles passés, pour pouvoir passer à présent à ce qui regarde ceux qui ont vécu, & qui vivent dans le nôtre. La mort de Charles XII. a fait redevenir élective la Couronne de Suede; mais avant de parler de la situation où se trouvent aujourd'hui les affaires de ce Royaume, je te dirai naturellement ce que je pense de ce fameux Charles XII. qui a fait tant de bruit dans le monde, & dont la plûpart des actions ont eu quelque chose d'extraordinaire.

Porte-toi bien.

De Stockholm, le...



LETTRE CXVI.

Sioeu-Tcheou, *à* Yn-Che-Chan.

LE nombre des Juifs eſt auſſi grand en Allemagne, cher Yn-Che-Chan, qu'il eſt petit à la Chine : à peine connoît-on aujourd'hui les Juifs dans notre heureuſe patrie ; ils n'y ont même été jamais fort nombreux. Sous la dynaſtie des *Han*, qui commença à regner deux cent ſix ans avant la naiſſance du Légiſlateur des Chretiens, quelques Iſraélites s'introduiſirent à la Chine ; mais bien-loin de s'y multiplier, comme par-tout ailleurs où ils ont été reçus, ils diminuerent inſenſiblement. Il ne reſte plus aujourd'hui que ſept familles Juives dans tout l'Empire, qui s'allient toujours les uns avec les autres, & qui ont une ſeule Synagogue dans *Caifong*, capitale de la Province de *Honan*. En Allemagne au contraire, les Juifs ſe ſont extraordinairement multipliés. Cela me paroît aſſez extraordinaire ; car on les a ſouvent perſécutés, & on les perſécute journellement dans ce pays, ſouvent même ſous

des prétextes aussi faux que ridicules : au lieu qu'à la Chine on les a toujours laissé jouir d'une grande tranquillité, & l'on a agi avec eux, ainsi qu'il convient d'agir avec des hommes qui demandent qu'on leur accorde la liberté de faire ce que leur conscience leur représente, comme nécessaire à leur salut & à leur bonheur.

Tu ne saurois croire, cher Yn-Che-Chan, les barbaries & les cruautés que les Européens ont exercées contre les Juifs, sous le spécieux prétexte de les conduire à la véritable Religion, & de les punir de certains crimes imaginaires auxquels il est fort vraisemblable que ces misérables n'avoient jamais pensé. J'ai connu dans mes voyages plusieurs Juifs très-savans ; je me suis instruis avec soin de leur Religion & de leurs principales cérémonies, je n'ai jamais rien découvert qui pût approcher de tous les contes ridicules qu'ont débité certains Auteurs Chrétiens qui ont écrit des fables puériles pour excuser les horribles persécutions qu'on a fait souffrir à ces misérables.

Je ne trouve rien de si absurde que la plainte que les Chrétiens répétent sans cesse contre les Juifs : ils les accusent de les haïr mortellement : mais ex-

cepté de ne vouloir changer tous les Juifs en Philosophes, & de ne prétendre faire un *Socrate* ou un *Epictete* de chacun d'eux, je demande s'il est naturel de croire qu'ils puissent ne point haïr des gens qui les chassent de leurs maisons, qui les pillent, qui les volent, qui les massacrent, qui prêchent sans cesse qu'on doit les détruire & les exterminer entierement. Je me suis apperçu depuis longtems qu'en général les Peuples Européens raisonnent de bien des choses comme des insensés ; mais je ne les ai jamais vû extravaguer si manifestement que dans cette occasion.

Ce n'est pas seulement les ignorans, & les gens nés dans un état abject qui veulent qu'on persécute les Juifs ; les Théologiens & les Pontifes ont écrit plusieurs Ouvrages pour prouver qu'on devoit les persécuter, les mettre dans l'esclavage, se saisir de leurs biens. Or, ce qu'il y a de plus plaisant & de plus singulier, c'est que ces mêmes Théologiens & les mêmes Pontifes se scandalisent beaucoup de ce que les Juifs ont l'effronterie de haïr les Chrétiens ; voici comment s'explique un Evêque sur la maniere dont on doit traiter les Juifs. Cet Evêque a passé en Europe, & surtout en Italie, pour un génie de la pre-

mière classe ; mais les gens de bon sens & les véritables Philosophes ne l'ont jamais regardé que comme un fanatique compilateur de toutes les fables les plus ridicules. » Les Juifs, dit-il, sont du » tout indignes que nous leur fassions » l'honneur de les laisser habiter parmi » nous. On les doit plustôt reléguer, » comme l'on dit, au bout des Indes. » que si toutes fois on trouve qu'ils » soient capables d'humanité, pour le » moins on leur doit interdire les blas- » phêmes ; & leurs Livres qui en sont » tous remplis, doivent être jettés dans » le feu : car tandis qu'ils auront en » son entier ce Livre qu'ils appellent » *Thalmud* en leur Langue, jamais ils » ne se désisteront de blasphêmer, de » nous haïr, & de médire de nous, » quelques juremens & horribles ser- » mens qu'ils fassent, puisqu'ils ne se » soucient gueres de la conscience. Le » meilleur est, qu'on les contraigne à » la lecture du vieil & du nouveau Tes- » tament, à escouter les Sermons sa- » crés, & l'interprétation des saintes » Ecritures. En outre, il leur faut dé- » fendre les contracts, les faire travailler » à l'ouvrage des mains, & les instruire » aux arts méchaniques, afin que le » travail dur & aspre les fasse revenir à

» meilleur

» meilleur ſens. Pluſieurs grands per-
» ſonnages, non moins remplis de piété
» que de doctrine, ſont de mon opi-
» nion (1). »

N'eſt-il pas bien naturel, cher Yn-Che-Chan, qu'on ait de l'inclination pour des gens auſſi moderés? Et un Juif, qui n'aime pas tendrement un Evêque qui prêche une morale ſi douce, ſi humaine, ſi conforme à la loi de nature, n'eſt-il pas un homme bien extraordinaire, & qui doit être regardé comme un monſtre, digne d'être abhorré dans la ſociété civile?

Tu te tromperois, cher Yn-Che-Chan, ſi tu croyois que parmi les Théologiens Chrétiens, grands Prêcheurs de la patience & du pardon des ennemis, cet Evêque fut le ſeul qui tint un pareil langage. Un Théologien renommé a fait un Livre contre le *Talmud* des Juifs; il établit dans cet Ouvrage le plus charitablement & le plus dévotement qu'on puiſſe le faire, qu'il faut détruire entierement les Synagogues, empêcher que les Juifs ne ſe logent dans des maiſons, pour qu'ils ſoient obligés de vivre comme des vagabons, & de coucher dans quelque miſérable écurie. Il veut

(1) Les Jours Caniculaires, de Simon Majole, Evêque de Volture, traduits par Roſſet, Tom. III. pag. 45. Edit. in-4°.

qu'on brûle leurs Livres, qu'on condamne les Rabbins à la mort, s'ils osent instruire quelques-uns de leurs freres, qu'on défende à tous les Juifs de manier de l'argent, qu'ils ne puissent faire aucun contract; il prétend qu'on doit leur ôter leurs habits, & les forcer comme des esclaves à cultiver, à bécher & à labourer la terre. Enfin, il soutient que c'est le comble de la justice que de les chasser & de les exterminer, s'ils réfusent de se soumettre à ces conditions encore trop douces pour eux. Tu m'avoueras, cher Yn-Che-Chan, qu'il faut qu'un Juif soit bien misantrope, pour ne pas trouver les préceptes de ce Théologien aussi conformes au droit des gens que ceux de l'Evèque. Ho! la dure & méchante Nation que celle des Juifs! Elle n'aime pas tendrement les Chrétiens au milieu desquels elle vit, tandis que ces Chrétiens veulent pour son bien, & pour lui ouvrir les yeux, la détruire saintement, la mettre pieusement dans l'esclavage, la loger dans des écuries charitablement, & la dépouiller devotement de tous ses biens.

Je ne finirois jamais, cher Yn-Che-Chan, si je faisois mention de tous les pacifiques & benins Théologiens, qui ont soutenu qu'il falloit détruire pieusement les Juifs par le fer & par le

feu. L'illustre & vénérable Académie de Plaisance signa un decret, par lequel elle décidoit, sur l'avis du réverendissime Pere *Bernardin de Busti* & de six autres charitables Moines, qu'il étoit du devoir d'un bon Chrétien d'exterminer les Juifs. Voici comment finit ce decret, qui devroit bien faire ouvrir les yeux aux Juifs, & leur inspirer de tendres sentimens pour les Chrétiens.

» (1) Par les choses susdites, la vénera-» ble Academie de Messieurs les Juges » & Docteurs de la Cité de Plaisance » est d'opinion qu'on doit tenir & con-» clure suivant l'avis du réverend Pere » *Bernardin de Busti*; & en témoignage » de ce, ils ont commandé d'apposer ici » le sceau accoutumé, & que les pré-» sentes fussent soubsignées par le Pere » Prieur, & moi *Antoine de Nicellis*, » Docteurs ès Droits, & Prieur du-» dit Collége, me suis signé de ma pro-» pre main. »

Ce n'est pas seulement dans ces derniers siécles que les Européens, & surtout leurs Ecclésiastiques ont donné des marques de charité & de compassion, capables de guérir les Juifs de leur endurcissement, & de leur inspirer cette estime & cet amour qu'ils n'ont point

(1) La même, pag. 200.

pour les Chrétiens. Ambroise, Evêque de Milan, dans un tems où le Paganisme subsistoit encore, & où par conséquent on ne devoit pas se faire une peine ni un scrupule de tolérer des gens qui ne croyoient qu'une seule Divinité éternelle & toute puissante, chassa les Juifs de Milan, abandonna leurs biens au pillage, & les persécuta saintement à toute outrance ; car les Européens assurent que cet Ambroise fut un grand Saint. Ceux qui sont destinés chez les Chrétiens à être bienheureux après leur morts, sont assez sujets à détruire par un saint zéle & à exterminer les Juifs. Cyrille, Patriarche d'Alexandrie, illustre Saint, (car comment ne le seroit-il pas, puisqu'il fit périr par le fer & par le feu un grand nombre de Juifs ?) porta encore son zéle & son amitié pour eux beaucoup plus loin qu'Ambroise. Il les attaqua dans leur Synagogue à la tête de son peuple, qu'il avoit excité & animé à ce généreux combat ; il les chassa d'Alexandrie, ordonna que l'on pillât leurs biens, & qu'on n'épargnât pas la vie de ceux qui voudroient les défendre. Voilà la maniere dont il convient d'agir pour se faire aimer : persuader les gens par douceur, vouloir les amener à ses sentimens par la voie de la persuasion, c'est agir en tyran

odieux ; mais contraindre les consciences par la crainte de la mort & par la perte des biens, c'est prendre le vrai chemin pour acquérir les cœurs. Ho ! que le Patriarche Cyrille étoit bien plus sensé & bien plus digne d'être aimé des Juifs que ces deux Princes imbécilles, qui se figuroient qu'on ne devoit point forcer les volontés en matiere de Religion ! Le premier de ces Princes étoit Théodoric, qui disoit (1) » Quoi-» que nous condamnions les erreurs, » nous les permettons cependant. Nous » croyons n'être point en droit de com-» mander qu'on change de Religion & » qu'on en prenne une autre, parce que » il est impossible de faire par force » croire aux hommes ce qu'ils refusent » de croire, & ce à quoi ils n'ajoû-» tent aucune croyance. » Le second Prince, qui pensoit aussi faussement que Théodoric étoit Théobald. Il écrivoit à l'Empereur Justinien (2),

(1) Damus siquidem permissum, sed errantium votum laudabiliter improbamus. Religionem imperare non possumus ; quia nemo cogitur, ut credat invitus.
Cassiod. Var. Lib. II. Epist. 27.

(2) Nam cum divinitas patiatur, multas religiones esse, nos unam non audemus imponere. Retinemus enim legisse, voluntarie sacrificandum esse domino, non cujusquam cogentes imperio. *Cassiod. Lib. X. Epist. 26.*

» que de même que la Divinité souf-
» froit qu'il y eût plusieurs Religions,
» lui, simple homme, quoique Prince,
» n'osoit point ordonner qu'on en sui-
» vît qu'une seule, se ressouvenant d'a-
» voir lû qu'il faut sacrifier volontaire-
» ment au Seigneur, & non point par
» la crainte des Superieurs, des Sou-
» verains & des Magistrats. »

Voila des Princes, cher Yn-Che-Chan, qui raisonnoient bien peu conséquemment. L'Empereur Théodose, Monarque livré aux Prêtres, & qui les craignoit presque autant qu'un sage & vertueux écolier craint son pédant, pensoit bien plus sagement. Il imitoit le zéle des Ambroises & des Cyrilles. L'Empereur Justinien avoit non-seulement pour le salut & le bien des Juifs une tendresse extrême, mais encore pour tous ceux qui ne pensoient pas précisément comme lui sur la Religion; car il se faisoit un devoir de les faire mourir, persuadé qu'il exécutoit une action (1) fort méritoire & fort charitable.

(1) Αλλα καὶ φονων αριθμον ακριτον δια ταυτα, ειργαζετο· εις μιαν γαρ αμφι τω Κριστω δοξαν απαντας εν σπουδη εχων, λογω ουδενι τους αλλοις αντροπαις διεφθειρε, καὶ ταυτα εν τω της ευσεβειας προσχηματι πρασσων, ου γαρ ᾡ

Il y a eu un grand nombre de Princes Européens qui ont raisonné aussi favorablement en faveur des Juifs : les uns en ont fait périr plus de deux cent mille de faim, de soif & de misere pour les obliger à se faire baptiser ; les autres leur ont donné la chasse comme à des chiens enragés. Enfin, il n'est aucune fureur dont les Juifs n'ayent été accablés. Après cela, leur perfidie n'est-elle pas bien grande, & leur cœur bien endurci de ne point aimer des gens qui les traitent si amicalement ?

C'est assez plaisanter, cher Yn-Che-Chan ; je ne puis m'empêcher de rire en songeant à la folle prétention des Européens ; mais je fremis d'horreur lorsque je refléchis aux barbaries que des hommes qui passent pour polis & pour civilisés, exercent sur des misérables, qui sont d'autant plus à plaindre, qu'ils ne sont malheureux que parce que ils suivent les mouvemens de leur conscience. Il est certain qu'il est peu de

εδοκει φονος ανθρωπων ειναι, ην γε μη της αυτης δοξης οι τελευτωντες τυχοιεν οντες.

Se. infinitis cædibus hac præposterâ pietate cruentavit : illud etiam pugnavit ut in unam omnes convenirent de Christo sententiam, eaque specie religionis aliis vitam violavit haud esse homicidium ratus, quod in alienæ opinionis populares committeretur. *Procop. Anecdot. pag.* 60.

peuples qui soient plus fermement persuadés de connoître la vérité que les Juifs ; or, n'est-il pas naturel qu'ils veuillent persister dans leurs opinions ? Ce seroit par de bonnes & solides raisons qu'il faudroit les convaincre qu'ils sont dans l'erreur, & non point en les traitant comme des esclaves. La douceur prépare les cœurs & les esprits à écouter les raisons dont on veut se servir pour les convaincre ; mais la violence révolte même les caracteres les plus doux, & les empêche de goûter & d'approuver les raisonnemens les plus évidens. Un Auteur ancien n'a-t-il pas eu raison de dire (1) » que les bêtes les » plus féroces ne sont point aussi cruel» les aux hommes, qu'ils se le sont mu» tuellement ?

Porte-toi bien, cher Yn-Che-Chan.

De Dresde, le. . . .

(1) Nullas infestas hominibus bestias, ut sunt sibi ferales plerique Christianorum, expertus. *Ammian. Marcell.* Lib. II. Cap. V. pag. 233.



LETTRE CXVII.

Tiao, *à* Yn-Che-Chan.

PLus je considere, cher Yn-Che-Chan, les qualités qui forment les véritables héros & les grands Princes; & plus je trouve que Charles XII. ne doit être regardé ni comme un véritable héros, ni comme un Souverain à qui le titre de *grand Prince* convienne véritablement. Il est vrai que ce Monarque a fait des actions extraordinaires, qu'il étoit *intrépide*, *hardi*, *généreux*, *sobre*, *chaste*, qu'il méprisoit cette pompe & cette magnificence qui ruine tant de Souverains & les oblige d'accabler leur peuple; mais toutes ses vertus étoient balancées, & même entierement absorbées par les défauts les plus considerables. Qu'importe-t'il à des sujets infortunés d'être ruinés d'une maniere ou d'une autre, dès qu'on les réduit dans la misere la plus triste & la plus cruelle? Les guerres continuelles, souvent injustes, presque toujours inutiles, mal concertées, & encore plus malheureuses qu'entreprit Charles XII. mirent son Royaume à l'extrêmité. Il

falloit la valeur des Suedois pour empêcher que leur patrie ne fût entierement demembrée, lorsque ce Prince s'étoit allé faire battre par les Moscovites à Bender, & que la fureur qu'il avoit de faire l'Alexandre, l'obligea de se sauver en Turquie.

Si après avoir conquis la Pologne entiere & mis Stanislas sur le Thrône, Charles XII. eût retourné dans ses Etats, & s'y fût rendu l'arbitre de l'Europe, ainsi qu'il dépendoit de lui de l'être, alors on n'auroit pû lui refuser le titre de *Grand*. Comme héros il avoit conquis un Royaume, & avoit eu la grandeur d'ame de le donner; comme pere de ses peuples, il songeoit à les rendre heureux, & faisoit une paix avantageuse; comme Roi il se rendoit le médiateur de tous les autres Monarques de l'Europe. Quelle gloire pour Charles XII. s'il eût pensé aussi sensément, & aussi utilement pour son Royaume! Mais en homme qui n'agit uniquement que pour avoir le plaisir de faire massacrer des hommes, il va s'engager au milieu d'un vaste Empire; sans savoir comment il pourra en sortir, & même sans daigner prévoir aucun des accidens qui pourront lui arriver. En vérité plus j'examine, cher Yn-Che-Chan, la conduite de Charles XII. &

moins je suis tenté de lui donner le nom de *Grand*; c'est à un Gustave, à un Henri IV. à un Guillaume III. à qui ce titre convient, non pas à un Prince qui n'a d'autre but que d'imiter Alexandre, & qui à la fin l'imite si mal.

Il auroit été heureux pour Charles XII. qu'il eût profité du sage discours du Czar de Moscovie : ce Prince lui ayant fait proposer une paix fort avantageuse, Charles repondit avec beaucoup de hauteur : *Je traiterai avec le Czar à Moscou*. Cette réponse étant rapportée au Czar : » Mon frere Charles, » dit-il, prétend faire toujours l'Ale- » xandre ; mais je me flatte qu'il ne » trouvera pas en moi un Darius. « Il y trouva en effet un vainqueur, & un vainqueur redoutable qui le réduisit à aller errer chez les Tartares & chez les Turcs, & à y faire un grand nombre de folies. Peut-on appeller autrement la plûpart des actions que Charles XII. fit à Bender ? Comment nommer ces combats qu'il livra contre les Janissaires qui l'avoient secouru, & traité comme il convient de traiter un Roi ? Quel est l'homme sensé, qui ne taxe d'extravagance & de phrenesie ces especes d'attaques & de défenses contre une armée, n'ayant à lui opposer qu'une douzaine d'Officiers,

ſept à huit valèts de pied, & trois ou quatre marmitons; car après que les Turcs eurent fait priſonniers les trois cens ſoldats qui reſtoient à Charles XII. ce fut-là la garniſon avec laquelle il ſoutint un ſiége dans ſa maiſon? Ne doit-on pas approuver ce que dit le Bacha, qui dans cette occaſion fit Charles XII. priſonnier: *Voilà de la valeur bien mal employée.*

Je trouve que Charles XII. conſerva quelquefois auſſi peu les regles de la bienſéance & de l'équité que celles de la prudence. Qui ne ſeroit indigné de la maniere outrageante & odieuſe dont ce Prince traita ſoixante des plus vieux Janiſſaires, qui, pour empêcher ſa perte, furent le trouver, non pas dans un état qui convint à des gens qui comme eux avoient le droit de parler en vainqueurs; mais dans celui d'un ſuppliant qui demande une grace? Ces ſoixante vieillards, qui avoient des barbes blanches, vénerables, allerent chez lui, n'ayant dans leurs mains que de longs bâtons blancs: ils s'adreſſerent à ſon Chancelier, & lui dirent qu'ils vouloient eux-mêmes ſervir de garde au Roi de Suede; que s'il le ſouhaitoit, ils le conduiroient à Andrinople, où il pourroit parler lui-même au Grand-Seigneur. Que répondit à ces offres

obligeantes Charles XII ? Des duretés affreuſes. Il fit congédier ces Janiſſaires ſans les vouloir voir ; & pour augmenter, autant qu'il pouvoit, l'affront qu'il leur faiſoit, il leur fit dire que s'ils ne ſe retiroient, il ordonneroit qu'on leur coupât la barbe ; injure la plus ſanglante qu'on puiſſe faire à un Turc. N'eſt-ce pas manquer totalement aux regles les plus ſimples de la bienſéance & de la reconnoiſſance, que de tenir une pareille conduite ? L'on trouve encore cette conduite bien plus extraordinaire, lorſqu'on reflechit ſur les motifs qui l'occaſionnoient. Charles XII. ne vouloit point partir de Bender, parce qu'il craignoit que les Turcs ne le livraſſent au Roi Auguſte en traverſant la Pologne ; mais on lui offroit, s'il vouloit, de s'embarquer dans la mer Noire pour ſe rendre à Conſtantinople, & de-là à Marſeille. Craignoit-il qu'on l'arrêtât en France, où l'on prenoit autant de part qu'en Suede à ſa liberté ? Il avoit demandé mille bourſes au Sultan pour ſon départ, il en avoit eu douze cens ; c'étoit un ſurcroît de générosité à laquelle il ne s'attendoit pas. Après avoir reçu cette ſomme conſiderable, il vouloit encore reſter chez les Turcs, & les forcer malgré eux à faire la guerre aux Moſcovites ; il y a dans toutes ces

actions quelque chose qui sent le héros de Roman, & l'homme qui cherche à paroître extraordinaire aux dépens de la raison & du sang de ses sujets.

Charles XII. se faisoit un plaisir & une gloire de faire à Bender le petit Alexandre ; car depuis sa bataille de Pultawa, il n'imita qu'assez mal le furieux Macédonien. Il auroit mieux fait de profiter de la sage critique qu'en a faite une Poëte François, que de déchirer la feuille où cette critique se trouve dans ses Ouvrages. L'Historien (1) de la Vie de Charles XII. rapporte ce fait singulier ; voici les vers qui irriterent si fort le Monarque Suedois, & qu'on devroit lire deux ou trois fois par jour à tous les Souverains, comme une des plus utiles instructions qu'on peut leur donner.

Quoi donc ! à votre avis, fut-ce un fou qu'Alexandre ? (2)
Qui ? Cet Ecervelé qui mit l'Asie en cendre ?
Ce fougueux l'Angeli, qui de sang altéré,
Maître du Monde entier, se croyoit trop serré ?

(1) Voltaire, Histoire de Charles XII. Tom. I. Liv. V. pag. 287.

(2) Œuvres de Boileau, Satyre VIII.

L'Enragé qu'il étoit, né Roi d'une province
Qu'il pouvoit gouverner en bon & sage Prince?
S'en alla follement, & pensant être Dieu,
Courir comme un bandit qui n'a ni feu ni lieu;
Et traînant avec soi les horreurs de la guerre,
De sa vaste folie emplir toute la terre?
Heureux, si de son tems pour cent bonnes raisons,
La Macédoine eût eu de Petites-maisons,
Et qu'un sage tuteur l'eût en cette demeure,
Par avis de parens, enfermé de bonne heure.

Je ne m'étonne pas, cher Yn-Che-Chan, que Charles XII. ait déchiré la page où ces vers se trouvoient : il y voyoit un portrait trop ressemblant au sien. Ce portrait n'étoit pas flatteur, mais il étoit vrai; par conséquent plus piquant & plus desagreable.

La valeur déplacée & l'ambition démesurée n'ont point été les seuls défauts essentiels de Charles XII. il fut quelquefois cruel, il oublia même le droit des gens. L'univers entier condamne aujourd'hui le supplice de Patkul, in-

fortuné Ambassadeur du Czar auprès d'Auguste, que Charles XII. se fit remettre, lorsqu'il eut forcé ce Roi détrôné à consentir à toutes ses volontés. Il fit ensuite rouer tout vif ce malheureux Ambassadeur, sous prétexte qu'il avoit été coupable de trahison & qu'il étoit né son sujet. Les Turcs, chez qui le caractere d'Ambassadeur n'est point aussi respectable que chez les autres peuples, n'ont jamais eu l'idée de commettre rien de pareil, & qui fût aussi manifestement contraire au droit des gens.

On accuse encore Charles XII. d'avoir fait massacrer de sang froid, & plus de six heures après le combat, sept mille Moscovites desarmés, & qui s'étoient rendus prisonniers sous la parole qu'on leur avoit donnée de leur conserver la vie. L'Historien de sa Vie a voulu le justifier de cette cruauté inouie. » A » l'égard des Moscovites, dit cet Au» teur (1), en parlant de la bataille de » Frawenstad, ils demanderent la vie » à genoux; mais Renchield les fit mas» sacrer inhumainement plus de six heu» res après le combat, pour punir sur » eux les violences de leurs compatrio» tes, & pour se débarrasser de ces pri-

(1) Voltaire, Hist. de Charles XII. Tom. I. pag. 180.

sonniers dont il n'eût sû que faire. «
n autre Ecrivain, qui avoit été long-
ems auprès du Roi de Suede, parle
ien differemment de cette action bar-
are ; il l'attribue directement à Char-
es XII. & justifie entierement le Gé-
éral de ce Prince. » Vous dites, écrit-
» il (1), que le Général Rhenchield
» fit inhumainement massacrer, six heu-
» res après la bataille de Frawenstadt,
» tous les prisonniers Moscovites, sans
» avoir égard à leur soumission ni à leurs
» larmes ; des Officiers Suedois qui
» étoient présens, m'ont assuré que ce
» fut le Roi même qui ordonna ce mas-
» sacre, & que ce Général, qui n'a
» jamais passé pour cruel ou inhumain,
» fit en vain ce qu'il put pour lui faire
» révoquer cet ordre. Il est vrai que
» Charles XII. chassoit bien souvent
» avec sa cavalerie les Moscovites jus-
» qu'au fond de la Lithuanie ; mais il
» n'étoit pas à six lieues de Frawen-
» stadt quand la bataille se donna, ou
» au moins quand il en reçut la nou-
» velle. «

Je ne déciderai point, cher Yn-Che-Chan, entre ces deux Auteurs ; ils prétendent être instruits également par des gens qui étoient présens à cette ac-

(1) La Motraye, Remarques critiques sur l'Histoire de Charles XII. pag. 220.

tion, plus barbare que celles de tous les peuples les plus féroces. Je ne justifierai point le Général aux dépens du Monarque, ni le Monarque aux dépens du Général; mais j'établirai comme une chose certaine, & qu'on ne sauroit nier, que le massacre des Moscovites a été véritablement exécuté. Est-ce par les ordres de Charles XII? Il fut plus cruel & plus inhumain est, si cela est, que

. . . . Caligula, Néron (1),
Monstres, dont à regrets je cite ici le nom;
Et qui ne conservent que la figure d'homme,
Foulerent à leurs pieds toutes les loix de Rome.

Si Charles XII, n'eut point de part à ces meurtres odieux, il devoit punir celui qui en étoit l'auteur, & qui imprimoit une tache éternelle & irréparable aux armes des Suedois. Quoi? Charles XII. qui punissoit si severement les moindres fautes, auprès de qui les plus grands services ne balançoient point les crimes les plus legers, récompense un Général qui commet

(1) Racine, Tragedie de Berenice, Act. II. Scene II.

l'action la plus indigne & la plus barbare ? Je veux qu'il n'ait pas été coupable du massacre des Moscovites ; n'est-il pas aussi criminel de ne l'avoir point puni ? Un Prince, véritablement magnanime, & qui eût haï la cruauté, n'eût-il pas usé dans cette occasion de son pouvoir ? De quelque maniere qu'on prenne le massacre des Moscovites, on ne justifiera jamais entierement Charles XII.

Voilà, cher Yn-Che-Chan, ce que je pense sur ce Monarque qui a fait tant de bruit dans l'Univers. J'en juge en Philosophe qui ne regarde un Prince comme véritablement grand, qu'autant qu'il est aussi juste, aussi bon, aussi prudent que valeureux. Je ne disconviens pas cependant que Charles XII. ne fût un homme singulier, un guerrier redoutable ; mais ces qualités ne suffisent point à former un Monarque estimable. Quelle difference de Gustave Vasa à Charles XII ? Plus on compare ces deux Princes, & plus le dernier perd par cette comparaison. Il t'a été aisé de juger par les Lettres que je t'ai écrites sur les Suedois, que j'ai un secret penchant pour eux, & que bien loin d'être en garde contre des préjugés de haine ou d'antipathie, je dois au contraire me défier d'une inclination

très-vive ; ainsi tu ne dois pas me soupçonner de n'avoir point assez loué Charles XII. par prévention.

Porte-toi bien.

De Stockholm, le . .

Fin du quatrieme Volume.